Prévisions atmosphériques

Nébulosité variable cette nuit; nuageux demain; chutes de neige; doux; vents légers de l'est; min. 15 et max. 30. Aperçu pour jeudi, nuageux devenant plus froid.

★★★ 36 PAGES

LE SOLEIL

72e ANNEE — No 19 QUEBEC, MARDI 21 JANVIER 1969 PRIX DIX CENTS

Whisky Clair McGuinness

Vieilli dans des fûts de chêne

UNE REUNION, CETTE SEMAINE — "Je désire annoncer qu'il y aura une réunion, cette semaine", a déclaré l'ambassadeur Henry Cabot Lodge en quittant la délégation de la République du Sud-Vietnam où il venait d'avoir, ce matin, un entretien de trois quarts d'heures avec l'ambassadeur Pham Dang Lam, chef de cette délégation aux pourparlers sur le Vietnam. Dans les milieux proches de la délégation nord-vietnamienne, on a appris que la première séance plénière de la conférence de Paris sur le Vietnam, s'ouvrira samedi, à 10 heures 30. Le successeur de M. Averell Harriman est arrivé, hier soir, à Paris. (Téléphoto PA)

(Voir nouvelle, à la page 20)

L'Opposition se dit décue de l'attitude de Trudeau à Londres

(de notre correspondant à Ottawa Donald DOYLE)

Le premier ministre Pierre Elliott Trudeau a eu à subir hier aux Communes l'une des pires charges qui lui aient été servies depuis qu'il a remplacé l'ex-premier ministre Lester B. Pearson.

Les trois partis de l'Opposition ont en effet uni leurs efforts pour dénoncer l'attitude affichée par M. Trudeau lors de la dernière conférence des premiers ministres du Commonwealth qui s'est déroulée à Londres au cours des deux dernières semaines.

Pour le chef du parti conservateur, M. Robert Stanfield, "jamais dans l'histoire du Commonwealth le Canada n'a-t-il joué un rôle si peu important et si peu utile qu'à la dernière conférence."

Le chef du parti Néo-démocrate a pour sa part affirmé "que la participation canadienne à la dernière conférence semble s'être soldée par un beau gros zéro."

Quant au porte-parole du Ralliement des créditistes, M. René Matte, il a déclaré qu'il était temps que M. Trudeau revienne au pays "car, au point où nous en étions, on se demandait jusqu'où allait descendre la réputation du Canada."

Ainsi, alors que les Conservateurs et les Néo-Démocrates vantaient les mérites des prédécesseurs immédiats de M. Trudeau, en l'occurrence MM. Pearson et Diefenbaker, le premier ministre actuel se faisait pour sa part accuser d'avoir contribué à ternir considérablement l'image du Canada.

Selon M. Robert Stanfield, il ne fait aucun doute que par le passé le Canada a joué un rôle prépondérant aux conférences du Commonwealth. Aujourd'hui, il ne fait pas l'ombre d'un doute que les autres membres du Commonwealth sont désappointés par le manque de leadership affiché la semaine dernière par le premier ministre canadien.

"Il ne serait pas surprenant, a dit M. Stanfield, que les autres nations commencent maintenant à craindre que le Canada continue à se comporter de la même manière et qu'il puisse s'abstenir de d'autres responsabilités internationales qu'il avait assumées jusqu'à maintenant."

Le chef conservateur a poursuivi en disant que le Canada, en s'abstenant d'assumer un rôle de leadership et partant en adoptant une attitude négative avait contribué à affaiblir le Commonwealth.

Pour M. Stanfield, il est indéniable que le rôle du Canada au sein du Commonwealth doit demeurer d'importance primordiale non seulement parce qu'il a une connotation historique mais parce que la contribution canadienne dans le passé a jeté les bases d'une confiance et d'une estime qu'il serait maintenant mauvais d'affaiblir ou d'éliminer.

Le chef conservateur a ensuite souligné que M. Trudeau avait attribué au fait qu'il était "un jeune nouveau" son comportement. "Il peut être un 'jeune nouveau' au sein du Commonwealth, mais le Canada ne l'est pas. Dans tous les cas j'ai beaucoup trop de respect pour le premier ministre pour croire dans sa composition d'un innocent au Commonwealth". M. Stanfield faisait alors référence au livre que M. Trudeau a publié conjointement avec Jacques Hébert il y a quelques années et qui s'intitule "Deux innocents en Chine rouge."

M. Stanfield a conclu en disant que sans vouloir jouer à l'historien, il craignait que l'on dise plus tard que le Canada avait failli à sa tâche de jouer un rôle prépondérant à la conférence, qu'en conséquence le Commonwealth en ait souffert, que son importance en ait été affaiblie et que l'influence potentielle du Canada ait été diminuée.

"Certainement qu'à la suite de cette conférence notre position n'a pas été grandie mais diminuée. Les Canadiens et la communauté internationale toute entière vont le regretter. Le monde ne s'arrêtera pas pour attendre le Canada."

De son côté, le chef du Nouveau parti démocratique, M. David Lewis s'est lancé dans une attaque tout aussi virulente contre le comportement de M. Trudeau à Londres.

Dans son optique il y a tout lieu d'être profondément désappointé par le rôle que le premier ministre y a assumé soit celui d'un "non - porte - parole."

Après avoir rappelé les rôles prépondérants assumés par MM. John Diefenbaker et Lester Pearson, le premier en rapport avec l'Afrique du Sud, le second en rapport avec la Rhodésie, M. Lewis a déclaré: "Cela fait pitié de constater que le présent premier ministre après avoir soulevé tant d'espoirs ait

(Suite à la page 2, 1ère col.)

L'Institut de cardiologie de Montréal interrompt les greffes du coeur

MONTREAL (D'après la PC) — Le Dr Paul David, directeur médical de l'Institut de cardiologie de Montréal, a déclaré, hier, qu'il n'y aura plus de transplantations cardiaques à l'Institut tant que les phénomènes postopératoires n'auront pas été étudiés plus à fond.

Il a souligné que des recherches étaient actuellement en cours afin de trouver des méthodes plus sûres pour combattre le phénomène du rejet et les infections postopératoires.

"Personnellement, je pense qu'il ne serait pas normal de continuer dans ces conditions et avec les problèmes auxquels nous sommes confrontés actuellement" a-t-il dit.

Il a ajouté que les techniques chirurgicales étaient parfaites. "Nous sommes satisfaits à 100 pour cent de la partie chirurgicale de l'opération, mais nous avons à faire face à la tâche difficile qui consiste à résoudre les complications causées par le phénomène de rejet du greffon".

Le Dr David a dit qu'il pourrait se passer plusieurs mois avant qu'un nouveau programme de transplantations cardiaques ne soit entrepris. "Nous cherchons de nouveaux indices, un nouvel espoir, une nouvelle médecine, de nouvelles méthodes, ici et dans le monde entier afin de pouvoir repartir avec un enthousiasme renouvelé".

Il a fait remarquer que les patients de l'Institut avaient suivi les mêmes traitements postopératoires que le Dr Philip Blaiberg, en Afrique du Sud, qui

(Suite à la page 2, 3e col.)

A LIRE

Discrimination —

La situation est extrêmement tendue dans le comté de Gaspé-Nord, alors que les travailleurs sans emploi envisagent de bloquer les travaux aux mines Madeleines.

— page 3

Le bâtiment —

Le ministre Jean-Luc Pépin prône la systématisation comme moyen d'industrialiser la construction d'une façon économique.

— page 3

Indiens —

Max Gros-Louis nie que le mémoire des Indiens du Québec ait été préparé par les fonctionnaires du ministère du Nord canadien.

— page 3

Juge en chef —

Un amendement facilitera le remplacement des juges en chef avant l'âge de leur retraite.

— page 3

Bill C-14 —

Le congé annuel de trois semaines pour les travailleurs ayant trois ans de service aurait des conséquences graves sur l'économie canadienne, selon le député de Rimouski aux Communes.

— page 9

Précédent —

La régionale du Golfe et la Commission scolaire de Sept-Iles adoptent une résolution susceptible d'instituer au Québec un précédent aux effets imprévisibles en ce qui a trait à la répartition du coût de l'enseignement.

— page 10

Grand-Portage —

Les enseignants du Grand - Portage menacent de recourir à des moyens "draconiens" si la partie patronale maintient ses propositions quant aux conditions de travail.

— page 10

Loi de l'habitation —

Le maire Lamontagne semble convaincu que la loi de l'habitation subirait prochainement certains amendements.

— page 21

Le recteur ne démissionnerait pas à Moncton

par Benoit ROUTHIER

La situation demeure des plus confuse à l'Université de Moncton où les cours n'avaient pas encore repris hier et où administrateurs, professeurs et étudiants ont tenu une réunion de négociations lundi pendant onze heures de temps pour terminer à quatre heures ce matin.

Nous avons appris, de source non officielle mais sûre, que le recteur, M. Adélard Savoie, avait refusé d'accéder à la demande de la Fédération des étudiants voulant qu'il démissionne de son poste. Il a refusé en alléguant qu'il n'était pas

(Suite à la page 2, 3e col.)

Caractère bilingue pour la diplomatie canadienne (Sharp)

MONTREAL (d'après PC) — Le ministre des Affaires extérieures du Canada, M. Mitchell Sharp, a promis hier ce qu'il a appelé "une action réparatrice" en faveur d'une diplomatie canadienne à l'étranger qui tienne compte du caractère bilingue de notre pays.

M. Sharp a fait cette déclaration hier devant des étudiants de l'université de Montréal, qui ne se sont quand même pas gênés pour le chahuter, au moment où il prenait la parole.

M. Roger Gaudry, recteur de l'université, a déclaré que cet "étalage de mauvaises manières" était le fait d'un groupe de 40 étudiants, sur une assistance de 200.

Dans une causerie inaugurant une série de conférences sur l'histoire de la diplomatie canadienne, M. Sharp a déclaré qu'il serait difficile pour quiconque de soutenir que son ministère, dans le passé, a réalisé un équilibre "entre les deux grandes communautés linguistiques du Canada."

"Je me rends compte, tout comme vous," a-t-il dit à son auditoire de Montréal, "que cette thèse est difficile à soutenir et je n'ai d'ailleurs pas l'intention d'essayer de vous convaincre de la justesse d'une telle assertion."

Mais, a ajouté le ministre, nous avons pris conscience "des manquements du passé en ce

(Suite à la page 2, 1ère col.)

La grève est loin d'être réglée à la compagnie Domtar

par François MAILHOT

La grève des quelque 1,200 employés de la compagnie Domtar à East-Angus et à Windsor, dans les Cantons de l'Est, qui dure depuis maintenant six mois, est loin d'être réglée, même si les travailleurs se sont prononcés en faveur des conditions de retour au travail, samedi.

Précisons tout d'abord que les grévistes ne s'étaient pas encore prononcés en faveur ou non du contrat de travail, qu'ils le font aujourd'hui et que selon un porte - parole syndical, ce contrat de trente mois, qui prévoit une augmentation horaire moyenne de 30 cents et différents bénéfices marginaux, pourrait bien être refusé par les employés.

M. Gérard Taylor, directeur de la Fédération des travailleurs de la pulpe et du papier (CSN), a de plus déclaré hier soir, au cours d'une conversation téléphonique, que si une "entente satisfaisante" n'intervenait pas entre les procureurs des deux parties, concernant les procédures judiciaires, le retour au travail n'aurait pas lieu, même si les employés se prononcent aujourd'hui en faveur du contrat de travail.

Les modalités entourant les conditions de retour au travail et le contrat collectif de travail, qui sont deux choses totalement différentes, dans ce conflit, ont, semble-t-il, créé la confusion et laissé croire que le retour au travail s'effectuerait d'ici peu. Il n'en est rien.

Deux obstacles majeurs restent donc à franchir par les parties patronale et syndicale

(Suite à la page 2, 7e col.)

SOMMAIRE

Arts et Lettres	12 et 13
Annonces classées	30 à 33
A Québec aujourd'hui	12
Bandes illustrées	26
Bridge	32
Décès	35
Documents	22
Famille	16 à 18
Finance	28 et 29
Horoscope	31
Mots croisés	30
Patrons	17 et 18
Sport	24 à 27
Télévision	14

Objections aux Communes à l'échange d'ambassadeurs entre Ottawa et le Vatican

OTTAWA — L'échange de relations diplomatiques entre le Canada et le Vatican semble sur le point de soulever des débats auxquels l'on ne s'attendait guère lorsque le premier ministre Pierre Elliott Trudeau a annoncé la semaine dernière qu'il avait l'intention d'agir dans cette voie.

L'éventail des objections a en effet commencé à se déployer hier aux Communes alors que pour un, l'ancien chef conservateur John Diefenbaker a carrément affirmé qu'un échange d'ambassadeurs entre Ottawa et le Vatican entraînerait automatiquement une division très profonde parmi les Canadiens.

Le premier coup de gong a été sonné par le chef du Nouveau parti démocratique, M. David Lewis, alors qu'il a affirmé que M. Trudeau avait choisi la pire raison qui soit pour justifier son geste, en l'occurence laisser entendre qu'il était fondé sur des raisons d'ordre religieux plutôt que diplomatique.

Pour M. Lewis cela équivaut à établir des relations diplomatiques avec le Vatican non pas pour des raisons positives mais en prenant comme base la division religieuse qui existe ici même au Canada et à travers le monde.

M. Lewis a ensuite lancé un appel au premier ministre pour qu'il fasse tout en son pouvoir pour éviter ce genre d'approches de nature à diviser l'unité du Canada.

De son côté, M. John Diefenbaker a affirmé que si lui-même et ses prédécesseurs, M. Mackenzie King et Louis St-Laurent, tout comme M. Lester B. Pearson, avaient évité de poser ce geste, c'était justement pour éviter de diviser le pays.

M. Diefenbaker a qualifié son intervention de personnelle en expliquant qu'il était le seul membre des Communes à avoir été reçu deux fois en audience par un pape en l'occurrence par Jean XXIII et Paul VI.

Le premier ministre lui a répondu qu'il avait toutes les raisons de croire que le diagnostique de l'opinion populaire de l'ancien premier ministre était incorrect ajoutant toutefois que s'il s'avérait exact, le gouvernement s'abstiendrait alors d'échanger des relations diplomatiques avec le Vatican.

Le Ralliement des créditistes, par la voix de M. René Matte a aussi exprimé son point de vue sur la question.

Pour eux, la reconnaissance du Vatican a uniquement pour but de mieux faire accepter par la population la reconnaissance de la Chine communiste.

LA VITESSE TUE — Les automobilistes ont commencé, hier après-midi, à emprunter les nouvelles voies d'accès temporaires pour le pont de Québec. Selon les autorités du poste de police, à la sortie sud du pont, aucun embouteillage ne s'était encore produit ni hier soir, à la fermeture des bureaux ni ce matin pour la rentrée au travail. La circulation était normale, pas plus vite que d'habitude et l'écoulement des automobiles se faisait régulièrement. On craint cependant la fin de semaine. Ce n'est pas avant vendredi que l'on verra vraiment si oui ou non ce nouveau noeud routier sera en mesure de ne pas trop ralentir la circulation. Les automobilistes devront emprunter ces nouvelles artères jusqu'à l'ouverture du deuxième pont de Québec, à l'automne 1970.

Caractère...

(Suite de la première page)

qui concerne l'encouragement du bilinguisme, et laissez-moi vous assurer de notre action réparatrice en ce domaine."

DIPLOMATES ILLUSTRES

M. Sharp a prononcé toute sa causerie d'environ 5,000 mots en français. Parmi les représentants illustres de la diplomatie du Canada français, il a cité les noms de MM. Laurent Beaudry, Pierre Dupuy, Jean Désy, "qui appartiennent au groupe des pionniers qui ont été à l'avant-garde de l'élaboration et de l'application de la politique extérieure." Il a aussi mentionné les noms de MM. Jules Léger, ex-ambassadeur canadien à Paris, ex-sous-secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada, aujourd'hui sous-secrétaire d'Etat du Canada, et Marcel Cadieux, actuel sous - ministre des Affaires extérieures du Canada.

Quant aux "manquements passés" du gouvernement fédéral touchant la projection à l'étranger de l'image d'un Canada composé de deux principales communautés linguistiques, M. Sharp les a expliqués citant un passage de l'ouvrage "Egalité ou Indépendance" de feu Daniel Johnson, ex-premier ministre du Québec.

"Quoiqu'en toute honnêteté, je ne puisse dire que je suis d'accord avec tout ce qui est écrit dans ce livre, je n'en partage pas moins, a dit M. Sharp, le point de vue de l'ancien premier ministre québécois tel qu'il ressort des observations suivantes:

"Il y a des gens," écrivait M. Johnson, propos qu'a cités M. Sharp, "qui ont la manie de chercher des coupables... Si les relations s'avèrent difficiles ou compliquées entre les deux groupes ethniques, ils diront que ça dépend des Pères de la Confédération, ou des Canadiens anglais, ou des Canadiens français. Cette manie détestable n'est peut-être qu'une façon de chercher des alibis, d'éluder ses propres responsabilités.

"Le passé est le passé," continue la citation de feu Daniel Johnson utilisée par M. Sharp. "Ceux qui l'ont fait ont sans doute agi au meilleur de leur conscience et avec les moyens dont ils disposaient à l'époque."

ENGAGEMENT

M. Sharp a répété par ailleurs l'engagement déjà formulé par le gouvernement dont il est partie, savoir que, en appliquant et en formulant sa politique étrangère, "le gouvernement fédéral doit reconnaître les traditions que les Canadiens francophones et anglophones cherchent à maintenir et à développer au sein de la fédération canadienne.

"Cette politique, a-t-il ajouté, doit se fonder sur l'égalité de statut des deux langues officielles pour la totalité des travaux du ministère des Affaires extérieures. Elle doit aussi promouvoir les intérêts de tous les Canadiens des principales communautés linguistiques."

Le ministère des Affaires extérieures avait distribué à l'avance un texte de la causerie qu'allait prononcer M. Sharp.

Le ministre, qui est arrivé avec un retard de 45 minutes, a été accueilli par un groupe d'étudiants arborant des placards sur lesquels ils proclamaient la solidarité des Québécois avec la Chine continentale.

Le ministrea été accueilli aux cris de "ministre de la guerre".

Au moment où le ministre a voulu prendre la parole, le chahut des étudiants a atteint de telles proportions qu'on leur fit savoir que le discours serait annulé s'ils se refusaient à observer le silence.

Parlant en français, M. Sharp a pu aller jusqu'au bout de son texte. Au moment où il prononçait les premières paroles, des cris s'élevèrent dans la salle: "Il ne comprend pas le français", suivis de ronflements sonores dans l'auditoire.

Fléchettes de papier

Puis, son discours fut interrompu tout au long, par des toux, des sifflements et autres bruits. Certains étudiants s'amusaient même à lancer en l'aid des fléchettes de papier, dont l'une devait retomber sur M. Gaudry, assis dans les premières rangées.

Quand M. Sharp a parlé du bilinguisme dans son ministère et invité les Canadiens d'ascendance française à se" joindre à nous", les étudiants ont sifflé et hurlé.

La lecture d'une citation en langue anglaise contenue dans son texte a été noyée dans le tapage.

"J'espère que vous serez toujours polis à l'égard des deux langues" dit-il. Il essaya de prononcer une deuxième phrase en anglais, mais devant les cris: "parlez nègre", il dut revenir au français, sous les applaudissements de la salle.

Au moment où il se préparait à quitter la salle, une jeune fille s'élança vers lui pour s'excuser de la conduite d'un "groupe minoritaire" et lui dire qu'il existait encore "quelques étudiants civilisés au Canada français."

M. Sharp eut un haussement d'épaules et dit: "Ah, bon..."

Le ministre a surtout parlé des possibilités que le ministère des Affaires extérieures du Canada offre.

L'Opposition...

(Suite de la première page)

produit autant de désappointement en ne jouant aucun rôle d'importance ou de conséquence dans les débats qui ont pris place à Londres."

Relevant les déclarations du premier ministre à l'effet qu'il aimerait que le Commonwealth s'occupe des problèmes du futur et se préoccupe moins de ceux du passé et du présent il a affirmé:

"J'ai rarement entendu de propos aussi fats, indignes d'un homme d'intellect, — comme si le futur descendait du ciel dans un vacuum, comme s'il était possible de bâtir le futur sans solutionner les maux et les malaises qui ont été créés dans le passé et qui persistent de nos jours."

Enfin, le porte-parole du Ralliement des créditistes, M. René Matte, s'est joint aux autres membres de l'opposition pour critiquer l'attitude de M. Trudeau à Londres.

Pour lui, les journalistes se sont finalement aperçus "que le Très Honorable premier ministre était une énorme déception."

Dans son optique il y a véritablement déception parce que les Canadiens auraient été fiers de voir le premier ministre comme un leader capable de réellement satisfaire aux aspirations et aux espoirs qu'il avait fait naître.

"Mais toute autre est la réaction. On n'aurait pas souhaité que ce soit les fugues du premier ministre, ses glissades sur les rampes des escaliers qui soient les points principaux de sa participation à cette conférence. C'est malheureux, "on ne sait pas si l'on doit en rire ou en pleurer."

L'Institut de...

(Suite de la première page)

lui est encore en pleine forme plus d'un an après avoir reçu un nouveau coeur.

"Nous ne sommes pas pessimistes mais nous croyons qu'il est temps de chercher les raisons qui ont permis au Dr Blaiberg de survivre jusqu'à ce jour avant de nous lancer dans de nouvelles expériences" a-t-il dit.

Par ailleurs, un cardiologue japonais, le Dr Juro Wada, a pris hier la défense de la transplantation cardiaque en tant que "traitement adéquat dans les cas extrêmes où il s'agit d'une chance ultime de sauver une vie".

Le Dr Wada, qui a réussi la seule opération de transplantation cardiaque au Japon, le 8 août dernier, fait présentement un tour du monde qui l'a conduit en Afrique du Sud, en Allemagne, en France et en Angleterre.

Hier, il prononçait une conférence au "General Hospital" de Vancouver. Et au cours de ce même mois, il sera conférencier à l'Institut de cardiologie de Montréal, avant d'aller aux Etats-Unis, pour enfin regagner son pays.

Le Dr Wada a déclaré qu'un de ses compatriotes, le Dr Hiroo Lida, était à mettre au point un serum anti-rejet, afin de contrer les réactions de rejet du coeur transplanté par un organisme.

Le premier patient du Dr Wada, un jeune homme de 18 ans, est mort 83 jours après avoir reçu un coeur neuf.

Les transplantations cardiaques pourraient contribuer à la découverte d'un remède contre le cancer, a déclaré lundi le professeur Peter Medewar, directeur de l'Institut national de la recherche médicale de Londres, prix Nobel de médecine 1960, au cours du congrès annuel de l'Académie américaine des chirurgiens orthopédiques.

Les serums anti-rejet, tels que les serums anti-lymphocitaires, qui ont la faculté d'empêcher le corps d'un receveur de rejeter le coeur d'un donneur, pourraient mettre la science sur la bonne voie, a ajouté le professeur Medawar.

A partir des connaissances obtenues grâce à ces serums anti-rejet, la prochaine étape serait de mettre au point un serum qui serait justement conçu pour rejeter les cellules cancéreuses.

Le suicidé hongrois identifié

VIENNE (AFP) — Le jeune Hongrois qui a tenté de s'immoler, hier, sur les marches du musée national de Budapest, s'appelle Sandor Bauer, annonce, cet après-midi, la Radio de Budapest captée à Vienne. Il est âgé de 17 ans et étudie dans une école professionnelle de la capitale hongroise.

Sandor Bauer s'était arrosé d'essence dans le jardin du musée et y avait mis ensuite le feu. Il a été transporté à l'hôpital militaire de Budapest avec de graves brûlures.

Selon la radio hongroise, le jeune homme avait déjà tenté de mettre fin à ses jours, il y a deux ans.

La radio n'a donné aucune précision sur les motifs qui ont poussé Sandor Bauer à tenter cette immolation par le feu ni d'indication sur son état de santé.

La grève est...

(Suite de la première page)

avant la réouverture des deux usines: l'acceptation du contrat de travail par les employés et les poursuites judiciaires en cours actuellement contre certains employés de la Domtar et de la Confédération des syndicats nationaux.

Pour ce qui est du contrat de travail, une entente est intervenue le 20 décembre dernier entre les négociateurs des deux parties. Ces offres restaient cependant à être présentées à l'assemblée générale des employés, pour approbation, ce qui doit être fait aujourd'hui dans les deux villes.

Un porte - parole syndical a laissé entendre hier soir à ce sujet, que les 530 employés d'East - Angus accepteraient vraisemblablement par une faible majorité ces offres, même si elles ne les satisfont pas complètement. Les 670 employés de l'usine de Windsor, eux, voteraient contre l'acceptation du contrat de travail.

Même en mettant les choses au mieux, les employés votant majoritairement en faveur du contrat de travail, un deuxième obstacle viendrait entraver le règlement du conflit: les poursuites judiciaires.

Des procédures judiciaires au civil et au criminel sont en cours actuellement, à la suite de bris d'injonction par les grévistes et également en rapport avec l'occupation de l'usine de Windsor le 4 novembre dernier.

Au criminel, trois employés de la Domtar ont subi leur enquête préliminaire et ont été envoyés aux Assises, sous des accusations de conspiration avec intention d'endommager la propriété de la compagnie; deux employés de la CSN (directeurs de grève) subiront leur enquête préliminaire vendredi prochain et feront face aux mêmes accusations.

Au civil, 39 personnes (19 officiers du syndicat, 18 syndiqués et 2 permanents) sont accusés de ne pas s'être conformés à des injonctions et font face à des accusations d'outrage au tribunal. Les procédures, qui sont déjà entamées depuis quelque temps dans ces cas, se poursuivent cette semaine.

Une chose demeure certaine, la compagnie n'a pas l'intention d'abandonner les poursuites au civil, en s'abstenant de faire la preuve par exemple, comme en fait foi un communiqué du directeur général de la division des papiers Kraft de la compagnie Domtar, M. Raymond Pinard, remis à la presse hier soir.

Pour ce qui est des procédures au criminel, les représentants de la compagnie ont déjà laissé entendre que le tout est maintenant entre les mains des tribunaux à qui il appartient de trancher la question.

Le mémoire concernant les conditions de retour au travail, sur lequel la compagnie et le syndicat se sont entendus et en faveur duquel les employés ont voté samedi, ne touchent pas les poursuites judiciaires actuellement en cours et ne règle rien si on tient compte des exigences du syndicat.

Dans ce mémoire en date du 17 janvier, il est précisé que la compagnie s'engage à ne prendre aucune MESURE DISCIPLINAIRE contre cinq grévistes et à n'en prendre aucune dans l'avenir. Les quatre syndicats affiliés à la Confédération des syndicats nationaux, s'engagent eux, à verser une compensation monétaire à la compagnie pour les dommages causés à sa propriété lors de l'occupation de l'usine de Windsor. Le montant de cette compensation n'est cependant pas encore fixé.

CHEZ LES ASSUREURS-VIE

M. JEAN R. BRILLANT,
b.a., l.sc., c.l.u.

L'Association des Assureurs-vie de Québec invite tous ses membres au dîner mensuel, mercredi le 22 janvier, à midi, à l'Hôtel-Motel Carillon, 2,800 Boul. Laurier. Le conférencier invité sera M. Jean R. Brillant, c.l.u. —

ANNONCE

Ne pressez pas les BOUTONS

Si vous pressez les boutons, cela abîme la peau et laisse des marques. Il est facile de combattre les boutons et points noirs avec le savon NIXODERM et l'onguent antiseptique NIXODERM qui agit pendant le sommeil. Dessèche rapidement les boutons et donne une peau plus douce et un teint plus net. Demandez NIXODERM à votre pharmacien.

Le recteur...

(Suite de la première page)

pour quitter l'institution en temps de crise.

Par ailleurs, la même source nous a révélé que le bureau de direction de l'Association des professeurs avait été remplacé par un Comité d'urgence lundi, lequel comité a participé à la réunion de négociations au cours de la nuit. Qui plus est, il semble que les professeurs auraient eu quelque sorte servi de "tampon" entre administrateurs et étudiants au cours de la réunion. C'est ce qui a fait dire à notre informateur que la séance fut très "conciliatrice". Il s'agissait de pourparlers officieux.

Aujourd'hui se tient une réunion du Bureau des gouverneurs tandis que la Fédération des étudiants tient au cours de l'après-midi une assemblée générale où seront présents un représentant des administrateurs et un représentant des enseignants.

UN TAS DE POLICIERS

On sait que samedi les occupants de la Faculté des Sciences ont été invités par les policiers à évacuer les lieux, ce qu'ils ont fait. Les policiers de Moncton ont posé ce geste à la demande du recteur. Notre informateur nous a encore déclaré qu'une cinquantaine de policiers de Moncton se tenaient pendant ce temps derrière l'arena, prêts à intervenir tandis qu'un peu partout, en uniforme et en civil, on pouvait apercevoir des agents de la Gendarmerie royale.

Toute la situation découle du fait, qui n'est pas nouveau, que les étudiants, de même que les professeurs et les administrateurs, veulent obtenir des subventions plus importantes de la part des gouvernements.

Charny n'aura pas à reprendre à son service les trois policiers-pompiers mis à pied le premier avril 1967

La ville de Charny n'aura pas à reprendre à son service les trois policiers - pompiers qu'elle avait mis à pied le premier avril 1967. En effet, le juge Pierre Letarte, de la Cour Supérieure a rendu un jugement dans lequel il stipule que la ville ne peut réintégrer dans leurs fonctions les trois employés congédiés.

Se basant sur le règlement 20 de la ville de Charny, le président du tribunal affirme qu'un règlement relève de l'autorité exclusive d'un conseil de ville et qu'aucun tribunal ne peut le contredire.

Le règlement 20 de Charny stipule que le chef de police constitue à lui seul le corps policier de Charny. Cette loi a été adoptée le 14 mars 1967. Ce fut par la suite qu'il fut décidé de congédier les trois autres policiers, pour des raons administratives car, selon le maire Louis-Philippe Robitaille, "on n'avait pas d'argent pour les payer".

LONGUE HISTOIRE

L'histoire des policiers - pompiers de Charny remonte au mois de décembre 1966 alors que le conseil avait suspendu deux policiers pour avoir refusé de se présenter à des examens qui devaient démontrer leurs aptitudes. En avril 1967, les conseillers ont signifié le renvoi de trois des quatre hommes du corps policier.

Le 12 juillet 1967, la Commission des relations du travail a obligé la ville à réembaucher les trois policiers - pompiers. Le conseil a placé trois requêtes en révision des décisions, 16 jours plus tard. Le 3 novembre le CRT a rejeté les trois requêtes, s'en tenant toujours à sa sentence du 12 juillet.

Les trois policiers - pompiers en cause étaient MM. Raymond Langlois, Georges Picard et Rosaire Demers. Le procureur de la ville était Me Guy Pinsonneault.

Judy craint que Trudeau abandonne la politique

MONTREAL (PC) — Mlle Judy LaMarsh est d'avis que les empiètements continuels de la vie personnelle du premier ministre Pierre Elliott Trudeau pourraient mener celui-ci à abandonner la politique.

Et, d'ajouter l'ancien ministre du cabinet fédéral, il serait dommage de le voir abandonner son poste. "C'est le meilleur homme disponible", ajoute Mlle LaMarsh.

De passage à Montréal où elle accordera des entrevues radiophoniques et autres à la suite de la publication récente de ses mémoires, Mlle LaMarsh a déclaré aux journalistes, lundi, que "M. Trudeau y était allé un peu fort", dans ses reproches à la presse de Londres, à la fin de la conférence des premiers ministres du Commonwealth, la semaine dernière. "La meilleure chose serait peut-être que M. Trudeau se procure une rousse flamboyante et qu'il l'emmène partout avec lui. Cette dernière pourrait servir de leurre aux journalistes et permettrait ainsi au premier ministre d'avoir la paix."

A quelqu'un qui laissait entendre que ni M. John Diefenbaker ni M. Lester Pearson n'avaient été des personnages aussi spectaculaires que M. Trudeau, Mlle LaMarsh a répondu: "Vous voulez dire que Mike Pearson n'a jamais invité de jeune femme à dîner. Eh bien! il aurait peut-être dû le faire."

Mlle LaMarsh a déclaré qu'elle ne retirait aucune des remarques contenues dans ses mémoires, publiées sous le titre de "Un oiseau dans une cage dorée", concernant ses anciens collègues du gouvernement.

Parlant du ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, Mlle LaMarsh a déclaré, lundi: "Pour les affaires étrangères, c'est une nullité, un raté total!" Elle a ajouté qu'elle ne voulait plus revoir M. Pearson, "et je suis sûre qu'il ne veut pas me voir non plus".

Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

ANNONCE

Nouvelle substance exclusive rétracte les hémorroïdes apaise la démangeaison

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

L'une après l'autre, les histoires de cas d'hémorroïdes ont rapporté "une amélioration évidente." On a pu observer un soulagement rapide de la douleur, une rétraction notoire des hémorroïdes.

Ces histoires de cas avaient été choisies en fonction de leur diversité. Même dans des cas anciens, on a observé un bienfaisant soulagement. Mieux encore, ce soulagement s'est maintenu durant plusieurs mois.

Cette nouvelle substance dont les résultats sont si merveilleux se nomme la Bio-Dyne; elle a pour effet de hâter la cicatrisation des cellules atteintes et de stimuler la croissance des tissus nouveaux. La Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires, sous le nom de Préparation H.

En plus d'aider les hémorroïdes à se rétracter, la Préparation H agit comme lubrifiant et rend l'élimination moins douloureuse. Enfin, elle diminue les risques d'infection, l'une des principales causes d'hémorroïdes.

Demandez à votre pharmacien la Préparation H sous forme de suppositoires ou d'onguent (avec accessoire spécial). Satisfaction ou remboursement.

Les propriétaires de Buick sont nos meilleurs vendeurs

Si vous écoutez le propriétaire d'une Buick parler de sa nouvelle voiture, il vous semblera qu'elle est l'unique objet de ses pensées. C'est qu'il en a long à dire à son sujet. S'il est propriétaire d'une nouvelle Skylark comme celle-ci, il vous parlera de son élégance et de l'harmonie de ses dimensions moyennes. Il attirera votre attention sur les essuie-glaces dissimulés et sur le nouveau système de ventilation qui a permis de supprimer les déflecteurs, ce qui améliore la visibilité et réduit le bruit du vent.

Il vous parlera aussi du moteur, surtout si sa Skylark est équipée du V8 hautes performances en option de 350 pouces cubes, d'une puissance de 280 CV. Mais il vous confiera également qu'il aurait pu, par économie, choisir le nerveux six-cylindres de 155 CV, ou prendre un moyen terme avec le V8 de 230 CV.

Mais ce qu'il y a de mieux dans cette Buick, vous dira-t-il sans doute, c'est le confort et le luxe dont elle est si prodigue. En vérité, dès que vous aurez essayé la Buick, vous aurez le sentiment d'être *vous-même* un de nos *tout nouveaux* vendeurs. Essayez-la!

Chaque Buick doit faire sa marque pour recevoir cette marque

Comment ne pas préférer la Buick?

GM SYMBOLE D'EXCELLENCE

Voyez le concessionnaire Buick de votre localité.

MS-369AF

Concessionnaires "BUICK" à Québec

AUTOMOBILES INC.
1240 Ouest, Boul. Charest, Québec - Téléphone: 681-0671

GIGUERE AUTOMOBILE (1964) INC.
375 Boul. Hamel, Québec - Téléphone: 529-1351

La systématisation, seul moyen d'industrialiser la construction – J.-L. Pépin

par Jean-Paul GAGNE

MONTREAL (de notre envoyé) — "La recherche en systématisation — extension de la méthode scientifique — comportant l'application de critères de qualité, de temps, de coût, à chaque stade d'un programme de construction est le moyen logique d'en arriver à l'industrialisation de la construction d'une façon économique". C'est ce qu'a affirmé le ministre canadien de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Luc Pépin, devant les membres de l'Association canadienne de la construction réunis à Montréal hier pour leur 51e congrès annuel.

Cette systématisation répond d'ailleurs aux yeux du ministre à trois besoins toujours croissants de l'industrie de la construction: 1— Le besoin d'améliorer l'information technique et commerciale 2— Les besoins d'accentuer l'industrialisation 3— Le besoin d'accroître le rythme des innovations. Cette recherche est d'ailleurs au centre des préoccupations ou des objectifs que poursuit le programme BEAM que le ministre s'est plu à expliquer aux congressistes.

Elaboré au début de 1967 le programme BEAM veut vitement améliorer la productivité et l'efficacité de la construction au moyen d'une conjugaison des ressources de l'administration, du financement, de la technologie, de la fabrication et de la main-d'oeuvre pour porter au maximum la mise en valeur du patrimoine industriel et accroître l'industrialisation de façon intelligente et disciplinée.

Trois autres programmes sont encore à réaliser selon le ministre si l'on veut tirer un profit complet de la formule d'un programme de recherches en systématisation: 1— Etablir un service efficace de renseignements pour faciliter la prise des décisions; 2— Appliquer la coordination modulaire afin de classer les dimensions des immeubles et de leurs éléments sur la base du module normalisé de 4 pouces; 3—Nationaliser les règlements sur la construction afin de faciliter l'utilisation de matériaux de construction, d'éléments et de systèmes améliorés.

Comme exemple de l'effort que font les gouvernements pour être à l'avant-garde des innovations, M. Pépin a rappelé la décision du ministre fédéral des Travaux publics selon laquelle à partir du premier janvier 1969 tous les édifices relevant de son ministère seront conçus suivant des normes modulaires, décision qui a été imitée par ses homologues des provinces du Nouveau Brunswick, du Québec, de l'Ontario, de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique. Dans le but d'en arriver à une meilleure communication sur les groupes de consultation et le gouvernement, le ministre a de plus souhaité que les trois comités consultatifs de l'industrie sur les systèmes d'information pour la construction, sur la coordination modulaire et sur les techniques de construction industrialisées, en viennent à une fusion pour ne former plus qu'un seul organisme ou conseil.

Autre texte à la page 6

Transformations dans le secteur de la construction

MONTREAL (De notre envoyé) — Bien que durement secouée par l'épineuse question des relations ouvrières où l'avance du syndicalisme sur le patronat était démesurée ces dernières années, l'industrie canadienne de la construction semble bien être en mesure de pouvoir mettre de l'ordre dans sa maison en ce qui concerne ce problème des relations de travail, "si chacun veut bien mettre l'épaule à la roue", selon l'expression empruntée à un conférencier d'hier.

Telle est l'essence des communications qui ont été livrées à la première séance générale du 51e congrès de l'Association canadienne de la construction (ACC) qui se tient actuellement à Montréal. Les trois conférenciers étaient MM. Donat Quimper, sous-ministre au ministère québécois du Travail, Frank Wildgen, autrefois du Conseil économique du Canada et F. Revay, président du comité des relations ouvrières de l'ACC.

Les ressources que possède cette année l'industrie de la construction résident d'une part dans le volumineux dossier que constitue le rapport de la Commission sur les relations de travail qu'a présidée M. Carl Goldenberg.

D'autre part, les efforts qu'ont faits notamment les gouvernements du Québec en adoptant en troisième lecture le Bill 290 et de l'Ontario en créant le Bureau de relations de travail ont été présentés comme de sérieux indices des progrès que pourra réaliser l'industrie de la construction dans ses négociations futures avec les unions ouvrières.

LE QUEBEC

La philosophie nouvelle dont s'est inspiré le Bill 290, selon le sous-ministre du Travail du Québec M. Donat Quimper, permettra de résoudre les problèmes de relations de travail dépendant directement des caractéristiques propres à l'industrie de la construction où les relations ouvrières sont essentiellement instables.

"La nouvelle loi a été créée, a affirmé le sous-ministre, pour mettre un terme aux luttes intersyndicales dans la construction et à la superposition du Code du travail et de la loi des décrets de conventions collectives".

Ses effets immédiats seront entre autres: 1-L'élimination du concept de l'accréditation pour l'industrie de la construction à quelque niveau que ce soit; 2— L'industrie doit vivre uniquement sous le système d'une convention collective extensionnée par décret; 3—La reconnaissance au niveau provincial des deux grandes centrales syndicales ainsi que les cinq groupements patronaux représentatifs; 4—L'obligation pour les parties de négocier conjointement une seule convention collective par région en vue d'un seul décret.

L'ONTARIO

La création du Bureau de recherches sur les relations ouvrières en Ontario est également un nouveau moyen que se donne l'industrie ontarienne de la construction pour améliorer son système de négociation des conventions collectives de travail.

A partir d'un réseau de communications, le bureau tentera d'informer et de renseigner les associations - membres qui auront à négocier les contrats de travail pendant l'année.

Grâce à une banque des données, et à une équipe d'experts qu'on compte engager, le bureau compte être un instrument extrêmement utile aux règlements des différends ouvriers puisque le patronat pourra enfin opposer au syndicalisme une équipe de technocrates tout aussi informée.

L'OPINION DU CLIENT

Le client de l'industrie, c'est-à-dire celui qui fait construire, représenté par M. R.J. Wismer de l'Algoma Steel, n'a toutefois pas partagé les vues optimistes des orateurs qui l'ont précédé.

Pour lui, les relations ouvrières sont le secteur à suivre de plus près et il importera de présenter un front uni en cette matière et d'éliminer les négociations fragmentaires si l'on veut aboutir à un compromis qui soit le moins onéreux possible aux l'industrie de la construction et le moins honéreux possible aux clients de cette industrie.

"Parce que nous avons contribué, nous, les maîtres d'ouvrage et les clients, à l'instabilité actuelle, a dit M. Wismer, nous pouvons vous assurer que nous sommes prêts à vous prêter main forte pour la reprise du pouvoir qui ne sera obtenue que par l'unité". M. Wismer s'adressait aux entrepreneurs de l'industrie de la construction.

"Encore faudra-t-il, comme l'a pour sa part affirmé M. Frank Wilggen que les gouvernements fédéral et provinciaux arrêtent de considérer l'industrie de la construction comme un régulateur économique.

Gros-Louis nie que le Fédéral ait préparé le mémoire

Le chef Max Gros-Louis, de la réserve huronne de l'Ancienne-Lorette, secrétaire-trésorier de l'Association des Indiens du Québec, a nié catégoriquement, hier soir, que le mémoire de l'Association, présenté vendredi soir aux autorités provinciales, ait été préparé par les fonctionnaires du ministère du Nord canadien.

Le chef Gros-Louis a déclaré que les Indiens du Québec n'ont besoin de personne pour faire à leur place ce qui leur appartient de faire et que le mémoire était l'oeuvre des Indiens et de leur conseiller juridique.

Il a en outre exprimé l'avis que Le Soleil avait été induit en erreur par ses informateurs.

De plus, selon M. Gros-Louis, la Commission Dorion n'aurait reçu copie de ce mémoire qu'après qu'il fut rendu public, vendredi après-midi.

UN FONCTIONNAIRE INDIEN

Par ailleurs, M. Aurélien Gill, surintendant des Affaires indiennes, à Québec, pour le ministère du Nord canadien et membre de l'Association des Indiens du Québec en tant qu'Indien montagnais par adoption, a déclaré pour sa part qu'il avait participé aux discussions qui ont mené à la rédaction du mémoire non pas en tant que fonctionnaire fédéral mais en tant que membre de l'Association.

"Comme Indien, j'ai le droit de m'exprimer publiquement sur toutes les questions qui nous touchent. Mais je peux vous affirmer que le ministère du Nord canadien, en tant que je le sache, n'a en aucune façon participer à la rédaction de ce mémoire. C'est l'oeuvre des Indiens et seulement des Indiens" nous a précisé M. Gill.

D'après M. Gill, on tente une fois de plus de sous-estimer les Indiens du Québec en faisant courir le bruit qu'ils ne seraient pas les auteurs du mémoire.

Dangers de l'unilinguisme

MONTREAL (d'après PC) — Laurier Lapierre, directeur des études sur le Canada français de l'Université McGill, a déclaré hier que "l'unilinguisme au Québec serait désastreux politiquement, économiquement et sociologiquement".

Prenant la parole lors d'une conférence sur la langue française à l'université de Montréal, il a expliqué que "l'on peut dire à de grandes entreprises comme la General Motors qu'ils devront parler le français dans les plus hauts échelons de leur organisation. Mais si vous leur dites trop souvent ils vous prendront au sérieux et iront s'établir ailleurs.

"Nous devons organiser l'économie du Québec de façon à ce que les Québécois n'aient pas à quitter le Québec."

Il a précisé que le gouvernement québécois devrait chercher à assurer "la viabilité économique de la langue française" au Québec. Il devrait de plus tenter d'améliorer la qualité de l'enseignement du français dans les écoles et voir à ce que le français soit enseigné comme langue seconde dans les écoles anglophones au Québec.

Ses délégués étant entourés d'égards exceptionnels

Québec procède à une mise à jour de l'ensemble de ses rapports avec Paris

PARIS (AFP) — C'est entourée d'égards exceptionnels que vient séjourner à Paris du 22 au 26 janvier la mission gouvernementale québécoise que dirigent M. Jean-Guy Cardinal, vice-président du Conseil des ministre et ministre de l'Education et M. Jean-Paul Beaudry, ministre de l'Industrie et du Commerce.

Demain matin elle sera accueillie à Orly dans le grand salon d'honneur, d'ordinaire réservé au chef d'Etat: un déjeuner et un dîner sont prévus à l'Elysée.

M. Cardinal sera reçu à deux reprises en audience par le général de Gaulle et les séances de travail se dérouleront non pas seulement au Quai d'Orsay mais au palais de l'Elysée ce qui ne s'était pas produit depuis les visites du chancelier Adenauer.

En fait c'est à une mise à jour de l'ensemble des rapports entre la France et le Québec qu'on va procéder: elle s'établira autour de deux pôles essentiels: les relations culturelles et les relations économiques.

En schématisant on peut considérer que les premières se développent au-delà de tout espoir mais que les secondes ne progressent qu'avec lenteur.

Au premier secteur on peut rattacher les questions d'enseignement et francophonie: au second la coopération technique et de façon marginale l'émigration.

Affaires culturelles:

Pour en illustrer le développement depuis la conclusion de l'entente intervenue entre la France et le Québec, en 1965, il n'est que de citer quelques chiffres.

Le nombre des enseignants français au Québec est passé de 110 (1965) à 521 (1968) dont 196 envoyés au titre de la "Coopération" (service militaire).

Le nombre des bourses est passé de 10 (1965) à 193 (1968).

L'exportation des livres français a nettement progressé malgré l'obstacle que constitue le coût des ouvrages, lors de leur mise en vente au Québec.

Des projets de coopération directs sont à l'étude concernant la création de la future Université du Québec.

L'Office franco-québécois pour la jeunesse a commencé à fonctionner en avril dernier: il a néanmoins organisé en quelques mois l'échange de deux mille jeunes de part et d'autre de l'Atlantique.

Dans le domaine de la francophonie la France encourage le Québec dans ses efforts pour préserver la langue française.

A cet égard la construction d'un satellite de télécommunication franco-québécois (semblable au projet franco-allemand "Symphonie") diffusant des programmes de variétés et des cours scolaires constituerait un facteur considérable de développement des liens culturels.

Sa mise en chantier pourrait avoir lieu dès 1969 et on n'exclut pas qu'il soit procédé à un échange de lettres officielles entre les gouvernements de Paris et de Québec, à l'occasion de la visite de M. Cardinal.

AFFAIRES ECONOMIQUES

La position française dans ce secteur paraît d'éviter de se lancer en raison surtout de la concurrence américaine dans les grosses affaires malgré les facilités avancées par le Québec, et d'encourager plutôt la création de moyennes entreprises.

C'est ainsi qu'on envisage du côté français : — L'installation d'une "avionnerie" qui fabriquerait par les soins de la firme Marcel Dassault des avions "Hirondelle": appareils légers, à rayon d'action réduit mais peu coûteux, d'un entretien peu onéreux, faciles à piloter et qui paraissent en conséquence particulièrement adaptés au Québec.

La création d'usines électroniques en particulier électronique médicale.

Le développement de fournitures électriques.

En revanche le projet de création d'une raffinerie de pétrole ne paraît pas au point et celui d'une fabrique de pneumatiques serait reporté à plusieurs années, quoique la firme française intéressée pourrait acheter le terrain à bâtir dès maintenant.

Il est d'autre part possible qu'au cours de conversations on évoque les perspectives de développement du tourisme québécois vers les Antilles françaises qui attirent nombre des visiteurs du Québec mais l'aménagement hôtelier et la création d'une liaison aérienne directe demeurent posés.

Dans le domaine de la coopération technique et scientifique les progrès sont considérables 344 "coopérants" ont été envoyés de France en 1968, coopération qui s'exerce surtout auprès du ministère des Richesses naturelles, de l'Agriculture et de la Santé.

100 bourses ont été attribuées en 1968 contre 50 en 1965.

Reste enfin le problème de l'émigration: tout en s'étant un peu accrue, l'émigration française demeure faible, l'un des obstacles majeurs semblent être les difficultés qui surgissent au Québec, bien que les autorités encouragent la venue d'émigrants français, pour la reconnaissance des qualifications techniques.

Amendement pour faciliter le remplacement des juges avant l'âge de la retraite

par Normand GIRARD

Le gouvernement du Québec apportera un amendement à la Loi des tribunaux judiciaires destiné à faciliter le remplacement des juges en chef des différentes cours provinciales au cours de la prochaine session.

En vertu de cet amendement un juge en chef qui démissionnerait de son poste avant d'avoir atteint l'âge de la retraite, soit 75 ans, aurait le loisir de demeurer juge et de conserver ses émoluments.

La Loi actuelle oblige le juge en chef à se retirer de la vie publique, s'il prend sa retraite. C'est ce qui, dans le passé, a forcé certains juges en chef à demeurer à leur poste en dépit de leur fatigue, de leur état de santé précaire, etc.

L'amendement qui sera apporté à cette loi permettra aux juges en chef qui veulent démissionner de le faire en continuant d'agir comme juge à cette même cour tout en conservant leur salaire de juge en chef, soit $25,000 par année.

Le juge en chef reçoit un traitement de $2,000 supérieur à celui d'un simple juge.

COURONNE ABSENTE

Le gouvernement se propose en outre de modifier le statut des procureurs permanents de la Couronne dès la prochaine session par le truchement d'une loi spéciale.

L'appellation "procureurs permaments de la Couronne" disparaîtra pour être remplacée par quelque chose du genre de "substituts permanents du ministre de la Justice".

Ainsi, après la disparition de "l'Imprimeur de la Reine", la disparition des références à la Reine dans le cas des lois adoptées par le Parlement, de la francisation de la "Gazette officielle du Québec", un autre vestige de la monarchie disparaîtra.

La loi conférera en outre aux "substituts permanents du ministre de la Justice" un statut plus approprié à leur rôle en faisant des fonctionnaires directement reliés au personnel régulier des greffes et des palais de justice.

AVANT PREMIERE

En ce qui concerne les juges, une avant-première au contenu de la future loi a eu lieu lorsque le ministère de la Justice par intérim, M. Armand Maltais, a annoncé la nomination du juge André Fabien comme juge en chef de la Cour des Sessions de la Paix à Montréal.

Le juge Fabien, qui fut l'adversaire de Me Claude Wagner dans Verdun aux dernières élections générales, remplace le juge en chef Edouard Archambault.

Celui-ci a demandé à être relevé de cette charge mais il demeurera quand même juge de la Cour des Sessions de la Paix à Montréal tout en conservant son traitement de juge en chef.

La révolution dans les opérations bancaires est suscitée par les ordinateurs – Rasminsky

MONTREAL (PC) — Les ordinateurs suscitent dans les opérations bancaires une révolution comparable à celle qu'a provoquée, à l'égard de la diffusion de la culture écrite, l'imprimerie, ou la machine à vapeur à l'égard de l'industrie, a affirmé lundi M. Louis Rasminsky, gouverneur de la Banque du Canada.

Dans une causerie à une réunion à Montréal de l'Institut des banquiers canadiens, M. Rasminsky a déclaré que cette résolution au sein du service bancaire canadien "remet notamment en question le système traditionnel du paiement par chèques tirés sur des comptes de dépôts."

"C'est là sans doute, a-t-il ajouté, l'une des raisons qui expliquent l'empressement des banques à mettre sur pied leurs systèmes de cartes de crédit."

"On a même prétendu, a continué M. Rasminsky, que l'ordinateur était en voie de faire du virement par chèque un moyen de paiement relativement peu efficace et plutôt désuet."

M. Rasminsky a par ailleurs suggéré à la "nouvelle génération de banquiers" de retenir comme valables des qualités de leurs devanciers, "l'indépendance d'esprit et un sens critique suffisamment développé pour remettre en question les théories."

"Ces qualités, a-t-il dit, pourraient servir de précieux contrepoids, à une époque où l'on tient trop facilement pour acquis qu'il suffit d'acheter des actions, même un peu au hasard, pour se donner des airs de compétence et se croire destiné à devenir riche; une époque, dis-je, où l'on a tendance à supposer — apparemment pour la seule raison que le remboursement des dettes a été facilité ces dernières années par un taux d'inflation que nous ne pouvons nous permettre de perpétuer — qu'il y a peu de chances de voir de nouveau le jour où les prêts de toutes catégories seraient généralement en souffrance."

Discrimination

Des chômeurs envisagent de bloquer les travaux aux mines Madeleines

par Damien GAGNON

CAP-CHAT — La situation est extrêmement tendue dans le comté de Gaspé-Nord, alors que les travailleurs sans emploi envisagent de bloquer les travaux aux mines Madeleines, à Sainte-Anne - des - Monts, si les autorités de la compagnie s'avisent de faire d'autres congédiements de travailleurs gaspésiens. Une importante réunion du comité nouvellement formé pour trouver une solution au conflit a lieu ce soir, à Cap-Chat.

La formation d'un comité des travailleurs et citoyens de Cap-Chat, Sainte - Anne - des - Monts et Saint - Joachim - de - Tourelle, mécontente les autorités des mines Madeleines qui, selon toute information, seraient tentées de faire de l'intimidation en congédiant un certain nombre de travailleurs gaspésiens actuellement à l'emploi des mines Madeleines.

Le gérant des mines Madeleines, M. Georges Lacaille, s'est abstenu de tout commentaire sur les déclarations des travailleurs à l'effet que la compagnie qu'il représente userait de discrimination à l'endroit des Gaspésiens. Toutefois, les autorités de la compagnie feraient enquête actuellement pour connaître les personnes qui ont déclenché ce mouvement de protestation. On voudrait bien savoir, semble-t-il, les noms des travailleurs à l'emploi des mines Madeleines et de Pamo Construction, qui y ont participé.

Le grand responsable de l'organisation du comité des travailleurs et citoyens du comté de Gaspé-Nord, M. Moise Desbiens, de Cap-Chat, a révélé hier, au cours d'un appel téléphonique, que les travailleurs s'attendaient à d'autres mises à pied. Si la chose se produit, les chômeurs du comté de Gaspé-Nord passeront à l'action en obligeant les mines Madeleines à suspendre leurs travaux par un "blocus".

M. Desbiens a également révélé, qu'environ une cinquantaine de Gaspésiens à l'emploi de Pamo oCnstruction et des mines Madeleines, ont participé samedi soir dernier à la formation du comité. M. Desbiens a aussi révélé avoir été congédié des mines Madeleines alors qu'il possède une carte de compétence comme ouvrier. Il aurait été remplacé par un journalier de Rouyn.

Le comité de citoyens et travailleurs du comté de Gaspé-Nord a déjà passé à l'action en faisant signer une requête par les citoyens du comté. Hier à Cap-Chat, tous les marchands et hommes d'affaires de l'endroit ont appuyé les travailleurs. Les chômeurs ont également défilé hier devant le bureau de placement provincial à Cap-Chat, pour s'enregistrer en spécifiant leur compétence.

Selon M. Desbiens, le comité aurait également l'appui du maire de Sainte - Anne - des - Monts, M. Paul-R. Lévesque, et de celui de Cap-Chat, Me Claude Jourdain. Ils sont membres du comité et ils assisteront à la réunion de ce soir. Me Jourdain est le président du Conseil régional de développement de l'Est du Québec.

On sait que les travailleurs sans emploi du comté de Gaspé-Nord qui représenteraient 70 pour cent de la masse ouvrière de l'endroit, reprochent à deux compagnies, la Pamo Construction qui effectue les travaux de construction de la mine et les mines Madeleines, d'utiliser de la main-d'oeuvre de l'extérieur dans la proportion de 65 pour cent. Des compagnies sont également accusées de congédier des travailleurs du comté pour embaucher des gens de l'extérieur.

M. Desbiens a souligné que les travailleurs gaspésiens à l'emploi des deux compagnies appuient leurs confrères sans travail, puisque eux-mêmes seraient victimes de discrimination, la compagnie les payant moins cher pour une compétence égale aux étrangers.

Développer l'économie du Québec et instaurer un climat social vivable, responsabilité première de nos hommes politiques (J. Lesage)

MONTREAL (PC) — La responsabilité première du gouvernement et des hommes politiques québécois est d'assurer le développement économique de la province et l'instauration d'un climat social vivable.

C'est ce qu'a déclaré hier, aux membres du B'nai Brit de Montréal, le chef de l'Opposition, M. Jean Lesage, ajoutant: "Sortir du problème constitutionnel et linguistique actuel est une autre priorité."

"Je veux vous assurer que quant à nous du parti libéral du Québec, a-t-il dit, nous prétendons bien humblement disposer d'une équipe et de solutions qui pourront, sans brimer les forces vives de la collectivité, apporter au Québec un dynamisme nouveau qui s'exprimera dans l'ordre et la paix sociale."

"Et plus généralement, a enchaîné M. Lesage, je me permets d'insister là-dessus, les hommes politiques québécois ne pourront relever ce défi d'inventer cette nouvelle société québécoise s'ils ne peuvent compter sur la compréhension et surtout la collaboration la plus intime de l'ensemble de la population de la province."

"Il faut absolument que tout le monde soit "mobilisé" pour cette tâche," a-t-il précisé.

MINORITE

Le conférencier a poursuivi en ces termes: "Vous formez un groupe ethnique et culturel minoritaire du Québec et vous en êtes des citoyens à part entière. Je me permets de vous demander — et je suis sûr que je l'obtiendrai — votre pleine participation à la vie québécoise. Je voudrais que vous épousiez les objectifs du Québec, que vous apportiez une contribution maximum aux efforts que nous faisons pour les atteindre et que vous vous fassiez ailleurs, au Canada et aux Etats-Unis, les ambassadeurs éloquents de "La belle Province".

Rappelant par ailleurs la position prise par le parti libéral lors de son dernier congrès au sujet d'une politique linguistique, M. Lesage a précisé que l'objectif de son équipe à ce niveau est d'"accorder à la langue française minoritaire au Canada et encore davantage dans l'ensemble du continent américain, une protection contre les menaces évidentes et normales que lui pose la présence de 200 millions d'anglophones qui l'environnent.

"Nous voulons que la qualité du français parlé au Québec, a-t-il dit d'autre part, rejoigne celle du français international. Et notre conviction profonde c'est que l'un et l'autre de ces objectifs sont possibles sans diminuer les droits de nos amis de langue et culture anglaise."

Choix du candidat libéral dans Dorion le 27 janvier

La convention pour le choix d'un candidat libéral dans Dorion aura lieu le 27 janvier.

La réunion se tiendra à la salle paroissiale Saint-Arsène, sous la présidence du député libéral de Bourassa, M. Georges Tremblay.

Le conférencier invité pour la circonstance sera M. Robert Bourassa, député de Mercier et critique financier du parti libéral.

Tout porte à croire que le choix du candidat libéral en vue des élections complémentaires du 3 mars se fera entre deux candidats, MM. Denis Furois, un marchand, et M. Joseph Desjardins, président de l'Association libérale du comté.

Selon une recommandation de la Commission Prévost

Les juges devraient être nommés pour cinq ans

(Par N.G.) — La Commission Prévost recommandera au gouvernement d'amender la Loi des tribunaux judiciaires de manière à ce que la nomination des juges en chef ne soit faite que pour cinq ans au lieu d'être une nomination à vie comme c'est le cas.

Cette commission d'enquête doit procéder jeudi à la remise au gouvernement d'un premier rapport du travail qu'elle a effectué dans le domaine de l'administration de la justice et de la lutte contre le crime organisé.

Dans les milieux gouvernementaux, cette recommandation recevra, semble-t-il, un accueil plus ou moins chaleureux. On fait remarquer, en effet, que si les juges en chef ne devaient être nommés que pour cinq ans, cela les rendrait vulnérables à tout changement de gouvernement.

"On peut être certain, a-t-on fait remarquer, qu'un juge "bleu", par exemple, ne verrait pas son mandat être renouvelé si un gouvernement libéral prenait le pouvoir, comme la chose se produirait dans le sens inverse."

D'autre part, l'autorité d'un juge en chef qui ne serait nommé que pour cinq ans, estime-t on, ne serait pas la même que celle d'un juge nommé à vie et cette autorité pourrait bien être tout à fait nulle au cours des derniers mois de son mandat.

Enquête de Pellelier sur une émission franco-canadienne

OTTAWA (d'après PC) — Le secrétaire d'Etat Gérard Pelletier a l'intention d'enquêter sur le rôle qu'a joué Radio-Canada dans la préparation d'une émission de 15 heures sur le Canada français présentée dimanche en France et au Québec.

"J'ai demandé un rapport complet à Radio-Canada" a déclaré M. Pelletier lors d'une entrevue hier.

L'émission a été présentée en France sur les ondes de la radio d'Etat, l'ORTF alors que CBF-FM de Montréal en présentait la plus grande partie.

L'un des passages de l'émission radiophonique présentait une table ronde dirigée par Michel Roy du journal Le Devoir sur "l'état présent de la vie intellectuelle au Canada français."

La réalisation en avait été faite presque entièrement à Montréal par l'ORTF avec les installations de Radio-Canada sauf les deux dernières parties qui avaient été produites à Paris et présentaient des entrevues de Canadiens français vivant en France.

La diffusion de l'enregistrement de conférences, de chansons québécoises, de pièces d'auteurs canadiens-français, de commentaires sur la situation politique et économique du Québec a duré 15 heures à l'ORTF.

Le poste FM de Radio-Canada de Montréal en a présenté plusieurs extraits.

A Montréal, par ailleurs, un représentant de la radio d'Etat a précisé que l'ORTF a pu se servir des installations techniques de Radio-Canada en vertu d'une entente entre le Canada, la France et d'autres pays francophones.

Le Canada peut lui aussi se servir des installations mises à sa disposition dans ces pays grâce à cette entente.

L'émission radiophonique produite par l'ORTF s'intitulait France-Culture au Canada. Différentes personnalités québécoises de toutes les tendances politiques y ont discuté de la situation actuelle du Québec.

Des commentateurs ont raconté certains passages de l'histoire du Québec et le rôle du clergé dans cette histoire ainsi que les buts de la révolution tranquille du début des années 1960.

On y a fait un examen de l'évolution des Canadiens français comme hommes d'affaires, techniciens, ingénieurs, et une description des ressources naturelles du Québec ainsi qu'une revue économique du Québec.

ÉDITORIAL

Fais ce que dois

LE SOLEIL, QUEBEC, MARDI 21 JANVIER 1969

L'économie "officielle"

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Paul Beaudry, donnait la semaine dernière sa conférence de presse annuelle sur la situation économique au Québec durant l'année écoulée. Ces discours des ministres de l'Industrie ne retiennent habituellement guère l'attention, contrairement à ceux des ministres des Finances. Il est compréhensible que les contribuables s'intéressent au plus haut point aux prévisions et aux budgets des ministres des Finances parce qu'ils signifient "impôts". Cependant, l'ensemble de la situation économique, telle que peut la décrire un ministre de l'Industrie et du Commerce, est beaucoup plus importante: elle joint à celle de l'Etat, celle de l'entreprise privée.

Le discours de M. Beaudry nous permet ainsi de tirer certaines conclusions quant au développement de divers secteurs de l'économie du Québec et quant à l'importance des investissements publics. Il s'agit d'ailleurs là peut-être des éléments les plus utiles qu'on puisse retirer d'un semblable document, les jugements de valeur en découlant. Chacun peut interpréter les statistiques économiques de la façon dont il en a envie; nous en avons la preuve dans les spéculations sur les "conséquences" de l'indépendance du Québec. L'hypothèse semble si peu faire l'unanimité sur ses conséquences qu'on devrait se demander si l'indépendance des indépendantistes est la même que celle des anti-indépendantistes.

Etant donné la situation financière présente de l'Etat québécois, les augmentations d'impôts presque inévitables, et les problèmes extrêmes de financement de l'éducation, la statistique la plus intéressante de toutes celles données par le ministre est sans doute celle sur les immobilisations: les immobilisations totales au Québec se sont accrues au Québec en 1968 de près de 5 p.c., comparativement à 5.7 p.c. au Canada — alors que les immobilisations québécoises au poste "institutions et ministères gouvernementaux" se sont accrues de 23.5 p.c. Le ministre ajoutait enfin que l'accroissement dans le secteur public est d'environ 10 p.c. contre 3 p.c. dans le secteur privé.

Cet accroissement de 23.5 p.c. dans les immobilisations gouvernementales contre un accroissement d'environ 3 p.c. dans l'ensemble du secteur privé nous fait prendre la mesure des bouchées de l'Etat. Il est de plus en plus évident que le Québec, en investissements publics, réalise des progrès considérables: on doit toutefois constater que les gouvernants devront rapidement opter pour l'une ou l'autre des grandes philosophies économiques: les budgets équilibrés ou les déficits accrus, systématiquement refinancés. Au fond, ce qu'on pense de la situation économique équivaut à ce qu'on pense de cette question.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce a aussi fait un tour d'horizon rapide des différents secteurs de l'économie québécoise. Ralentissements dans le développement des groupes des aliments et boissons et dans l'industrie des papiers, expansion prépondérante pour les pétroles, les industries chimiques, les industries du matériel de transport, et en moindre valeur pour les industries du textile et du vêtement. Il est extrêmement révélateur que les industries à technologie avancée soient celles qui bénéficient non seulement des plus importants investissements, mais aussi de l'accroissement des ventes le plus rapide. Le Québec a donc raison de vouloir se doter d'industries de pointe dans les secteurs les plus avancés.

Mais en économie, la question qui préoccupe le plus le Québec depuis quelques mois demeure malheureusement le taux de chômage: sur ce plan le ministre n'a pratiquement rien dit, si on excepte: "L'emploi augmente très peu en 1968", et pour l'emploi manufacturier "il serait juste de parler de situation stable". M. Beaudry et son sous-ministre ont bien ajouté, tel qu'en témoignaient les enregistrements du magazine économique hebdomadaire de Radio-Canada dimanche dernier, que cette situation ne leur plaît guère, mais cela ne nous avance pas non plus. Par contre, on pouvait noter un agacement certain dans le ton de leurs réponses à ces questions.

Cet agacement laisse voir l'importance et la difficulté de ce problème qui n'en demeure pas moins celui qui demande solution avec le plus d'urgence. Il pourrait aussi très bien signifier l'impuissance du gouvernement à trouver des solutions véritables.

Jocelyn LAVOIE

Succès spatial soviétique

Après la réussite en tous points extraordinaires du vol Apollo 8, les Soviétiques avec les Soyouz 4 et 5 viennent de relancer la rivalité face aux Américains dans la course à l'espace. Le premier objectif le plus spectaculaire de celle-ci demeure l'envoi de cosmonautes sur la Lune. Américains et Soviétiques sont sur le point de le réaliser.

La précision avec laquelle s'est déroulé le vol d'Apollo 8 autour de la Lune et sa rentrée dans l'atmosphère terrestre donnait et continue de donner l'impression que les Américains ont devancé les Soviétiques dans la course à la Lune qui, semble-t-il, devrait aboutir cette année.

Voici que l'arrimage dans l'espace de deux vaisseaux spatiaux par l'Union soviétique démontre que celle-ci continue activement et avec succès, elle aussi, d'avancer dans la recherche spatiale. A la suite des expériences Soyouz 4 et 5, les Américains se sentent serrés de près. On se demande, en dépit des grandes difficultés techniques que cela comporte, si les premiers explorateurs de la Lune ne partiront pas d'une plate-forme spatiale. L'érection d'une telle plate-forme entraîne des défis complexes à surmonter, en vue du lancement de fusées. Il évite, en revanche, les difficultés du retour dans la couche atmosphérique.

Les Soviétiques viennent de réaliser, en miniature, la première expérience de plate-forme spatiale, qu'on évoque depuis le lancement des premiers satellites artificiels autour de la Terre. Tant à l'Est qu'à l'Ouest, les savants ont pensé qu'on pourrait installer semblables plates-formes dans l'espace, qu'on pourrait les équiper de tout le dispositif nécessaire au lancement d'engins qui exploreraient les autres planètes.

L'avantage de ces plates-formes installées dans les couches extra-atmosphériques est qu'il n'est pas nécessaire de fournir une énergie considérable pour le lancement des fusées hors de la zone d'attraction de la Terre. Ainsi, à partir de plates-formes dans l'espace on pourrait lancer de plus gros engins, entièrement équipés pour de longs voyages vers les autres planètes et leur retour vers la plate-forme spatiale. L'engin explorateur pourrait même contenir un second engin qui servirait de retour, une fois installé sur une autre planète. L'utilisation de plates-formes spatiales pourrait être des plus variées.

Parmi ses applications immédiates, l'URSS signale la création de stations orbitales avec équipages permanents, l'étude du monde ambiant, l'observation et le contrôle des phénomènes de la Terre et des autres planètes. On peut également se demander quelle utilisation militaire on fera de ces plates-formes spatiales. S'il fallait créer des bases nucléaires dans l'espace, de nouveaux et graves dangers pèseraient sur l'humanité. Il importe, dès maintenant, que les deux superpuissances éliminent de telles initiatives par des ententes appropriées.

Les succès de Soyouz 4 et 5 viennent à point pour l'Union soviétique en vue de contrebalancer, au moins en partie, la publicité spectaculaire qu'a value aux Etats-Unis (jusqu'en URSS) le vol d'Apollo 8. Ce dernier a causé beaucoup d'émoi dans le monde, l'humanité étant proche de réaliser son rêve séculaire d'aller sur la Lune. Elle n'apparaît maintenant que comme une planète accessible parmi d'autres. Les Russes, eux, songent déjà à Vénus. L'installation d'une plate-forme orbitale, dont ils viennent de réaliser le préambule, est peut-être la voie de l'avenir vers l'exploration extra-terrestre. On peut se demander, après Soyouz 4 et 5, si les Etats-Unis et l'URSS n'auront pas deux approches différentes, l'une à partir de la Terre, l'autre à partir de plates-formes spatiales, pour se lancer à la recherche du cosmos.

Gilles BOYER

● **La réserve de champagne Piper-Heidsieck — cuvée Marie-Antoinette — de l'Elysée est sur le point de se tarir. Le Général, dit-on, n'en est pas mécontent. Ces bouteilles portent en effet trois fleurs de lys sur l'étiquette, et le sommelier prenait toujours soin de cacher avec sa main gantée l'emblème de la famille royale française.**

PARIS MATCH, 21 DÉC. 68

Vu d'Ottawa

Radio-Canada: 1 an?

par Amédée GAUDREAULT

OTTAWA — Mlle Judy LaMarsh vient de rouvrir la boîte de pandore de Radio-Canada. Cette fois, elle affirme qu'il s'y est payé des ristournes pour l'achat de films américains et que M. Alphonse Ouimet se plaignit jadis devant elle à l'ex-premier ministre Pearson de ce que le réseau français de Radio-Canada était contrôlé par les séparatistes et qu'il n'y avait rien à y faire, "situation qui prévaut toujours" a-t-elle ajouté à la TV (privée).

Déjà, la semaine dernière, l'opposition a demandé que Mlle LaMarsh témoigne devant un comité parlementaire et que l'on rende public un fameux rapport (Harrison) préparé il y a quelques années sur la direction de Radio-Canada. Quant à tenir une enquête sur les pots-de-vin, M. Gérard Pelletier, secrétaire d'Etat, a dit en Chambre qu'il aimerait d'abord avoir des accusations précises. En tout cas, pour faciliter les choses, un quotidien de Toronto a vite publié les noms des sept employés du réseau anglais de Radio-Canada ayant pu acheter les films, de sorte que s'ils veulent de leur côté intenter des poursuites à Mlle LaMarsh, la porte leur est désormais grande ouverte!

Incidemment, hier, aux Communes, M. Pelletier a indiqué que 4 des 5 auteurs encore vivants du Rapport Harrison l'ont assuré que ce rapport ne contenait aucune allusion à des ristournes sur l'achat de films ou à toutes autres malversations.

Rappelons encore que depuis quelque six mois, Radio-Canada est dirigée par M. George Davidson, secondé par M. Laurent Picard, à qui l'on a confié la tâche de remettre un peu d'ordre (et d'épargne) dans l'entreprise et qui ont sûrement besoin de plus de temps pour y arriver... Mlle LaMarsh a prétendu l'autre jour que M. Davidson était là que pour jouer le rôle de "bouchon" sur une bouteille au contenu jadis passablement effervescent. A mon avis, on pourrait peut-être attendre un an, étant donné qu'on a toléré l'ancienne pagaille pendant tant d'années. Que tout ne soit pas terminé, y compris l'infiltration séparatiste au réseau français, c'est clair et M. Pelletier l'a admis dans sa réponse aux Communes l'autre jour quand il a ajouté, toutefois, que c'est un "problème auquel la société Radio-Canada accorde énormément d'importance et qui fait l'objet d'une surveillance accrue, politique qui sera sûrement poursuivie." A travers ce langage, on peut deviner que la direction actuelle de Radio-Canada dit s'occuper sérieusement du "problème" qui a fait de notre pays, pendant des années, la risée du monde, alors que le gouvernement central y allait par millions de dollars pour financer la propagande sécessionniste.

Par contre, il faut se souvenir que le gouvernement n'intervient jamais directement dans les affaires de Radio-Canada. Et je vois mal M. Pelletier faire plus que ses prédécesseurs, sans être, faut-il le noter, le moindrement séparatiste du monde. Mais il faut se souvenir comment il laissa jadis s'épanouir à "La Presse" la salle de rédaction la plus échevelée, la plus irresponsable que ce quotidien ait eue dans toute son histoire et alors qu'on vit également, en page éditoriale, apparaître une note incroyable avertissant le lecteur que les propriétaires de "La Presse" déclinaient toute responsabilité à propos des opinions contenues en cette page.

Là aussi, ceux qui ont dû mettre de l'ordre n'ont pas eu la partie facile. M. Pelletier s'est donné comme sous-ministre M. Jules Léger, méritant diplomate qui a par exemple "encaissé" le général de Gaulle pendant des années et qui pousse le stoïcisme jusqu'à déclarer, sans rire j'imagine, comme il l'a fait récemment à un confrère montréalais que les relations entre Ottawa et Paris sont en tout excellentes. Sauf que nous pourrions peut-être accroître un peu nos échanges commerciaux. En outre, M. Léger a refusé, à son départ de Paris, un haut poste à Radio-Canada. Rendu chez M. Pelletier, le voilà donc quand même un peu à proximité de la même... société d'Etat. Mais s'il raisonne comme à l'endroit de l'Elysée, "il n'y aura pas de problème."

Donc si l'on amène dès maintenant le cirque Judy-CBC devant le comité parlementaire de la radiodiffusion, qui va s'occuper de la question des séparatistes? Il est douteux que les députés ministériels québécois veuillent s'en mêler. Du côté de l'opposition, il y a 4 députés conservateurs et les deux doyens ne sont pas en grande forme de ce temps-ci, M. Théo Ricard venant à peine de sortir d'hôpital où il a subi une intervention chirurgicale et M. Martial Asselin ayant subi l'épreuve familiale que l'on sait.

Les créditistes, MM. Caouette et Fortin en tête, qui n'ont pas aimé voir Radio-Canada accorder récemment plus de temps à M. René Lévesque qu'à leur groupe pourraient peut-être s'en mêler, mais voudront-ils tirer les marrons du feu pour les autres partis? Quant aux députés des autres provinces, on imagine qu'ils redouteraient d'être accusés de persécution, de chasse aux sorcières, etc. C'est d'ailleurs ce qu'il faut éviter, car on l'a dit souvent avec raison, les séparatistes ont droit à leurs opinions comme les tenants d'autres doctrines. Il ne serait guère justifiable toutefois qu'une entreprise financée par une population à immense majorité fédéraliste devienne un instrument de propagande séparatiste (un peu comme certaines de nos institutions d'enseignement, pour lesquelles un peuple non séparatiste se saigne à blanc, mais ça c'est une autre histoire). Bref, à mon avis, si un contrôle raisonnable doit s'effectuer d'ici un an à Radio-Canada, ce n'est pas de l'extérieur, notamment du Parlement, qu'on pourra l'obtenir, mais de l'intérieur, où une nouvelle direction vient d'être mise en place.

Et M. Picard avait raison l'autre jour qui ne tenait pas à répondre de ce qui se faisait à Radio-Canada avant qu'il y mette les pieds. Si l'on recommence la ronde des témoignages, des mémories (spécialité de M. Alphonse Ouimet, qui ne sera jamais égalé dans cet art de noyer le poisson), ce sera autant de mois que MM. Davidson et Picard ne pourront consacrer à leur nouvelle tâche.

M. Davidson a déclaré dans une récente causerie à Ottawa que la radio-télévision canadienne entre dans une nouvelle ère, avec une nouvelle loi nationale, un nouveau conseil canadien de radio-télévision et une nouvelle direction à Radio-Canada, ajoutant que le rôle de celle-ci est "de nature à renforcer considérablement l'unité nationale." D'ailleurs, le temps s'éloigne où certains, redoutant d'être traités de croulants ou de dépassés, se refaisaient du panache avec un vocabulaire de crise et des tirades crypto-séparatistes.

On parlera aussi peut-être de grève, mais les moins dérangés dans un tel cas pourraient être les téléspectateurs, surtout avec les services d'antennes communautaires permettant de capter des dizaines de stations. Incidemment, certaines de ces stations viennent des (odieux) Etats-Unis et je souhaite qu'un service de satellite nous apporte, avant le départ de qui-l'on-sait, un relai de la télévision d'Etat de la France afin qu'on constate chez nous comment là-bas les séparatistes bretons ou tous ceux qui s'opposent à l'administration (surtout depuis les événements de mai, alors qu'on a fait quasi maison nette) vont souvent au micro ou devant les caméras de la TV. A ce compte, on pourrait encore avoir les Jeux olympiques, mais ça coûterait $930,000 de moins à l'Etat et l'on pourrait sans doute voir en direct notre seule victoire. Quand Mlle LaMarsh a déclaré en 1967 que la direction de Radio-Canada était "pourrie", ça n'a pas causé tellement d'étonnement dans la population mais c'est alors qu'elle aurait dû en dire davantage. Et si, à propos des pots-de-vin, certaines procédures s'imposent, qu'on s'adresse aux tribunaux, comme on le ferait ailleurs. Mais entreprendre de prouver que ça allait mal à Radio-Canada il y a 2 ans et l'an dernier, c'est aussi pratique que d'essayer de savoir si Christophe Colomb a "assis" son oeuf avant ou après avoir découvert l'Amérique. Pourquoi encore une fois ne pas donner, disons un an à MM. Davidson et Picard avant de remettre Radio-Canada en question devant le Parlement?

PROPOS D'ACTUALITE

Les Robespierre

La vie de Napoléon, comme l'a décrite le professeur Guillemin, ne saurait être complète, sans un petit paragraphe sur les Robespierre, vu que le prof' en question nous laisse en appétit à propos de la France de Robespierre de 1793. D'abord ils étaient deux: Maximilien de Robespierre et Augustin de Robespierre. On dirait que la révolution est le plus souvent une affaire familiale. Il y a presque toujours deux frères en cause!

Ici toutefois l'histoire ne parle surtout que de Maximilien, de celui qui prit le pouvoir en 1793 à la tête du comité de Salut public de la Convention, organe dirigé par un triumvirat qui comprenait aussi Louis de St-Just et Georges Couthon, un paralytique. Les Montagnards étaient des durs qui avaient renversé les Girondins; Robespierre les dirigea à la gouverne de la République. Ce fut ce qu'on appela la Terreur. Elle dura un an, un peu plus.

La dictature de Robespierre fit exécuter des milliers de Français; la Terreur commença par l'exécution de Louis XVI en janvier 1793. Toute l'année, les condamnations à mort se multiplièrent partout, à Paris et en province. Il y eut d'autres morts célèbres: le triumvirat girondin qui était au pouvoir l'année précédente: Roland, Clavière et Servan; les rivaux de Robespierre, Jacques Hébert, chef des Hébertistes ou des Enragés, Georges-Jacques Danton, un conventionnel plus modéré et libéral que les autres, plus une foule d'Indulgents; de septembre à novembre 1793, on a estimé qu'il y eut 180 décapitations à Paris, 2,000 à Lyon, 1,500 à Angers; à Nantes, plus de 3,000 Français furent noyés dans la Loire. Au faîte de sa puissance en juin-juillet 1794, Robespierre fit exécuter en un mois 1,500 citoyens de la nouvelle république... En tout, quelque 25,000 Français perdirent la tête.

Pour bien connaître l'Incorruptible, comme il se surnommait, il faut savoir qu'il instaura la dictature du parti unique, fit voter une constitution communiste, décréta le culte de l'Etre suprême, changea le nom de Notre-Dame de Paris en celui de Temple de la Raison, fit abdiquer l'archevêque, installa une putain sur l'autel et la fit adorer (il craignait l'athéisme et ses effets sur son pouvoir), fit mettre le cadenas sur la porte de toutes les autres églises en France, vida les monastères, jeta en prison 300,000 personnes, chercha à faire disparaître tout vestige du christianisme, toute trace de l'ère chrétienne.

Pour ce faire, il inventa le calendrier républicain. Les semaines furent remplacées par des décades; le dimanche devint le décadi; les mois changeaient de nom de même que les jours. 1793 commençait une nouvelle ère, c'était l'an 1 de la République. Pour consolider son pouvoir, il inventa la "mystique du peuple" et le "despotisme de la liberté"; il ne craindra pas de couper les têtes de maints de ses partisans, comme Staline plus tard, comme Hitler jugulant Roehm et ses disciples: il dénoncera ses amis Carrier et Fouché, les deux massacreurs de Nantes et de Lyon, et le reste.

1793 voulut faire du citoyen un serviteur de l'Etat, ce qui était à l'encontre de la Déclaration des droits de 1789. La famille devait disparaître. Saint-Just fut l'instigateur de cette réforme: à 5 ans, l'enfant était soustrait à sa famille, installé dans des camps pour recevoir un bain de nature, selon les principes de Jean-Jacques Rousseau; il devait se nourrir de racines, de fruits, de légumes, de lait, de pain et d'eau. Cette éducation spartiate enseignait à lire et à nager jusqu'à l'âge de 10 ans. Par la suite, les enfants étaient envoyés aux champs (faire un rapprochement avec le système d'éducation de Mao en Chine d'aujourd'hui); ils devaient être retournés à leurs parents, éduqués dans ce style conventionnel, seulement à 21 ans. Tout cela devait donner un rendement agricole étonnant! Attendons pour voir ce que réussira Mao!

En voilà assez pour comprendre de toute manière que si Napoléon ne s'est guère montré respectueux de la vie des Français pendant les quelque 20 ans de son règne, Robespierre non plus durant le sien qui fut plus court. Et durant tout ce temps, la Convention faisait la guerre. L'an II, le 9 thermidor (27 juillet 1794), Robespierre était renversé. Le 10 juin, les terroristes et prévaricateurs, des collaborateurs et des adversaires de l'Incorruptible, se liguaient contre lui avec les modérés.

Robespierre refusa de siéger au comité de Salut public. Il demanda avec arrogance aux Chambres de lui permettre de faire arrêter n'importe quel député et de les faire guillotiner. La Convention l'arrêta avec son frère, Saint-Just, Couthon et Lebas. Il tenta de se suicider, mais ne réussit qu'à se briser la mâchoire d'un coup de pistolet. On raconte que c'est le visage tout ensanglanté qu'il fut traîné à la guillotine avec une centaine de ses plus proches partisans. Il avait été le premier à demander la mort de Louis XVI sans jugement; il

(Suite à la page 6, 1ère col.)

Magnificence d'un jour de rêve et de poésie

Bien sûr, vous voudrez être la plus belle ce jour-là!... Venez donc chez Pollack, au Salon de la mariée, "Place Versailles". Vous y trouverez un choix magnifique de robes jeunes, seyantes, bien coupées en des tissus somptueux ou légers, qui feront de vous une jeune femme resplendissante. Les tailles: 5 à 13 et 8 à 16.

a) Robe mince aux lignes sobres, en ligoda garni de dentelle. Traine de tulle que vous pouvez transformer en voile.
Tailles: 8 à 16. **79.50**
Robe et traine

b) Somptueux ensemble robe et manteau. La robe à longues manches est en dentelle et le manteau en ligoda.
Tailles: 8 à 16. **99.50**

c) Inspirée de l'Espagne romantique, une robe et sa mantille réalisées en dentelle.
Tailles: 8 à 14. **$75**
Robe et mantille

Québec, LE SALON DE LA MARIEE, Place Versailles, rayon 535, 2e étage

NON ILLUSTRES: Choix de voiles et couronnes pour compléter la toilette de la mariée.

13.98 à $45

Québec seulement, CHAPEAUX POUR DAMES, rayon 340, 2e étage

PARTICIPEZ AU CONCOURS POLLACK du 22 janvier au 17 mai

Toute fiancée achetant sa robe de mariée chez Pollack devient éligible à notre concours. Sa photo est alors placée sur "le tableau des fiancées" et tous les clients sont invités à déposer leurs factures signées, mentionnant le nom d'une candidate. Les factures deviennent alors autant de votes en faveur de la jeune fille de leur choix.

PREMIER PRIX:
Un voyage à Paris via **AIR-CANADA"** pour 2 personnes.
Une voiture '69 **"HERTZ"** à votre disposition pendant une semaine. Hôtel et petits déjeuners offerts par l'agence de voyage **"LAURIER"**

2ème PRIX:
Un téléviseur portatif **"ELECTROHOME"** d'une valeur de $229.

3ème PRIX:
Un ensemble de 4 jolies valises **"DIONITE"**

TIRAGE LE 17 MAI

Pollack
QUEBEC SAINTE-FOY

Les constructeurs veulent une transformation du rôle de leur industrie

par Jean-Paul GAGNE

MONTREAL (De notre envoyé) — Déplorant le fait que l'industrie canadienne de la construction joue encore en 1969 le rôle de régulateur économique, ce qui a pour effet d'accentuer les associations du cycle de la construction, le président de l'Association canadienne de la construction, M. William Purdy de Calgary a révélé que des démarches avaient été entreprises par son organisme auprès du gouvernement fédéral pour:

—Hâter l'introduction du système métrique dans l'industrie de la construction au Canada.

—Créer un comité du cabinet qui aurait pour mission de veiller à la croissance, à l'efficacité et au bien être de l'industrie.

—Faire voter un projet de loi qui placerait les associations patronales dans l'industrie de la construction sur le même pied que les centrales syndicales.

M. Purdy s'adressait hier soir aux congressistes de l'ACC à titre de conférencier d'honneur au 51e banquet annuel de l'Association.

Le tableau peu reluisant qu'a brossé le président de l'ACC est d'ailleurs directement inspiré des problèmes qui affecte la première industrie au dit Canada, laquelle a atteint un programme de dépenses de $12,500,080,000 au cours de 1968 et donner ainsi du travail à plus de 600,000 ouvriers répartis dans quelque 17,000 entreprises.

RELATION DE TRAVAIL

"Le temps est maintenant venu, a affirmé le conférencier, d'enjoindre aux groupements patronaux non seulement de dialoguer avec les gouvernements fédéral et provinciaux mais aussi avec les conseils des syndicats aux divers échelons".

"Parce qu'il nous appartient de mettre de l'ordre dans notre propre maison en collaboration avec les syndicats, a dit M. Purdy, il faut que les négociations de 1969 affichent plus de modération et de maturité".

M. Purdy a rappelé que ces dernières années des règlements syndicaux avaient évolué dans une direction plutôt alarmante puisque certaines conventions se voient des augmentations variant de 13 à 22 pour cent par année, ce qui a contribué à accélérer la montée des prix dans l'industrie de la construction dans des proportions exagérées.

COORDINATION MODULAIRE

"Un autre facteur a affirmé le conférencier, qui fait grimper les frais de construction et qui pourrait être corrigé à brève échéance est l'absence d'uniformité dans les dimensions des produits ouvrés". C'est en cette ligne d'idée mais selon une optique beaucoup plus large, puisqu'elle dépasse les frontières, que se situe la requête qu'a faite l'industrie auprès du gouvernement fédéral pour que le nouveau conseil des normes du Canada soit chargé de dresser un calendrier d'une conversion ordonnée au système métrique de notre industrie". "Nos retards a accepter le système métrique, a noté M. Purdy, se traduiront à la longue par l'accroissement des frais".

LES IMPOTS

Le président de l'ACC s'est montré très anxieux de l'effet que pourrait avoir sur l'industrie de la construction la décision annoncée dans le dernier budget de M. Benson d'établir un impôt sur les dons qui soit à la fois cumulatifs et fort augmentés.

Une fois ajoutées à celà les menaces que constituent l'application du rapport Carter concernant l'intensification des prélèvements fiscaux sur les successions, il apparaît clair au conférencier qu'un grand nombre de compagnies familiales n'auront d'autre fin qu'elle est préliminée par le risque, ou d'être vendues en prévision de l'incidence de ces impôts.

A défaut de prévision suivie concernant les projets de construction des propriétaires, "l'opération boule de cristal" qui est le thème du présent congrès révèle d'après le conférencier que le volume de la construction s'accroîtra de 8 à 10 pour cent en 1969 et atteindra une valeur d'au-delà de 13.5 milliards.

Nouveau différend au ministère de la Voirie à Charlesbourg

par Vincent CLICHE

Un nouveau conflit est survenu hier entre le Syndicat des fonctionnaires de la province de Québec (SFPQ) et le ministère de la Voirie au sujet des fonctionnaires du garage de Charlesbourg, sur le boulevard Pierre - Bertrand.

Tandis que les 80 ouvriers, suspendus durant un mois pour avoir pris leur pause-café malgré un ordre contraire du directeur du personnel, M. J.-P. Ménard, sont retournés au travail hier matin, les quelques fonctionnaires qui travaillent au même endroit ont appris avec surprise que leurs heures de travail avaient été diminuées de 40 heures à 32 heures et demie; ce qui équivaut pour eux à une diminution de salaire d'environ 12 pour cent.

Selon le syndicat, le ministère ne pouvait changer les heures de travail de cette dizaine de fonctionnaires sans avoir averti le syndicat 30 jours à l'avance.

En effet, selon la clause 24.03 de la convention collective, si l'employeur établit un régime nouveau d'heures de travail, il en donnera avis écrit au syndicat, 30 jours avant sa mise en force. Dans les 15 jours qui suivent la réception de l'avis, le syndicat pourra rencontrer l'employeur, sur demande, pour discuter des modalités d'application du changement, y compris une compensation, s'il y a lieu.

Selon le président du SFPQ, le syndicat n'a pas eu cet avis concernant les fonctionnaires du garage de Charlesbourg. Ceux-ci ont donc décidé de loger un grief contre cette directive.

LA PAUSE-CAFE

La question de la pause - café à ce garage n'a posé aucun problème lorsque les 80 ouvriers suspendus sont retournés à l'ouvrage hier. Les autorités du garage ont décidé de fermer la cafétaria du deuxième étage sauf pour les heures de repas.

Les ouvriers ont quand même pris leur 15 minutes hier matin, mais ils ont dû se contenter d'un café à l'intérieur même de leur lieu de travail.

Ils prévoient cependant faire appel à l'avenir à une cantine mobile qui pourra les approvisionner en café, liqueurs et sandwiches. Ils ont aussi décidé de boycotter la cafétéria durant les heures de repas. L'administration de celle-ci avait été donnée par contrat à un sous - traitant pour une durée de trois ans.

Propos d'actualité . . .

(Suite de la page 4)

connut le même sort dans le même panier. Il laissait la France en banqueroute, dans le chômage, couverte de brigands; toute la vie économique était paralysée et désorganisée, le Français dans une plus grande misère qu'en 1789. L'assignat (papier-monnaie de la révolution) ne valait plus rien; cent francs ne correspondaient même plus à un franc.

Napoléon a ruiné la France, mais Robespierre aussi. Si le prof' Guillemin s'est donné comme mission au Canada de réhabiliter Robespierre et la France de 1793, il aura du travail à faire pour faire avancer l'histoire "à petits pas" comme il le dit, dans ce domaine. Veut-il dénapoléoniser l'Histoire? Avant que la France officielle fasse pareille chose comme les Russes ont fait de Staline, il va couler de l'eau dans la Seine. Certes les excès de l'Assemblée législative en 1792, comme les septembrisades ou massacres des détenus politiques dans les prisons en septembre, ne justifient pas les excès de la Convention, pas plus que ces derniers ne justifient ceux de Napoléon.

Mais ce dernier a encore des admirateurs, tel André Castelot; même s'il a la plume moins flatteuse que les Bainville et Madelin, il est loin de Guillemin. La vérité sur Napoléon est sans doute à mi-chemin entre les deux manières. Au cours de mes recherches, j'ai tenté de savoir si Robespierre avait eu des maîtresses, s'il avait couché avec sa soeur, et tutti quanti. Je n'ai rien trouvé, sauf dans la pièce "La mort de Danton" de Bruchner (adaptation d'Adamov); un moment donné, Danton s'écrie: "...tu n'as jamais couché avec une femme, tu as toujours porté une redingote décente et tu ne t'es jamais saoulé. Robespierre, tu es insupportablement honnête..." Est-ce une vérité historique? Il n'en reste pas moins qu'en 1793, les tripots se multiplient par centaines à Paris et la prostitution court la rue.

Or, Robespierre dit au club des Jacobins: "... Si le despote gouverne par la terreur ses sujets hébétés, il a raison en tant que despote. Le gouvernement révolutionnaire est le despotisme de la liberté contre la tyrannie..." Cette déclaration est historique. Avant de mourir, Danton prophétise: "La liberté va maintenant se prostituer honnêtement dans le lit nuptial de l'avocat d'Arras. Mais je compte bien qu'elle sera pour lui une seconde Clytemnestre. Je ne lui accorde pas six mois de délai, je l'entraîne avec moi." Robespierre était avocat et venait d'Arras. Or, si Guillemin dit que les préfets de Napoléon étaient des tyrans, les "agents nationaux" de Robespierre, prédécesseurs des préfets, en étaient aussi. On va se poser des questions de plus en plus sur la liberté de la France de Robespierre revendiquée par le prof' Guillemin!

A. TREMBLAY

SPECIAUX AVANT INVENTAIRE

Pollack
QUEBEC SAINTE-FOY

Pour hommes:
Groupe de souliers en solde

Une occasion de réaliser des économies appréciables! Lot de souliers noirs, solde de pointures; modèles lacés ou "flâneur", offerts à prix de rabais exceptionnel. Profitez-en, Messieurs, et venez chez Pollack, choisir la chaussure de bonne qualité dont vous avez besoin.

Rég.: 16.98
12.97

Québec et Sainte-Foy, SOULIERS POUR MESSIEURS, rayon 670, rez-de-chaussée, Sainte-Foy, étage Laurier.
Trois-Rivières, SOULIERS POUR MESSIEURS, rayon 3670, rez-de-chaussée

BONNE QUALITE ET PRIX D'ECONOMIE

Pour dames:
ACHETEZ-EN PLUS D'UNE PAIRE!

Groupe de souliers à talons plats qui accompagneront parfaitement vos tenues sport. Ils conviennent aussi pour le campus ou le collège. Vous y trouverez des couleurs variées: noir, brun, vert, etc. Les pointures sont désassorties.

Rég.: 5.98 et 6.98
3.97

Québec, SOULIERS POUR DAMES, rayon 475, rez-de-chaussée, Sainte-Foy, étage Laurier.
Trois-Rivières, SOULIERS POUR DAMES, rayon 3475

Lot de souliers pour dames. Modèles sport ou styles convenant à vos robes habillées. Ils vous plairont par leur variété et leur chic, et les bas prix Pollack vous permettront de vous en offrir plus d'une paire. Pointures désassorties. AA-B-5, 6-9.

Rég.: 12.98 et 16.98
9.97

Québec, SOULIERS POUR DAMES, rayon 470, 2e étage, Sainte-Foy, étage Laurier
Trois-Rivières, SOULIERS POUR DAMES, rayon 3470, 2e étage

Profitez de nos soldes pour chausser la famille

Pour enfants:
CAOUTCHOUC PRATIQUE

Pour enfant: une botte en caoutchouc imperméable chaudement doublée et réchauffée d'une bande intérieure en mouton. Brun, rouge, blanc.

Rég.: 3.98
2.77

Pour enfants:
La qualité Savage reconnue

Solde de souliers, lignes discontinuées, pour enfants. Marque Savage reconnue pour sa garantie de qualité. Des modèles variés, lacés ou à courroies. Couleurs et pointures désassorties. Une occasion de renouveler les chaussures des jeunes sans grever votre budget.

Rég.: 7.98 et 9.98
3.97

Québec, SOULIERS POUR ENFANTS, rayon 471, 3e étage, Sainte-Foy, étage Laurier.
Trois-Rivières, SOULIERS POUR ENFANTS, rayon 3471, 3e étage

PROFITEZ DE VOTRE CREDIT CHEZ POLLACK

Pollack
QUEBEC - SAINTE-FOY

Les formidables laines Mary Maxim en réduction!

une VENTE fantasque et insensée PAR mary maxim

Du 22 janvier au 1 février

Venez voir dès aujourd'hui la nouvelle gamme de couleurs printanières de Mary Maxim. Epargnez considérablement sur les prix réguliers de la laine Northland, Encore, Caprice, Mohair brossé et mohair multi-tons. Profitez de l'offre Pollack et réalisez sans plus tarder vos projets de tricot. La réputation des laines Mary Maxim n'est plus à faire! Achetez-les tôt pendant la vente Pollack; faites votre choix quand l'assortiment est le plus complet.

NORTHLAND, 100% pure laine idéale pour chandail "Bulky" ou manteaux. Echeveau de 4 on. Rég. 1.19 — .99

ENCORE, 100% courtelle pour réussir une ravissante robe ou un pull. En 50 grammes. Rég. 1.10 — .89

CAPRICE, 85% courtelle et 15% nylon. Convient pour robes, pulls et cardigans. Rég. .95 — .75

MOHAIR BROSSE, une laine mohair et nylon pour robes, deux-pièces et pulls. Une once. Rég. .89 — .72

MOHAIR MULTI-TONS, une laine mohair et nylon idéale pour bonnets, vêtements d'enfants, pulls, etc. 1 once. Rég. $1 — .79

Québec, LAINES, rayon 232, 2e étage
Sainte-Foy, étage du Mail

Madame Fernande Lafleur

de la maison Mary Maxim, recevra les clientes Pollack au comptoir de la laine, au magasin de Québec, les 22-23-24 janvier et à Sainte-Foy, le 25 janvier. Vous êtes cordialement invitées à profiter de ses conseils et de son expérience.

C'est officiel

Création du Conseil du patronat du Québec

par Jean-Paul GAGNE

MONTREAL (de notre envoyé) — Tel que l'avait annoncé officieusement notre journal la semaine dernière, le Conseil du patronat du Québec (CPQ) a officiellement été créé hier à Montréal en présence des représentants de 28 associations patronales québécoises intéressées à participer à l'action du premier conseil du patronat d'Amérique.

La nouvelle a été annoncée hier soir à Montréal au cours d'une conférence de presse qu'a donnée le président permanent du nouvel organisme M. Charles Perreault, ingénieur et président de la fabrique d'orgues "Casavant" de Saint-Hyacinthe.

INTERLOCUTEUR DES PATRONS

"Le Conseil du patronat du Québec qui n'est pas autre chose qu'une fédération d'associations patronales, a dit M. Perreault, représentera la structure unifiée du patronat au Québec en ce sens qu'il sera la voix naturellement habilitée à parler pour l'ensemble des centaines de corps patronaux existant actuellement".

"Il va de soi, ajoute M. Perreault que chacune des associations patronales qui font et feront partie du CPQ gardera son autonomie dans les sphères d'activités qui lui sont propres. Mais, grâce à une consultation organique avec le conseil chaque association se trouvera renforcée tout comme elle renforcera le conseil".

LA PROMOTION DE L'ENTREPRISE

"Après le gouvernement, a noté M. Perreault, le CPQ apparaît comme l'organisme tout désigné pour faire valoir le rôle socio-économique de l'entreprise et pour participer activement à toute initiative de l'Etat qui soit propre à favoriser le progrès de la collectivité sur tous les plans, notamment dans le domaine de l'éducation".

Interrogé sur la position que le CPQ entend prendre pour faire face aux forces syndicales, le nouveau président a rétorqué que le CPQ n'est pas un orgasisme antisyndical, "puisque les syndicats ouvriers sont des éléments authentiques et permanents de la structure sociale".

"Au contraire, a-t-il affirmé, ce sera le rôle du CPQ de résoudre les problèmes en matière de législation du travail de concert avec les unions ouvrières afin d'éviter que des solutions soient directement imposées aux parties par les pouvoirs publics." M. Perreault s'est dit très confiant de rallier dans un très proche avenir de nombreuses autres associations qui n'ont pas encore adhéré au mouvement bien que les 28 associations - membres représentent déjà une très forte partie dans la majorité des patrons de l'industrie québécoise.

Parlant de la reconnaissance actuelle dont bénéficiera le Conseil du patronat du Québec, M. Perreault s'est réjoui par exemple que le ministère du Travail lui a déjà demandé de nommer les cinq représentants du patronat québécois au Conseil supérieur du travail. "C'est une preuve évidente non seulement que nous répondons à un besoin, mais que nous existons réellement."

Reggie Chartrand écope de trois mois d'emprisonnement

MONTREAL (PC) — Le chef séparatiste Reggie Chartrand, qui dirige les Chevaliers de l'indépendance, a été condamné, hier, à trois mois de prison pour voies de fait sur trois policiers lors des manifestations de la St-Jean Baptiste.

Le juge Pascal Lachapelle, de la Cour municipale, déclarant qu'il n'éprouvait aucune hésitation à déclarer l'accusé coupable, a condamné Chartrand à trois peines consécutives d'un mois.

Le procureur de la couronne Germain Champagne, qui avait réclamé la peine maximum de deux ans de prison pour chacune des accusations, a exprimé son mécontentement relativement à la sentence peu sévère et a déclaré qu'il était probable que la couronne porterait la sentence en appel.

Des témoins au procès ont affirmé que Chartrand, un ancien boxer âgé de 35 ans, avait arrosé le visage de trois agents de police d'un liquide acide provenant d'une cannette qu'il transportait. Les trois agents avaient dû être traités à l'hôpital.

"L'accusé lui-même n'a pas nié être l'auteur des voies de fait dont il a été accusé", a noté le juge.

"Sa défense a été basée entièrement sur le fait qu'au moment de son arrestation l'accusé avait été attaqué et maltraité par les agents."

Le procureur de la couronne avait demandé le maximum de la peine prétextant que Chartrand était un fauteur de désordres, qu'on retrouvait au premier rang de nombreuses manifestations.

L'avocat de la défense Me Robert Lemieux a admis que son client avait participé à plusieurs manifestations. Il a demandé la clémence du tribunal parce qu'il avait été gravement battu par les agents qui l'avaient arrêté alors que les blessures subies par les agents étaient sans gravité.

Plusieurs omnipraticiens fermeraient leur porte

Plusieurs des 1,200 médecins généralistes des régions rurales du Québec sont dans une position financière tellement précaire qu'ils songent à fermer la porte de leur cabinet.

Cette situation pénible est due au retard dans le paiement des services rendus aux assistés sociaux depuis le 1er juillet 1968.

Pour certains médecins dont la clientèle est largement composée de personnes secourues par l'Etat, ces arrérages atteignent $10,000.

Le retard, si l'on ne tient pas compte des actes médicaux effectués depuis le 1er novembre (un certain délai est nécessaire à l'administration du ministère de la Santé), met en jeu plus de $5 millions destinés aux 2,000 médecins de famille et aux quelque 3,200 spécialistes du Québec participant à l'assistance médicale.

C'est en effet la somme à laquelle nous permet d'arriver le rapport annuel de l'assistance médicale qui dévoile un budget de $16 millions partagé également entre omnipraticiens et spécialistes.

DEMENAGEMENT

"Nos difficultés étaient moins grandes avant l'instauration du régime de l'assistance médicale", nous ont déclaré hier deux médecins de petites localités éloignées. "Nos patients économiquement faibles ne nous payaient autrefois qu'à 80 pour cent du tarif normal mais ils le faisaient au moment où nous leur fournissions nos services professionnels. Maintenant, nous sommes payés à 100 pour cent... mais 6 ou 7 mois après. Nous ne pouvons joindre les deux bouts".

Un de leurs collègues, à qui le ministère de la Santé garantissait un revenu convenable, quand il est allé s'établir dans la Gaspésie (puisqu'il s'engageait à défrayer les comptes des assistés sociaux), a dû déménager à Montréal car il ne pouvait rencontrer les échéances pour payer sa maison et sa voiture. Et cela, au moment même où l'on déplore la pénurie de médecins en dehors des grands centres.

L'assistance médicale a été inaugurée le 1er avril 1966, pour tous les assistés sociaux du Québec et leurs dépendants.

Nouvelle association Québec-France, créée

Il n'y a pas que le gouvernement du Québec qui désire procéder à des échanges internationaux avec la France ou d'autres pays francophones... mais aussi des intérêts privés.

L'Association Québec-France des Jeunes Juristes vient en effet de se faire accorder des lettres patentes par le secrétariat de la province afin de:

"Faciliter des échanges internationaux entre le Québec et la France et divers pays francophones, au niveau de professions se rattachant aux affaires juridiques et - ou juridiciaires".

Les trois initiateurs du projet sont MM. François Loriot, avocat, Claude Désaulniers, procureur, et Rodolphe Legault, notaire, tous trois de Montréal.

La reconnaissance de l'Association Québec-France des Jeunes Juristes a été faite en vertu de la troisième partie de la loi des compagnies.

Le siège social de la nouvelle association est situé à Montréal.

Ouverture du procès d'Argyropoulos

ATHENES (AFP) — Le procès du général en retraite Archimède Argyropoulos, accusé "de préparation d'actes pouvant conduire au crime de haute trahison" s'est ouvert hier devant le tribunal militaire d'Athènes.

Selon l'acte d'accusation, le général, dans la perspective des élections législatives qui étaient prévues pour le 28 mai 1967, avait préparé un plan d'action "ayant pour but de modifier le régime existant". Toujours selon l'accusation, ce plan prévoyait notamment l'organisation "de réunions populaires de combat", composées principalement d'étudiants et d'ouvriers, et la création de "groupes de choc" dans le cas où les élections auraient été faussées "par la fraude ou par la violence".

Le général en retraite Argyropoulos, âgé de 70 ans, est un vétéran de la deuxième guerre mondiale.

Les tissus nouveaux pour le printemps'69

Pollack

QUEBEC SAINTE-FOY

Le crêpe à l'avant-garde

Le plus souple tissu qui soit!

Un crêpe de rayonne, pour vos robes habillées. Disponible dans les couleurs suivantes: bleu, lilas, blanc, beige, vert, marine. Texture unie, largeur 45"

5.98 la vg.

Beau lainage blanc texturé

Quoi de plus élégant que le blanc, pour un manteau ou un tailleur chic! Pollack vous offre un lainage anglais à texture fantaisie, largeur 54". Blanc seulement.

9.98 la vg.

Pour vos ensembles interchangeables

Toile "Homespun", 45" largeur. Texture "panier" couleurs unies et imprimées, à marier et opposer à votre guise. Idéale pour ensembles robe-manteau ou vêtements sport.

3.98 la vg.

Coton shantung importé de Hollande

De jolis motifs imprimés dans un coton shantung qui nous arrive de la Hollande. Vous en confectionnerez des robes, blouses ou vêtements sport. Largeur 36".

2.98 la vg.

Venez admirer la variété et la qualité à notre rayon des tissus,

AU 2e ETAGE A QUEBEC
A L'ETAGE DU MAIL A SAINTE-FOY

Tweed Donegal 100% laine

Superbe tweed anglais, 54" largeur pour manteaux, costumes, ensembles. Couleurs: noir/blanc, marine/blanc, beige/blanc.

8.98 la vg.

Elégance de la toile imprimée

Une charmante toile de rayonne, infroissable, imprimée aux couleurs nouvelles du printemps. Largeur: 45", motifs "paisley". Convenant parfaitement pour vos robes ou costumes.

3.98 la vg.

Lainage anglais à carreaux

Pour manteaux, costumes et ensembles, un beau lainage à carreaux marine ou beige sur fond blanc. Largeur 54". Vous en ferez un vêtement très chic à bon prix.

7.98 la vg.

Québec, TISSUS, rayon 110, 2e étage
Sainte-Foy, étage du Mail

STATIONNEMENT INTERIEUR D'ACCES FACILE

Les gens en place et les noms prestigieux ne s'intéressent guère aux "Ateliers du Bien Commun" de Mgr Lavoie

Par Bernard CLEARY

Les Ateliers du bien commun, préconisés par Mgr Raymond Lavoie, ne rencontrent pas l'intérêt prévu dans la classe des gens en place et les noms prestigieux sur lesquels comptait le curé de Saint-Roch s'estompent graduellement "en patinant à reculons".

Par contre, a déclaré Mgr Raymond Lavoie, au cours d'une conversation téléphonique, les jeunes universitaires, ou étudiants au niveau collégial, sont très enthousiastes à l'idée de participer à ces ateliers.

"Ces jeunes gens, qui ont le droit de vote, y voient un moyen de participation à la politique, ce qu'ils ne rencontrent pas dans la forme de politique actuelle".

Mgr Lavoie en est maintenant à se demander s'il ne serait pas plus intéressant que ces jeunes prennent conscience du rôle qu'ils ont à jouer dans la société en s'occupant de politique que de'ssayer de déranger une classe de gens qui e soucient peu de la façon dont on les dirige.

Quand on lui a demandé s'il n'y a que des jeunes qui participent aux Ateliers du bien commun, et s'il y a possibilité qu'un programme politique sorte de ces réunions ainsi que la formation d'un parti politique municipal, Mgr Lavoie a répondu: "Pourquoi pas!"

Selon Mgr Lavoie, il serait peut-être intéressant de voir évoluer cette jeunesse sur la scène politique municipale. "Ils ont des idées nouvelles à apporter qui transformeraient la routine quotidienne de nos administrateurs municipaux. Pourquoi, aussi, ne détiendraient-ils pas une partie du pouvoir. S'ils ont l'âge de voter, pourquoi n'auraient-ils pas celui de diriger ?"

On n'avait pas besoin d'être sorcier pour deviner que le curé de Saint-Roch ne rencontrait pas l'appui demandé pour la formation des Ateliers du bien commun lorsqu'il a donné une conférence de presse, le 6 janvier, pour annoncer sa décision de ne pas être candidat à la mairie contre le maire Gilles Lamontagne.

Il avait d'ailleurs promis, un mois avant cette conférence de presse, qu'un groupe d'hommes prestigieux y participerait. Optimisme ou déception? Quoi qu'il en soit, il était le seul à annoncer la création des Ateliers du bien commun que certains ont qualifié de geste échappatoire à une action politique de sa part sur la scène politique municipale.

LES ATELIERS

Les Ateliers du bien commun, selon son promoteur, ont pour but de chercher des solutions aux problèmes municipaux. De ces ateliers sortiront un programme et peut-être des candidats aux prochaines élections municipales en novembre 1969.

Un groupe de gens présents à titre individuel ou comme représentants des corps intermédiaires les plus divers se réunissent toutes les semaines pour entreprendre et pouruivre l'étude des problèmes que pose, dans la ville, la poursuite du bien commun. Ces gens travailleront en équipes de cinq à 10 personnes.

Cette définition, donnée par Mgr Lavoie, est une participation plus grande des citoyens à l'administration de leur deniers.

"Quand je rêve en couleurs... je vois toutes les semaines le maire de Québec et les conseillers se réunir dans ce qu'on pourrait appeler les Ateliers du bien commun. L'expression est bien connue et la réalité qu'elle désigne est largement employée. On ne fait aucune réunion, dans un groupement quelconque, sans qu'il y ait des ateliers, c'est-à-dire des groupes qui, par équipes, discutent et délibèrent sur les intérêts qui sont communs aux membres, qui se réunissent ensuite pour se communiquer leurs opinions, et qui aboutissent plus ou moins facilement, mais de façon enrichissante à un consensus universel".

Le ministre de l'Education aux parents anglophones de St-Léonard:

"La loi n'autorise pas les subventions à l'enseignement primaire privé"

MONTREAL (D'après PC) — La loi provinciale n'autorise pas l'octroi de subventions aux institutions d'enseignement privées de niveau primaire. Ce privilège revient aux écoles qui dispensent l'enseignement secondaire et post-secondaire.

Voilà ce qu'a déclaré le ministre provincial de l'Education, dans une lettre adressée au président de l'Association des parents de St-Léonard, en réponse à certaines critiques venant d'anglophones de cette banlieue montréalaise.

Les parents anglophones de Saint-Léonard contesta nt la décision du ministère de ne pas subventionner les classes primaires d'une école privée anglaise, fondées l'hiver dernier pour protester contre l'élimination de l'enseignement primaire en langue anglaise dans les écoles de cette commission scolaire.

M. Beale, président de l'Association des parents, a qualifié de "très regrettable" le refus du ministère de l'Education de venir en aide à ces classes privées.

Ce refus laisse trois solutions possibles, selon M. Beale: une élection générale provinciale, qui pourrait résulter en un changement de la politique gouvernementale; un nouveau bill sur les droits linguistiques, qui serait adopté par le comité parlementaire sur l'éducation; une modification de la politique actuelle du gouvernement par une commission royale d'enquête sur l'éducation.

Atteint à la tête par une rondelle de hockey

La mort d'un garçon de 14 ans attribuée à un manque d'équipement

MONTREAL (PC) — La mort d'un garçon de 14 ans, atteint à la tête par une rondelle de hockey, vendredi, est due à un manque d'équipement protecteur, a déclaré lundi la police.

Daniel Tanguay a été frappé par une rondelle au cours d'un match de hockey au Mont St-Antoine, une maison de correction. Les jeunes avaient organisés eux-mêmes le match et aucun des joueurs ne portait d'équipement protecteur.

Daniel a été atteint au-dessus de l'oreille droite et est mort peu après son arrivée à l'hôpital Maisonneuve, vendredi soir.

Un porte-parole de l'Association canadienne de hockey amateur a déclaré que le garçon "aurait probablement survécu s'il avait porté un casque protecteur".

Il y a quelques années, la CAHA a adopté un règlement obligeant les joueurs à porter un casque protecteur.

Une fillette est gravement blessée

Une jeune Québécoise repose dans un état grave à l'hôpital de l'Enfant-Jésus. Sylvie Cantin, 7 ans, fille de M. Louis-Philippe Cantin, du 563, 16e rue, a été heurtée par un camion en face du 702, 12e rue. La fillette revenait de l'école, vers 3h.45 de l'après-midi, et son transport à l'hôpital a été effectué par l'ambulance J. Bouchard & Fils.

La construction d'un aéroport international et les communications avec la rive sud, thèmes de résolutions à la Chambre de commerce des Alléghanys

Par Yves JARRETIE

La construction d'un aéroport international près de Drummondville et les solutions que le ministère des Transports entend prendre, relativement au sempiternel et toujours lancinant problème des communications entre la rive sud et Québec, ce sont là les deux thèmes qui ont fait, hier soir, les sujets de résolutions, lors de l'assemblée régulière de la Chambre de Commerce régionale des Alléghanys, tenue à Lévis.

La résolution relative à la construction d'un aéroport international à proximité de Drummondville a été adoptée en raison de plusieurs motifs dont le premier est qu'il se situerait à mi-chemin entre les aéroports de Dorval et de l'Ancienne-Lorette.

Cette résolution a été adoptée dans le sens que la régionale fasse pression auprès du gouvernement fédéral pour la construction à l'endroit précité.

La seconde résolution touchant le problème des communications entre les deux rives vise à expédier une lettre au ministère des Transports et Communications, afin de savoir quelles solutions on entend prendre.

Elle rappelle que cette question ne touche pas que Lévis et Québec, mais tous les comtés desservis par la chambre de commerce régionale, soit les cinq comtés de Lotbinière, Lévis, Bellechasse, Montmagny et L'Islet.

CHANGEMENTS INTERNES

Il fut question durant cette séance de la survie de la régionale telle qu'elle est conçue actuellement.

Comptant actuellement 600 membres répartis en 12 chambres locales et provenant des cinq comtés déjà nommés, la régionale sera probablement scindée en deux régionales dès le prochain congrès régional, soit en juin prochain. La raison principale, reconnue à l'unanimité, réside dans le fait que les problèmes, surtout d'ordre économique, sont absolument différents dans les différentes régions représentées à la régionale. Ainsi, les localités de Montmagny, l'Islet et Ste-Perpétue s'occupent de l'industrie locale du bois alors que dans la région de Lévis, par exemple, ce problème n'en est pas un.

Il a toutefois été décidé que la régionale telle qu'elle est structurée actuellement, continuera à fonctionner jusqu'au prochain congrès régional.

Ensuite, l'éventualité d'une séparation en deux régionales distinctes sera envisagée.

Adoption à Sillery d'un amendement à la réglementation de la construction

Le conseil municipal de Sillery a adopté hier en deuxième lecture le règlement 626 amendant la règlementation de la construction dans la zone CX afin de permettre l'érection d'un complexe d'habitations de $6 millions projeté par la Société d'Habitation Montferrand Inc.

La date de la tenue d'un référendum permettant aux propriétaires de cette zone de se prononcer sur ce nouveau règlement a été fixée au 8 février prochain.

Une délégation représentant certains de ces propriétaires était présente hier au conseil et a fait savoir que ceux-ci se montraient favorables à un amendement du règlement 267 par le nouveau règlement 626, à la condition cependant qu'un avis de 12 mois pour quitter les lieux soit donné par les promoteurs de ce projet au xlocataires des maisons se trouvant sur le site.

La Société d'Habitation Montferrand Inc., a accepté de se rendre à cette exigence stipulant cependant que les propriétés qui se trouvent présentement sur ses lots seraient démolies dans les 12 mois suivant l'autorisation à cet effet qu'elle doit recevoir de la Commission des Monuments historiques.

Celle-ci a droit de regard sur ces maisons de bois construites il y a plus de cent ans et qui se trouvent sur les terrains de la succession Sharples acquis par la Société d'Habitation Montferrand.

Le nouveau règlement, s'il est accepté lors du référendum du 8 février, permettra la construction de bâtiments à logements multiples, d'habitations - terrasses ainsi que d'édifices communautaires, publics et semi-publics sur les lots désignés et appartenant aux promoteurs de ce projet.

Un restaurant perd son permis de la Régie des Alcools

Le restaurant Waikiki, situé au 2195 boulevard Sainte-Anne, à Québec, a perdu son permis de la Régie des alcools. Des agents de la Sûreté du Québec y ont saisi, hier, 300 caisses de bière et 150 bouteilles de liqueur forte.

C'est à la suite de plaintes que la SQ, a mené une enquête sur cet établissement. Les enquêteurs et d'autres témoins ont été entendus devant le président de la Régie des alcools et ses adjoints qui ont révoqué le permis du restaurant en question.

Vol de dynamite

VALLEYFIELD (PC)—La Sûreté du Québec a rapporté hier le vol de 70 bâtons de dynamite commis en fin de semaine dans un entrepôt utilisé par l'Hydro-Québec et les propriétaires d'une carrière à Côteau Station près de Valleyfield.

La police a révélé que les voleurs s'étaient introduits dans le bâtiment en forçant la porte et qu'ils n'avaient pris que 70 des 150 bâtons qui se trouvaient à l'intérieur. Il n'y avait cependant pas de détonateurs dans les caisses.

La GRC, la Sûreté du Québec et la police de Montréal coopèrent dans l'enquête.

Valleyfield est situé à 30 milles à l'ouest de la métropole.

Assaut dans le quartier du Palais

Les agents municipaux sont intervenus, au cours de la nuit dernière, pour calmer deux individus qui venaient de s'attaquer au propriétaire du restaurant Laflamme, rue Lacroix, et avaient fracassé la vitrine de l'établissement. M. Laflamme a subi des blessures au cours de l'agression. Les deux assaillants ont été appréhendés. Ils seront accusés d'assaut et de résistance aux policiers.

Un adolescent de 17 ans accusé de vol qualifié

Tout cautionnement a été refusé à un adolescent de Lauzon qui, malgré ses 17 ans, a déjà un dossier judiciaire. Il faut mentionner que l'accusé mesure six pieds et qu'il pèse 200 livres.

Le jeune homme est soupçonné du vol qualifié d'une somme de $1,314 appartenant à M. Jean-Guy Côté, gérant du salon de quilles de Lévis. Le délit a eu lieu, la semaine dernière, vers 3h.30 du matin.

M. Côté se rendait faire un dépôt de nuit à la banque après la fermeture de la salle de quilles, quand il a été interpelé. Il s'est retourné et il a reçu un coup de poing en pleine figure.

Le juge Grenier, de la Cour des sessions de la paix, a fixé, pour la forme, l'enquête préliminaire à vendredi prochain. Le représentant du ministère de la Justice a fait valoir que l'accusé attendait sa sentence dans trois autres causes, deux vols qualifiés et un vol avec effraction, et qu'il avait déjà été condamné à un mois de prison. Ainsi le juge n'a-t-il pas hésité à refuser tout cautionnement à l'accusé.

Augmentation pour le maire de Loretteville

En vertu même de la loi des cités et villes, le maire Johnny Parent, de Loretteville, a vu son salaire augmenté de $2,400 à $3,000, hier soir, au cours de l'assemblée régulière du conseil de ville de cette municipalité. L'article 64 du bill 285 stipule que la rémunération d'un maire d'une municipalité de 10,000 âmes sera de 30 cents par personne. Lors du dernier recensement, la population de Loretteville était de 9,896. On estime qu'elle dépasse maintenant 10,000.

Les membres du conseil reçoivent chacun $1,200. Leurs honoraires n'ont pas augmenté avec l'adoption du nouveau bill.

Effractions et vols à Québec

Le restaurant "Europa", situé rue Sainte-Angèle a été cambriolé au cours de la nuit dernière et il y a eu vol de cigarettes, évaluées à quelque $270. Des manteaux de fourrure ont aussi été dérobés à Mlle Denise Coulombe, de la rue des Lilas et à Mme L. Pouliot, de la rue du Roi. Enfin, des cambrioleurs se sont introduits dans la taverne "Chez Nous", au 270 rue de la Couronne et il y a eu vol de caisses de bouteilles de bière.

Avant qu'Olympic s'installe à Montréal il était impossible de prendre l'avion direct pour Athènes. A partir du 2 avril, ce sera possible. Chaque mercredi et dimanche soir, de l'aéroport de Dorval.

Nous espérons seulement que nous n'allons pas au-devant des ennuis. Vous avez sans doute entendu parler des difficultés que nous avons eues à refréner les passagers qui veulent danser dans l'allée pendant nos vols chaque nuit de New York vers Paris, Athènes, Tel Aviv, Le Caire et 32 autres villes d'Europe, du Moyen-Orient et d'Afrique.

D'une certaine manière, nous ne pouvons pas les blâmer. Après tout, chaque vol à bord d'un avion Olympic est une partie de plaisir à la grecque. Vous vous calez dans votre fauteuil, vous dégustez un cocktail—ou peut-être un verre d'ouzo ou de retsina. Vous vous régalez de notre cuisine savoureuse. Après quoi vous voulez sans doute allumer le stéréo pour la musique enlevante du bouzouki.* Mais, faites attention.

Le bouzouki a un drôle d'effet sur les gens. Presque inconsciemment, du bout du pied, vous commencez à battre la mesure, ou même à claquer les doigts, ou encore à agiter les bras. Allez-y ça ne nous dérange pas.

Mais, de grâce, ne dansez pas dans l'allée.

Voyez votre agent de voyages ou communiquez avec Olympic Airways, 1117 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal. (849-7428)

OLYMPIC AIRWAYS

*À prix minime pour solitaire au règlement de l'IATA.

GRENIER RUEL & CIE INC.
VALEURS DE PLACEMENT
membres de l'Association Canadienne des Courtiers en valeurs mobilières

GRENIER RUEL & CIE LTÉE
AGENTS DE CHANGE
membres de la Bourse de Montréal

Siège social: 2 avenue Chauveau, Québec 4/522-5251
Succursale: 800 Place Victoria, Montréal 3/878-3307

Il n'est pas question de créer la panique et d'imposer de force un nouveau contrat – Dozois aux enseignants

Le gouvernement du Québec n'a aucunement l'intention de semer la panique dans la population pour ensuite imposer de force un nouveau contrat de travail aux enseignants.

C'est ce qu'a déclaré, hier soir à la télévision, le premier ministre intérimaire du Québec et ministre des Finances, M. Paul Dozois, en réponse à M. Raymond Laliberté, président de la Corporation des enseignants du Québec, qui avait qualifié, en fin de semaine, son intervention dans le problème de la négociation des enseignants "d'inopportune et de regrettable."

"J'ai lu que M. Laliberté m'a attribué l'intention d'imposer une solution par la force aux enseignants. Ce n'est pas ce que j'ai dit dans ma déclaration. J'ai dit que les exigences des enseignants étaient hors de proportion avec les moyens de la province," a précisé M. Dozois.

D'après le ministre des Finances, une réponse favorable aux demandes des enseignants pourrait signifier une dépense additionnelle de $100 millions à la province. "Si M. Laliberté veut vraiment faire économiser la province, pourquoi ne signe-t-il pas les offres que nous lui faisons," a-t-il continué.

M. Dozois a ensuite rappelé que, même si la question salariale était réglée, cela ne signifiait pas que les autres points à discuter ne représentaient pas des dépenses accrues pour la province. "Toutes les conditions de travail ont des répercussions sur les dépenses de la province. Il suffit de supprimer un élève par classe pour que cela représente une dépense annuelle de $9 millions au niveau élémentaire et $6 millions au niveau secondaire."

Le bill C-14 aurait des conséquences graves sur l'économie canadienne

par Damien GAGNON

RIMOUSKI — La mise en application immédiate du principe d'un congé annuel de trois semaines, pour tous les travailleurs ayant trois ans de service, aurait des conséquences graves sur l'économie canadienne. Voilà l'opinion émise par le député de Rimouski à la Chambre des Communes, M. Guy Leblanc.

M. Leblanc commentait ainsi le projet de loi bill C-14 qui a pour but d'amedner le Code canadien du travail relativement aux congés annuels.

M. Leblanc a poursuivi en disant qu'en principe il ne s'oppose pas à ce projet de loi; au contraire dit-il, je crois qu'au cours de l'évolution technologique de la société humaine, les heures de travail tendent à diminuer et les loisirs à augmenter.

Cependant, selon M. Leblanc, si l'on considère la politique actuelle dans les industries et les commerces, la politique des provinces, l'organisation internationale du travail, l'application immédiate de cette loi aurait des conséquences graves sur l'économie canadienne; entre autres conséquences, ce serait encore le consommateur qui paierait la note.

Le député de Rimouski a souligné qu'il est important de noter que le principe de base qui inspire le Code du travail est l'établissement de normes minima; d'ailleurs dit-il en 1965, le Code a prévu deux semaines de congé annuel et en plus 8 jours fériés. Quant aux autres conditions de travail, plus libérales, à l'occasion, je crois que l'initiative doit en être laissée à l'entreprise privée, aux syndicats, dans les cadres des conventions collectives.

Le parrain de ce bill est le député de Winnipeg-Nord Centre, M. Knowles. Selon le député Leblanc, les normes proposés par ce bill devancent de beaucoup la pratique actuelle des industries relevant non seulement de l'autorité fédérale, mais aussi de l'industrie en général.

Dans l'avenir, on peut évidemment souhaiter accorder un congé annuel de trois semaines, mais pas actuellement, à cause de certaines complexités et des habitudes générales de la pratique.

C'est actuellement la meilleure solution. J'étais de cet avis autrefois et je le suis encore aujourd'hui. Je pense que c'est conforme aux principes de notre parti et au respect que nous devons à l'entreprise privée.

Quand je pense à l'entreprise privée, je ne pense pas seulement aux patrons mais également aux employés. Il me semble donc normal, étant donné qu'un minimum raisonnable est déjà prévu dans notre Code du travail, de laisser aux conventions collectives la tâche de fixer la durée des congés annuels en proportion du nombre d'années de service et d'en discuter avec les patrons, en tenant compte du nombre d'employés et d'une foule d'autres conditions.

Journée des lépreux, dimanche prochain, au Canada

OTTAWA (PC) — M. Walter Davis, travailleur social de Terre-Neuve, a demandé à toutes les Eglises de faire de dimanche prochain la journée des lépreux.

Vendredi, M. Davis s'est entretenu avec le sénateur Paul Martin, ancien ministre des Affaires extérieures, aujourd'hui chef du gouvernement au Sénat. Il a déclaré que le sénateur appuyait son projet.

M. Davis, qui était parti au Ceylan comme conseiller du Plan Colombo, a pris tant d'intérêt aux victimes de la lèpre qu'il a cherché un moyen énergique d'attirer l'attention général sur leur sort.

Il s'est fait enchaîner à un lit de la léproserie de Hendala pendant huit jours et s'est promis d'aider les patients dès son retour du Canada.

L'assistance aux lépreux, selon le travailleur social, peut "ouvrir une nouvelle voie vers l'unité canadienne". M. Davis désire obtenir un appui à la mission du cardinal Paul-Emile Léger parmi les lépreux d'Afrique.

Deux problèmes majeurs dans la réorganisation des loisirs

par Réal LABERGE

SAINT - JEAN - PORT - JOLI — Annonçant qu'une législation prochaine viendra clarifier et déterminer la politique provinciale à l'égard de la municipalisation, dans la réorganisation des loisirs, le député, délégué au haut-commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, Me Marc Bergeron, a précisé que deux problèmes majeurs retenaient l'attention de ce comité interministériel, soit la récupération des subventions versées plus ou moins arbitrairement par différents ministères ainsi que la rentabilité optimum de l'équipement en place dans les différentes municipalités.

Le député de Mégantic, qui a effectué dimanche, en compagnie du titulaire du haut-commissariat, M. Yves Bélanger, une tournée de quatre centres du territoire de la Fédération diocésaine des Loisirs de Sainte-Anne, soit Saint-Pascal, La Pocatière, Saint - Jean - Port - Joli et Montmagny, pour y recevoir les doléances, les représentations et les mémoires des organismes locaux de loisirs, a insisté sur le travail de bénévolat qui doit se perpétuer dans les régions rurales et la nécessité que toute mesure d'aide à venir tienne compte des aspirations et de la participation des personnes du milieu concerné.

Me Bergeron a exprimé l'opinion qu'il y a lieu d'entrevoir une plus grande collaboration entre les municipalités, les commissions scolaires et les organismes de loisirs, en vue d'une utilisation efficace de l'équipement existant, et que devant une situation financière avec laquelle il faut nécessairement composer, il faudra procéder à un choix de priorités dans l'accessibilité à des sports et loisirs mieux organisés, tenant compte cependant qu'il est grand temps que le gouvernement s'occupe des régions défavorisées.

Le thème de la participation locale a fait l'objet de plusieurs interventions du délégué gouvernemental, Me Bergeron remarquant notamment que la jeunesse contestataire doit être embrigadée dans l'objectivité plutôt que la subjectivité.

La tournée d'information a permis aux représentants du haut-commissariat de rencontrer de nombreux dirigeants d'organismes locaux de loisirs, plus particulièrement à Saint-Jean-Port-Joli, où près d'une centaine de participants étaient présents à la rencontre locale.

Laberge appuie les postiers

Le président de la Fédération des travailleurs du Québec, Louis Laberge, a apporté hier l'appui de sa centrale syndicale au mouvement de protestation des facteurs québécois contre la décision du ministère des Postes d'instaurer la semaine de cinq jours.

M. Laberge a de plus démenti l'annonce d'une demande de désaffiliation du Syndicat des facteurs de sa centrale syndicale à la suite "d'un malentendu sur le projet de fusion des syndicats de postiers."

Le président de la FTQ a demandé que des négociations aient lieu entre le gouvernement et le syndicat au sujet des modifications aux conditions de travail que veut apporter le ministère des Postes.

Il reconnait aux facteurs le droit de grève s'ils n'obtiennent pas satisfactions de leurs griefs, reprochant au gouvernement d'abuser des travailleurs à l'occasion de changements technologiques.

Votez pour votre

duchesse par excellence et vous aurez la chance de gagner un des téléviseurs couleur offerts en prix

Achetez des Matinée . . . et écrivez le nom de la Duchesse que vous préférez, ainsi que vos nom et adresse, sur le bulletin de participation imprimé sur le rabat de chaque paquet Matinée. Déposez ces "bulletins de vote" soit dans la boîte géante Matinée installée au Palais de Glace, soit dans une des boîtes spéciales placées dans les centres commerciaux suivants: Place Laurier, Ste-Foy; Place Fleur de Lys, Québec; Place Ste-Foy, Ste-Foy; Rond-Point, Lévis; Galeries Charlesbourg, Charlesbourg,—ou envoyez-les par la poste à: Trust Général du Canada, C.P. 1167, Québec 4.

Le tirage aura lieu le soir du Mardi-Gras. La candidate élue "Duchesse par Excellence" recevra $1,000. Trois téléviseurs couleur "Philips" seront décernés parmi les fumeurs de Matinée qui auront voté.

À condition de satisfaire aux stipulations du règlement écrit sur le jeton.

De plus, chaque fois que vous votez, vous avez aussi une chance de gagner de $1 à $5,000 avec les jetons Matinée.

Matinée...
la cigarette la plus douce au Canada.

Les enseignants du Grand-Portage

Accepter les conditions proposées, c'est accepter l'avortement du renouveau scolaire

par Jacques CIMON

RIVIERE-DU-LOUP — Faisant planer la menace de prendre des moyens "draconiens" dès le début de février si les moyens ordinaires de pression s'avèrent inefficaces, les enseignants du Grand-Portage, par la voix de leur président, M. Alfred Bouchard, ont réaffirmé qu'ils n'accepteraient pas les conditions de travail proposées par la partie patronale, "parce que ce serait accepter d'avance l'avortement du renouveau scolaire".

Dans une déclaration faite hier au "Soleil", M. Bouchard a rappelé que lors du congrès spécial de la Corporation des enseignants, tenu le 16 novembre dernier, les délégués des diverses associations d'enseignants du Québec ont accepté les échelles de traitements proposées par la partie patronale, dans l'espoir d'obtenir par des moyens pacifiques le règlement du différend qui oppose la CEQ à la Fédération des commissions scolaires et au gouvernement.

"Tous les moyens prévus et proposés à la partie patronale par la Corporation des enseignants ont été refusés. Que nous reste-t-il comme moyens?", s'est demandé le président de l'Association des enseignants du Grand-Portage.

Selon M. Bouchard, la sécurité d'emploi des enseignants est menacée. "On nous propose une classification qui ferait baisser la scolarité d'un bon nombre d'enseignants du territoire", d'ajouter le président.

Toujours d'après M. Bouchard, la partie patronale propose des conditions de travail qui ne donneraient même plus aux enseignants la possibilité de continuer la réforme pédagogique entreprise en 1960. "Accepter ces conditions de travail, pour les enseignants, c'est accepter d'avance l'avortement du renouveau scolaire", a-t-il dit.

"De plus, la partie patronale, a poursuivi M. Bouchard, voudrait que les commissions scolaires décident des cours de recyclage et de perfectionnement devant être suivis par les enseignants. Seront-elles en mesure de connaître tous les besoins des enseignants?"

Et M. Bouchard de poursuivre: "Nous voulons aussi avoir le droit de décider de nos méthodes d'enseignement, de nos outils de travail (manuels, matériel audio-visuel, etc.), et l'on nous refuse ce droit".

Devant tous ces faits, et M. Bouchard affirme n'en avoir cité que quelques-uns, les enseignants ont décidé de faire des pressions sur leur patron pour tenter de régler pacifiquement le différend.

Depuis le 13 janvier dernier, les enseignants du Grand-Portage ont décidé d'appliquer intégralement leur convention collective de travail. Ils n'acceptent aucune charge en surplus. Ils refusent les tâches bénévoles qu'ils ont toujours acceptées pour un meilleur fonctionnement du système d'enseignement, ou pour rendre service à leurs étudiants.

Le président de l'Association des enseignants du Grand-Portage a continué: "Les moyens de pression pacifiques des enseignants ne visent ni les étudiants, ni leurs parents, mais ils sont dirigés contre l'administration dans le but d'obtenir un compromis acceptable par les deux parties, ou à défaut, de référer à d'autres le droit de disposer du différend".

D'après M. Bouchard, "si ces moyens de pression se révèlent inefficaces, les enseignants devront recourir à d'autres moyens plus draconiens, et cela dès le début de février".

Le président de l'Association a conclu: "Nous souhaitons ne pas avoir à utiliser ces moyens pour régler le présent conflit. Cependant, il ne faudrait pas s'attendre à ce que les enseignants plient comme des lâches lorsqu'il s'agit de continuer le renouveau pédagogique et d'assurer le droit de l'enfant à la meilleure éducation possible. Nous demandons aux parents et aux corps intermédiaires de continuer à s'intéresser à l'éducation de nos jeunes, leur plus grand héritage".

La Commission scolaire de Sept-Iles crée un précédent

Huit p.c. de moins de taxes à payer si l'on ignore l'imposition de la machinerie

par Pierre BISSONNETTE

SEPT-ILES — La Régionale du Golfe et la Commission scolaire de Sept-Iles viennent d'adopter une résolution susceptible d'instituer au Québec un précédent dont on ne saurait encore évaluer tous les effets tant ils influeront sur le concept de la répartition équitable du coût de l'Education.

D'autres municipalités du Québec, Thetford Mines par exemple, pourraient bientôt adopter une ligne de conduite parallèle. C'est du moins l'opinion qu'ont exprimée certains experts en fiscalité.

Le sens de la proposition qui fut adoptée à l'unanimité est non équivoque: pour les fins de la répartition entre les 14 commissions scolaires affiliées des déboursés de la Régionale du Golfe, la valeur globale de la machinerie imposable par la ville de Sept-Iles sera déduite du rôle général d'évaluation de la Commission scolaire de Sept-Iles.

Pour saisir la portée d'un tel arrêté, il faut consulter l'article 373 de la Loi de l'Instruction publique qui stipule, entre autres choses:

"...S'ils (les commissaires) constatent que la propriété en vertu desdits rôles est évaluée sur une base égale, ils doivent homologuer ces rôles d'évaluation ou les parties les concernant. Cependant, s'ils constatent que l'évaluation faite dans ces municipalités **n'est pas uniforme**, ils doivent modifier ces différents rôles de façon à rétablir sur la base de la valeur réelle l'évaluation des propriétés imposables de **toutes les parties de la municipalité scolaire . . .**"

Or, s'il doit y avoir équilibre, concilier le fait que, parmi 14 commissions scolaires locales, une seule — Sept-Iles —, parce qu'elle lève une taxe sur la machinerie, doive aussi, pour fins de répartition, ajouter l'évaluation de celle-ci à l'évaluation des biens-fonds?

Si l'évaluation doit être uniforme dans toute la municipalité scolaire, c'est-à-dire dans tout le territoire de la régionale du Golfe, comment y réussir si une seule corporation municipale impose la machinerie et que la valeur de cette machinerie est ajoutée à la stricte évaluation des biens-fonds imposables? Dans cette optique, une évaluation uniforme selon les mêmes critères et, par conséquent, une répartition équitable du fardeau financier entre les commissions locales ne sont plus possibles.

Néanmoins, il demeure que la Loi de l'instruction publique ne permet pas aux commissaires de trop manipuler un rôle d'évaluation. En principe, ils doivent se fonder sur le rôle de la corporation municipale. Mais ce n'est que pour fins de taxation. En ce qui a trait à la répartition suivant l'évaluation (bill 76), rien n'oblige, à priori, une commission scolaire à conserver dans son évaluation la machinerie.

En excluant la machinerie de son évaluation pour fins de répartition — ce à quoi la Régionale du Golfe a consenti —, la commission scolaire de Sept-Iles, qui devait assumer jusqu'à maintenant 68 pour cent des déboursés de la régionale, allégera son fardeau d'environ huit pour cent. Si la somme à répartir s'élève à $2,800,000, on comprendra quels motifs animaient ceux qui présentèrent la proposition. Le parrain n'était autre que M. Ronald Barbe.

Par contre, si l'évaluation de Sept-Iles s'abaisse du fait de l'exclusion de l'évaluation de la machinerie, il reste que, conséquemment, plus lourd sera désormais le fardeau des autres affiliées, plus particulièrement celui de Port-Cartier et Schefferville.

Enquête instituée sur l'incendie allumé au CEGEP Gérard-Filion

CHAMBLY — Une enquête a été instituée à la suite d'un incendie allumé par un groupe de manifestants au CEGEP Gérard-Filion pour protester contre la décision de maintenir la journée scolaire à 6 heures d'enseignement.

Divers actes de vandalisme ont été commis et de légers foyers d'incendie avaient été allumés à la cafétéria, dans une salle de récréation et dans une autre salle de l'école. Mais vers midi, un incendie a débuté dans l'auditorium central, causant des dommages importants à la salle même et au service de l'audio-visuel.

Les 3,300 étudiants de l'institution ont été évacués rapidement et personne n'a été blessée.

Le campus Gérard-Filion est donc fermé à tous les étudiants de l'enseignement régulier jusqu'à la fin de l'enquête.

La décision de maintenir la journée de 6 heures avait été prise par la commission scolaire de Chambly et appuyée par le conseil des étudiants de l'institution pour permettre le rattrapage du retard à la suite de l'impossibilité de commencer les cours au mois de septembre.

La participation: objet de réflexion à l'Office de planification du Québec

Devant l'explosion de colère des secteurs de la population, explosion qui est une autre forme de la crise d'autorité d'autrefois, l'Office de la planification du Québec fait présentement des efforts de réflexion sur l'ensemble du problème de la participation afin d'en tirer des leçons.

C'est ce qu'a déclaré hier soir M. Roland Parenteau, directeur général de l'Office, qui participait, à l'université Laval, à un colloque de l'Institut d'administration publique du Canada, régionale du Québec.

M. Parenteau a dit que devant le phénomène de la participation, il faut bien reconnaître que le gouvernement a créé des organismes mais il ne les consulte pas. Il est vrai aussi que les gens consultés n'émettent souvent que des opinions personnelles, ce qui complique encore le processus de consultation nécessaire à la planification.

L'Office de planification dresse présentement la liste des organismes qui ont un mot à dire dans la planification régionale et qui seront appelés en consultation par le conseil consultatif de l'Office.

Le colloque d'hier soir réunissait des fonctionnaires supérieurs de divers gouvernements qui ont examiné les problèmes afférents à la consultation populaire, la régionalisation et la déconcentration administrative.

Il ressort des discussions qu'il y a des initiatives heureuses mais, par exemple, des instances régionales d'administration se trouvent présentement sans interlocuteur régional parce que le gouvernement n'a pas déconcentré ses services. Dans cette nouvelle organisation régionale qui prend forme, on réalise que l'organisation centrale n'évolue pas. La décentralisation ne sera pas possible s'il n'y a pas en même temps une redéfinition du pouvoir central.

Mme André Lajoie qui a publié récemment un livre sur la décentralisation et la déconcentration administrative, et M. Alain de C. Nantel, directeur régional adjoint à la Société centrale d'hypothèque et de logement ont aussi participé à ce colloque.

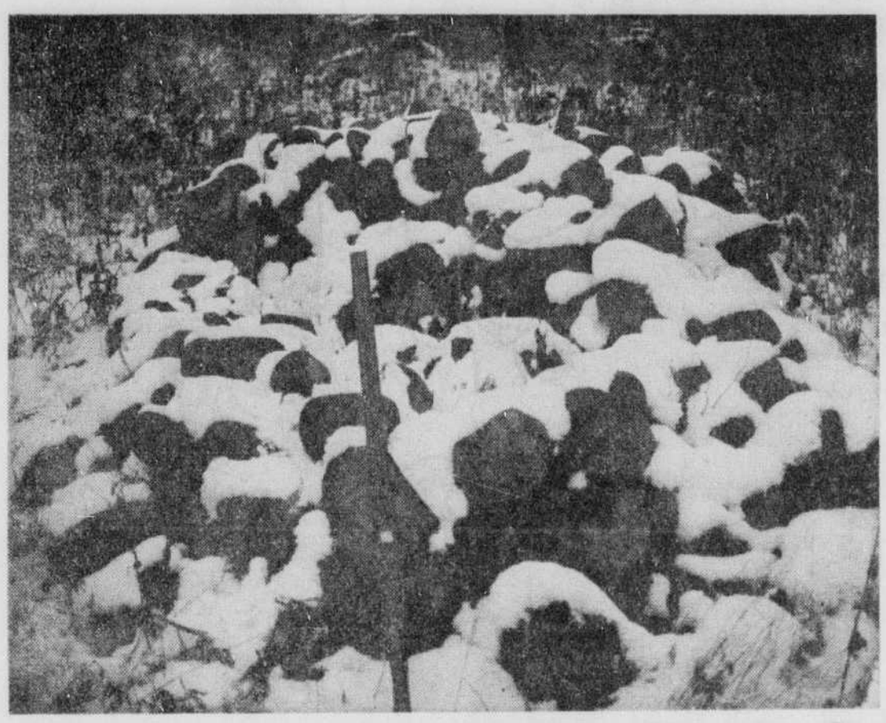

Une fouille minutieuse dira si ces tas de pierres découverts en arrière de Saint-Augustin ont une valeur archéologique.

Découverte archéologique importante dans la région de Saint-Augustin

L'archéologie au Québec est loin d'avoir livré tous ses secrets. En arrière de St-Augustin, près de Ste-Catherine de Portneuf, de curieux tas de pierres ont été signalés à René Lévesque, archéologue, qui pour le moment se contente de faire des liens avec d'autres qui sont connus.

Comme ces tas de pierres ont été visités tard l'automne dernier, il faudra attendre à l'été 1969 pour en connaître la teneur. Ils ont été signalés à M. Lévesque par M. Paul Goulet, agent d'administration au ministère des Richesses naturelles. Travaillant au service d'exploration de ce ministère, M. Goulet faisait une excursion de chasse dans la région quand ces tas de pierres ont attiré son attention.

M. Goulet est retourné sur les lieux pour prendre quelques photos après s'être rappelé quelques images des fouilles de M. Lévesque à Bradore. Les deux hommes se sont rendus de nouveau en arrière de St-Augustin. Tous deux sont d'avis qu'ils ne sont pas naturels et qu'ils sont très vieux.

M. René Lévesque a commencé à étudier la géographie de cette région. Il est possible, selon lui, que ces tas de pierres soient à la même hauteur que les tas signalés par M. Gérard ichaud dans la région de La Pocatière et de Rivière-du-Loup. On en arriverait ainsi à tracer une ligne médiane d'occupation qui se prolonge jusqu'au lac Supérieur. Car on a aussi découvert à la hauteur de l'ancienne mer, des tas de pierres qui seraient des indices de présence humaine.

Quoi qu'il en soit, on demeure intrigué par ces amas de pierres et des fouilles ultérieures feront la lumière car on a l'intention d'en faire une étude systématique.

M. René Lévesque s'est entretenu avec des archéologues d'Ottawa, cette semaine, pour discuter des fouilles qu'il a faites à Bradore. L'enthousiasme règne dans ces milieux, selon M. Lévesque. Celui-ci quittera Québec sous peu pour un voyage d'étude et de repos dans le sud-ouest des Etats-Unis. Il se rendra aussi au Mexique pour établir des contacts avec des fondations et des sociétés d'archéologie. Certaines pièces de Bradore sont du type paléo-indien, ce qui nous reporte 8,000 ans en arrière.

"Non, je n'écoutais pas. Je ne peux pas entendre quand je n'écoute pas".

Le Soleil

Lever	Coucher	Long. du jour
7.22	4.30	9.08

Réforme en profondeur de la loi de la preuve

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Justice, M. John Turner, a promis hier une réforme en profondeur de la loi de la preuve parrainant un projet de loi qui propose des amendements mineurs à cette loi.

Durant l'examen de deuxième lecture aux Communes de cette mesure, M. Turner a déclaré que son ministère poursuit une étude poussée de cette loi, adoptée par le Parlement canadien dans sa forme originale en 1893.

Le ministre a soutenu que les règles qui gouvernent l'admissibilité d'éléments de preuve devant les tribunaux sont demeurées stationnaires au cours des ans et requièrent une réforme majeure.

Par ailleurs, M. Eldon Woolliams (PC — Calgary-Nord) a soutenu, intervenant dans ce débat, que les amendements proposés à la loi de la preuve sont un moyen d'accorder de plus grands pouvoirs à la Couronne contre des accusés qui comparaissent devant un tribunal de justice.

M. Woolliams a insisté sur le fait que son parti présentera des arguments forts sur ce projet de loi durant son examen devant un comité parlementaire.

Roland Caty n'est pas membre de l'ANP

MONTREAL — L'Association naturopathique de physiothérapie a précisé hier que Roland Caty qui répond actuellement d'une accusation de négligence criminelle, n'a jamais fait partie de cette association et ne peut donc pas être considéré comme naturopathe qualifié.

Le Dr Raymond Barbeau, président de l'Association, a déclaré qu'il n'y avait aucun lien entre son Association et M. Caty, associé du docteur André Grenier, condamné à trois ans de pénitencier à la suite du décès de trois personnes qui avaient reçu des injections de cellules provenant des foetus de brebis.

L'ENDROIT IDEAL POUR SOUS SOL

FOAM ISOLANT 1ère qualité mille pieds $68.00

EPINETTE 2" x 3" x 8' le morceau 36c

PORTES INTERIEURES 24" $5.65 30" $6.75

TUILES A PLAFOND Blanches unies ch. 10½ Blanches perforées ch. 13

MASONITE 4' x 8' feuille $1.40

VENEER A PLANCHER 4' x 8' 5/8" $6.65 | 4' x 8' 3/4" $7.95

BOIS DE TOUTES SORTES

(Taxe fédérale incluse)

Aussi matériaux neufs et usagés de toutes sortes à prix d'aubaines

MODERN PLYWOOD REG'D

74 Boul. Pie XI - Ville de Bélair - Tél.: 842-1911

OUVERT LE SOIR — LIVRAISON QUEBEC ET ENVIRONS

En voulez-vous de l'intérêt... en v'là!

5¼%

sur l'Épargne Véritable.

A compter du 1er février.

A compter du 1er février, vos économies peuvent vous rapporter un intérêt annuel de 5¼% dans votre Compte d'Epargne Véritable de la Banque de Montréal.

Ce nouveau taux d'intérêt accru (auparavant 5%) se calcule sur votre solde mensuel minimum et vous est crédité semestriellement.

Vos fonds restent toujours disponibles. Des retraits ou des virements à votre Compte de Chèques Véritable peuvent se faire chaque mois, sans frais.

Le nouveau taux d'intérêt de 5¼% vous offre une excellente occasion de vraiment faire profiter votre argent.

Ouvrez un Compte d'Epargne Véritable, le plus tôt possible pour profiter au maximum de ce nouveau taux d'intérêt accru.

P.S. Informez-vous au sujet du Compte de Chèques Véritable.

Banque de Montréal

La Première Banque au Canada

C'ETAIT UN CAMION — Voilà tout ce qui reste d'un camion après qu'une série d'accidents eurent fait cinq morts et plusieurs blessés sur l'autoroute Macdonald-Cartier, à Cornwall. 32 voitures ont été impliquées dans une série de tamponnements, causés par le brouillard.

Accident monstre à Cornwall

Un témoin inutile déclare: "J'ai entendu bang-bang-bang; c'était comme à la guerre"

CORNWALL (PC)—Les deux voies de l'autoroute Macdonald-Cartier en direction est ont été réouvertes à la circulation tard lundi soir à la suite de cinq accidents individuels survenus dans la matinée et qui ont fait quatre victimes.

Toutes les voies en direction est et ouest ont été fermées à la circulation durant près de six heures alors que la police s'affairait à déblayer le chemin et à transporter les blessés à l'hôpital.

Les accidents impliquant 32 voitures ont fait 15 blessés dont six qui reposaient dans un état satisfaisant lundi soir à l'hôpital.

M. Floyd Deline, 51 ans, de Belleville, Ont., a péri brûlé, tandis que trois autres personnes ont succombé dans un autre accident.

Il s'agit de Harold Willis Mercier, 45 ans, de Brockville, Ont., chauffeur de camion, son passager Gerald Thomas Graham, 25 ans, de Prescott, Ont. et de Bernard Wilhelm Bethge, 58 ans, de Cornwall, qui conduisait sa voiture.

La circulation dans cette direction a été détournée sur la route 2 à Cornwall, Ont. Les deux voies en direction ouest ont été ouvertes à la circulation à environ 2h00 p.m., six heures après les accidents.

La police a révélé que l'épais brouillard matinal et la fumée se dégageant d'un dépotoir industriel à quelque 200 verges de l'autoroute étaient les grands responsables de cette tragédie.

Les véhicules en flamme, l'épaisse brume et la fumée ont retardé le travail des policiers et des ambulanciers et ce n'est qu'à 1h00 p.m. qu'on a été fixé sur le nombre exact de victimes.

Toutes les patrouilles de la Sûreté provinciale de Long Sault et de Lancaster ont été appelées sur les lieux après la première série de collisions sur la voie de service McConnell.

Oscar Lamarche, chauffeur de camion de Montréal, roulait en direction est pour Montréal à environ 8h15 a.m. lorsqu'il a décidé d'arrêter son camion.

"J'ai ralenti car je me souviens qu'un chauffeur de camion a été brûlé vif près d'ici il y a deux mois à cause de la brume," a-t-il déclaré.

"La visibilité était aussi mauvaise. On ne voyait pas plus loin que 10 pieds en avant à cause de cette brume et de la fumée qui s'échappe de la cheminée du dépotoir.

"J'ai arrêté mon camion et j'ai aussitôt allumé mon dispositif d'urgence. Je me suis alors précipité à l'ouest pour avertir les autres chauffeurs, a expliqué M. Lamarche.

"Je sentais que quelque chose de terrible se produirait, et c'est à ce moment que j'ai entendu bang-bang-bang. C'était comme durant la guerre.

"Je me suis précipité vers le lieu de l'accident et comme je m'approchais du premier accident impliquant cinq camions et deux voitures, j'ai entendu des autos se frapper sur l'autre voie.

"Je me sentais complètement inutile."

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No: 9134—F
Dans l'affaire de la faillite de:

COUR SUPERIEURE
EN MATIERE DE FAILLITE

PHIL LAMONTAGNE, constructeur,
6390, 10e avenue est
Charlesbourg, Qué.
DEBITEUR.

DEMANDE DE SOUMISSIONS.

AVIS est par les présentes donné que des soumissions cachetées, seront reçues par le syndic soussigné, le ou avant le 31e jour de janvier 1969, à midi pour l'achat en bloc ou en partie des item suivants;

a) Automobiles Corvair 1964 — $ 300.00
b) Roulotte entièrement meublée, mesurant 40' x 10', située au 6400, 10e avenue est, Charlesbourg, Qué. — 7,500.00
c) Terrain de 70' x 100' situé sur la rue Belle Meunière, Neufchâtel, connu comme étant les lots numéros 1112-55-4 et 1112-56-11 du cadastre officiel de la Ville de Neufchâtel, Qué. — 2,000.00
d) Terrain avec chalet dessus construit, situé au 376 rue Notre-Dame, Notre-Dame des Laurentides, mesurant 175' de largeur, 389' de profondeur du côté Sud, et 416' de profondeur du côté Nord, connu comme faisant partie du lot 471 du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame des Laurentides, Qué. — 10,000.00

Toute soumission devra être faite par écrit, et marquée Soumission re: Phil Lamontagne et accompagnée d'un chèque visé représentant 10% de la soumission. Le soumissionnaire dont la soumission sera acceptée, devra prendre livraison dans les cinq (5) jours, de l'acceptation de la soumission. Toute taxe résultant de la vente des actifs devra être assumée par l'acquéreur.

Ni la plus haute, ni aucune autre soumission ne sera nécessairement acceptée.
Condition de vente: COMPTANT.
Pour examen des actifs, s'adresser au bureau du syndic soussigné.
Daté de Québec, ce 15e jour de janvier 1969.

GREGOIRE BELLAVANCE, C.A., SYNDIC.
Tél.: 692-0646
Bureau de:
Samson, Bélair, Côté, Lacroix & Associés,
71 rue St-Pierre,
Québec 2, Qué.

FILLES DEMANDEES

Perforeuses, bideuses à la machine et piqueuses, avec expérience demandées pour manufacture de chaussures. Téléphoner à:
681-6196

Comme les autres pays membres de l'OTAN, le Canada n'a pris aucun engagement pour répondre aux Russes en Méditerranée

Le général Jean Allard, chef d'Etat-major des forces armées canadiennes, a déclaré en fin de semaine à Bruxelles que le Canada n'a pris aucun engagement pour répondre aux Russes en Méditerrannée.

Alors qu'il assistait à la réunion des ministres de la Défense de l'Otan, le premier soldat canadien a dit que notre pays suivait ainsi la ligne de conduite adptée jusqu'ici par les autres pays de l'Otan, car aucun n'a encore pris d'engagement concernant la création d'une flotte internationale d'urgence pour répondre à la puissance navale soviétique qui évolue en Méditerrannée.

Selon le général, le ministre de la Défense devra prendre une décision au sujet de la flotte internationale lorsque le moment sera venu.

Après avoir fait remarquer que le Canada maintient actuellement des effectifs à Chypre, le général Allard a déclaré qu'en ce qui concerne la revision du rôle du Canada au sein de l'Otan il s'agit là d'une "question politique".

Le chef de l'état-major des forces armées canadiennes a ensuite rappelé que le but de son voyage en Europe était lié à la création au pays d'un programme d'enseignement militaire en français.

Lors d'une entrevue, M. Allard a précisé "qu'il s'agit d'enseigner la théorie aux Canadiens français afin de leur permettre d'acquérir des méthodes pratiques d'application des techniques".

"Ce système n'existait que partiellement, et nous sommes en train de le créer de toute pièce. Il faut se renseigner. Je verrai en France comment sont faits les programmes d'enseignement et comment ils pourraient être coordonnés avec les programmes anglais".

De l'opinion du général Allard, le Québec a perdu beaucoup par sa participation relativement faible aux forces armées mais ce n'est pas sa faute.

"Est-ce qu'on a réellement compris que par la voie militaire ou pouvait apprendre des techniques comme l'électronique, la métallurgie, etc . . . est-ce que d'aure part le milieu anglophone a fait des efforts pour expliquer cela au Québec"?

Le général Allard a en outre déclaré qu'il est important que, par l'entremise des forces armées, le Canadien français puisse apprendre ces techniques dont il tirerait profit d'autant plus que les forces armées sont à l'avant-garde dans ce domaine.

Il y a aujourd'hui 1,200 Canadiens français parmi les 13,000 officiers de l'armée canadienne, et selon le chef de l'etat-major, on a actuellement besoin de 2,000 officiers canadiens-français. M. Allard espère que le nombre des officiers francophones représente un jour la proportion des Canadiens de langue française dans l'ensemble du pays.

Il a ensuite rappelé qu'un centre d'entraînement technique était en voie de formation au Québec, près de Saint-Jean. Il sera ouvert en avril, puis ont le transférera à Québec.

En ce qui concerne les possibilité pour notre pays d'acheter du matériel militaire français, le chef de l'état-major a répondu que le Canada est prêt à voir ce que les Français ont à offrir, "car ils possèdent une technique merveilleuse. Nous serions heureux de développer une collaboration dans certains domaines".

Le général Allard qui séjournera jusqu'au 24 janvier en France, a été reçu hier à l'école militaire avant de rendre visite au général Fourquet.

Les Cegep, sujet de "C'est votre affaire"

Deux représentants du ministère de l'Education s'entretiendront, cette semaine à l'émission radiophonique "C'est votre affaire", de la disparition des Instituts familiaux et des Collèges classiques au profit des Collèges d'enseignement général et professionnel. (CEGEP)

Le sujet abordé par M. Léopold Legroulx et Jean-Paul Desbiens, du service des programmes à l'enseignement collégial, se limiteront à expliquer les conséquences de la disparition de l'ancien système et l'intégration des nouveaux étudiants dans les CEGEP.

Les employés de GM ont été augmentés

OSHAWA — Depuis hier, les employés canadiens de la General Motors reçoivent de neuf à quatorze cents de plus à leur salaire horaire. L'augmentation automatique avait été prévu par la convention collective signée, l'an dernier, par la compagnie et le syndicats des Travailleurs unis de l'automobile.

25,000 employés sont touchés par cette hausse qui représentent une dépense additionnelle de $5,500,000 annuellement pour la compagnie G.M.

OUVERT SUR SEMAINE JUSQU'A 9 H. P.M.

Vous ragez

à cause de votre

IMPÔT SUR LE REVENU

Ne vous laissez pas décourager par tous les changements dans votre impôt sur le revenu. Adressez-vous chez Block qui vous fournira un service rapide et sûr. Le plus souvent, les déductions supplémentaires que vous obtiendrez vous permettront de réaliser des économies supérieures aux frais minimes que vous paierez. C'est la meilleure façon!

Déclarations complètes $5 et plus

LIFE

GARANTIE
Nous garantissons le rapport précis de toute déclaration d'impôt. Si nous commettons toute erreur qui vous occasionne une amende ou de l'intérêt, nous acquitterons ceux-ci.

H&R BLOCK LTEE

Les plus grands spécialistes de l'impôt au Canada avec plus de 150 succursales au pays

161, St-Jean près Turnbull	115, St-Joseph E. près Boul. Langelier	8325, Henri-Bourassa Charlesbourg

En semaine 9h. a.m. à 9h. p.m. - Samedi 9h. a.m. à 5h. p.m.
TEL.: 522-5144
PAS D'APPOINTEMENT NECESSAIRE

DOW

standard de qualité

La médaille d'or. Dow remporte en Allemagne la médaille d'or aux Olympiades mondiales 1968 de la bière, pour l'excellence de la pureté, de la saveur et de la qualité.

Pour ce concours, en plus de la bière Dow, on avait réuni en Allemagne 81 bières de toutes les parties du monde. Un jury indépendant composé d'experts internationaux dégustateurs de bières, a soumis toutes ces bières à 21 épreuves rigoureuses. Et avec quel résultat! Pour sa pureté, sa saveur et sa qualité, ils ont décerné à Dow le grand prix, la remarquable médaille d'or.

Dans toute l'histoire des concours internationaux, jamais une bière canadienne n'avait si admirablement réussi!

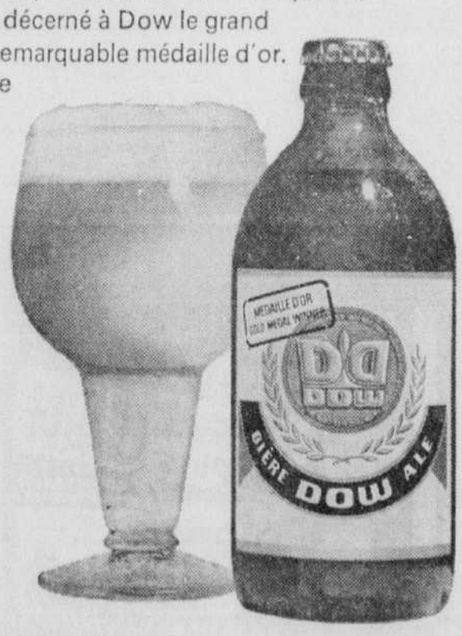

DOW, la bière médaille d'or, standard de qualité et de bon goût.

A Québec aujourd'hui

Les Arts

Art traditionnel: Collection permanente de peinture, sculpture, orfèvrerie et arts décoratifs au Musée du Québec.

Collection permanente de peintres québécois: A la galerie Zanettin.

Collection permanente: A la galerie restaurant d'Europe, 27 Ste-Angèle.

Napoléon Bourassa: Au Musée du Québec.

Jean Horvath: Photos au Chantauteuil, 1001 rue St-Jean.

Photographies de la Vieille Capitale du XIXe siècle: Au Musée du Québec.

Mme Rita Morley: Exposition de peintures à la Bibliothèque Municipale de Ste-Foy, 990 Lavigerie, Ste-Foy.

Concert

Emil Gilels, pianiste: Par Canadian Concert & Artists, à 20h.30 au Capitol.

Variétés

"Max est distrait — Le sang d'un poète" à 19h.00 et "L'arroseur arrosé — L'affaire est dans le sac, Jofroi" à 21h.30: Par la Société Artistique de l'Université Laval, au Théâtre de la Cité Universitaire.

Chez les dames

Club Altrusa: Diner d'affaires, à 18h.15 au restaurant Kerhulu.

Association nationale des secrétaires: Réunion mensuelle à 18h.00 au restaurant Marino, 34 rue Dauphine. Conférence de M. Roland Laurin. Sujet: "Le Ballet au Québec".

Cabarets

Au complexe de La Porte Saint-Jean — Le temple.

Discothèque psychédélique — La Mousse spacthèque; dose spacthèque; discothèque; discothèque sons et lumières — La Licorne; Bar Disco-club.

A l'Italia — Groupe de chanteurs et musiciens italiens. Ce soir: 8 heures à 2 heures.

Au Baril d'Huîtres ô de 2h. à 4h., Marc Drolet et son ensemble. Ce soir 10h. et minuit — The Faculty, 6 musiciens — Danse.

Auberge de la Colline — Danse ce soir, avec orchestre de l'Auberge et Jim Montecino, 7h. à 1h.30.

Auberge Neptune — Ce soir danse — Les Asterix.

Bal Tabarin — Ce soir, danse "San Berman's Laties", revue, 7 danseuses, 1 danseur.

Cabaret Victoria — Ensemble Raymond Gagnon. Ce soir à partir de 9h.

Le Voilier Panorama — Aujourd'hui, Arnetta, Fron Fron Loulou, 5h.30, 10h.30, 12h.30, danseuses.

Château Bonne-Entente — Musique d'ambiance.

Château Lac-Beauport — Ce soir: danse.

Chez Gérard — Ce soir à 10h. et minuit. The Oriental Show, Claude Jobin, orchestre Guy Jourdain.

Club Lafayette — Ce soir: Charles Gingras à l'orgue.

Club du Vieux Bardeau — Jenny Rock et ses musiciens — Orchestre Les Four Stars.

Congress Inn — Auberge des Gouverneurs — Au pianobar à partir de 5h. Lise Lévesque.

Coronet — Danse ce soir à 10h.30 et minuit: Benny Barbara et Les Tynana Brass — Gaston Boileau.

Hôtel Carol — Orchestre Les Up Town.

Holiday Inn — Ce soir: "Les Caves de l'Abbaye", danse et musique avec Agnotini, "Le Bar-Salon" danse avec le trio Azzuro.

Le Barillet — Ce soir: Danse, l'ensemble Jean Brousseau, de 8h. à 2h.

Motel Le Voyageur — A la suite Rendez-vous; orchestre Bob Plante. Ce soir: de 9h.30 à la fermeture.

Restaurant La Cloche d'Or — Ce soir: Danse avec orchestre. Les Modernistes.

Restaurant Le Caillon — Ce soir: Les Combos et "Chantons en choeur".

Motel Carillon — Orchestre de danse.

Waikiki Casino — Orchestre Raphael et son ensemble. Spectacle continuel et danse.

Le cinéma

La classification des films est établie par l'Office des Communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive-Sud.

— Quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes est indiquée de cette façon : (E) enfants; (A) adolescents.
— Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'oeuvre : (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.
— Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

CANADIEN: — Festival du cinéma international. "L'homme qui ment" (4) 7h00, 9h00.

CANARDIERE: — "Angélique Nos 3 et 4" (5) 1h., 4h.20, 7h.40. FIN: 11h.

CAPITOL: — Ce soir à 8h30: Emil Gilels, pianiste russe; Mercredi: Représentation continue de 1h. à 11h. Courts métrages: 1h00, 2h45, 4h45, 6h45, 8h55. "Le Petit Baigneur" (E-4) (93 min). CinemaScope. Couleurs à 1h15, 3h15, 5h15, 7h15, 9h26. Dernier spectacle complet à 8h55.

CARTIER: — "A tout casser" (A-4) 6h.15, 9h.30. "Les tueuses en collant noir" (—) 7h.45. Nouvelles: 9h.10. FIN: 11h.

CINE-CLUB INTERNATIONAL au cinéma Bijou: "Week-end" (4) 6h.30, 9h.25. "Les amours d'une blonde" (—) 8h.

CINEMA DE PARIS: "L'aventure sauvage" (6) 12h.20, 4h., 7h.50. "Voyage à deux" (—) 2h., 5h.50, 9h.40.

EMPIRE — "Le lauréat" (—): 1h00, 3h00, 5h00, 7h00, 9h00. FIN: 11h00.

IMPERIAL: — "Les forfaits du Marquis de Sade" (-) 1h.00; 3h.55; 6h.45; 9h.35. "Les prisonniers du désir" (-) 2h.33; 5h.23; 8h.18. FIN: 11h.00 Dernier spectacle complet à 8h.18.

LAIRET: — "A tout casser" (A-4) (90 min.) 6h.15, 9h.30. Nouvelles: 7h.45. "Les tueuses en collant noir" (—) (84 min.) 7h.50. FIN: 11h.

LEVIS: — Samedi, dimanche et lundi: "La main chaude" (7) 7h30. "Cover Girls" (6) 9h00.

LIDO: — "Jeu de la mort" (A-5) 7h.30. "La Grande Vadrouille" (E-4) 9h.12.

ODEON - SALLE FRONTENAC: "Maldonne pour un espion" (5) Couleur à 12h.45, 4h.30, 8h.10. "Les Jeunes Fauves" (—). Couleur à 2h.40, 6h.20, 10h.00. FIN: 11h.45.

ODEON - SALLE LE DAUPHIN: — "Violence de la nuit" (6) Couleurs à 2h.05, 5h.25, 8h.50. "La nuit la plus chaude" (6) Couleurs à 12h.25, 3h.45, 7h.05, 10h.25. FIN: 11h.55.

PIGALLE: — "Légions impériales" (—) Scope, Couleur (119 min.) à 12h35, 4h25, 8h15 "Le voleur magnifique" (—) Scope, Couleur (96 min.) 2h30, 6h20, 10h10

PRINCESSE: "L'été écarlate" (-) 1h.00; 4h.34; 8h.08. "Les quatre fils de Kati Elder" (-) 2h.29; 6h.03. FIN: 11h.35. Dernier spectacle complet à 8h.08.

SILLERY: — "Le ranch de l'injustice" (—) Couleurs à 7h.30. "La comtesse de Hong Kong" (—) Couleurs à 9h.25. FIN: 11h.10.

STE-FOY — SALLE ALOUETTE: — "Mercredi, samedi et dimanche: — "Prudence and the Pill" (6) Couleurs à 1h.00; 3h.00; 5h.00; 7h.00 9h.00. FIN: 11h.00 Les autres jours: — "Prudence and the Pill" (6) Couleurs à 7h.00 et 9h.00. FIN: 11h.00.

STE-FOY — SALLE CHAMPLAIN: — Mercredi, samedi, dimanche: "Autant en emporte le vent" (—) couleur 2h.00, 8h.00. Les autres jours: "Autant en emporte le vent" (—) couleur 8h.00.

ST-ROMUALD: — "Un hold-up extraordinaire" (—) Couleurs à 9h.10. "L'héritière de Singapour" (—) Couleurs à 7h.30.

STUDIO 9: — "Los Olvidados" de Luis Bunuel à 8h30, 9h45.

Grande voix et science du chant

LILI CHOOKASIAN, contralto, présentée par l'Institut canadien. Programme: Air "Divinité du Styx" d'"Alceste" de Gluck; "Allerseelen" et "Standchen" de Richard Strauss; "Die Mainacht" de Brahms; "In dem Schatten meiner locken" et "Mignon" de Hugo Wolf; Quatre mélodies (Fleurs, Air champêtre, Violon et Air vif) de Francis Poulenc; Trois vieilles chansons américaines (Long time ago, Simple gifts, At the river) harmonisées par Taron Coplan; "Trois chansons (Maiden Snow, The Astronomers, Some sheep are loving) de Richard Hundley; Trois chansons arméniennes (Dsirant Dsar et Jakharag de Komitas et Groong de Servantsdiantz). Avec Max Walmer, pianiste. l'Institut canadien, hier.

Une grande et belle voix, avec des coins somptueux, une science du chant comme il nous est donné d'en entendre de moins en moins souvent, une musicalité sensible sinon très poussée, telle se présente Lili Chookasian.

Le contralto américain a délaissé hier l'oratorio et l'opéra où elle fait surtout carrière (elle participait récemment à la nouvelle production du Metropolitan de l'"Or du Rhin" de Wagner mise en scène et dirigée par Karajan), pour se livrer aux plaisirs plus raffinés de la mélodie et du lied.

Elle ne devait s'en écarter qu'au début et à la fin de son récital, alors qu'elle interpréta le grand air du troisième acte d'"Alceste" de Gluck, "Divinité du Styx", et, en rappel, "Mon coeur s'ouvre à ta voix" tiré de "Samson et Dalila" de Camille Saint-Saens. Un peu à tort d'ailleurs car ce furent là les moments les moins réussis de la soirée.

Mme Chookasian a chanté avec une emphase toute italienne les pages de Gluck et avec une trop grande retenue celles de Saint-Saens. Cette Dalila avait la séduction plutôt timorée, ne s'animant vraiment que pour le "Je t'aime" final, qui, dans la partition, ne lui revient, mais est plutôt destinée à Samson, cette vamp biblique ne se permettant pas une telle déclaration de toute l'oeuvre.

J'ai dit plus haut que la cantatrice possédait une grande voix; elle sait pourtant en amenuiser le volume sans lui faire perdre de sa couleur, et la manier avec beaucoup d'habileté. Son autorité et son aisance en scène font le reste. La substance musicale de son programme, à l'exception du groupe de lieder, n'était pas très dense, ce qui n'a pas empêché d'y prendre plaisir.

Après quatre lieder de Richard Strauss, Brahms et Wolf, plus remarqués ici pour les qualités vocales qu'expressives de l'artiste, Lili Chookasian a été l'interprète toute de nuances et d'intensité dramatique contenue de "Mignon", une des pièces les plus riches de l'énorme production de Wolf.

Malgré la justesse du style, la prononciation française très défaillante a quelque peu détériorié le charme des quatre courtes mélodies de Francis Poulenc. J'ajoute cependant tout de suite avoir pris grand plaisir à écouter les trois chansons américaines du siècle passé qu'a harmonisées Aaron Coplan, de même que les trois chansons arméniennes, auxquelles la cantatrice a fait suivre un air d'opéra de cette région dont elle tient ses origines. Elle a également présenté avec conviction trois chansons assez quelconque du compositeur américain contemporain Richard Hundley.

Max Walker a été ce genre de pianiste consciencieux qui s'en tient strictement à son rôle d'accompagnateur.

Marc SAMSON

Près de $50,000 pour l'aide à l'édition et aux plastiques

OTTAWA (PC) — Le Conseil des Arts du Canada a annoncé hier des subventions de l'ordre de $49,775 à titre de l'aide à l'édition et aux arts plastiques, sur un budget de $9.1 millions consacré aux arts pour l'exercice en cours.

Sept maisons d'édition canadiennes se partagent une somme de $17,500 pour la publication des oeuvres suivantes: A la mort de mes vingt ans, de Pierre O. Gagnon, Editions du Jour; Débâcle, d'Yves Préfontaine; Rétrospective poétique, de Jean-Guy Pilon, Editions de l'Hxagone; Les voyageurs sacrés, de Marie-Claire Blais, Editions HMN; une version française de With Pipe, Paddle and Song, d'Elizabeth Yates, Editions Jeunesse; Les solitudes d'automne, de Claudette Lawrence, et L'oeuvre de pierre, de Suzanne Paradès, Librairie Garneau.

Une somme de $1,500 échoit à la revue cinématographique Séquences, publiée à Montréal.

Arts plastiques

Dans le domaine des arts plastiques, le Conseil a attribué une somme de $17,500 dans le cadre de son programme "Au choix du directeur". Ce programme a pour but de permettre aux directeurs des galeries d'art canadiennes de visiter d'autres régions du Canada en vue d'y acheter des oeuvres d'artistes contemporains. Cette année, le Conseil offre $500 à chacun des directeurs pour ses frais de voyage, plus une somme s'échelonnant entre $1,500 et $3,000 pour des achats, à condition que leur galerie verse une somme égale.

Une des galeries bénéficiaires est le Musée des Beaux-Arts de Montréal.

M. Rudolph Haas, d'Ottawa, se voit attribuer $775 plus ses frais de voyage pour une étude photographique sur les enfants indiens du Nouveau-Québec, de la Saskatchewan et de l'Alberta, et le sculpteur montréalais Roger Paquin, $750 pour préparer une exposition de ses oeuvres.

Début du Concours Mitropoulos

NEW YORK (AFP) — Les demi-finales du Concours international de musique "Dimitri Mitropoulos", organisé, comme tous les ans, par la "Fédération des oeuvres philanthropiques juives" ont débuté lundi à New York.

Le concours, réservé aux jeunes chefs d'orchestre de 20 à 33 ans, est placé sous la direction de Leonard Bernstein, chef de l'Orchestre philarmonique de New York.

Sur les quarante jeunes gens inscrits au concours, venus de 18 pays différents, douze se sont qualifiés pour les demi-finales, parmi eux la Française Catherine Comet, 24 ans, qui participait déjà au concours l'an dernier et y avait remporté un deuxième prix, et l'américain d'origine japonaise Akira Endo, qui avait remporté un troisième prix en 1968.

Les dix autres finalistes sont: Alfredo Bonavera (Italie), Robert Gutter (USA), Peter Henrich (Allemagne Fédérale), David Machado (Brésil), Mesru M. Mehmedow (Bulgarie), Edoardo Muller (Italie), Avi Ostrowsky (Israël), Uri Segal (Israël), Klauspeter Seibel (Allemagne Fédérale) et Michaël Zearott (USA).

Les demi-finales se termineront ce soir. La finale, cette année, se déroulera en deux sessions, une première qui aura lieu le 23 janvier à Carnegie Hall et une deuxième session, le 28 à Phalharmonic Hall. C'est à l'issue de cette dernière que les noms des lauréats seront annoncés.

PRINCESSE-IMPERIAL
Pour tous — LES 4 FILS DE KATIE ELDER — Dean Martin — Panavision-Technicolor — "L'EPEE ECARLATE" — Couleurs — Bientôt FESTIVAL D'ELVIS PRESLEY
18 ans réservé aux adultes — HORREUR — "LES FORFAITS DU MARQUIS DE SADE" — Scope-couleurs — "LA PRISONNIERE DU DESIR"

MICHAEL CAINE — SHIRLEY MacLAINE — UN HOLD-UP EXTRAORDINAIRE — TECHNICOLOR — CINEMA ST-ROMUALD — 37, rue de l'Eglise, St-Romuald 839-6553 — L'HERITIERE DE SINGAPOUR — 14 ANS — avec Hayley Mills, Trevor Howard

CINE CLUB INTERNATIONAL — présente — AU BIJOU — 15, Chemin Ste-Foy, 522-7956 — Version originale danoise — Sous-titres anglais — Un "Week End" d'amour... ...et de passion totale! — Archer Winsten, Post. — LE MEILLEUR FILM DE L'ANNEE! — Festival du Film de Copenhague, 1963. — Week end — 18 ans réservé aux adultes — V.O. suédoise s.-t. a. — Complément de programme: "LES AMOURS D'UNE BLONDE"

CINEMA LIDO — Centre d'Achats Rond-Point, Lévis — Tél.: 837-2272 — LOUIS DE FUNES le roi de la comédie dans — LA GRANDE VADROUILLE — POUR TOUS — Bourvil, Terry Thomas — Couleur — AUSSI: JEU DE LA MORT — ADULTES, entrée $1.25 — ENFANTS de moins de 14 ans, en tout temps .75¢

LE PIGALLE — TEL.: 525-9724 — A L'AFFICHE — 14 ANS — LA PLUS SPECTACULAIRE BATAILLE DANS L'HISTOIRE DU CINÉMA — 3,000 cavaliers — 30,000 figurants — TONY RUSSEL • HAYA HARAREET — AMEDEO NAZZARI • CLAUDIA MORI — LÉGIONS IMPÉRIALES — (LA LÉGENDE DE FRA DIAVOLO) — CINÉMASCOPE EN COULEURS — Également à l'affiche — LE VOLEUR MAGNIFIQUE — Cinémascope en couleurs

POUR CEUX QUI LES ONT MANQUÉS... — POUR CEUX QUI VEULENT LE REVOIR... — VOTRE DERNIÈRE CHANCE DE VOIR DANS UN SEUL PROGRAMME! — ANGÉLIQUE ET LE ROY — INDOMPTABLE ANGÉLIQUE — 3 DERNIERS JOURS! — Stationnement GRATUIT — Centre d'Achats Canardière — Tél.: 661-8575 — CINÉMA CANARDIÈRE — CES FILMS NE PASSERONT NULLE PART AILLEURS A QUÉBEC

Cinémas FAMOUS PLAYERS — VOTRE GUIDE DES GRANDES PREMIÈRES A QUÉBEC

Tous les soirs à 7h.30 et 9h.45 — Un chef-d'oeuvre de BUNUEL — LOS OLVIDADOS — STUDIO 9 — 9 rue St-Louis — 524-8178

CINEMA DE PARIS — TEL.: 522-7811 — 2e SEMAINE! — 14 ANS — AUDREY HEPBURN — ALBERT FINNEY — VOYAGE A DEUX — EN COULEURS — RITA TUSHINGHAM — OLIVER REED — L'AVENTURE SAUVAGE — EN COULEURS

14 ANS — UN JEU DISSOLU DE PILULE, PILULE, QUI A PRIS LA PILULE!" — Prudence and the Pill — DEBORAH KERR — DAVID NIVEN — Attention! Les enfants ne devraient pas être autorisés à voir ce film! — COULEUR par DE LUXE — 2 représentations: 7h. et 9h. — DEMAIN: 1h. - 3h. - 5h. - 7h. - 9h. — ALOUETTE — 2500, BOUL. LAURIER PLACE STE-FOY, 656-0592

Pour tous — LA CONTESSE DE HONG KONG — Sophia Loren - Marlon Brando - Couleurs — Un film de Charlie Chaplin — DORIS DAY — LE RANCH DE L'INJUSTICE — "The Ballad of Josie" — Couleurs — CINÉMA SILLERY — 1720, rue St-Michel, Sillery - 527-6684

10e SEMAINE! — GAGNANT DE 10 OSCARS! — 14 ANS — AUTANT EN EMPORTE LE VENT — EN COULEUR — CLARK GABLE — VIVIEN LEIGH — LESLIE HOWARD - OLIVIA deHAVILLAND — Soirée à 8h. $2.00. Laissez-passer et carte de l'Age d'Or non valables. Demain: Matinée à 2h. $1.50. — CHAMPLAIN — 2500, BOUL. LAURIER PLACE STE-FOY, 656-0592

CE SOIR A 20h.30 — THEATRE CAPITOL — le génial pianiste soviétique de renommée internationale: — EMIL GILELS — Programme: Prélude et Fugue, en ré majeur, Bach-Busoni; 32 Variations en do mineur et Sonate No 14, "Clair de lune", de Beethoven; Pavane pour une Infante défunte et Jeux d'eau, de Ravel; Sonate "Reminiscence" en la mineur, Medtner; Scherzo et Marche "L'Amour des trois oranges", de Prokofiev. — Tous les critiques du monde sont unanimes pour souligner sa technique magistrale et le classer parmi les maîtres suprêmes du clavier. — Location: $3., $4., $5., $5.50

4e SEM.1 — GAGNANT D'UN OSCAR — 18 ANS réservé aux adultes — ANNE BANCROFT — DUSTIN HOFFMAN — KATHARINE ROSS — LE LAUREAT — "The Graduate" - TECHNICOLOR — REPRESENTATION: 1h. - 3h. - 5h. - 7h. - 9h. — EMPIRE 24, DE LA FABRIQUE, 524-2880

357 rue St-Paul — Réserver: 524-0549 — (Stationnement facile) — Chez Gérard — 355 ST-PAUL — ★ The ORIENTAL SHOW — avec ● LORIE ● MINJA ● LISA — ★ GUY JOURDAIN m.c. — ★ CLAUDE JOBIN et son orchestre

DU 18 AU 24 JANVIER INCL. — Festival — DE CINEMA INTERNATIONAL

Samedi 18 janvier 1969 — 'LA MAISON DES VIERGES ENDORMIES" c.m. "Bombomanie" — de K. Yoshimura — de Pojar — 18 ANS — Japonais Tchèque

Dimanche 19 janvier 1969 — "LE SERPENT" — de H. Abramson — c.m. "Pour qui les Fruits de la Forêt" — 18 ANS — Suédois Soviétique

Lundi 20 janvier 1969 — "LA MER" — de P. Donev — de Pojar — 14 ANS — Bulgare Tchèque — c.m. "Ecole de Chat" — c.m. "Maillot Jaune" — de C. Lelouch — Français

Mardi 21 janvier 1969 — L'HOMME QUI MENT" — de A. Robbe-Grillet — 14 ANS — Franco-tchèque Indien — c.m. "Aventure d'une Poupée de sucre"

Mercredi 22 janvier 1969 — "FALSTAFF" — de O. Welles — de D. Donev et C. Topouzanov — TOUS — Anglais Bulgare — c.m. "Attraction"

Jeudi 23 janvier 1969 — "OLE DOLE DOFF" — de J. Troell — de D. Donev — 14 ANS — Suédois Bulgare — c.m. "Conte pour Tous"

Vendredi 24 janvier 1969 — "LE SOCRATE" — de R. Lapoujade — 14 ANS — Français Soviétique — c.m. "Le mariage"

Adultes $1.50 (Etudiants $1.00 en tout temps) — CINÉMA LE CANADIEN — 2700, BOUL. LAURIER PL. LAURIER 656-9922

LES CINEMAS ODEON — LE MONDE IMPITOYABLE DES STRIPTEASEUSES! — 18 ANS — La Nuit La Plus CHAUDE — 2 GRANDS FILMS EN COULEURS — Violence de la Nuit — LE DAUPHIN — 4e SEM. — 14 ANS — SIDNEY POITIER — LES JEUNES FAUVES — "TO SIR, WITH LOVE" — TECHNICOLOR — LAURENCE HARVEY — MIA FARROW — MALDONNE POUR UN ESPION — FRONTENAC — DU PONT & BOUL. CHAREST INF. 529-9745 • 3 hres de stationnement pour 0.25 • Parc-Auto Paquet & Laliberté

2e SEMAINE — Le démon farceur — POUR TOUS — LOUIS DE FUNES — LE PETIT BAIGNEUR — EN COULEUR — CE SOIR A 8h.30 — EMIL GILELS pianiste Russe — CAPITOL 972, ST-JEAN, 522-6300

14 ANS — JOHNNY HALLYDAY — Eddie Constantine — A TOUT CASSER — EN COULEUR — PLUS Des Anges Diaboliques "TUEUSES EN COLLANTS NOIRS" — EN COULEURS — DEPUIS 6h.15 AUX 2 CINEMAS — DERNIERE REPRESENTATION COMPLETE à 7h.45. — CARTIER 1019, AVENUE CARTIER 525-9340 — LAIRET 1044, 3e AVENUE, 523-5050

PRIX DAVID — C'est en louant son action de prêtre, d'éducateur et d'écrivain que M. Jean-Noël Tremblay, ministre des Affaires culturelles, remettait hier soir à Mgr Félix-Antoine Savard le Prix David dans la Chambre Rouge, qui abritait jusqu'ici le Conseil législatif. Le prix a été accordé, comme il le sera d'ailleurs à l'avenir, pour l'ensemble de l'oeuvre de l'écrivain. Sur la photo, nous voyons Mgr Savard, à gauche, recevant son prix de M. Tremblay.

Le chemin de la maturité

"LA MER": film hongrois (1967) en noir et blanc. Version originale avec sous-titres français. Réalisation: Pêtre Donev. Scénario: Guéorgui Branev. Prises de vues: Boris Ianakiev. Musique: Kiril Dontchev. Interprétation: Sévérina Tenevа, Stéphane Danailov (chat Fintzi). Au Cinéma Le Canadien, dans le cadre du Festival du cinéma international.

Lui, c'est Tony. Il a une belle gueule, il est jeune, sûr de lui, insolent. Il aime les filles, les autos sportives, les vêtements à la mode, l'alcool. Elle, c'est Jeanne. Elle est jeune et jolie . . et elle le sait. Elle aime les hommes, les salles de danse, ne dédaigne ni la griserie de l'alcool, ni les plaisirs dangereux de la conduite automobile.

Ils se rencontrent un soir, dans une salle de danse. Ils prennent un verre ensemble, dansent l'un contre l'autre, se disent des mots vaguement gentils comme "tu me plais" ou "tu as oublié deux étoiles, les plus belles, tes deux yeux". L'un et l'autre savent ces expressions banales, mais efficaces; rompus à l'art de la séduction, ils se donnent habilement la réplique. Ils se promènent d'une salle de danse à l'autre, deviennent gris au fil des consommations, se baladent follement en automobile, puis s'arrêtent à l'aube sur une plage pour y faire l'amour. Et ils se quittent.

Cette aventure pourrait n'être qu'un fait divers dans la vie de Jeanne et et de Tony si ce dernier n'apprenait le lendemain qu'un piéton a été tué au cours de la nuit sur la route qu'ils ont empruntée. Le souvenir d'un cri qui a traversé leur course folle et nocturne, l'incite à penser que Jeanne et lui sont peut-être les coupables. Effrayé à la pensée d'avoir causé la mort d'un homme, Tony retrouve Jeanne et refait avec elle l'itinéraire de la veille.

Le sentiment de leur responsabilité les bouleverse. Le ton folâtre et léger de leur première rencontre a disparu. Spontanément et sans cohérence, ils commencent à se confier l'un à l'autre. Ils sont d'abord très peu à l'aise dans leurs nouveaux rôles: on les sent nerveux, irritables, souvent agressifs. Mais peu à peu, ils deviennent plus tendres, plus enclins à vouloir se mieux connaître. Lorsqu'ils apprennent enfin que le véritable chauffard a été arrêté, ils se sentent bien sûr déchargés de leur angoisse, mais aussi tranformés. Bien qu'il soit assez confus, le dénouement nous laisse croire que ni Jeanne ni Tony ne pourront désormais continuer à vivre comme si cette journée tragique n'avait jamais eu lieu.

Le réalisateur hongrois Pêtre Donev a voulu ici tracer le portrait d'une jeunesse légère et libertine qui vit au gré de ses humeurs, mais qui, placé brusquement face à ses responsabilités, doit faire l'apprentissage de la maturité. Cette peinture d'une certaine jeunesse est attachente à certains égards, mais dans l'ensemble assez maladroites; les mauvais coups de pinceau sont nombreux. Ceux qui ont vu "Blow Up" trouveront sans doute le film de Donev bien timide. Il est vrai qu'il faut peut-être vivre au coeur des grandes villes occidentales pour être capable de peindre avec justesse et sensibilité la jeunesse qu'a voulu décrire Donev. "La mer" contient un bon nombre de clichés qui rendent superficielle ce tableau du libertinage et qui laissent croire quel 'auteur ne connaissait pas à fond le phénomène abordé. A cet égard, la scène de la bagarre est révélatrice. Pendant que Tony s'entretient avec un copain, Jeanne accepte de danser avec un jeune homme. Lorsqu'il s'en rend compte, Tony s'interpose cavalièrement entre Jeanne et son soupirant et invite ce dernier à vider le plancher. Le soupirant s'offusque, ce qui lui vaut un coup de poing en pleine figure qui l'étend net. Cette séquence est plus que banale, elle est fausse, Donev a sans doute vu cette scène au cinéma, dans des films médiocres, mais je doute qu'il l'ait vue ailleurs. Il est clair qu'il a voulu condamner Tony afin de mieux lui pardonner sur le chemin du salut. Ce parti-pris de l'auteur est bien agaçant. J'admire Antonioni et Fellini qui donnent une réalité à voir sans la juger; car si une réalité est condamnable, elle se dénoncera elle-même en montrant son visage. J'aimerais bien que les cinéastes de l'Europe de l'Est perdent cette manie de jouer les professeurs de morale.

Donev manque de métier, ce qui explique bien des gaucheries. Ainsi, il ne sait pas filmer une automobile en mouvement, lacune d'autant plus importante que près de la moitié du film se déroule dans une automobile. On se rend vite compte que la plupart des scènes en automobile ont été tournées en studio, car l'auto et le décor extérieur sont mal superposés. Donev n'arrive pas à nous faire éprouver la griserie de la vitesse. Il aurait eu intérêt à étudier attentivement les films de Lelouch qui est passé maître dans l'art de filmer une automobile en mouvement. Ces fautes de style rendent plus factice encore un film qui l'était déjà assez.

La sympathique insolence de Tony, le charme félin de Jeanne, la beauté de certaines scènes de plage, voilà surtout ce que l'on retient de cette peinture un peu fade de la jeunesse.

Paul ROUX

Un vivoir reconstitué à la Galerie nationale du Canada

OTTAWA (PC)—Ce n'est pas tous les jours qu'un patron vous demande de construire un vivoir de cottage au quatrième étage de la Galerie d'Art nationale du Canada.

Pourtant, MM. Maurice Bastien et Joseph Marceau ont entrepris un projet de ce genre et pour le réaliser, ils mèneront une course à la montre d'ici au 23 janvier.

C'est à cette date que le gouverneur général, M. Roland Michener, inaugurera la MacCallum - Jackman Bequest, exposition qui mettra en vedette 23 murales inconnues au public, dont les auteurs sont Tom Thomson et le Groupe des Sept.

Jusqu'à l'été dernier, les murales décoraient les murs d'un vivoir dans le cottage de la Baie Georgienne, en Ontario. C'est le premier directeur du groupe des Sept, James M. MacCallum, qui en avait fait cadeau à sa femme en 1916.

C'est M. Mack MacGillivray, directeur des installations de la Galerie d'Art, qui a eu l'idée de reproduire le cottage à l'exposition du 23 janvier.

De plus, l'exposition montrera pour la première fois en collection 134 tableaux et dessins que MacCallum avait achetés de Thomson et des membres du Groupe des Sept. Les dessins, une vingtaine, seront placés sur des planches obliques recouvertes de plexiglas.

EMIL GILELS, le très réputé pianiste soviétique, qui occupe une place de choix dans le monde musical sera entendu ce soir au Capitol. Gilels a commencé l'étude du piano à l'âge de cinq ans à Odessa et créa une véritable sensation lors de son premier récital, alors qu'il n'avait que 13 ans. Artur Rubinstein devait plus tard reconnaître son immense talent. Aujourd'hui Emil Gilels est considéré comme des meilleurs pianistes de sa génération par la presse mondiale.

Audrey Hepburn s'est remariée samedi à Morges

LAUSANNE (AFP) — Audrey Hepburn, l'héroine de "Vacances romaines", "Guerre et Paix", "My Fair Lady" et de tant d'autres films à succès, a épousé samedi à Morges, près de Lausanne, Andrea Dotti, jeune médecin romain. L'ex-épouse de Mel Ferrer et le Dr Dotti avaient fait connaissance l'été dernier au cours d'une croisière en Méditerranée à bord du yacht d'amis communs. C'est le deuxième mariage d'Audrey Hepburn et le premier d'Andrea Dotti, assistant à la clinique psychiatrique de l'Université de la capitale italienne, et jusqu'à samedi matin un des jeunes célibataires les plus en vue de la bonne société romaine.

Bien avant la cérémonie une foule de curieux s'étaient massés devant l'hôtel de ville de Morges, tandis qu'une quarantaine d'invités du couple avaient pris place dans la salle des mariages. Les deux époux sont arrivés séparément, le Dr Dotti accompagné de sa mère et Audrey Hepburn de son fils Sean. L'actrice était tout de rose vêtue et encapuchonnée de la même couleur. C'est avec peine qu'elle a dû se frayer un passage dans la cohue des curieux et des photographes.

L'épouse de Yul Brynner, Mme Doris Brynner et l'actrice française "Capucine" (Germaine Lefevre) étaient les témoins d'Audrey Hepburn. Andrea Dotti avait à ses côtés le peintre italien Renato Guttoso et l'industriel français Paul Weiller.

A l'issue de la cérémonie, le maire de Morges a remis en cadeau une gravure ancienne aux nouveaux époux.

De son côté, Mel Ferrer, l'ex-époux d'Audrey Hepburn, va également se remarier, à Hollywood.

Le docteur et madame Andrea Dotti (Audrey Hepburn) dans la photo classique prise quelques instants après leu mariage.

La future maman est choyée aux trois magasins Norman!

A. Maxi-carrelage en ton de aqua ou de crevette... Col blanc, double boutonnage doré, manches courtes, une charmante robe confectionnée de lainage tissé. Grandeurs: 6 à 14 ans. **19.98**

B. Robe de tricot de fortrel très extensible... ligne très flatteuse pour la future maman grâce à ce long boutonnage gansé... lilas, marine ou bleu azur... **19.98**

VENTE D'AMEUBLEMENT

C. ROBITAILLE INC.

Admirez la beauté de ses lignes...

MOBILIER DE CHAMBRE A COUCHER

au fini noyer satin naturel. Grand bureau jumelé avec miroir à encadrement et commode de même style, à quatre tiroirs. Lit double avec motif très décoratif. Un mobilier d'excellente fabrication vendu à un prix défiant toute concurrence.

3 PIECES **159.**

table de chevet: 26.

Voyez nos ENSEMBLES TROIS PIECES spécialement conçus pour futurs mariés. Prix défiant toute concurrence.

Idéal pour famille nombreuse, ce MOBILIER DE DINETTE dont la table de 36" x 54" s'agrandit à 72 pouces, grâce à un panneau pliant dans le centre. Dessus en "Arborite" de couleur brune imitant le bois. Pattes chromées. Couverture à motif fleuri en vinyl renforcé de jersey. Table et 6 chaises. GRATIS: CHAISE BERCANTE

8 PIECES
Rég. $229
$179

C. ROBITAILLE INC. — 200 EST, RUE SAINT-JOSEPH TEL.: 529-2141 — FACILITES DE PAIEMENT — OUVERT LE JEUDI SOIR ET LE VENDREDI SOIR

Le Québec peut avoir son mot à dire en matière d'éducation sans être bâillonné

(Marc Lalonde)

PARIS — M. Marc Lalonde, principal conseiller du premier ministre Pierre Elliott Trudeau, en route pour Ottawa après avoir participé à la conférence francophone du Congo, a déclaré en fin de semaine que la conférence a prouvé qu'il est possible pour le Québec d'avoir son mot à dire en matière d'Education, sans pour cela être baillonné et tout en remplissant son rôle sur le plan international en tant que membre du Canada.

M. Lalonde était un observateur fédéral à la conférence où, grâce à une entente de dernière minute entre Ottawa et Québec, le Canada était représenté par trois délégations provinciales du Québec, du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario sous la co-présidence du premier ministre Robichaud, du Nouveau-Brunswick et du ministre associé à l'Education du Québec, Jean-Marie Morin.

M. Lalonde a révélé à un journaliste de Montréal que, même si les représentants du Canada ont montré des signes évident de nervosité dans les premiers jours de la conférence, le résultat final fut satisfaisant au plus haut point.

"Une fois que la glace fut brisée, il y eut une pleine collaboration et les relations personnelles furent excellentes", a dit M. Lalonde.

"Le problème fondamental, à savoir comment le Canada pourrait être représenté à une telle conférence internationale, n'a pas été résolu. Mais cette conférence à Kinshasa représente un pas en avant à comparer au Gabon".

Lors d'une conférence réunissant les ministres francophones de l'Education, il y a un an, au Gabon, seul le Québec avait été invité. Une délégation provinciale avait tout de même participé à la réunion malgré les protestations du Fédéral.

Par après, on sait que le Fédéral a rompu ses relations diplomatiques avec le Gabon.

M. Lalonde a dit que lui et deux dirigeants fédéraux, qui ont pris part à la réunion de Kinshasa, Maxwell Yalden et Henri Godroy, ont fait bien attention de ne pas prendre part aux travaux de la réunion.

Ils ont été consultés par les groupes canadiens, incluant le Québec, en matière d'organisation et de protocole.

Mais cette consultation ne s'est pas étendue jusqu'aux questions sur l'Education, le sujet principal de la conférence.

A un certain moment, M. Lalonde et M. Yalden sont intervenus auprès du secrétaire de la conférence afin que chacune des provinces reçoive l'assurance d'être reconnue.

L'intervention s'est produite lorsqu'on s'aperçut que les délégations canadiennes étaient toutes groupées sur la liste des représentants officiels sous l'étiquette "Canada". La liste a été refaite montrant bien que trois délégations étaient présentes.

Gilles Loiselle, qui représentait le ministère des Affaires intergouvernementales, a décrit les résultats dans des termes identiques à ceux employés par M. Lalonde.

Il est d'avis, lui aussi, que la conférence n'a pas produit une solution finale à la controverse constitutionnelle concernant le rôle international du Québec.

Mais il ajouta: "Il semble que le Québec pourrait opérer internationalement sans l'aide du Fédéral".

Les deux hommes ont louangé le travail de MM. Robichaud et Morin. Chacun d'eux a fait une déclaration séparée.

Même si M. Morin a souligné que le Québec avait l'intention d'être présent aux deux prochaines conférences, à Niamey le mois prochain et à Paris en avril, M. Lalonde a décrit la déclaration comme étant "non contentieuse".

On a demandé à M. Lalonde s'il prévoyait une autre crise entre la France et le Canada, si le gouvernement de M. de Gaulle invitait seulement le Québec pour la réunion de Paris? Il a déclaré que les Français avaient toujours prétendu que ceux qui avaient été invités à la première session étaient automatiquement invités à la seconde.

Ils ont employé cet argument en invitant seulement le Québec à Paris, le printemps dernier, à la suite de la réunion au Gabon.

Il ajouta: "Je pense que malgré ce qui pourra survenir, nous auront sûrement trouvé d'ici ce temps des arrangements avec le Québec qui seront satisfaisants".

VENTE, INSTALLATION ET NETTOYAGE
de brûleurs à l'huile.
Fournaise genre pot.
Ajustement de carburateurs
Huile à poêle
SERVICE 24 HRES POUR HUILE A FOURNAISE
EUG. DESROCHES FILS LTEE
569 ouest, St-Vallier
525-4946 — 525-4919

Raymond Denis n'aurait agi que comme messager, selon son avocat

TORONTO (PC)—L'ex-adjoint ministériel Raymond Denis n'aurait pas offert un pot-de-vin au représentant du gouvernement américain qui voulait faire extrader Lucien Rivard, mais n'aurait servi que de messager. C'est ce que déclarait hier l'avocat de Denis.

L'accusé, reconnu coupable d'avoir nui à la justice en offrant un pot-de-vin de $20,000, a porté sa cause en appel devant la Cour suprême de l'Ontario. La plaidoirie portait hier sur le but d'un entretien, qui a eu lieu le 14 juillet 1964 dans une chambre d'hôtel de Hull entre Denis et Pierre Lamontagne.

Denis a écopé d'une peine de deux ans de prison le 15 décembre 1967, mais a été libéré sous cautionnement. Il est retourné volontairement lundi à la prison du comté de Carleton.

M. Lamontagne, avocat montréalais, représentait le gouvernement américain dans sa demande d'extradition du trafiquant de narcotiques Lucien Rivard. Au cours du procès, l'avocat avait déclaré que Denis lui avait promis $20,000 s'il ne s'opposait pas à la libération sous cautionnement de Rivard. Denis était adjoint exécutif de M. René Tremblay, alors ministre de l'Immigration.

ARGUMENT DE LA DEFENSE

Selon l'avocat de la cause d'appel, M. W. B. Williston, le procès n'a pas fait la preuve d'une tentative de corruption. Tout au plus, l'enquête pouvait déterminer si M. Lamontagne aurait accepté un pot-de-vin.

La Couronne doit prouver, a ajouté M. Williston, si l'accusé pouvait vraiment offrir un pot-de-vin et s'il avait l'argent en sa possession.

Au cours du procès, l'accusé avait affirmé qu'il n'avait jamais offert d'argent. Il se serait simplement informé de la procédure d'extradition, des faits en cause et de la possibilité d'un cautionnement.

L'argumentation de l'avocat a été assez mal reçue par les trois juges. Le juge en chef G.A. Gale a expliqué que la défense voulait faire interpréter une conversation que Denis n'a jamais admise.

Le juge W.O. Schroeder a déclaré: "Le fait que Denis ait mentionné comment le paiement serait fait à l'hôtel Reine Elizabeth le porte bien au-delà d'une simple enquête".

Ottawa poursuivrait la Cardinal Eng. pour fraude

OTTAWA (d'après PC et UPI) — A la suite de certaines déclarations faites par un industriel allemand dans une cour de Munich, le gouvernement intentera peut-être une poursuite pour fraude à la compagnie Cardinal Engineering Ltd. de Montréal et à son gérant d'affaires, Remus Rodaru.

Le ministre de la Justice, John Turner, a déclaré hier devant les Communes, que la compagnie canadienne avait déjà été accusée d'avoir fraudé le gouvernement canadien de $132,000 à la suite de certains achats pour le porte-avions Bonaventure mais que les accusations avaient été retirées en 1966 faute de preuves.

Le ministre a précisé que les poursuites judiciaires avaient dû être abandonnées à la suite de difficultés pour obtenir des preuves d'Allemagne de l'Ouest.

A Munich, Erhardt Junkers, propriétaire de la Junkers Maschinen and Metallbaugesellschaft, a été accusé de complicité dans une fraude de $113,000 pour avoir falsifié des comptes au gouvernement canadien entre 1960 et 1965 à la suite d'achats de compresseurs et d'autres pièces d'équipement pour l'unique porte-avions canadien.

Junkers a admis en cour avoir falsifié les comptes et a témoigné l'avoir fait aux recommandations de Remus Rodaru, gérant d'affaires de la compagnie Cardinal Engineering.

Selon le ministre de la Justice, dès 1965, la Gendarmerie royale avait découvert la fraude impliquant les deux compagnies. Le gouvernement avait poursuivi en cour la compagnie canadienne sous 13 titres d'accusation de fraude mais les poursuites avaient été abandonnées en 1966 à cause du manque de coopération des autorités ouest-allemandes.

Le "cerveau" du vol du train postal aurait séjourné quelques jours chez un de ses complices à Rigaud

LONDRES (PC)—Bruce Reynolds, l'un des voleurs du train postal, condamné la semaine dernière à 25 ans de prison, aurait passé un certain temps au Canada au cours de ses cinq années de liberté avant qu'il ne soit capturé en novembre dernier en Grande-Bretagne.

Plusieurs journaux de fin de semaine ont rapporté que Reynolds, en compagnie de sa femme et de son fils, aurait rendu visite à Charles Wilson, un autre des voleurs, au temps où Wilson habitait Rigaud, à 30 milles à l'ouest de Montréal.

Wilson, qui a été capturé il y a un an, avait acheté une maison à Rigaud, sous le nom de Ron Alloway et y avait demeuré durant 18 mois avant d'être arrêté par la Gendarmerie royale et un officier de Scotland Yard.

Le journal News of the World cite une voisine de Rigaud, Mme Rosemary Ashfield, qui aurait dit que son mari et elle avaient soupçonné que Wilson et un ami qu'il leur avait présenté sous le nom de Keith Miller étaient deux des 15 voleurs du train postal, qui s'étaient emparés d'une somme de $7,000,000 en 1963.

Mme Ashfield aurait déclaré que Reynolds aurait demeuré chez Wilson plusieurs fois.

Mme Ashfield aurait raconté au journal:

"John (M. Ashfield) et moi avions plusieurs bonnes photographies de Reynolds et Wilson ensemble, prises alors qu'ils avaient amené leurs enfants faire de l'équipage chez nous. Mais après que Wilson eut été arrêté, j'ai eu peur et je les ai toutes brûlées."

Reynolds, qui aurait été le chef de la bande, a été arrêté à Torquay, un centre de vacances sur le bord de la mer, permettant ainsi à la police de clore le dossier du vol du train postal. Un des voleurs, Ronald Biggs, s'est cependant échappé de prison en 1965, alors qu'il purgeait une peine de 30 ans d'emprisonnement. De la somme volée lors du célèbre vol, $900,000 seulement ont été retrouvés.

VOUS ÊTES L'ENTRÉE EST LIBRE INVITÉS

CBV RADIO-CANADA 980

C'EST JEUDI QU'AURA LIEU, EN PREMIÈRE CANADIENNE, LA JOURNÉE DE RADIO-CANADA À CBV.

À cette occasion, plusieurs émissions, qui proviennent habituellement de Montréal, se transporteront à Québec avec leurs artistes, animateurs et producteurs.

CBV apportera aussi une contribution active.

Pour assurer le succès de cet événement nouveau, des dizaines d'artistes invitent le public à venir les rencontrer et participer à huit émissions aux heures et endroits qui suivent:

HEURES	ÉMISSIONS	ENDROITS
9 h 30	Place aux femmes	Institut Canadien
9 h 30	Le matin d'aujourd'hui	Syndicat de Québec (dans une vitrine)
11 h	Les joyeux troubadours	Collège de Limoilou
12 h	Les joyeux troubadours (enregistrement)	Collège de Limoilou
12 h	Le matin d'aujourd'hui	Syndicat de Québec (dans une vitrine)
12 h	Chez Miville (enregistrement)	(Seule émission à laquelle le public n'est pas invité)
15 h 30	Deux villes, une musique	Institut Canadien
16 h 30	Au fil de la chanson	Syndicat de Québec (dans une vitrine)
18 h 30	Un instant	Institut St-Joseph
19 h 30	Orchestre de chambre de Radio-Canada à Québec	Collège de Limoilou

JEUDI, C'EST LA JOURNÉE DE RADIO-CANADA À CBV

HORAIRE DE TÉLÉVISION

Comprenant également les postes transmis par câble ...

(4) Québec CFCM-TV | (3) Burlington WCAX-TV | (10) Montréal CFTM-TV
(5) Québec CKMI-TV | (7) Sherbrooke CHLT-TV | (12) Montréal CFCF-TV
(11) Québec CBVT | (8) Mt. Wash. WMTW-TV | (13) Trois-Rivières CKTM-TV

De 6 P.M. jour de publication et horaire complet du lendemain.
(c) Emissions couleur

MARDI LE 21 JANVIER 1969

P.M.
6.00 (3) World of Sports
(5) Dateline
(7) Troisième édition
(8) Tuesday Six O'Clock Movie: "The Desperate Search"
(11) Tour à tour
(12) The Pierre Berton Show
(10) Télé-Métro
(13) Bloc des nouvelles
6.15 (3) Weatherwise
(11) Téléjournal
(7) La météo
6.20 (11) Ici Québec
(7) Edition sportive
6.30 (12) Pulse
(13) Jeunesse d'aujourd'hui
(4) Panoramonde
(5) After Six: "The Frogmen"
(7) André Guy
6.45 (11) Aujourd'hui
7.00 (4) St-Georges et ses amateurs
(3) News
(10) Dernière heure c
(7) La soeur volante c
(12) The Flying Nun
7.15 (10) Télé-métro se poursuit c
7.30 (4) (10) Les champions
(12) The Jerry Lewis Show c
(7) Boni Populaire Desjardins c
(3) Lancer
(11) Sarana Samba
(8) The Mod Squad c
(13) A communiquer
8.00 (5) (7) (11) (13) Hockey
8.30 (3) The Red Skelton Hour
(12) Bewitched
(8) It Takes A Thief c
(4) (10) Cré Basile
9.00 (4) (10) Bonanza c
(5) Quentin Durgens c
(8) N.Y.P.D.
(12) Melina Mercouri c
9.30 (3) The Doris Day Show c
(8) N.Y.P.D.
10.00 (10) (4) Claude Blanchard
(3) 60 minutes
(12) The Avengers c
(8) That's Life
10.15 (7) (11) (3) Les Martin c
(5) Champion
10.30 (10) Toute la ville en parle
(10) Toute la ville en parle
(5) Twenty Million Questions c
(4) Parti Québécois
10.45 (4) Panoramonde
(10) Dernière heure et météo
11.00 (7) (11) (13) (3) (5)
(12) (10) Nouvelles
11.15 (4) Où
(10) Cinéma: "Les filles de La Rochelle"
11.20 (11) Ici Québec
(4) Heure exquise: "Les clairons sonnent la charge"
(3) Late Show: "The Executioner of Venice"
(8) The Joey Bishop Show
(5) After 11: "Night Train for Inverness"
(11) Ciné-Club: "Une fille sans histoire"
11.45 (12) The Outcasts
11.55 (5) News
A.M.
12.15 (7) Cinéma 7: "Hold-up à Londres"
(13) Ciné-soir: "Une étrangère dans la ville"
12.45 (10) Nouvelles
1.00 (4) Musique Marc Legrand
(5) Postlude Marc Legrand
1.15 (13) (12) Nouvelles

MERCREDI LE 22 JANVIER 1969

A.M.
7.00 (3) News c
7.15 (8) Farm and Home c
7.30 (7) Les lève-tôt
(10) Les P'tits Bonshommes
7.45 (8) News
(10) Métro-matin
(12) News
7.55 (3) Morning News
8.00 (3) Captain Kangaroo c
(4) Météo, heure, manchettes
(8) Bachelor Father
(12) University of the Air
(7) Première édition
8.25 (4) Dessins animés
(7) Les sentinelles de l'air
8.30 (8) King Kong
(7) Les sentinelles de l'air c
(12) Ed Allen Time c
8.45 (4) Yé, Yé, quelle heure
(10) 36-24-36
9.00 (3) The Merv Griffin Show
(7) Cousins - cousines
(8) Morning Movie: "The Belle of New York"
(10) Toast et café c
(12) Romper Room
(13) A la bonne heure
9.15 (4) Toast et café
9.30 (5) Québec School Telecasts
(11) Chronique de France
(12) Magic Tom
(13) Caméra 13: "Le baiser fatal"
10.00 (3) The Lucy Show c
(10) Voie de femme c
(13) (7) (11) Le roman de la science
(12) Bewitched c
10.15 (4) En forme
10.30 (3) The Beverly Hillbillies c
(11) (7) (13) En mouvement
(4) Bien à vous St-Georges
(8) Dick Cavett Show
(12) The Newlywed Game c
(5) Friendly Giant
(10) Leçons de beauté c
10.45 (7) (13) (11) Monsieur Surprise présente
(5) Chez Helene
(10) L'école du bonheur
11.00 (7) (11) (13) La souris verte
(4) L'école du bonheur c
(3) The Andy Griffith Show
(5) Mr. Dress-Up
(10) Voie de femme c
(12) The Mike Douglas Show c
11.15 (4) La reine du volant
(13) L'école du bonheur
(11) Cinéma:
(11) Cinéma: "Oeil 67"
(7) Théâtre des petits
11.25 (5) Pick of the Week c
11.30 (10) Eternel amour
(3) The Dick Van Dyke Daytime Show
(7) L'extravagante Lucie
(13) Tante Ficelle
11.45 (4) Palmarès
11.55 (5) News
P.M.
12.00 (3) Love of Life
(7) Midi 7
(8) Bewitched
(10) Les récits du capitaine
(13) Bloc des nouvelles
12.10 (10) Les manchettes
12.15 (4) L'actualité
(10) Ciné-roman c "En plein cirage"
(13) Les petites annonces
12.30 (3) Search for Tomorrow c
(4) De tout, de tous
(11) L'agriculteur de demain c
(7) Deuxième édition
(8) Funny you Should Ask
(10) Ciné-Jeudi: "Les hyènes chassent la nuit" "Le grand alibi"
(12) A communiquer
12.45 (7) La météo
(13) Télé-matinée
(8) The Children's Doctor
12.50 (7) Edition sportive
1.00 (4) Scopiquiz
(7) Pêle-mêle c
(3) One O'Clock Weather
(8) Dream House
(12) In Town
(11) Cinéma: "Le dernier convoi"
1.03 (3) Across the Fence
1.15 (3) Channel 3 Presents
(13) Les plus beaux films: "La journée des violents"
1.30 (4) Voie de femme
(8) Let's Make a Deal c
(3) As the World Turns c
(12) Peyton Place
2.00 (4) Entre vous . . . Tic Tac 4
(3) Love Is A Many Splendored Thing c
(12) Marriage Confidential
(8) The Newlywed Game c
2.30 (12) Perry's Probe
(11) Oui ou non
(8) The Dating Game
3.00 (3) The Secret Storm
(8) General Hospital
(11) (7) (13) Femme d'aujourd'hui
(12) People In Conflict
(5) Take Thirty
3.30 (3) (5) The Edge of Night c
(10) Madame s'amuse
(8) One Life To Live c
(12) Doctor's Diary
(4) Hé, les gars!
4.00 (10) La cabane à Midas c
(5) Galloping Gourmet
(3) The Linkletter Show c
(4) M. Jet
(12) Family Theatre
(7) (11) (13) Bobino
(8) Dark Shadows
4.25 (3) News
4.30 (3) Perry Mason
(10) Super Bolide
(7) (11) (13) Fanfreluche
(8) Maverick
(5) A Place of Your Own
4.55 (4) L'araignée
5.00 (11) (13) "La fourmi atomique c
(5) The New Adventure of Huckleberry Finn
(7) Agents très spéciaux
(10) De 5 à 6
5.10 (4) De 5 à 6
5.30 (11) Richard coeur de lion
(3) Marshall Dillon
(5) Bugs Bunny
(12) The Pierre Berton Show
(8) The 5.30 Report
(13) Popeye
6.00 (5) (7) Nouvelles
(8) Movie: "Follow a Star"
(10) Télé-métro c
(3) World of Sports c
(12) Pulse
(11) Tour à tour
(13) Bloc des nouvelles
6.15 (11) Téléjournal
(3) Weatherwise
(7) La météo
6.20 (11) Ici Québec
(7) Edition sportive
6.30 (12) Nouvelles
(4) Panoramonde
(5) The Mothers-in-Law c
(7) Jinny
(13) Votre spectacle: "Deux nigauds chez Vénus"
6.45 (11) Aujourd'hui
6.50 (10) Télé-métro se poursuit c
7.00 (4) Dix à dix
(3) News
(5) Rowan and Martin's Laugh-In
(7) Ciné-primeur: "Pépé"
(10) Dernière heure c
(12) Star Trek
7.15 (10) Télé-métro se poursuit
7.30 (4) Les grandes productions: "60 minutes de sursis"
(11) Sébastien parmi les hommes c
(3) Voyage of the Enchanted Isle c "Le sorcier du Rio Grande"
(7) Boni populaire Desjardins
(8) Here come the Brides c
8.00 (11) (13) Au fond des coeurs
(5) Mission impossible c
(12) Wednesday Movie: "A Time To Love And A Time To Die"
8.30 (3) The Good Guys
(8) Peyton Place
9.00 (3) The Beverly
9.00 (3) The Beverly Hillbillies c
(7) (11) (13) Rue des Pignons c
(8) Wednesday Movie: "The Party"
(5) The Public Eye c
9.30 (4) (10) Réal Giguère Illimité c
(7) (11) (13) Moi et l'autre c
(3) Green Acres c
10.00 (4) (10) Secret bien gardé c
(5) Jazz Piano
(7) (11) (13) Tous pour un c
(3) Hawaii Five-O
10.30 (12) River Inn
(7) (11) (13) Caméra 69
10.45 (4) Panoramonde
(10) Dernière heure, météo c
11.00 (7) (11) (13) (3) (8) (5)
(12)c (10) Nouvelles
11.15 (10) Cinéma:
11.15 (10) Cinéma: "Le travail, c'est la liberté"
(11) (13) Cinéma: "Irrésistible célibataire"
(4) Où ?
(7) Cinéma 7: "Enlevez-moi, monsieur"
11.30 (4) Heure exquise: "Fort Invincible"
(8) The Joey Bishop Show c
(5) The Golden Era "Skylark"
(3) Late Show: "Lydia Bailey"

HORAIRES ET PROGRAMMATION EN COULEUR SUJETS A CHANGEMENTS SANS AVIS!

En Ontario

La Société canadienne du Cancer veut recueillir $3,200,000 pour combattre cette maladie

TORONTO (PC) — Des affiches montrant quatre personnes qui ont été guéries du cancer ont marqué hier, le début de la campagne 1969 de la Société canadienne du cancer qui se propose de recueillir $3,200,000 en Ontario pour combattre cette maladie.

Quelque 300 délégués réunis samedi en séminaire à Toronto, se sont entendu dire que la société avait adopté un nouveau mot d'ordre: "On peut vaincre le cancer", afin d'inspirer plus d'espoir aux patients.

De l'avis des reponsables, l'ancien mot d'ordre, qui invitait le public à "combattre le cancer à coups d'examens et de chèques" avait eu pour résultat d'effrayer les gens et de les empêcher d'aller voir les médecins.

M. William Stewart, ingénieur industrielle de Brantford, Ont., qui a souffert du cancer du larynx, a consenti à voir sa photographie figurer sur l'affiche, car "j'essaye d'aider les autres gars à aller voir le médecin dès qu'ils découvrent un excroissance dans la gorge", a-t-il expliqué.

Le Dr Ruth Alison, médecin à l'hôpital Princess Margaret, de Toronto et présidente de la commission de l'éducation de la société, a déclaré que 51 p.c. de tous les cas de cancer sont curables, et que le traitement du cancer de la peau est à 100 p.c. efficace.

Le programme d'austérité en France ne nuira pas au commerce canado-américain, selon Jean-Luc Pépin

PARIS (Reuters)—Le ministre canadien du Commerce, M. Jean-Luc Pepin, au cours d'une entrevue donnée à Paris, a déclaré que le programme d'austérité de la France ne nuirait pas trop au commerce canado-américain.

"Le plan d'austérité . . . pourrait ralentir quelque peu les importations. Toutefois, près de 75 pour cent des produits que le Canada vend à la France sont à l'état primaire ou semi-fabriqué. Comme l'industrie française a besoin de ces approvisionnements pour assurer en partie sa production et ses exportations, on peut s'attendre que les exportations canadiennes ne soient pas très affectées.

Par ailleurs, l'économie canadienne fait preuve d'un nouvel essor, en particulier en ce qui concerne les investissements. Le marché canadien est donc intéressant pour l'exportateur français.

Travaillons ensemble pour nos deux pays, pour la paix et la justice

OTTAWA (PC) — Voici le texte du message qu'a fait parvenir hier le premier ministre Trudeau au nouveau président des Etats-Unis, M. Richard Nixon.

"Au moment où vous assumez la présidence de votre pays, je désire vous exprimer, ainsi qu'à votre épouse, les meilleurs voeux du gouvernement canadien et de vos voisins et amis du Canada. J'envisage avec plaisir la perspective de travailler avec vous pour le plus grand bien de nos deux pays et pour la paix et la justice dans le monde."

Le premier ministre canadien président sortant, M. Lyndon a adressé un autre message au Johnson

Le nombre de bateaux de pêche au homard dans les Maritimes sera plafonné dès cette année

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral des Pêcheries, M. Jack Davis, a annoncé lundi qu'on plafonnerait le nombre de bateaux de pêche au homard dans les Maritimes à compter de cette année.

Cette limite a été annoncée dans un communiqué du ministère concerné dans le but de majorer les profits des pêcheurs de homard.

Des licences seront émises seulement aux bateaux enregistrés l'année dernière au ministère fédéral des Pêcheries pour pêcher le homard dans les eaux des Maritimes.

Les autres bateaux qui auront droit de pêche dans ces eaux sont ceux présentement en construction ou qui ont obtenu un permis avant lundi.

Cette nouvelle politique affecte le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse et l'Ile du Prince-Edouard.

AVIS A NOS ABONNES DESSERVIS PAR PORTEUR

Lorsque vous vous absentez et que vous voulez faire suspendre la livraison de votre journal, ou encore que vous changez d'adresse, nous demandons aux abonnés de la région métropolitaine de nous avertir **une semaine à l'avance**, en composant le numéro suivant 525-7131 poste 237. Le même règlement s'applique à nos abonnés de l'extérieur qui devront communiquer tout changement à leur représentant local

De cette façon vous coopérerez avec nous et nous aiderez à vous mieux servir

Nous vous remercions d'avance pour votre collaboration.

LE SERVICE DES ABONNEMENTS

LE SOLEIL

Achat de films américains par la CBC

Pelletier rejette l'accusation de Mlle Judy LaMarsh

par Donat VALOIS

OTTAWA (PC) — Le secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, a déclaré hier que l'accusation de Mlle Judy LaMarsh portant sur un système de ristournes dans l'achat de films américains par Radio-Canada, n'était pas fondée et s'avérait fausse.

"Cette accusation se révèle entièrement fausse et non fondée", a-t-il dit aux Communes, en réponse à une question du chef de l'opposition conservatrice, M. Robert Stanfield.

Cette accusation ainsi que d'autres portant notamment sur un contrôle que des séparatistes exerceraient du réseau français de Radio-Canada, sont contenues dans un récent ouvrage que Mlle LaMarsh, ex-secrétaire d'Etat a publié il y a quelques jours.

La semaine dernière des députés de l'opposition, dont le chef conservateur, avaient demandé à M. Pelletier d'enquêter sur les accusations de Mlle LaMarsh et avaient réclamé qu'elle soit assignée à comparaître devant un comité parlementaire pour reformuler ses accusations contenues dans son livre intitulé "Un oiseau dans une cage dorée".

A cette époque, M. Pelletier avait déclaré qu'il rentrait à peine au pays, à la suite d'une absence de quelques jours, et qu'il n'avait pas encore eu le temps de lire l'oeuvre de son prédécesseur.

ENQUETE

Hier, le ministre a rappelé qu'il s'était engagé à enquêter sur les accusations de Mlle LaMarsh qui étaient précises et a commenté que dans le cas des présumées ristournes, il y avait lieu de vérifier.

Des autres accusations contenues dans "Un oiseau dans une cage dorée", M. Pelletier a commenté qu'elles lui paraissaient "extrêmement vagues" et qu'en conséquence, elles semblaient plutôt invraisemblables.

A une autre question de M. Stanfield à savoir si le ministre demanderait au président du comité parlementaire de la radiodiffusion d'examiner l'oeuvre de Mlle LaMarsh, M. Pelletier a laissé entendre qu'il lui laissait toute latitude de le faire.

Le ministre a par ailleurs ajouté que s'il n'avait pas adressé de lettre personnelle à Mlle LaMarsh, il avait déjà déclaré publiquement et à plusieurs reprises qu'il enquêterait sur les accusations "suffisamment précises".

Selon R. G. Robbie

Une corporation bipartite pour développer et aider l'industrie de la construction

MONTREAL (PC) — Roderick G. Robbie, de Toronto, a demandé la formation d'une corporation qui serait financée conjointement par le gouvernement et l'entreprise privée "pour développer et augmenter la qualité de l'Industrie de la construction au pays".

M. Robbie, membre de la firme d'architectes et d'urbanistes Robbie, Vaughan et Williams, a ajouté que cette corporation-dont l'appellation serait la Corporation d'environnement — devrait être opérée comme une corporation publique et suggéré que le gouvernement fédéral verse 40 pour cent du capital.

M. Robbie prenait la parole à une assemblée de l'Association canadienne de la construction. La 51e réunion de l'Association a été ouverte officiellement dimanche par Lucien Saulnier, président du comité exécutif de Montréal.

M. Robbie a par ailleurs fait remarquer qu'il était regrettable que d'importantes parties de l'industrie canadienne de la construction soient rongées par la spéculation et les requins de la finance.

Le secteur privé aussi bien que tous les niveaux du gouvernement sont coupables d'une attitude cynique vis-à-vis de l'industrie de la construction.

Par ailleurs, W.B. Winckler, de Vancouver, président de l'Association de la construction de la Colombie-Britannique, a déclaré que les constructeurs de sa province étaient particulièrement inquiets parce qu'il a qualifié de hausses de salaires irréalistes obtenues par les travailleurs de la construction en 1968.

Le Journal pour le rouge, blanc et bleu:

TRÈS BAS PRIX

Hourra pour la vente de voitures qui vous permet de bénéficier de prix exceptionnellement bas à l'achat de Rambler, Rebel, Ambassador et Javelin! Nombreuses aubaines. Trois groupes d'équipement facultatif. Radios gratis. Servo-freins gratis. Toits de vinyle gratis. Un vaste choix de modèles et de couleurs.

Cette vente bat son plein chez votre concessionnaire American Motors. Les affaires vont rondement . . . et il y a des aubaines incroyables. Faites une petite visite à votre concessionnaire et voyez par vous-même l'offre irrésistible qu'il peut vous faire.

Vous décidez du modèle qui vous plaît à l'un des bas prix . . . des très bas prix que nous consentons actuellement. Puis, vous choisissez un des groupes d'équipement facultatif et vous obtenez gratuitement une partie de cet équipement.

Vous avez ainsi une voiture munie de l'équipement facultatif auquel vous avez toujours rêvé. Et vous l'avez en équipement standard.

Il y a de quoi lancer un hourra retentissant!

GRATIS
RADIOS, SERVO-FREINS, TOITS DE VINYLE
Vaste choix de modèles et de couleurs

GRANDE AUBAINE
ÉQUIPEMENT GRATUIT

VOUS AVEZ LE CHOIX...AMBASSADOR, RAMBLER, REBEL OU JAVELIN.

Vente rouge, blanc et bleu
American Motors

Venez nous voir.
Nous vous donnerons l'occasion de crier bravo!

PAVILLON RAMBLER INC.
2025 Boul. Charest, Ouest — Tél.: 681-4631

CLERMONT — Lajoie & Hudon Automobile Ltée
ST-CASIMIR — Garage Normand A. Tessier
ST-DAMIEN — Bellechasse Auto Parts Enr.
ST-GEORGES BEAUCE — Garage Noël Lessard Inc.
ST-JEAN-PORT-JOLI — Gérard Pelletier Inc.

Après Jackie Kennedy et Lady Bird, Mme Pat Nixon prend la relève

WASHINGTON (UPI) — La femme du trente - septième président américain, Mme Pat Nixon, est parfaitement consciente qu'au moment où elle accède au poste de première dame des Etats - Unis, elle a plusieurs défis à relever et beaucoup de possibilités d'agir pendant son séjour à la Maison Blanche.

La vie publique ne lui est pas inconnue. Exception faite d'une période de huit ans où elle a mené la vie d'une citoyenne américaine ordinaire, elle fut la compagne d'un homme qui occupa les postes de membre du Congrès, sénateur et vice - président.

Comme modèles, elle a derrière elle quatre grandes premières dames qui ont toutes été actives pendant leur séjour à la Maison Blanche.

Même si elle dit que son idéal est Mamie Eisenhower dont le nom est lié au sien par le mariage de sa fille Julie avec le petit - fils des Eisenhower, Mme Nixon pourrait être plus facilement comparée à Jacqueline Kennedy-Onassis ou à Lady Bird Johnson, toutes deux reconnues pour avoir entrepris des projets d'envergure nationale, pendant la présidence de leurs maris.

La veuve de John F. Kennedy a en effet fait restaurer la Maison Blanche, afin qu'elle devienne un monument de fierté nationale et Mme Johnson a mis sur pied une campagne d'embellissement du pays tout entier qui contribua à rehausser le prestige de l'admiration de son mari.

FEMME ACTIVE

Les gens de l'entourage de Mme Nixon disent qu'elle sera une première dame très active et qu'elle entreprendra de vastes projets.

Anciennement institutrice, Mme Nixon serait particulièrement apte à promouvoir certains projets dans le domaine de l'éducation. Elle est déjà beaucoup intéressée par une école de Detroit, fondée dans le but de récupérer les jeunes qui ont abandonné leurs études.

Pour un membre du parti républicain, parti qui n'est pas enclin à ce que le gouvernement central s'interpose dans les affaires sociales, elle manifeste un intérêt surprenant aux problèmes sociaux, en suggérant de former une association nationale de volontaires qui tenterait de résoudre le problème des ghettos.

Quant aux jeunes, Mme Nixon n'est pas inquiète pour eux.

"Ils sont merveilleux", dit-elle.

PAT A LA MAISON BLANCHE

C'est en 1960, que les Républicains commencèrent leur campagne en faveur de Pat Nixon, comme première dame des Etats - Unis. Au cours de la dernière campagne présidentielle, Mme Nixon n'a pas quitté son mari, laissant à ses filles Tricia et Julie faire la campagne à leur façon. Elle ne fit aucun discours politique, car elle croit que son mari est le seul qui peut le faire.

Cependant, lors de conférences de presse, elle s'en tira comme un vétéran, devant les pièges tendus par les journalistes. Quand on lui demanda si elle croyait qu'une femme devrait être nommée à la Cour suprême des Etats - Unis, elle répondit avec un sourire:

"Ca pourrait donner du "pep" aux hommes qui sont là".

Ayant accompagné son mari en Union soviétique, elle s'intéresse beaucoup aux relations américano - russes et affirme que les Soviétiques "reconnaissent en son mari un grand leader".

A l'âge de 55 ans, Mme Nixon est encore très séduisante. Elle est grande, a les yeux bruns et porte des vêtements de grandeur 8. On la considère très photogénique, même si elle donne parfois l'impression d'être tendue et un peu froide, surtout quand elle apparaît en public avec son mari. Celui-ci lui est d'ailleurs reconnaissant d'écouter avec grâce ces mêmes mots et discours qu'elle a entendus si souvent.

SA PERSONNALITE

Mme Pat Nixon est gaie et amicale. Elle sera, croit-on, une hôtesse digne et gracieuse à la Maison Blanche. Elle n'a pas serrer la main à des invités d'objection à se tenir debout, à pendant des heures, ce que Mme Jacqueline Kennedy ne faisait jamais. Au cours de réceptions et thés d'après - midi, elle est apparue d'ores et déjà comme une épouse parfaite, aux yeux de centaines de femmes.

Elle est un modèle de discrétion et est fière de dire qu'elle peut maîtriser ses émotions. Elle ne pleura en public qu'une seule fois, soit quand son mari fut défait aux élections présidentielles de 1960. Et elle pleurait pour lui: "Nous nous aimons encore tellement", dit-elle.

Mme Nixon est consciente du fait que rien ne lui a jamais été facile dans la vie. Elle avait 13 ans quand sa mère mourut et elle perdit son père à l'âge de 18 ans. Elle réussit à terminer ses études et quand elle arriva à Washington comme femme d'un jeune membre du Congrès, elle n'avait pas encore oublié les dures années passées.

Mais depuis qu'elle habite un appartement sur Fifth Avenue et qu'elle a un manteau de vison et un autre manteau tout neuf en mouton brun et noir, elle s'est habituée à une certaine aisance.

Elle porte des vêtements dessinés par des grands couturiers américains et s'éveille à la mode. Elle-même et son mari s'habillent habituellement de façon très conservatrice. Ils savent s'amuser, mais en public, ils gardent une attitude très correcte.

Mme Nixon a commencé à s'occuper de son avenir à la Maison Blanche après le mariage de sa fille le 22 décembre dernier. Comme toute femme de maison, elle aura d'abord à s'assurer que sa famille est confortablement installée dans cette immense maison, considérée comme un Musée.

Alors que Mme Nixon n'a jamais eu de secrétaire, elle met maintenant toute une équipe sur pied pour s'occuper de ses activités personnelles. Des invitations ont déjà été lancées pour assister à des réceptions où elle sera présente.

La semaine dernière, elle a accordé son support à la campagne d'aide au Biafra en se faisant photographier en compagnie de responsables newyorkais de l'aide à ce pays affamé.

Quant à savoir quelle marque elle fera à la Maison Blanche, seul le temps pourra le dire.

AU BAL D'INVESTITURE — Mme Richard Nixon, qui est devenue la première dame des Etats-Unis hier, portait pour le bal d'investiture à Washington, une robe de satin mimosa; la ceinture, tout comme la jaquette, est brodée d'or et de bijoux suivant un motif byzantin. Ses gants sont de chevreau coquille d'oeuf. Sa robe est une création de Karen Stark, de la maison Harvey Berin.

SOURIANTE — Une Pat Nixon souriante se tenait au côté de son mari, le président Richard Nixon, sur l'estrade où le 37e président des Etats-Unis venait de prêter son serment d'office.

(Téléphoto PA)

La journée d'investiture a coûté $2,500,000

WASHINGTON (PA) — Environ 30,000 personnes ont été invitées aux six bals qui avaient lieu hier soir en l'honneur du président Nixon. Ils marquaient le point final d'une journée de festivités qui ont coûté la somme encore inégalée de $2,500,000.

Les invités payaient $70 du couple pour danser et dîner en l'honneur des Nixon et $1,000 pour une loge de huit personnes.

Le président et madame Nixon devaient se rendre pour quelques moments à chacun des six bals tenus au Smithsonian Institute et dans cinq grands hôtels de Washington.

Les filles des Nixon, Tricia et Julie et son mari David Eisenhower, assistaient aux cérémonies de la journée.

Une avocate en 13 ans, à Terre-Neuve

ST. JOHN'S, T.-N. (PC) — Terre-Neuve compte une première avocate en 13 ans. Il s'agit de Mary Elizabeth Maher, de Saint-Jean, qui a abandonné un travail scientifique pour des activités juridiques, afin d'établir des contacts humains plus directs.

Mlle Maher a obtenu ses diplômes en sciences, avec spécialité en chimie, de l'université Saint-François-Xavier à Antigonish, Nouvelle-Ecosse. Elle travailla durant une année pour le compte d'une raffinerie pétrolière, s'occupant de recherches relatives à la pollution de l'air et de l'eau, fort intéressantes en soi, mais sans aucune relation directe avec les individus.

Après avoir décidé d'entrer à la faculté de droit, elle s'intéressa davantage à la criminologie ayant trait à la famille, et sa thèse portait sur "le syndrome de l'enfant frustré".

Mlle Maher travaille actuellement au ministère de la Justice, mais elle espère éventuellement diriger ses activités auprès des tribunaux de bien-être social.

A Londres, du rose et du vert pâle

LONDRES (PA) — Les présentations londoniennes des nouveaux modèles pour le printemps, indiquent que les genoux resteront à découvert pour la silhouette préconisée, petit corsage et jupe donnant de l'ampleur.

Le style 69, qui n'offre pas de changement révolutionnaire, a été choisi par trois grands couturiers de Londres, Hardy Amies, Norman Hartnell et Mattali.

Le bleu marine, qui s'associe depuis longtemps à la saison printanière, semble céder la place aux quadrillés, tissus à rayures et imprimés floraux. Les mariages de noir et beige ou brun et blanc sont aussi très en vogue. Tous les couturiers semblent avoir un penchant pour le rose foncé et le vert pâle, avec une petite touche de jaune.

Le blanc est au pinacle, surtout dans la collection Mattali. Amies propose les costumes trois pièces avec blouse de couleur contrastante, alors que Mattali met en vedette la robe-manteau.

Pour la première fois, Norman Hartnell a présenté un costume pantalon, réalisé en lainage à rayures blanches, roses et beiges, et comportant une longue veste et pantalon légèrement évasé à l'ourlet.

Les fabricants de chaussures ont attiré l'attention en proposant quelques modèles à talons plus hauts, dans le but de suivre la nouvelle tendance à la féminité dans les créations vestimentaires.

COUVRE-PLANCHERS ROYAL
Vaste choix de tapis - Marques et qualités variées - Prix compétitifs - Estimation à domicile gratuite.
667-0322

Elles seront bientôt mannequins...

Ici à Québec, Bien sûr!

Nos gentilles compagnes ne peuvent contenir leur joie de vivre ... Et pour cause. Elles seront bientôt mannequins. Certes, elles ont travaillé ferme, avec sérieux, mais ne sont-elles pas heureuses? Et elles sont devenues de bonnes amies! Avec ce nouveau cours, Bart School Inc. offre à la jeune fille sérieuse et déterminée, l'occasion de se lancer dans une carrière fascinante, passionnante! Bart School Inc. offre aussi le cours de charme et de personnalité NANCY TAYLOR, un cours complet, consacré à l'épanouissement de votre nouvelle vie d'adulte.
Il y a un cours qui débute pour vous très bientôt.
Renseignez-vous davantage, en communiquant immédiatement avec

BART SCHOOL INC.
751, Côte d'Abraham, Québec Téléphone: 522-5889

SPÉCIAL
$8.50
RÉGULIER $13.50

Charles of the Ritz
REVENESCENCE

Le remarquable Revenescence à un prix remarquable. L'authentique Revenescence, qui hydrate votre épiderme et lui redonne jeunesse et fraîcheur. Que vous l'employiez seul ou comme base de maquillage. En lotion (4 OZS) ou en crème (2 OZS) — une valeur de $13.50 pour seulement $8.50, d'ici le 1er mars. N'est-ce pas remarquable?

LA PHARMACIE brunet
Dr W. E. Brunet Dr Willie Brunet Henri Brunet L. Ph.
605 EST, ST-JOSEPH, QUEBEC / 529-5741

DERNIER RABAIS!

CHAUSSURES
VAL. REG. $20 à $32
$7.99

BOTTES D'HIVER
VAL. REG. $30 à $45
$10.00

SACS A MAINS
VALEURS DE 20.00 A 35.00
$10.00
CHOIX VARIE

j-paul fortin
CHAUSSURES DE DEMAIN POUR LA FEMME D'AUJOURD'HUI
914 ST-JEAN
PLACE LAURIER

Intelligence et volonté, deux bons outils de lutte contre l'obésité

Veut-on lutter contre l'obésité ? Avec l'intelligence et la volonté on a ses deux outils de conquête en main.

C'est la règle d'or au centre d'obésité et de nutrition de la Clinique Henri-Bourassa, à Montréal, où oeuvrent deux jeunes généralistes, les Drs André et Léo Boyer.

Pas de comprimés bridant l'appétit, pas de stimulant produisant de l'énergie, pas d'injections qui déshydratent l'organisme, mais une cure raisonnée en trois phases.

La première, celle de la correction du poids, exige un temps X, car elle s'établit d'après le nombre de livres à perdre, (environ trois par semaine).

La deuxième, celle du traitement de l'obésité, fait découvrir et appliquer au patient les principes d'une saine nutrition; cette phase d'éducation ou de stabilisation dure environ six mois et suppose une visite par au médecin.

La troisième étape en est une de constante vigilance, qui alertera tout l'être au moindre signe de glissement de poids vers le haut. C'est l'étape du réflexe conditionné qui peut s'échelonner sur une période de cinq ans.

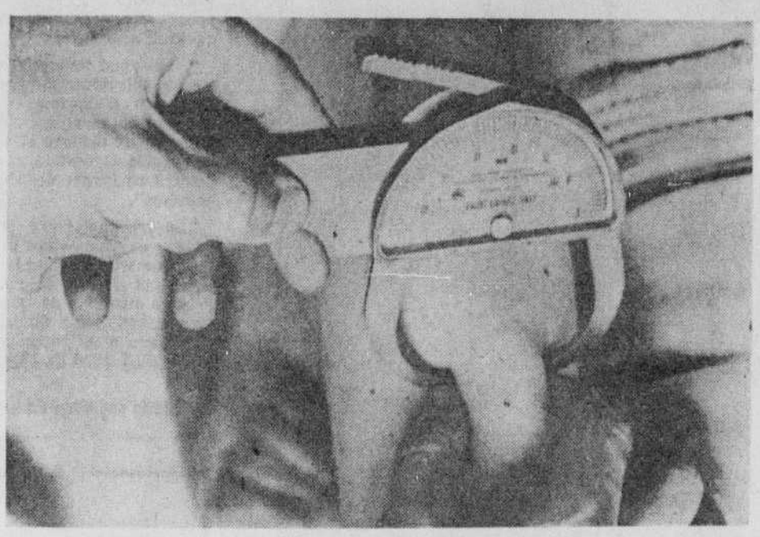

LE CALIPER, un instrument qui évalue l'épaisseur des tissus adipeux.
Illustration tirée de la revue L'infirmière canadienne

La revue l'Infirmière canadienne, en publiant un reportage sur ce centre, dans son numéro de janvier, précise que les principale de ce régime thérapeutique, bannissent tout condiment autre que le poivre, et excluent la gomme.

Une comptabilité de la dépense calorifique, par heure d'activité, établit que l'on dépense 65 calories en tapant à la machine, 75 en repassant, 75 en lavant la vaisselle, 80-90 en balayant et 90-100 en lavant.

A la clinique Henri-Bourassa la balance n'est pas l'instrument principal puisqu'on recourt aux oracles du "caliper", qui n'est ni plus ni moins qu'un compas d'épaisseur, par lequel on mesure le segment adipeux d'une partie du corps, afin de juger de l'étendue du désastre. . . ou de l'efficacité de la cure d'amaigrissement en cours.

Le Dr Léo Boyer, a fait remarquer que les femmes composent les deux tiers de la clientèle. Il y a autant d'hommes qui souffrent d'obésité, précise-t-il, cependant en raison des pressions sociales, les femmes sont plus sensibilisées à ce problème.

Les deux médecins se soucialent en réalité des obèses, et notent que les spécialistes de l'obésité, tout absorbés qu'ils sont par leurs recherches en ce domaine, se penchent rarement sur les obèses comme tels.

Aide-maman

RECOMPENSES ET MENACES: MAUVAISE PRATIQUE

Vous obtiendrez de bien piètres résultats en tentant de faire obéir un enfant par l'offre d'une récompense. Même si vous réussissez immédiatement, vous n'en avez pas moins donné cette leçon que vous regretterez probablement: pour faire quelque chose, on se fait payer. Vous aurez vite affaire à un marchandeur fort rusé. Il ne faut pas confondre le fait d'acheter l'obéissance avec celui de rétribuer sagement l'accomplissement de petites besognes; cette dernière pratique contribuera à faire connaître à votre enfant la valeur de l'argent.

Les menaces n'ont pas plus d'effets à la longue. Si c'est une simple menace (j'appelle la police) que vous n'exécutez pas, il ne vous croira plus, ou si la punition est vraiment appliquée, elle peut être trop sévère pour le "crime" commis et vous faire rater votre but.

Travail à l'aiguille

CHAUDS ET SEYANTS — Soyez élégante et confortable, portez ces ravissants chapeaux à la ville, à la campagne et pour la pratique des sports d'hiver. Ces modèles en laine duveteuse et bouclée sont faciles à crocheter. Le bérêt est surmonté d'un grop pompon et le tambourin est en points bouclés coupés. Modèle 874: toutes grandeurs incluses.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adressez vos commandes comme suit :

SERVICE DES PATRONS LE SOLEIL
QUEBEC 2

Prix : 50c

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste. Les patrons offerts par notre journal ne sont pas remboursables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

Ces patrons, d'usage facile et rapide, sont en anglais et accompagnés d'un lexique français.

LA GRANDE LIQUIDATION DE FOURRURES

se continue chez Prémont Fourrures!

Les spécialistes Prémont, qui avaient déjà la vedette par la qualité, la coupe et l'exclusivité de leurs styles, ont également pris la vedette par leurs prix réduits, à l'occasion de cette VENTE DE LIQUIDATION.

Rabais formidables jusqu'à 50%

MOUTON RUSSE TEINT NOIR	Valeurs jusqu'à $750.00	Prix à compter de $395.00
CASTOR DES RESERVES DU QUEBEC	Valeurs jusqu'à $850.00	Prix à compter de $495.00
PATTES DE VISON "BLEU IRIS"	Valeurs jusqu'à $995.00	Prix à compter $695.00
LOUTRE CANADIENNE	Valeurs jusqu'à $1,250.00	Prix à compter de $945.00

Des aubaines - rabais jusqu'à 50%

RAT MUSQUE NATUREL OU TEINT	Réguliers jusqu'à $475.00	Prix à compter de $325.00
VISON ORIENTAL TEINT BRUN OU NOIR	Rég. jusqu'à $475.00	Prix à compter de $325.00
CHAT SAUVAGE TEINT NATUREL	Réguliers jusqu'à $550.00	Prix à compter de $375.00
RENARD ROUGE OU NORVEGIEN	Réguliers jusqu'à $795.00	Prix à compter $375.00

ASSORTIMENT DE VISON CANADIEN peaux travaillées à l'horizontale - des valeurs exceptionnelles; tous les tons: pastel, brun foncé, saphir, perle. A compter de **$795.00**

TRES SPECIAL
UN LOT DE MANTEAUX
Valeurs jusqu'à $400.00
SPECIAL **$195.00**

CHAPEAUX, BONNETS, CAPUCHONS
Toutes les sortes de fourrures, incluant le vison.
RABAIS DE 50%

UN LOT DE MANTEAUX DE CUIR
Qualité supérieure.
Valeur de $160.00
GRAND SPECIAL **$99.00**

DES MANTEAUX DE GRAND LUXE
RABAIS JUSQU'A 50%

VISON CANADIEN allongé, violet, brun très foncé, bleu iris, pastel, teint noir - OCELOT - SUPERBE PHOQUE D'ALASKA

TOUTE VENTE FINALE
LIVRAISON IMMEDIATE
ou
MISE-DE-COTE

LES FOURRURES PRÉMONT
125 est, rue St-Joseph

STATIONNEMENT GRATUIT
ANGLE NOTRE-DAME-DES-ANGES
et
ST-ANSELME

Haute couture

Une collection d'idées nouvelles et de secrets de couture par le couturier Dale Cavanagh

Aujourd'hui : Les manches montées

Il n'est pas toujours facile de comprendre le pourquoi de certains conseils en couture, qui nous apparaissent parfois dénués de sens pratique. Ainsi on recommande généralement de ne jamais raser les coutures des épaulettes, et pourtant, lorsqu'on examine le prêt-à-porter, sur le marché, on constate que les coutures des manches sont toujours beaucoup plus étroites que les autres!

Rase-t-on les coutures ou les prévoit-on simplement plus étroites?

Pour répondre à cette question, voici les grandes lignes qui doivent guider la couturière, lorsqu'elle arrive à cette phase. Il est important de savoir que généralement, on ne rase pas la couture des épaulettes, afin que cette dernière forme un coussin permettant à la manche de "bien tomber".

On sait qu'il faut presser l'épaulette en rabattant les deux épaisseurs vers la manche, et c'est ce qui forme le coussin.

Si la couture est rasée ou pressée dans le mauvais sens, la manche tombera mal et de minuscules plis se formeront à l'épaule.

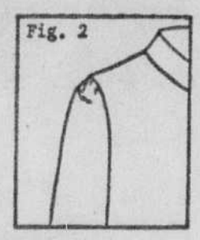

Toutefois, il existe des cas où l'amincissement de l'emmanchure n'est pas seulement à conseiller, il s'impose! Lorsqu'une jaquette ou un manteau doit être doublé, on doit toujours raser l'emmanchure, sous le bras, entre les crans, afin d'éliminer le surplus d'épaisseurs. S'il s'agit d'un tissu exceptionnellement épais, on peut raser une seule épaisseur de l'emmanchure, à l'épaule (celle de la manche) mais la partie du vêtement lui-même devra toujours demeurer intacte, à l'exception de la partie inférieure, entre les crans.

Il y a des cas où toute l'emmanchure doit être rasée à 1-8 po., et l'épaisseur du vêtement, et celle de la manche. On procède toujours ainsi pour les robes de chiffon, de tricots ou de dentelle, mais on doit au préalable renforcir la couture. Comme vous le constatez, les règles varient selon les tissus et le genre de vêtements fabriqués.

Dans les patrons destinés à la couture à la maison, on alloue généralement 5-8 po. pour les coutures. Il arrivera occasionnellement, que l'on fasse exception à la règle, mais on le spécifiera dans les instructions.

Dans le prêt-à-porter, par contre, on constate que les largeurs de couture varient. Les coutures du centre peuvent avoir deux pouces, celles du côté un pouce, mais celles de l'emmanchure mesurent environ 3-8 po. Ces proportions sont gardées dans le prêt-à-porter de qualité.

Dans la haute couture, la coupe et la pose de la manche sont des critères importants qui distinguent l'original de la copie. Dans les ateliers des grands couturiers, cette délicate opération est souvent confiée à une personne qui se spécialise dans cette tâche.

Plusieurs raisons peuvent expliquer l'insuccès. Même le choix du tissu peut jouer un rôle de premier plan. Il existe des tissus souples qui s'adaptent facilement à cette opération, tandis que d'autres résistent et compliquent singulièrement la situation.

Parmi ces derniers on retrouve le taffetas, l'ottoman, le coton-dacron, les soies rigides et les cotons satinés.

Il est préférable, dans ces cas, de choisir un modèle de manche raglan, les résultats seront plus satisfaisants.

Tous droits réservés 1969 Spadea Synd. inc.

BIENVENUE A VERONE — Coretta King, la veuve du Dr Martin Luther King Jr., serrait les mains des écoliers venus à sa rencontre à Vérone, samedi. Un hommage a ensuite été rendu à Mme King, à l'hôtel de ville de Vérone, où elle a reçu le prix Zucchi-San Valentino. Cette petite ville d'Italie lui a remis le prix universel de l'amour, décerné à son mari à titre posthume. Hier, elle rencontrait le pape à Rome.

(Téléphoto PA)

Le Pape à Coretta King

"Merci de votre aimable visite"

CITE DU VATICAN (AFP) — En accueillant hier Mme Coretta King, veuve du leader intégrationniste noir, le Pape a prononcé une allocution dans laquelle il a déclaré:

"Nous vous remercions de votre aimable visite qui nous offre l'occasion d'exprimer une fois de plus notre admiration pour votre époux disparu et pour son infatigable et désintéressé engagement en faveur des droits des hommes".

"La reconnaissance et l'affirmation partout de ces droits, en tant que voie principale vers la paix, ont été le thème de la journée mondiale de la paix. En renouvelant notre cordiale participation, nous rappelons notre prière du 7 avril de l'année dernière:

"Que le sacrifice de votre mari inspire un nouvel et énergique engagement en faveur du pardon, de la paix et de la reconciliation dans l'égalité des droits libres et justes" et notre espoir dans "le souhait et la détermination d'y puiser des lois et des formes de vie communautaire plus conformes à la civilisation moderne et à la fraternité chrétienne. En pleurant et en espérant nous prions".

"Pour la noble âme de votre mari, a conclu le St-Père, nous invoquons le repos éternel et la lumière perpétuelle, tandis que nous appelons sur vous et votre famille les plus hautes bénédictions de consolation et de réconfort".

Mme King était vêtue d'un tailleur noir très strict et avait la tête couverte d'une mantille de même ton.

Un accueil inoubliable

ROME (AFP) — "L'audience que le Pape m'a accordée et l'accueil que m'a réservé la population italienne seront des souvenirs inoubliables" a déclaré lundi, Mme Martin Luther King, à l'aéroport romain de Fiumicino, avant son départ pour Bombay.

La veuve du pasteur noir, prix nobel de la Paix, a réaffirmé son intention de poursuivre l'oeuvre de son mari "afin que se réalise la paix entre toutes les nations et toutes les races et que disparaisse la pauvreté dans le monde".

"J'ai remercié le Pape, a ajouté Mme King, pour la tâche qu'il accomplit en faveur des pauvres et notamment pour l'aide que les prêtres apportent à tous ceux qui souffrent aux Etats-Unis".

"La voix influente de l'Eglise me fait croire, a conclu Mme King, qu'un jour enfin l'on pourra construire un monde sans guerre, sans pauvreté et où tous les hommes seront considérés comme les fils de Dieu".

Patron-mode

ELLE SAUTILLERA DE JOIE dans sa nouvelle tunique! Remarquez l'empiècement du corsage, rehaussé de piqûres facultatives. Choisissez du velours côtelé ou du velours de coton. Patron numéro 4632: NOUVELLES TAILLES pour enfants, 2, 4, 6, 8. Il faut 1 3-8 verge de tissu de 35 pouces de largeur pour la tunique de taille 6 et 1 1-8 verge de tissu de 35 pouces de largeur pour la blouse.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adressez vos commandes comme suit:

SERVICE DES PATRONS LE SOLEIL
QUEBEC 2

Prix : 65c

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste. Les patrons offerts par notre journal ne sont pas remboursables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

Ces patrons sont imprimés en anglais et en français. Des feuillets d'instruction, l'un en anglais et l'autre en français, les accompagnent.

Mme King reçoit le prix de l'amour, au nom de son mari

VERONE (AFP) — Mme Martin Luther King, veuve du pasteur noir, Prix Nobel de la Paix, a reçu vendredi, à Vérone, le Prix universel de l'amour qui avait été décerné à son mari à titre posthume par la municipalité de la ville.

En remettant à Mme Coretta King une plaque d'or représentant saint Valentin, M. Giordano Zucchi, le fondateur du prix, a déclaré: "Ce prix n'est pas seulement un signe de reconnaissance à vous, qui seule pouvez interpréter dignement l'esprit de Martin Luther King, mais il est surtout l'exaltation du grand amour qui a uni deux êtres qui ont su refléter sur des millions d'hommes tant de bonté et tant d'espérance".

Visiblement émue, Mme Coretta King a répondu: "L'expression d'amour symbolisée par ce prix devrait exister entre toutes les nations. Cet esprit devrait présider aux négociations de Paris sur le Vietnam".

"Si nous voulons survivre en tant que peuples, a ajouté la veuve du pasteur noir, nous devons apprendre à marcher, à vivre en paix, mais il est regrettable que les nuages nucléaires planent au-dessus de nous. Nous devons cependant communiquer la sagesse à ceux qui ne sentent ni ne voient."

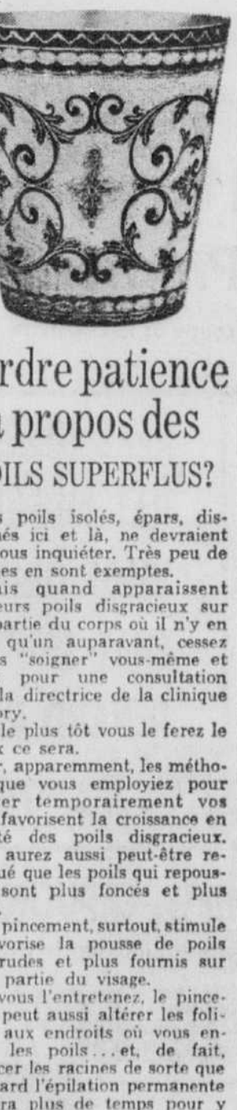

H.R. ouvert vendredi jusqu'à 9.30 p.m.

H.R.
VENTE FINALE
VETEMENTS SPORT
EPARGNEZ 50%
sur
Chandails, Jupes, Pantalons, Blouses, Canadiennes, Vêtements de Ski.
MAINTENANT $5 à $35
Toutes Ventes Finales!
HOLT RENFREW
Place de l'Hôtel de Ville - Centre d'Achats Place Ste-Foy
Station. gratuit, 2 h., Parc-Autos Chauveau

REDUCTIONS 50% ET PLUS
... sur bagues à diamants de la plus haute qualité ainsi que sur resplendissantes perles cultivées, chez CAPITOL JEWELLERS
AUTRES RABAIS DE 30%, 40% et 50%
C'EST NOTRE VENTE D'EXPROPRIATION!

Parmi toute la multitude de fascinants bijoux et de merveilleux cadeaux, d'une fabuleuse valeur de $85,000., offerts durant notre VENTE, nous vous proposons entre autres:
- Montres de marques renommées
- Chefs-d'oeuvre en or massif
- Pierres de naissance naturelles et synthétiques
- Magnifiques bijoux de toilette
- Céramique importée; bibelots de porcelaine
- Coutellerie en argent massif de "Wallace" et "International"
- Cristal taillé à la main

Toute vente finale achats comptant ou plan mise de côté. Allez-y tout de suite! C'est l'occasion ou jamais d'en profiter, chez
Carte CHARGEX
Capitol Jewellers INC.
900 rue St-Jean
522-1725

H.R. ouvert vendredi jusqu'à 9.30 p.m.

H.R.
VENTE SPECIALE
ROBES 'MISS RENFREW'
$10 et $15
Valeurs régulières jusqu'à $35
Choix de robes pour le jour et quelques robes du soir.
Ce groupe comprend du jersey, laine, crêpe et tricot. Tailles désassorties de 5 à 15 dans le groupe.
Toutes ventes finales!
HOLT RENFREW
Place de l'Hôtel de Ville • Centre d'Achat, Place Ste-Foy
Station. gratuit, 2 h., nouveau garage, ave Chauveau

H.R. ouvert vendredi jusqu'à 9.30 p.m.

H.R.
VENTE FINALE
VETEMENTS POUR ENFANTS
EPARGNEZ 50%
Voici des exemples des épargnes...

VETEMENTS DE SKI
Pour garçons et filles
MAINTENANT $4 à $15
Sélection d'anoraks, pantalons de ski, ensembles une pièce et deux pièces.

CHANDAILS
Choix de chandails importés pour le ski, pull-overs en laine à col rabattu, pull-overs en laine Shetland, pull-overs et cardigans en orlon.
MAINTENANT $3.50 à $12.50

ENSEMBLES SPORT
ET ROBES
Ce groupe comprend des ensembles de tweed, jupes, pantalons et jaquettes. Chandails "T" pour garçons et filles.
MAINTENANT $2 à $10

Tailles pour enfants, filles 2-14, garçons 2-8
Toutes ventes finales!
HOLT RENFREW
Place de l'Hôtel de Ville • Centre d'Achat, Place Ste-Foy
Station. gratuit, 2h., Parc-Autos Chauveau

UN DOLLAR VA ENCORE LOIN CHEZ

★★★ TOWERS

LES MAGASINS D'ESCOMPTE

JOUR à un DOLLAR

MERCREDI le 22 JANVIER, 10 a.m. à 10 p.m. — AVEC DES EPARGNES FABULEUSES POUR TOUTE LA FAMILLE

Genre extensible!
BRACELETS
1.00 ch.
Un vaste assortiment de styles pour hommes et femmes. Fin chromé ou de ton or. Un seul bas prix!

Longueurs: régulière et mini!
JUPONS
2 pour 1.00
Jupons en tricot de rayonne avec garnitures diverses. En blanc et teintes pastel. Tailles: petite, moyenne, grande.

Galbant bien la jambe!
BAS DE NYLON
4 paires 1.00
Nylon de première qualité. 400 aiguilles, 15 deniers. Teintes de taupe, beige, etc. Pointure: 8½ à 11.

Pour dames! De longue durée!
CHAUSSETTES
2 paires 1.00
Chaussettes extensibles de gros tricot. En blanc. Point.: 8½ à 9½ et 10 à 11. Très chaudes.

VOUS POUVEZ GAGNER $1,000.00
Encaissez votre chèque d'allocation familiale au comptoir de courtoisie et participez à notre concours Boni de Bébé.

Spécial pour les dames!
CHAPEAUX
1.00 ch.
En tricot de teintes unies ou multicolores. Fibre acrylique. Grand assortiment varié.

Broadcloth de coton pour hommes!
SHORTS BOXER
2 paires 1.00
Shorts de fabrication canadienne en teintes unies ou à motifs. Taille élastique et siège ample. Grandeurs: petite à très grande.

Manches courtes! Encolure joyau!
MAILLOTS
2 pour 1.00
Marque 'Cabot' en 100% coton peigné. Lavables à la machine. Minimum de rétrécissage. Tailles: P.M.G.

Pour garçons! En tricot!
MAILLOTS
3 pour 1.00
En tricot de coton 100%. Encolure joyau, manches courtes. En blanc. Tailles: 8 à 16.

Pour garçonnets! En corduroy!
PANTALONS
1.00 ch.
Pantalons lavables avec doublure de flanelle. Taille avec élastique. Grand choix de teintes. Grandeurs assorties.

Pour fillettes! En rayonne!
CULOTTES
4 paires 1.00
Culottes de fabrication canadienne de 1ère qualité avec élastique aux entrées. Plusieurs coloris. Grandeurs: 2 à 6x.

Pour bébés! En plastique!
SIEGES PLASTIQUE
1.00 ch.
Sièges d'aisance en plastique moulé. Avec déflecteur et courroie de sûreté. Blanc, rose ou bleu.

Gardez votre bébé au chaud!
ROBES DE NUIT
2 pour 1.00
En coton de flanellette lavable. Blanches avec garniture de couleur. Lavables.

Mettez-les dans votre sac!
PANTOUFLES
2 paires 1.00
En vinyle de couleurs attrayantes. Légères, avec élastique. Pointures: petite, moyenne, grande.

Pour dames! Pour le voyage!
PANTOUFLES
1.00 paire
Semelles dures. En tissu avec élastique. Avec étui de plastique. Pointures: petite, moyenne, grande.

Construction solide!
GROSSES CUVES
1.00 ch.
23" de longueur par 9½" de profondeur. Forme ovale. En plastique pratique de plusieurs différentes couleurs.

Grand format! En plastique!
PANIERS A DECHETS
2 pour 1.00
Plusieurs couleurs. 12" de hauteur et 12" de diamètre. Un achat formidable au bas prix spécial de Towers.

Pour le déjeuner!
POCHEUSES
1.00 ch.
En aluminium de longue durée. Ces pocheuses à 3 sections seront une bonne addition à votre cuisine.

Ne manquez pas cet achat!
CASSEROLES
1.00 ch.
Contenance de cinq chopines. Aluminium facile d'entretien. Achetez-en plus d'une.

Une autre aubaine à un dollar!
ENS. CASSEROLES
1.00 ens.
Comprenant deux casseroles. Une de 3 chopines et l'autre de 2 chopines.

Vous sauveront de l'espace!
TABLETTES
1.00 ch.
Plateaux pivotants, pratiques pour remiser la nourriture. Coussinets doux. N'attendez pas, achetez!

10 verres transparents!
VERRES
10 pour 1.00
Ne manquez pas cette aubaine. Verres de 9 oz avec fond épais. Achetez-en plusieurs.

Avec bols à mélange!
ENS. A GATEAUX
1.00 ens.
Offre spéciale! Un récipient pour gâteau et en plus, trois bols à mélange... le tout à un bas prix.

Pour chaque foyer!
RUBANS 8 PI.
1.00 ch.
Rubans de 8 pi. dans un format de poche pratique. Ce que tout chef de maison devrait posséder.

Pour votre évier!
BOUCHONS
1.00 ch.
Un bouchon et un tamis tout dans un. Fait en acier inoxydable. Pour la plupart des éviers de cuisine.

Faites vos provisions! Epargnez!
GLISSIERES 6 à 12"
3 pour 1.00
Plusieurs couleurs. Se bloquent automatiquement. Garanties. Ruban protecteur.

14" à 22" de longueur!
GLISSIERES
2 pour 1.00
Glissières d'épaisseur moyenne pour robes. Plusieurs couleurs variées. Longueurs: 14", 16", 18", 20" et 22".

Ensemble pratique!
OEILLETS
1.00 ch.
Huit ensembles d'agrafes et 100 oeillets. Un outil pratique pour toutes sortes d'usages domestiques.

Gardez vos disques propres!
POUR DISQUES
1.00 ch.
Solution antistatique très efficace pour garder vos disques propres. Deux applicateurs en toison. Valeur formidable.

En poil de chameau!
BROSSES
1.00 ch.
Brosses qui gardent les sillons de vos disques très propres. Achetez-en plusieurs à ce bas prix.

Avec rondelle et ruban!
ENS. HOCKEY
1.00 ens.
Bâton de hockey pour les 6 à 9 ans, une rondelle réglementaire et 8 oz de ruban de hockey noir.

Epargnez! Divers
POISSONS TROPICAUX
2 ou 3 pour 1.00
C'est le temps d'agrandir votre collection ou d'en commencer une! Cinq variétés de poissons, au choix. Bas prix de 1.00.

Gros sac de 10 lbs
GRAINE
1.00 le sac
Mélange de formule spéciale pour attirer les oiseaux sauvages. Achetez et épargnez!

Solides, à bas prix!
MANGEOIRES
1.00 ch.
En plastique vert résistant aux intempéries. Environ 7½" de diamètre, 7½" de hauteur. Pour accrocher.

Attrayants 'Hillbilly'
DEODORISATEURS
2 pour 1.00
Déodorisateurs à fragrance attrayante qui dissipe les mauvaises odeurs. Achetez-en un pour l'auto, un pour la maison!

'Flower Power'! En vinyle!
MARGUERITES
1.00 pqt de 7
Collez-les partout! Sur les portes, les fenêtres, les murs. Trois différentes grosseurs. Couleurs variées.

10" de large! Pour fenêtres!
EPONGES
1.00 ch.
Avec lame de caoutchouc. Garderont vos fenêtres propres. Au complet avec manche en bois de 24". Bonne aubaine!

Dernières autos 1969!
MODELES
1.00 ch.
Quatre différents modèles de voitures: Cougar, Torino, Galaxie et Mustang.

Deux genres, au choix!
PEINT. PAR NO.
1.00 ch.
Avec fini de velours ou fini ordinaire. Plusieurs sujets, au choix. Chaton, cheval de cirque, chiot, etc.

Valeur supplémentaire sur
RUBAN
1.00 ch.
Ruban de magnétophone - 600 pi. d'acétate sur bobine de 5". Achetez aujourd'hui et épargnez!

Toujours pratiques! Epargnez!
PILES 9 VOLTS
4 pour 1.00
Pour les radios transistor, les magnétophones, etc. Achetez-en plusieurs maintenant!

Pour vos diapositives!
PLATEAUX
3 pour 1.00
Chaque plateau universel peut prendre 40 diapositives. Pour la plupart des projecteurs. Un bon achat!

Dans bouteille de plastique!
100 'BUFFERIN'
1.00
Pour le soulagement rapide des maux de tête. Grand format de 100 comprimés. Achetez-en aujourd'hui.

2 formats géants! 'Listerine'!
DENTIFRICE
2 pour 1.00
Un nom digne de confiance! Deux gros tubes de pâte à dents à un bas prix très spécial!

En vinyle! 50 x 72"!
NAPPES
1.00 ch.
Nappes de table en plastique transparent ou de teintes de couleur. Achetez-en plusieurs et épargnez!

Motifs coquets fleuris!
DEBARBOUILLETTES
12 pour 1.00
En ratine de coton de bonne qualité. Plusieurs teintes contrastantes. Paquet de 12 débarbouillettes de 11 x 11"!

En viscose! Bonne aubaine!
PETITS TAPIS
1.00 ch.
En viscose lavable, revers antidérapant en Latex. Bords frangés. Rose ou bleu. 20 x 34".

Très en vogue! Bas Prix!
BOUCLES
1.00 paire
Grand assortiment de boucles d'oreilles pour oreilles percées ou styles d'oreilles percées. Valeurs formidables!

GARANTIE
chez Towers
chaque jour de la semaine!
Stationnement spacieux!
Venez épargner durant le
JOUR A UN DOLLAR!

TOWERS PLACE LAURIER

BOUL. SIR WILFRID LAURIER BLVD.
STE. FOY

CHARGEX

Le procès de Clay Shaw débute enfin ce matin

LA NOUVELLE-ORLEANS (d'après UPI et AFP) — M. Jim Garrison, procureur de la Nouvelle-Orléans, est revenu sur sa décision hier pour la deuxième fois en trois jours: il a annoncé qu'il retirait la demande d'ajournement du procès de M. Clay Shaw, demande faite vendredi dernier et qu'il était prêt à le traduire en justice. Le procès s'ouvre donc aujourd'hui à 10 heures a.m. comme prévu, à la Nouvelle-Orléans, devant le tribunal présidé par le juge Edward Haggerty.

M. Clay Shaw est l'homme d'affaires honorablement connu en Louisiane accusé d'avoir pris part à un complot contre la vie du président John F. Kennedy, le 22 novembre 1963.

Pour sa part, la défense, dirigée par Me Irwin Dymond, a également confirmé qu'elle était prête pour le procès.

Il y a quatre jours, M. James Alcock, adjoint de M. Jim Garrison avait déclaré, au cours d'une conférence de presse, que le procès Shaw ne pourrait s'ouvrir tant que toutes les preuves, entre autres celles que le gouvernement détiendrait arbitrairement, ne seraient pas mises à la disposition du ministère public de la Nouvelle-Orléans.

C'est donc aujourd'hui, à moins d'un nouveau coup de théâtre de dernière minute, que débutera le choix des membres du jury.

M. Shaw est en liberté sous un cautionnement de $10,000 depuis son arrestation survenue le 1er mars 1967.

A quoi est dû ce revirement inattendu de M. Garrison? En annonçant au juge Haggerty qu'il retirait la demande de renvoi du procès, l'adjoint du procureur, M. James Alcock, s'est abstenu de toute explication.

M. Alcock, qui avait affirmé, vendredi, que la bonne marche de la justice en Louisiane était menacée par le gouvernement fédéral, celui-ci refusant à l'accusation les pièces à conviction qu'il détient et qu'elle réclame, à savoir les photos de l'autopsie du corps de M. Kennedy, s'est borné à se livrer à de nouvelles attaques contre M. Ramsey Clark, ministre de la Justice (attorney general), coupable, selon lui, d'avoir essayé d'intervenir dans l'affaire Shaw par des déclarations publiques.

M. Alcock s'est étonné que M. Clark ait attendu d'être à la veille du procès Shaw pour rendre public le rapport de la commission spéciale réunie secrètement en 1968 pour procéder à un nouvel examen des résultats de l'autopsie, mais il n'a pas dit pour quelle raison M. Garrison s'était subitement ravisé.

Dans ces conditions, il semble bien qu'après une manoeuvre désespérée, à laquelle il s'est sans doute livré sans trop d'illusions, le procureur de la Nouvelle-Orléans se soit tout simplement résigné à son sort: en l'absence des documents qui, selon lui, démontreraient d'une manière irréfutable que, contrairement à ce qu'a affirmé la Commission Warren, les coups de feu tirés sur M. Kennedy partirent d'au moins deux directions, M. Garrison se replira donc sur la déposition de son témoin-clé, le courtier d'assurances Perry Raymond Russo.

Selon le témoignage rendu par M. Russo à l'instruction, témoignage accablant pour l'accusé, M. Shaw serait le seul survivant du conciliabule qui se serait tenu, en septembre 1963, dans l'appartement du pilote David Ferrie, mort le 22 février 1967 dans des circonstances suspectes, et au cours duquel Lee Harvey Oswald, l'assassin présumé de M. Kennedy, aurait mis au point avec ses deux complices le scénario de l'attentat contre le président des Etats-Unis. M. Russo n'aurait assisté à cet entretien que comme témoin passif.

Jusqu'à présent, l'accusation, qui sera représentée par M. Alcock, a cité une vingtaine de témoins à charge, parmi eux divers policiers de la Nouvelle-Orléans et trois agents du FBI (sûreté fédérale), dont un expert en armes à feu. Elle a également demandé le témoignage de M. Robert Bahmer, directeur des Archives nationales, où sont conservés les documents photographiques et radiographiques de l'autopsie.

Pour sa part, la défense, Me Irvin Dymond à sa tête, en a déjà cité treize. Parmi les témoins à décharge, on compte notamment Mme Marina Oswald Porter, veuve de Lee Oswald, M. et Mme Jesse Garner, qui louèrent une chambre à celui-ci à l'époque où il se trouvait à la Nouvelle-Orléans, et un réfugié cubain, Carlos Quiroga, que M. Garrison interrogea plusieurs fois sur les activités d'Oswald lors de son séjour en Louisiane. M. Alvin Beauboeuf, qui partagea pendant quelque temps l'appartement de Ferrie, a également été cité à comparaître.

Selon les prévisions, le procès Shaw pourrait durer au moins cinq semaines. Il se déroulera dans la salle de la "Criminal District Court" de la Nouvelle-Orléans en présence d'une centaine de journalistes. Dès la première audience, la Cour, l'accusation et la défense procéderont à la désignation des douze membres du jury. Cette opération devrait occuper quatre ou cinq audiences, peut-être davantage. Une fois retenus, les jurés seront coupés de tout contact extérieur pour toute la durée des délibérations.

M. Clay Shaw gardera toute sa liberté de mouvement pendant son procès. Ses défenseurs ont annoncé depuis longtemps qu'ils plaideraient non coupable. Si les jurés ne se laissent pas convaincre par leur thèse et rendent un verdict de culpabilité, l'homme d'affaires louisianais sera passible d'une peine d'un à vingt ans de prison.

Un deuxième Tchécoslovaque tente de se suicider en s'immolant par le feu

PRAGUE (Reuter, PA, UPI et AFP) — Les craintes que d'autres Tchécoslovaques puissent s'immoler par le feu, se sont accentuées, hier, lorsqu'un deuxième Tchèque a tenté d'imiter l'étudiant Jan Palach.

La deuxième immolation est survenue au moment où une foule de plus deE 150,000 personnes rendaient un hommage silencieux à la mémoire de Palach qui est mort dimanche. Les funérailles auront lieu samedi.

Dans une note trouvée dans le veston de Palach, on révèle que 15 autres étudiants s'immoleront jusqu'à ce qu'on ait levé la censure et banni la propagande soviétique.

On ne sait pas si la tentative d'immolation de Josef Hlavaty, un jeune ouvrier des brasseries de Pilsen, âgé de 25 ans, a un lieu avec la précédente. Le jeune qui souffre de brûlures au second degré sur 66 p.c. de son épiderme, a essayé de parler à ses médecins, ce matin, mais il fut impossible de le comprendre.

L'Union soviétique a dénoncé, aujourd'hui, le geste de Palach en le qualifiant de provocation anti - communiste. De son côté, le parti communiste slovaque a donné l'avertissement que le pays fait face à une crise.

La situation était si tendue, hier, à Prague, que le président Svoboda a averti la population qu'une "autre autorité" — ce qui voulait dire les Russes — pourrait reprendre le gouvernement.

"Je suis convaincu que nous avons tous un but et un désir communs: que cette année soit une année de consolidation politique, qu'elle nous apporte la solution des problèmes politiques et économiques les plus urgents", a déclaré hier soir le président Svoboda dans son discours diffusé par la télévision tchécoslovaque et dont le texte est cité par l'Agence Ceteka.

"Il est donc d'autant plus pénible qu'un événement tragique se soit produit ces derniers jours. Un jeune homme, Jan Palach, est mort. Un homme pur et animé des meilleures intentions. En tant que soldat, je puis apprécier l'abnégation et le courage de Jan Palach, mais en tant que président et citoyen de notre pays, je ne saurais cacher que je n'accepte point que des attitudes politiques s'expriment de cette manière."

D'autre part, aux Nations unies le secrétaire général U Thant s'est déclaré hier, profondément attristé par l'immolation de Palach, et de son compatriote.

"Le secrétaire général, a dit le porte-parole de U Thant, dont un journaliste avait sollicité la réaction, considère que toute vie humaine est sacrée. Il est profondément attristé par les tragiques événements en Tchécoslovaquie."

Vous allez à Montréal?

Détendez-vous au Laurentien — un hôtel Sheraton. C'est là où logent à Montréal les administrateurs harassés. 1000 chambres donnant sur le Carré Dominion, au coeur de Montréal. Savourez une cuisine succulente à la salle à manger Laurel, détendez-vous dans les salons Kiltie et Au Ballon. **Pour des réservations assurées à des taux garantis, demandez à la téléphoniste de Québec le numéro ZEnith 1-1035.**

Les administrateurs harassés se détendent au

Laurentien... Hotel Sheraton

Montréal, 1130, rue Windsor

Hôtels et motels Sheraton dans les principales villes. Un service mondial d'ITT

Négociations de Paris

M. Henry Cabot-Lodge s'est entretenu avec l'ancienne délégaion américaine

PARIS (AFP, PA, Reuter et UPI) — M. Henry Cabot Lodge, le nouveau chef de la délégation des Etats-Unis aux pourparlers sur le Vietnam, s'est entretenu, aujourd'hui, avec les négociateurs américains qui laissent la place à leurs successeurs ainsi qu'avec les diplomates sud-vietnamiens dans le but de se préparer à une ouverture rapide des pourparlers.

M. Lodge n'a pas encore fixé la date de l'ouverture de la première assemblée plénière qui ne serait pas tenue avant la fin de la semaine. Les autorités sud - vietnamiennes à Saigon ont déclaré qu'elles espéraient que les négociations soient lancées vendredi.

Le vice-président Nguyen Cao Ky, coordonnateur de la délégation de Saigon, doit arriver jeudi, à Paris, mais les milieux proches de la délégation sud-vietnamienne ont indiqué que la date d'ouverture des pourparlers n'est pas liée au retour du vice-président dans la capitale française.

De leur côté, les autorités américaines ont affirmé qu'aucune décision ne serait prise, quant à la date de l'ouverture des négociations, tant que l'adjoint au chef de la délégation du gouvernement Johnson n'aura pas mis M. Lodge au courant de toute la situation. M. Cyrus R. Vance, qui sera remplacé par M. Lawrence E. Walsh, a accepté de prolonger son mandat d'un mois pour aider à la transition.

M. Lodge, qui fut ambassadeur des Etats-Unis à Saigon à deux reprises, doit aussi rencontrer le chef de la délégation sud-vietnamienne, M. Pham Dang Lam, avant de fixer l'ouverture de la conférence proprement dite.

Le nouveau chef de la délégation américaine, qui est arrivé, hier soir, à Paris, n'a pas fait de commentaires sur tout changement éventuel dans la stratégie de paix des Etats-Unis que le nouveau président Nixon pourrait lancer. Les diplomates entrevoient que, pour le moment du moins, M. Lodge suivra généralement la voie tracée par la délégation précédente, dirigée par M. Averell Harriman.

Dans une brève déclaration, à l'aérodrome, M. Lodge qui était accompagné de M. Marshall Green, ancien ambassadeur des Etats-Unis en Indonésie et nouveau membre de la délégation américaine, a uniquement déclaré: "Nous attachons une grande importance à ces réunions et nous allons faire notre possible pour qu'elles soient un grand succès".

"En cas d'attaque, m'avait-on dit, le navire ne pourra pas attendre du secours"

déclare le capitaine du Pueblo

CORONADO, Californie (UPI) — Le commandant Lloyd M. Bucher, capitaine du Pueblo, a déclaré hier que lorsqu'il a effectué sa mission d'espionnage, on lui avait dit que si le navire était attaqué, il ne pourrait pas attendre du secours de l'aviation américaine.

Au début de son témoignage devant la Cour navale américaine d'enquête, Bucher a également révélé qu'il n'y avait à bord que des haches et des marteaux pour détruire l'appareillage électronique et qu'il aurait fallu plus de deux heures

Une requête pour l'installation pour saboter l'embarcation.

d'un système explosif de destruction lui avait été refusée, a-t-il dit.

Bucher a dit qu'à Pearl Haror, alors qu'il était en route vers le large de la Corée du Nord, il s'est renseigné de ce qui pourrait arriver si le Pueblo était attaqué avec son armement léger.

"On m'a dit que la marine avait des projets pour réagir, de même que l'aviation", de dire Bucher à la commission composée de cinq amiraux.

"Cependant, on m'a expliqué que l'intervention d'avions dans l'éventualité d'une guerre générale était telle qu'il n'était pas vraisemblable que l'aviation ou la marine puissent venir à mon aide à temps pour sauver le navire."

"En fait, vous saviez que les chances que d'autres forces puissent venir à votre secours étaient presque inexistantes?", a demandé le tribunal.

"C'est exact", répondit Bucher.

Le procès de Sirhan: acceptation du jury!

LOS ANGELES (UPI) — Les procureurs de Sirhan B. Sirhan doivent déclarer au tribunal aujourd'hui si les six hommes et les six femmes sélectionnés la semaine dernière constituent un jury acceptable pour leur client, accusé de l'assassinat du sénateur Robert F. Kennedy.

Les trois avocats de l'immigrant jordanien de 24 ans ont passé la journée d'hier à étudier les attitudes et les antécédents des douze candidats jurés après que la poursuite eu tindiqué, vendredi, qu'elle s'en trouvait satisfaite.

M. Grant B. Cooper, principal procureur de la défense, a révélé que son équipe n'avait pas encore décidé d'accepter ce jury, mais que même lorsque cette décision serait prise, elle ne serait pas rendue publique avant la reprise des audiences.

"Nous ne voulons pas que la poursuite sache ce que nous allons faire", de dire Cooper.

Le principal adjoint à l'attorney de district, M. Lynn D. Compton, dans un geste surprise, a déclaré à la cour, sur la fin de la journée de vendredi: "Nous acceptons le jury tel qu'il est présentement constitué."

Contre la venue du prince Charles

Quatre étudiants barricadés dans l'université du pays de Galles

LONDRES (AFP) — Quatre étudiants de l'université du Pays de Galles à Aberystwyth se sont barricadés lundi dans l'une des salles de l'université et y ont commence une grève de la faim pour protester contre l'arrivée à l'université, du prince Charles, le 3 avril prochain. Celui-ci, qui sera investi prince de Galles à Caernavon, en juillet, devrait y faire durant sept semaines ses "humanités galloises".

Les étudiants affirment dans une déclaration que "la tentative de faire du prince Charles un Gallois est risible, irréalisable et sans signification". Hier, également 70 étudiants environ avaient occupé une partie des locaux de l'université pendant deux heures pour les mêmes raisons.

Affrontement entre étudiants rivaux à Kyoto: 163 blessés

TOKYO (AFP) — Cent soixante-trois étudiants ont été blessés aujourd'hui au cours de heurts entre étudiants rivaux (maoistes et révisionnistes marxistes) à l'université de Kyoto.

850 maoistes, casqués et armés de longs bâtons, ont attaqué les révisionnistes marxistes qui voulaient leur interdire l'entrée du campus de l'université de Kyoto, où ils devaient tenir un meeting de solidarité avec les étudiants de l'université de Tokyo.

Construisant des barricades et utilisant des lances à incendie, les révisionnistes marxistes ont réussi à repousser les attaquants, tandis que les pierres fusaient des deux côtés, fasiant de nombreux blessés, dont 102 ont dû être hospitalisés.

Pendant ce temps à Tokyo, 2,000 étudiants dirigés par Yoshitaka Yamamoto 27 ans, l'un des leaders étudiants recherchés par la police, ont manifesté sur la route conduisant à l'université. Ils ont été arrêtés et dispersés par 7,000 policiers.

Signature de nouveaux accords complémentaires avec la Russie

PRAGUE (AFP) — A l'issue des conversations que la délégation soviétique, arrivée hier à Prague aura avec les responsables tchécoslovaques, on prévoit la signature d'accords complémentaires sur des problèmes de communications et de ravitaillement et sur l'utilisation de terrains d'exercices par les troupes soviétiques stationnées en Tchécoslovaquie. Les problèmes financiers qui en découlent, ainsi que les questions de contrôle douanier des soldats soviétiques et de leurs familles, feront aussi objet d'accords complémentaires. Ces précisions sont données dans un additif au communiqué publié au début de la soirée par le ministère des Affaires étrangères.

La fille de Staline publiera un autre livre sur la politique

LONDRES (AFP) — Svetlana Allilluyeva, la fille de Staline, va publier son deuxième livre sous le titre de "Only a year", en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, annoncent les éditeurs, la Cie Hutschinson. Dans ce livre, Mmme Allilluyeva raconte ses désillusions vis-à-vis du communisme qui l'ont décidée à quitter la Russie en 1966 pour venir s'installer à la fin de 1967 aux Etats-Unis.

Prend-on des mesures contre la pollution?

Bien sûr!
Et la LNH fait sa part!

LNH est le sigle de la Loi Nationale sur l'Habitation. Cette loi habilite le gouvernement fédéral à participer activement à l'amélioration du mode de vie de tous les Canadiens.

Aujourd'hui, la pollution du sol et de l'eau constitue une menace à la santé dans un nombre croissant de régions. Ce fléau nous empêche de bénéficier pleinement de nos richesses naturelles. La pollution nous concerne tous, car elle touche les individus, les collectivités et les gouvernements. En vertu de la LNH, le gouvernement fédéral apporte, depuis plusieurs années, sa contribution financière à l'épuration des eaux vannes dans bien des villes canadiennes — grandes et petites. En outre, des subventions fédérales stimulent la recherche fondamentale dans ce domaine.

Bref, la LNH n'a pas seulement pour but de bien loger les Canadiens mais de les loger dans un milieu agréable.

Société Centrale d'Hypothèques et de Logement

Organisme fédéral du logement au Canada

Des nouvelles de partout, voilà votre contact avec le monde

LE SOLEIL

Une annonce dans votre journal assure le succès de votre entreprise

★★ 72e ANNEE — No 19 QUEBEC, MARDI 21 JANVIER 1969 PAGE VINGT ET UN

LA VIE QUÉBECOISE

par JOSEPH VOISARD

LES SOMMELIERS ET LES NOCES DE CANA

Saviez-vous que la région métropolitaine de Québec fournit à l'Amicale des Sommeliers de la province quelque 125 membres de la meilleure qualité? A preuve, deux de ceux-ci, MM. J.-Paul Lavoie et Michel Fossard, furent en vedette au concours national 1968 en se classant deuxième et troisième pour tout le Canada. Une dégustation a permis dimanche d'apprécier le dynamisme et les talents du groupe québécois. Ce fut aussi l'occasion d'un événement social qui illustra une fois de plus la devise des Sommeliers: "le vin est comme l'art, il n'a pas de frontière". La présence du consul général de France à Québec rehaussait la fête. Le Comité national des vins de France et l'Office français de l'alimentation ont apporté un concours très apprécié. Par une heureuse coincidence, comme s'est plu à le rappeler avec beaucoup d'esprit le conseiller moral, Mgr René Bélanger, la dégustation eut lieu le jour même où l'on évoquait le premier miracle de Jésus, le changement de l'eau en vin aux noces de Cana... Quelque 350 convives participèrent à la dégustation. Les meilleurs vins voisinaient le pâté de foie gras, le pâté de foie truffé et les fromages les plus savoureux. Bref, ce fut une fête parfaite autant pour l'esprit que pour le palais. Les Sommeliers de la région de Québec organisent une nouvelle dégustation pour le 16 février prochain, dans le cadre du Carnaval d'hiver de Québec.

UN "ESPION" DANS LA FAMILLE...

Toutes les astuces étaient possibles à l'Union nationale au temps de l'inoubliable Maurice Duplessis... Mlle Evelyne McKaye, secrétaire du parti libéral québécois, évoque comme l'un des souvenirs de sa carrière de 25 ans l'identification d'un "espion" au sein de l'organisation libérale en 1956... En mettant à jour le double jeu de ce personnage, on avait pu récupérer du même coup une quantité de dossiers et de documents substilisés pour en charger un plein camion. "L'espion" militait dans les rangs libéraux et jouissait jusque là d'une pleine confiance. M. Duplessis et ses collègues étaient donc renseignés de première main sur les projets de leurs adversaires libéraux. Mlle MlKaye est au service de l'organisation libérale depuis 1942. Elle fut l'objet d'une fête en fin de semaine à l'occasion de son quart de siècle de bons services. L'un des souvenirs les plus pénibles qu'elle conserve est la défaite libérale en 1944 au profit de l'Union nationale. Elle s'évanouit en la salle de l'organisation libérale quand la défaite devint évidente. Mlle McKaye, désignée comme "l'encyclopédie du parti" rappelle comme la période de la "vraie désolation" celle de 1948 à 1960. Le parti n'avait même pas d'argent pour acheter des timbres, dit-elle.

"JAMBE DE BOIS" EST IMPENITENT

"Jambe de bois", un individu qui n'a rien de commun avec l'artiste des "Belles Histoires des pays d'en haut" avait des démêlés en Cour municipale en fin de semaine. Il répondait à l'accusation d'avoir sollicité l'aumône dans la rue à l'encontre des règlements. Trouvé coupable, il fut condamné à $25 d'amende. En sortant de la Cour, son premier geste fut de solliciter une cigarette à un citoyen qu'il croisa dans le couloir... Ce n'était certes pas là une bonne façon de prouver son "ferme propos". Sans adresse connue, "Jambe de bois" fait partie du décor québécois depuis plusieurs années et bon nombre de citoyens ont l'occasion de le rencontrer. Il n'a pas pour une once de méchanceté et n'envie rien à personne. Il donne plutôt l'impression d'être satisfait de son sort. Agé de 64 ans, il roule son petit "bonhomme de chemin", acceptant les vicissitudes avec une égale belle humeur. Il a eu sa large part de déboires. La perte d'une jambe, il y a longtemps déjà le contraint à trainer une jambe de bois. Et dame Fortune le boude depuis toujours . . .

LE LAIT EN SACHET DE POLYTHENE

Les traditionnelles bouteilles de lait disparaissent peu à peu pour faire place aux empaquetages en polytène de trois pintes individuelles. Une laiterie vend à prix modique des pichets en plastique dans lesquels on introduit la pinte de lait avec son contenant en polytène. On peut servir ensuite sans difficulté.Une laiterie déclare que 30 pour cent de sa clientèle a déjà opté pour l'empaquetage en polytène. Un livreur de la même compagnie affirme pour sa part que dans sa zone de service, 80 pour cent des familles préfèrent les nouveaux contenants. Pour les laiteries, le nouveau mode de service est plus avantageux. Les contenants en carton coûtent très cher. Puis avec les bouteilles de verre, il y a les bris fréquents et surtout l'opération "désinfection" qui commande de la main-d'oeuvre. On sait cependant qu'un certain nombre de familles préfèrent conserver la traditionnelle bouteille de verre. Ce qui nous a incité à demander à une importante laiterie si elle songe à généraliser un jour les nouveaux contenants? Notre informateur nous rassure aussitôt et affirme que les familles qui le désirent pourront continuer à être servies avec la bouteille de verre.

RECHERCHES HORTICOLES A SAINTE-FOY

La station de défense des cultures, à Sainte-Foy, est un centre de recherches aussi intenses qu'efficaces. M. M.-A. Richard, agronome au ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, a poursuivi en ces derniers temps des essais sur la répression des larves de la mouche des crucifères, un insecte qui s'attaque aux racines du chou. Décrivant la méthode utilisée au cours de ses recherches, M. Richard explique que tous les traitements furent effectués de la même façon: le premier immédiatement après la transplantation et le second deux semaines plus tard. Il soutient que c'est la seule méthode qui, en principe, demeure susceptible de produire de bons résultats. Les essais ont permis de conclure que la pulvérisation des insecticides sur le feuillage semble préférable à l'emploi de ces produits dans l'eau de transplantation, car la concentration de la bouillie pesticide peut augmenter vers la fin de l'opération.

LES DIRECTEURS DU CLUB DES FRANCS

M. Marcel Morin, géologue-conseil vient d'assumer la présidence du club des Francs de Québec. M. Morin succède à M. Saint-Georges Matte qui lui a remis le marteau, symbole de l'autorité présidentielle. M. Morin aura comme collaborateurs immédiats, MM. Pierre-Paul Légaré, vice-président; J.-B. Parent, secrétaire, et Jean-Paul Bérubé, trésorier. M. l'abbé Denis Duval, animateur du Centre-Dieu, Place Laurier, agit comme conseiller moral du club. Le club des Francs de Québec déploie une activité féconde depuis 1952 en s'inspirant de la devise: "Charité et Solidarité" Il groupe des citoyens dynamiques soucieux de travailler aux meilleurs intérêts de notre communauté. Ses initiatives attirent l'attention et commandent l'appréciation. La prochaine réunion aura lieu le 28 janvier au restaurant Le Savoy.

Un vol de $200 dans un restaurant

par Jos.-L. HARDY

Trois "cagoulards" ont fait irruption dans le restaurant "Nouvelle Orléans", sur le boulevard Laurier, à Sainte-Foy, vers 3h.25, hier matin. Les intrus se sont attaqués à deux femmes de ménage, qu'ils ont baillonnées et enfermées dans une salle de toilette. Les bandits ont surgi dans l'établissement en enfonçant une porte de côté et ont réussi à s'emparer d'une somme de $200 environ dans le coffre-fort et les classeurs.

La police de Québec signale aussi plusieurs effractions et vols. Des cambrioleurs se sont intruduits dans la cantine, tenue par M. Donat Routhier, au sous-sol de l'édifice du ministère de l'Education. Des cigarettes pour une valeur de plus de $200 sont disparues. Il y a eu effraction et vol au restaurant "Franco", au 441 de la rue Saint-Jean ainsi que dans le logis de Mlle Micheline Bouchard, rue Bergemont; à la station service de la rue des Cèdres; chez M. Arth. Dallaire, rue Dumas; chez M. F. Doyon, au 350, 2e rue ainsi que chez Plante & Gagnon T.V.

LE TROISIEME EN CINQ JOURS — Le feu a détruit une maison ancestrale de Beauport, hier soir, et c'était le troisième incendie en cinq jours que les pompiers de cette ville étaient appelés à combattre. Une maison de rapport de la Place Robert a été détruite mercredi soir. Le lendemain, le Manoir de Salaberry était endommagé. L'incendie d'hier soir a éclaté vers 10h.20. Rénovée et servant de maison d'été, cette maison ancestrale était habitée à l'année et elle appartenait à M. Magella Bédard, de Québec, qui s'y était rendu au début de la soirée. Comme le laisse voir la photo, il ne reste que les quatre murs. Elle s'élevait en pleine champ, à l'extrémité du rang Saint-Joseph, et les flammes étaient visibles de loin au plus fort de l'incendie. Les pompiers ont dû étendre des boyaux sur une distance de trois-quarts de mille pour s'approcher d'une bouche d'incendie.

Lévis accepte le principe d'une fusion avec Lauzon

par Vianney Duchesne

Les conseillers de la ville de Lévis ont accepté, hier soir, le principe du regroupement des villes de Lévis et de Lauzon. Dans une résolution adoptée à l'unanimité, le conseil de Lévis stipule qu'il proposera à celui de Lauzon la formation d'un comité intermunicipal en vue d'établir les conditions d'un tel regroupement.

Dans le document, on ajoute que le comité sera habilité à inviter des conseillers techniques du ministère des Affaires municipales pour déterminer les conditions de ce regroupement de façon à ne léser les droits d'aucune des parties en cause. De plus, on insistera pour que les autorités de Lauzon fassent connaitre leur position "le plus tôt possible" à l'égard de cette proposition.

Le proposeur de la résolution, M. Gilles Demers, a expliqué le fait que le comité aurait l'entière responsabilité pour juger de la façon dont se ferait la fusion, totale ou partielle, et le temps que l'on devait consacrer à sa réalisation. Dans le cas d'une fusion partielle, les membres de la commission devront établir les priorités dans les services à regrouper.

La résolution est basée sur trois principes généraux: le gouvernement favorise le regroupement dans sa politique d'octrois; Lévis et Lauzon pourraient obtenir l'assistance du département d'aide technique du ministère des Affaires municipales et l'amélioration des conditions d'emprunt par obligations. Parmi les principales préoccupations communes des deux villes, on mentionne l'alimentation en eau potable, la construction d'un hôtel de ville, la protection contre les incendies, le service de la police, le service d'évaluation, la promotion industrielle et commerciale, le transport en commun et la rénovation urbaine.

Le conseiller Demers a affirmé que Lévis ne voulait rien imposer. "Depuis que je siège au conseil", a-t-il dit, "j'ai constaté que pour certains domaines il était facile d'administrer dans un territoire donné tandis que pour d'autres secteurs, il est impossible de fournir à la population ce dont elle est en droit d'attendre, à moins que cette population soit rattachée à une autre. Il faut alors penser à s'unir". Il a cité en exemple les cas du traitement de l'eau, de l'incinération et des loisirs.

M. Demers a souhaité que la fusion soit envisagée avec lucidité et courage. Il ne voit pas pourquoi, à priori, on serait contre l'étude du regroupement. "Ce n'est pas un ultimatum, mais une invitation pressante".

Le maire, M. Vincent-F. Chagnon, a déclaré, pour sa part, qu'il s'agissait avant tout de servir le bien commun. Se disant prêt à recouvrir le dialogue il a quand même laissé entendre qu'il serait peut-être nécessaire de fixer une date limite afin que les discussions ne s'éternisent pas.

CHEF DES POMPIERS

Le conseil a ratifié l'engagement de M. François Magier comme chef des pompiers. Il occupera probablement aussi la tâche de policier - éducateur. Hier soir, les conseillers n'avaient pas encore défini exactement ses fonctions. M. Magier était auparavant le chef du service de police et feu de la ville voisine de Saint-David.

A l'occasion du Carnaval

La princesse Grace, de Monaco, est attendue à Québec, le 5 février

Son Altesse Sérénissime, la princesse Grace de Monaco, arrivera à l'aéroport de l'Ancienne-Lorette le 5 février prochain, à 17h.30, où elle sera accueillie par le maire de Québec et madame Gilles Lamontagne, le

Programme du Carnaval, page 23

président du Carnaval, l'exécutif et par le consul général de Monaco à Montréal et Mme Michel Pasquin.

C'est ce que nous a révélé hier matin le vice-président du Carnaval, M. Robert Poirier, ajoutant qu'à cause du décalage d'heures entre Monaco et Québec, aucune sortie officielle n'était prévue avant le lendemain après-midi à 16h.00 alors que la princesse Grace rencontrera les membres de la presse pour une conférence d'information qui sera tenue au Château Frontenac.

C'est d'ailleurs dans la suite royale de ce même hôtel que séjournera la princesse Grace, qui arrivera à Québec avec son secrétaire particulier et madame Deflandre, dame de compagnie.

Jeudi soir, Son Altesse sera reçue à diner lors d'une réception privée donnée par le lieutenant-gouverneur et madame Hugues Lapointe.

Le lendemain, 7 février, le maire de Québec et son épouse agiront comme hôtes au salon de la mairie. Dans l'après-midi, Grace de Monaco rendra visite au premier ministre et à Mme Bertrand avant de se rendre, présider, en soirée, le bal de la Régence.

Samedi le 8 février, Son Altesse fera une tournée de la ville, assistera au tournoi de hockey **pee wee, et aux courses de** motos avant de visiter la rue Sainte-Thérèse.

En soirée, la princesse Grace assistera au défilé de nuit d'une estrade érigée sur le Boulevard Charest. Cependant, afin de donner l'occasion à la population du Québec métropolitain de rencontrer l'illustre princesse, celle-ci se rendra d'abord au patro Roc Amadour, point de départ du défilé, et tout le long du parcours, précédera le défilé d'une dizaine de minutes.

Le lendemain c'est encore elle qui remettra, au vainqueur du Grand Prix Esso, le trophée emblématique. Après cette manifestation, la princesse s'envolera pour une brève visite dans sa famille, à Philadelphie, avant de retourner dans la principauté de Monaco.

Deux agents sont suspendus de leurs fonctions, à Loretteville

par Jos.-L. HARDY

A la suite d'un rapport très élaboré du chef de police Jacques Dufort, le conseil de ville de Loretteville a décidé, hier soir, de suspendre de leurs fonctions les agents Michel Couture et Jean-Louis Piché jusqu'à ce que la Cour ait prononcé un jugement sur les accusations qui pèsent contre eux relativement à la possession et à la vente de spiritueux. Dans le cas de l'assistant-chef Noël Miclette, les membres du conseil n'ont pris aucune action. Ce dernier a déjà fait parvenir sa lettre de démission et sa cause est rapportable le 29 janvier comme dans le cas des deux premiers.

Après que son rapport eût été lu et sur les remarques du maire et des membres du conseil, le chef Dufort a déclaré qu'"en aucun moment", au cours de l'enquête approfondie qu'il a dirigée, "le moindre doute n'a plané sur les membres de l'administration municipale de Loretteville. Le maire Johnny Parent a dit qu'"il n'a jamais pris un verre de boisson". Les échevins ont pour leur part mentionné qu'il ne sont pas intéressés dans le commerce de l'alcool et que, même s'ils ont l'occasion de consommer des spiritueux, ils n'en font pas abus".

Sur proposition de l'échevin Durant, la suspension des constables Couture et Piché prend respectivement effet à compter de leur lettre de démission, en date du 15 et 19 décembre.

Effectivement, à la suite d'informations obtenues, au cours du mois de novembre dernier, le chef Dufort a institué une enquête. La Sûreté du Québec, était saisie de l'affaire dans la matinée du 13 décembre, et dans l'après-midi du même jour, des perquisitions étaient faites.

Des saisies furent opérées et le chef Dufort avisa le maire Parent, lequel, le 16 décembre, fit rapport aux membres du conseil. A la date de ces démarches, l'assistant-directeur Miclette et les agents Couture et Piché ont fait parvenir au conseil chacun une lettre de démission, en date des 15, 18 et 19 décembre. Le 13 janvier, une plainte était logée par la SQ contre l'assistant-directeur pour possession illégale d'alcool. Trois jours plus tard, les deux derniers se ravisaient et retiraient leur démission.

Selon le maire Lamontagne

La loi de l'habitation serait bientôt amendée

par Bernard CLEARY

Le maire de la ville de Québec, M. Gilles Lamontagne, semble convaincu que la loi de l'habitation subirait prochainement certains amendements qui auraient pour effet d'éliminer dans l'esprit des gens cette idée ancrée que les HLM sont des "ghettos".

M. Lamontagne, au cours d'une entrevue avant son départ pour vacances, a déclaré qu'il entrevoyait pour bientôt, des changements majeurs dans cette loi. Plus encore, à un certain moment de la conversation, on aurait pu y déceler un fait quasi acquis.

Il semble que les principaux changements iraient dans le sens de permettre aux locataires de H.L.M. de recevoir individuellement des subventions pour la location des loyers. Ce qui voudrait donc dire qu'une personne qui n'a pas les moyens financiers pour payer complètement le prix de son loyer recevrait un montant d'argent de "X" dollars tandis que l'autre, son voisin, qui peut en défrayer complètement le montant, parce que ses revenus sont meilleurs, ne recevrait pas de subventions.

De cette façon, n'importe quelle personne pourrait habiter les H.L.M., avec ou sans les moyens financiers pour payer un loyer qui serait assez dispendieux sur le marché régulier, enlevant ainsi toute "étiquette" de pauvreté aux locataires de ces logements.

Il y aurait aussi le cas des personnes demeurant dans les H.L.M. Parce que, de façon peut-être passagère, elles ne peuvent pas disposer d'assez d'argent pour payer un loyer trop élevé. Ces dernières n'auraient pas besoin de déménager si un jour leurs moyens financiers devenaient meilleurs.

Ainsi, la classe de gens qui habiteraient ces H.L.M. ne serait pas nécessairement les personnes peu fortunées. Il y aura ceux-là, qui en formeraient une partie, et aussi les autres, qui peuvent aller demeurer ailleurs, mais qui préfèrent habiter les H.L.M. pour diverses raisons.

Si jamais les aspirations du maire de la ville de Québec se révélaient exactes, par la modification de la loi, les groupes de citoyens de la province de Québec qui ont tous fait des revendications en ce sens obtiendraient gain de cause.

On sait qu'ici, dans la Capitale, le Comité conjoint du logement de l'aire no 10, présidé par M. Roger Parent, se bat pour obtenir que les H.L.M. ne deviennent pas des "ghettos" où les habitants seraient étiquetés comme étant des personnes qui n'ont pas les moyens financiers de se payer des loyers.

Au cours d'une réunion groupant plusieurs personnalités politiques qui travaillent dans le sens de la construction de logements à prix modiques, on avait demandé au ministre des Affaires municipales, M. Robert Lussier, de former un comité tripartite comprenant des gens du comité de l'aire 10, des représentants du gouvernement provincial ainsi que des représentants de la ville de Québec, pour étudier des amendements à la loi de l'habitation permettant à toutes sortes de personnes d'habiter les H.L.M.

On connait aussi la lutte que le défenseur de l'aire no 10 et curé de la paroisse de Saint-Roch, Mgr Raymond Lavoie, a entreprise pour que l'on donne aux habitants de logements à prix modiques un statut social semblable à toutes autres personnes qui habitent des "blocs à appartements" à des prix exorbitants.

Mgr Lavoie préconise en outre que l'on réhabilite les personnes qui vont habiter ces logements à prix modiques de façon à ne pas partir d'un taudis pour aller habiter un logement potable parce que la transition est trop forte. "Dans quelques mois, ces logements deviendront des taudis."

La bataille des H.L.M. n'est pas encore terminée, selon certains observateurs, mais il ne fait aucun doute que, si la loi est modifiée dans le sens que le dit le maire de la ville de Québec, les beaux jours s'en viennent.

Logements à prix modiques

Mgr R. Lavoie préconise une forme de coopérative

Mgr Raymond Lavoie, curé de la paroisse de St-Roch, et M. Roger Parent, président du Comité conjoint du logement de l'aire no 10, se sont montrés prudents dans leur déclaration au sujet de la construction possible d'îlots d'édifices de logements à prix modiques dans le quartier de Saint-Roch.

Cependant, au cours de conversations téléphoniques, hier, les deux défenseurs de l'aire no 10 ont mentionné que ces projets pourraient être un début de solutions pour les gens de ce quartier.

Mgr Lavoie a souligné qu'il ne prendrait au sérieux les projets du maire Gilles Lamontagne que le jour où il verra les édifices sortir de terre.

Il ne croit pas que cela soit une solution pour les gens pauvres de recevoir une autre subvention des autorités gouvernementales. Il préconise beaucoup plus une participation de leur part en devenant copropriétaire sous la forme coopérative.

Le curé de Saint-Roch continue à prétendre que le moyen qu'il (le Comité conjoint du logement de l'aire 10) avait préconisé en construisant eux-mêmes des logements augmenterait la valeur humaine des participants au projet.

Il s'est dit déçu de voir que ce serait une commission municipale qui administrerait le projet de logements. "Il est très difficile d'être objectif dans de tels projets et le danger de favoritisme dans le choix des locataires est un point qu'il faut envisager."

Le président du Comité conjoint du logement de l'aire no 10, M. Roger Parent, s'est montré un peu plus optimiste. Il a déclaré que si les logements sont véritablement à prix modiques cela pourrait être la solution pour les gens du quartier qui n'auraient pas à aller demeurer dans la paroisse de Saint-Pie X.

M. Parent a toutefois souligné qu'il serait préférable que les autorités municipales de Québec consultent les citoyens de l'aire no 10 avant que les projets ne soient définitifs.

"Nous sommes les mieux placés pour connaître les exigences et surtout les besoins des gens du quartier. C'est nous qui avons fait des enquêtes pour connaître les besoins, dans le domaine du logement, des citoyens de l'aire no 10."

De cette façon, a continué M. Parent, les autorités municipales s'éviteraient un tas d'embêtements "Nous n'avons pas l'intention d'être obligés de contester après le projet. Ce que nous voulons, c'est faire connaître nos opinions avant que les plans ne soient définitifs".

Dans notre dernière édition d'hier, nous annoncions que la ville de Québec commencera, elle-même, la construction d'îlots d'édifices de 30 ou 50 logements à prix modiques, dans le quartier de Saint-Roch, dès que le rapport Vandry, sur le réseau routier métropolitain, serait rendu public le 13 février.

Le maire de la ville de Québec, M. Gilles Lamontagne, avait alors mentionné, au cours d'une entrevue avant de partir pour vacances, que ces projets n'entraient aucunement en concurrence avec celui de la construction de H.L.M. dans la paroisse de Saint-Pie X.

Il semble cependant que ces projets anéantiraient complètement ceux du Comité conjoint du logement de l'aire no 10 qui avait demandé à la ville de lui vendre ou de lui louer des terrains pour la construction de deux édifices de 18 logements chacun par la formule coopérative.

A ce sujet, M. Roger Parent a déclaré que ce projet serait peut-être abandonné si le Comité était satisfait de la formule préconisée par les autorités municipales de Québec.

Mgr Lavoie ne semble pas partager son idée en mentionnant que les projets du Comité conjoint du logement de l'aire 10 doivent continuer coûte que coûte. Il explique que la formule n'est pas la même et qu'il préfère que les gens participent à l'élaboration de projets qui les concernent.

LAURENT COSSETTE
AVOCAT
580 est, Grande Allée
Québec
Tél.: 529-8435

MENAGES A VENDRE
Echantillons de manufacturiers.
Pour 3 pièces complètes, absolument neuf, régulier $3,600. pour $1,895.
Un autre de $2,800. pour $1,092.
Appelez 523-7760

BUREAUX A LOUER

EDIFICE ROULEAU
Plancher à louer 2000' carrés. Idéal pour bureau de médecins, avocats, dentistes, compagnies de finance, d'assurances.
SERVICE D'ASCENSEUR
F.G. ROULEAU INC.
1,077, rue St-Jean, Québec
TEL.: 524-2358

SIMPSONS-SEARS
RAYON D'OPTIQUE
Place Fleur de Lys
EXAMEN DE LA VUE
VERRES DE CONTACT
DR ROBERT NOEL
Optométriste
529-9841 Loc. 243

ANGERS & PARENT INC.
Entrepreneurs généraux

RESIDENCES PRIVEES ET MAISONS A LOGEMENTS MULTIPLES
401, 41e RUE OUEST - CHARLESBOURG - 623-4024

AU FOND DES CHOSES, AVEC OU SANS ARRIÈRE-PENSÉE

Nixon veut instaurer une ère de calme

par Jean LAGRANGE
de l'Agence France-Presse

WASHINGTON — La prudence et le calme sont les deux notes sur lesquelles M. Richard Nixon ouvre aujourd'hui dans l'historique bureau ovale de la Maison Blanche son mandat de 37ème président des Etats-Unis.

Le nouveau président va trouver sur sa table un amoncellement de dossiers que ses lieutenants ont eu, pendant la période de transition, le loisir d'étudier mais sur lesquels il n'a que très rarement "engagé" la politique future de son administration.

Le président Nixon pense ainsi avoir les mains libres et l'esprit ouvert pour se lancer sur la voie de ce qu'il veut être une présidence pour tous les Américains placée sous le signe de la réconciliation nationale. Mais, malgré sa détermination, de ne provoquer aucun heurt, de ne prendre aucune initiative hardie ou spectaculaire — tout au moins pendant les premiers mois de son mandat — l'urgence de trouver une solution ou d'affronter un certain nombre de problèmes l'obligera sans doute à agir vite et à prendre des positions nettes.

Son équipe gouvernementale, à l'exception de rares hommes déjà rodés à la politique tels que les secrétaires d'Etat à la Défense, à l'Urbanisme et à la Justice, ne paraît pas devoir lui apporter immédiatement le secours de son expérience. L'une des aspirations du nouveau président est pourtant de pouvoir rapidement se dégager des tâches quotidiennes, de fixer aux membres de son cabinet la ligne à suivre et de laisser chacun d'eux, ensuite, exécuter.

M. Nixon, malgré sa prudence, se trouve plus ou moins lié par son habile prédécesseur à toute une série de décisions, d'initiatives de politique étrangère ou intérieure. Un journaliste américain n'hésitait pas à écrire que "M. Johnson est plus sûr de ce qu'il veut que M. Nixon fasse pour le pays que celui-ci ne l'est lui-même". Cette absence de programme précis s'ajoutant à la lenteur qu'il a volontairement adoptée pour organiser son administration font prévoir l'ouverture d'une ère de calme après le tourbillon auquel M. Johnson avait habitué Washington. M. Nixon veut être efficace mais non pas aventureux. Il va changer le style mais poursuivra comme M. Johnson trois buts: la paix du monde, la prospérité, l'unité nationale.

Pour la paix du monde, deux dossiers vont retenir l'attention immédiate de M. Nixon: le Vietnam et le Moyen-Orient. Sur le premier, autant qu'on puisse en juger par ses déclarations des derniers mois, il n'a pas de divergence fondamentale avec la politique de M. Johnson. Il veut, comme lui, que la guerre se termine honorablement, que la sécurité et l'intégrité du Sud-Vietnam soient garanties. Il serait peut-être plus disposé que son prédécesseur — parce que moins mêlé à l'affaire — à certains compromis notamment pour faciliter la participation du Vietcong à un futur gouvernement sud-vietnamien. Son secrétaire d'Etat, confident et ami, William Rogers, ancien ministre de la Justice, a affirmé devant une commission parlementaire qu'il faut aller "aussi vite que nous le pouvons pour trouver la voie de la paix". Le terrain est maintenant déblayé de tout aspect procédural à l'Hôtel Majestic à Paris. Henry Cabot-Lodge pourra, s'il a des instructions dans ce sens, agir avec célérité. Le tout est de savoir si l'interlocuteur nord-vietnamien et du FLN se laissera manier rapidement — même au prix de concessions — et si, comme on l'a pensé jusqu'à présent, plusieurs mois de dialogue seront nécessaires pour parvenir à parler du même sujet.

Le Moyen-Orient chauffe et il est clair que M. Nixon y attache une importance particulière. L'envoi de M. William Scranton en émissaire dans cette partie du monde en est le témoignage. M. Nixon aurait voulu, dit-on, prendre une initiative sur cette question. Le président Johnson lui a visiblement coupé l'herbe sous les pieds en proposant la semaine dernière à Moscou une négociation sur deux plans. M. William Rogers, tenu au courant de ce qui aura été la dernière démarche de l'administration Johnson à Moscou, n'a qu'approuvé. Les Arabes cependant auraient l'intention de profiter du changement d'administration pour se rapprocher de Washington et notamment de rétablir des relations diplomatiques avec les Etats-Unis. Le message qui, selon le journal Al Arham, aurait été envoyé par M. Nasser à M. Nixon et dont le contenu n'a pas été révélé, pourrait peut-être constituer la première ouverture dans ce sens.

Le "dur" qu'est le secrétaire à la Défense, M. Melvin Laird a déjà pris position sur le plan militaire: le système défensif des Etats-Unis doit être supérieur à tout autre avant de pouvoir entamer la négociation avec l'URSS. Les forces modérées autour de M. Nixon semblent cependant plus souples pour une telle négociation avec le Kremlin.

Pour elles, on entre dans une ère de négociation et non pas de confrontation avec l'URSS. De toute manière, M. Nixon qui projette de beaucoup voyager à l'étranger, ne fera rien sans avoir consulté et rencontré ses alliés européens même si ces déplacements retardent l'ouverture de la négociation sur le désarmement nucléaire.

M. Nixon a hésité d'un budget excédentaire de l'administration Johnson. Ce résultat l'a été au prix d'une approbation de sa part, accordée du bout de lèvres, pour le maintien de l'impopulaire surcharge de dix pour cent. Le nouveau président va devoir lutter contre l'inflation qui menace sans cependant ralentir la production et provoquer la récession. Son secrétaire au Trésor, le banquier de Chicago, David Kennedy, et ses experts financiers vont tenter de sortir du dilemme: peut-on ralentir l'inflation sans limiter la prospérité et engendrer le chômage?

Le ministre de la Justice, M. John Mitchell, aura la lourde tâche de s'occuper de la criminalité dans les villes. On projette de "punir" pour l'exemple les porteurs d'armes. On est prêt à autoriser l'utilisation de détecteurs électroniques pour rechercher les criminels.

Mais si l'on veut mettre fin au crime, on veut éviter aussi chez les nouveaux venus la limitation à la liberté individuelle. La vague de brutalité qui s'est emparée du pays est souvent liée aux problèmes raciaux. Le règlement de ceux-ci dépendra largement du ministère de la Justice mais aussi de celui de l'Urbanisme à la tête duquel le gouverneur George Romney doit apporter les fruits de son expérience. Il faut trouver des emplois, construire des habitations, éliminer les ghettos, développer des systèmes d'éducation. Tout cela coûte cher mais le président Nixon paraît décidé à ne rien négliger en ce domaine. Sa méthode d'approche est différente de celle de M. Johnson. Pour lui le rôle du gouvernement fédéral dans la vie locale doit être plus efficace et moins apparent. Enfin certains avantages fiscaux doivent être accordés au secteur privé pour l'encourager à participer plus largement et plus efficacement à l'immense tâche sociale que le gouvernement fédéral n'a pas les moyens financiers, seul, de résoudre.

En Espagne, les églises sont le théâtre d'"occupations tournantes"

par Pierre BRISARD
de l'Agence
France-Presse

MADRID (AFP — Les occupations d'églises qui se produisent en série depuis un mois en Espagne préoccupent sérieusement la hiérarchie ecclésiastique qui craint que l'impunité dont jouissent leurs auteurs ne convertisse rapidement les cathédrales espagnoles en lieux de réunion de contestataires de tous genres.

En un mois, huit incidents se sont produits dans des églises de Madrid, Bilbao, Oviedo et Saint-Sébastien concernant de 15 à 400 "manifestants". Et le petit groupe de femmes qui, le 12 décembre dernier avait lancé la mode en occupant l'église des Jésuites de la rue Serrano, à Madrid, a également inauguré les "occupations tournantes".

Au nombre d'une vingtaine ces femmes ont évacué mercredi le 8 janvier l'église Saint-Joseph de Madrid où elles se maintenaient depuis quatre jours pour aller s'installer dans l'église San Roque, du quartier populaire de Carabanchel, d'où elles se sont retirées mercredi, le 15 janvier.

Le 12 décembre dernier, le bedeau de l'église des Jésuites de la rue Serrano avait été surpris du refus de quinze femmes, avec plusieurs enfants en bas âge, d'évacuer les lieux à l'heure de la fermeture. Le curé, appelé de toute urgence, n'avait rien pu faire. La première occupation était commencée.

Ces femmes étaient des proches parentes de prisonniers politiques de la prison de Carabanchel qui faisaient de leur côté la grève de la faim pour attirer l'attention de l'opinion publique sur leurs conditions d'emprisonnement. La police, qui avait placé quelques hommes à l'extérieur de l'église, s'était retirée rapidement. Les Jésuites, et l'archevêque de Madrid s'étaient donc retrouvés seuls pour résoudre le problème. Quatre jours plus tard l'archevêque, Mgr Casimiro Procillo, était intervenu auprès du ministère de la Justice et les 15 femmes étaient retournées à leurs fourneaux.

Elles les ont abandonnés à nouveau samedi le 11 janvier — avec quelques nouvelles recrues — pour occuper l'église Saint-Joseph puis, le mercredi, suivant l'église San Roque. Elles ont élargi leur mouvement de solidarité aux prisonniers politiques de Soria.

Plusieurs autres occupations ont eu lieu depuis le début de décembre dans le reste de l'Espagne: le 15 décembre — alors que les quinze "pionnières" étaient encore chez les Jésuites 150 personnes avaient occupé l'église paroissiale de Canoroto dans la banlieue madrilène en signe de solidarité. Le 21 décembre, quatre cents basques occupaient la cathédrale de Saint-Sébastien pendant deux jours pour protester contre la prolongation de l'état d'exception dans la province de Guipzucao. Le 8 janvier, soixante basques refusaient pendant 24 heures de quitter la résidence des Jésuites de Bilbao en signe de protestation contre le régime des prisonniers de la prison provinciale de Basauri. Le 10 janvier, c'est à Oviedo quatorze femmes et enfants occupaient la cathédrale pendant 50 heures pour attirer l'attention sur le licenciement de mineurs asturiens à la suite d'une grève. Le 13, vingt-cinq autres femmes occupaient à nouveau la catédrale d'Oviedo, mais se ravisaient après quelques heures.

Enfin, le même jour à Cornella en Catalogne, un jeune militant ouvrier catholique avait interrompu la messe célébrée par Mgr Marcelo Gonzalez, archevêque de Barcelone. Il était monté en chaire et s'emparant du micro, avait lu une lettre stipulant les "revendications des mouvements ouvriers catholiques". A la fin de l'office, une banderole demandant que les autorités souscrivent à ces revendications avait été déployée dans l'église.

La multiplication de ces incidents inquiète les autorités ecclésiastiques. Les évêques ont d'abord, comme Mgr Morcillo à Madrid, cherché à se concilier les protestataires, des femmes pour la plupart. Mais les occupations prennent maintenant l'allure d'une épidémie. Cette inquiétude s'exprime dans un éditorial du journal catholique "Ya". "Un temple n'est pas un lieu fait pour protester contre des faits complètement étrangers à la juridiction ecclésiastique", écrit le journal.

Les autorités civiles se sont abstenues d'intervenir et l'occupation d'églises est donc un moyen sans danger de protester en Espagne. Les évêques craignent que leurs églises ne deviennent rapidement un haut-lieu de la protestation politique et de la revendication sociale. Cependant, le gouvernement ne semble guère enclin à partir en guerre contre des manifestations qui ne gênent finalement que les curés des églises occupées et que l'opinion publique espagnole considère avec une indifférence amusée.

Les autorités savent que ces occupations d'églises sont organisées par des éléments communistes, mais elles considèrent que le moment d'agir n'est pas encore venu.

Les provinces ne voient pas pour elles-mêmes la nécessité d'un règlement 16-A

par la
Presse Canadienne

Les gouvernements provinciaux ne semblent pas vouloir suivre les traces du fédéral quant aux règlements limitant les débats en Chambre. C'est ce que révèle un relevé de la Presse Canadienne qui démontre que les Assemblées législatives, contrairement à la Chambre des Communes, n'ont guère de peine à réaliser leur ordre du jour au Parlement.

Contrairement au Parlement canadien, il est rare que des projets de loi ne soient pas étudiés avant la fin d'une session. Les bills qu'on laisse mourir sont généralement ceux qu'un gouvernement veut abandonner ou remettre à plus tard.

Au Québec, des changements extensifs de structure du système politique sont en élaboration et pourraient éventuellement limiter la durée des discours et de la période de questions.

Aucune autre province ne prévoit de changements de ce genre.

A Ottawa, on s'est plaint durant des années de ce que le Parlement n'ait pas assez de temps pour disposer du programme législatif présenté.

Une grande partie du programme de 47 projets de loi établi par le premier ministre Trudeau au début de la présente session en septembre était un appel de l'administration Pearson.

Au problème, le gouvernement suggéra une réponse en présentant le règlement 16-A, qui lui aurait réservé le droit ultime d'établir à l'avance la limite des débats sur un bill donné.

Réaction claire

On renvoya la proposition en comité avant Noël, après une réaction choquée de l'opposition, au moment où la Chambre adoptait une longue liste d'amendements à la procédure, en vue d'épargner du temps.

Mais M. Trudeau a indiqué l'intention de son gouvernement de pousser l'adoption du règlement 16-A ou d'une règle similaire.

Dans les Assemblées législatives, on ignore presque les procédés de clôture même les plus limités appliqués aux Communes. Certaines provinces prévoient la clôture mais s'en servent rarement.

Les assemblées provinciales semblent beaucoup plus flexibles que le Parlement fédéral sur la disposition des affaires et le prolongement des heures de session.

Dans la plupart des cas, on prolonge l'horaire des assemblées provinciales à mesure qu'on approche de la fin de la session. Le Parlement canadien suit, d'autre part, un horaire plutôt rigide.

Mais dans les provinces, la clôture semble être un mot presque inconnu.

Ainsi, le greffier Roy Lawrence, de la Nouvelle-Ecosse, dit que la clôture n'a jamais été imposée depuis les 27 ans qu'il occupe ce poste. Le président de la Chambre, George Clarke, ne se souvient pas qu'elle ait été imposée à l'Assemblée législative de Terre-Neuve depuis qu'il y a été élu en 1956.

Les règlements du Parlement du Nouveau-Brunswick, révisés en 1963, n'accordent pas au gouvernement le droit d'imposer la clôture.

Québec et Ontario

Les Parlements de l'Ile-du-Prince-Edouard et de la Nouvelle-Ecosse peuvent cependant utiliser les règlements des Communes, si leurs propres règles ne couvrent pas telle ou telle situation.

A l'Assemblée nationale du Québec, la procédure prévoit un règlement de clôture sur les estimations budgétaires, mais on ne s'en est jamais servi.

L'Ontario est pourvue d'un règlement qui peut servir à limiter le débat, mais le greffier Roderick Lewis dit qu'on n'y a recouru qu'une fois depuis 23 ans qu'il est en Chambre.

Les quatre provinces de l'Ouest disposent de règlements de clôture, qu'on a cependant utilisés rarement.

Les procédés de préparation législative entre les partis varient beaucoup mais semblent être moins rigoureux qu'aux Communes, où un comité des affaires de la Chambre est formé des leaders parlementaires de chacun des quatre partis.

Au Québec, le leader du gouvernement en Chambre, Maurice Bellemare, et le leader de l'opposition libérale, Pierre Laporte, se rencontrent régulièrement avant les séances, mais les ententes verbales semblent céder le pas aux sautes d'humeur et il en résulte souvent des discussions sur la procédure.

Au Manitoba, et depuis récemment en Ontario, les chefs de parti se rencontrent à l'occasion pour s'entendre sur la procédure. Les whips de parti font de même en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique.

Les étapes

Pour ce qui est de la disposition des projets de loi selon les diverses étapes en Chambre et en comités, la pratique varie sensiblement d'une province à l'autre.

Certaines provinces confient plus de travail aux comités, mais rien ne semble indiquer qu'elles entendent imiter la nouvelle procédure fédérale visant à réduire le débat sur la seconde lecture — approbation en principe — et à mettre plutôt l'accent sur la phase d'étude, article par article, en comité.

Des discussions se poursuivent calmement en Ontario sur de possibles changements aux règlements, et il est possible qu'un comité sur la procédure recommande des amendements à Terre-Neuve cette année.

Mais seule la province de Québec a annoncé des changements importants qui dépasseront le domaine des règlements de la Chambre.

Système présidentiel

Le premier ministre Jean-Jacques Bertrand se dit personnellement en faveur d'un système parlementaire avec divers aspects des systèmes américain, français et canadien.

M. Bertrand a décrit l'abolition du Conseil législatif du Québec, le 31 décembre, comme le premier pas vers une nouvelle constitution interne pour le Québec.

Au sein de l'Assemblée législative même, qu'on appelle maintenant Assemblée nationale du Québec, on travaille depuis longtemps à changer la procédure.

Un comité a déjà remis un rapport préliminaire confidentiel aux chefs de parti et doit rendre un rapport final à la Chambre durant la prochaine session.

Entre autres choses, le rapport recommanderait la simplification du rôle officiel du lieutenant-gouverneur, la réduction de la longueur des discours et de la période de questions, et le retrait de certains bills privés de l'horaire de la Chambre.

Ainsi que dans les amendements fédéraux à la procédure, le comité québécois propose un calendrier plus régulier de l'assemblée sans session de la mi-juin à la mi-novembre.

Certains changements au fédéral ne font qu'imiter certaines règles déjà appliquées au niveau provincial. L'abolition de la phase des résolutions avant la présentation de projets de loi sur le budget, par exemple, rend la procédure d'Ottawa similaire à celle appliquée en Nouvelle-Ecosse, au Nouveau-Brunswick, en Ontario et en Saskatchewan.

Une protection familiale hors pair

Le compte "Assurance-Vie-Épargne" est une initiative de la BCN. Le client en bénéficie automatiquement, sans avoir à formuler une demande spéciale. Ce compte double vos dépôts jusqu'à concurrence de $5000 selon les dispositions du plan AVE, tout en vous rapportant de bons intérêts et il vous accorde le privilège d'émission de chèques. Renseignez-vous également sur le compte d'Épargne Véritable dont l'intérêt est plus élevé (et qui jouit aussi de l'Assurance-Vie-Épargne). Pensez enfin que les Certificats de dépôt BCN, pour l'épargne prolongée, vous rapportent encore davantage.

Banque Canadienne Nationale
la banque qui a le souci de satisfaire sa clientèle

74 événements marqueront le 15e Carnaval de Québec

par Pierre CHAMPAGNE

Afin d'orienter les carnavaleux qui, après une soirée au grand air pourraient bien avoir de la difficulté à retrouver leur chemin dans les rues "sinueuses" du Vieux Québec, les organisateurs du Carnaval ont imprimé, derrière le nouveau programme, une carte illustrant les principales rues et artères de la ville et ses centres d'attraction.

Grâce à la coopération des laiteries de la région de Québec ce nouveau dépliant sera une fois de plus distribué gratuitement dans tous les foyers du Québec métropolitain, d'ici les prochains jours. De même, plusieurs Chambres de Commerce, hôtels et "Maisons du Québec" ou bureaux de tourisme à l'étranger recevront plusieurs copies des 250,000 exemplaires déjà imprimés.

Sans compter le tournoi de hockey Pee Wee qui se déroulera du 6 au 15 février; le village des sports de Cartier qui sera ouvert du 5 au 18 février et la visite des monuments de neige et de glace que l'on retrouvera principalement cette année sur la rue Sainte-Thérèse, sur la 9e rue et sur le boulevard Langelier, à Québec; sur le boulevard Boucher, à Lauzon; à la place de l'hôtel de ville, à Sainte-Foy; sur la rue Frenette, à l'Ancienne-Lorette; et sur la rue Saint-Jean - Baptiste, à Saint-Romuald, les Québécois pourront participer à 74 activités différentes qui se dérouleront durant ce 15e Carnaval de Québec.

De ce nombre, 52 sont directement organisés par le Carnaval; et si on ajoute à ces événements ceux qui se sont déroulés ou auront lieu entre le 12 janvier, date de l'arrivée du Bonhomme et le 4 février, jour de l'ouverture officielle du Carnaval, on doit ajouter 17 événements organisés, encore une fois, par le Carnaval, ce qui en porte le nombre à 69.

De toutes ces manifestations publiques, les seules payantes sont les suivantes'

Les sept petits couronnements des duchesses; Le couronnement de la reine, le 1er février;
Le Carnaval des modes, les 3 et 4 février;
Le bal de la régence;
Les courses de motos;
Le bal de la reine.

En 1969, le Carnaval de Québec organise donc 69 activités différentes allant des événements sportifs aux soirées culturelles en passant par les danses traditionnelles au palais de glace. Voici d'ailleurs le programme qui nous a été dévoilé hier matin par M. Robert Poirier, vice-président du Carnaval:

SAMEDI, 25 JANVIER

18.00 — Vente à domicile de la Bougie du Carnaval

DIMANCHE, 26 JANVIER

14.15 — Joute des Old Timers Canadiens de Montréal vs As de Québec (Colisée)
20.30 — Couronnement de la Duchesse de Montcalm (Club Sherwood)

DU 26 JANVIER AU 1er FEVRIER

x — Bonspield International de Curling (Clubs de curling de la région de Québec.

MARDI, 28 JANVIER

20.30 — Couronnement de la Duchesse de Laval (Holiday Inn)

MERCREDI, 29 JANVIER

20.30 — Couronnement de la Duchesse de Frontenac (Salle des Syndicats Catholiques)

JEUDI, 30 JANVIER

20.30 — Couronnement de la Duchesse de Lévis (Casino Variété)

VENDREDI, 31 JANVIER

20.00 — Inauguration de la Place des Monuments (Hôtel de ville Sainte-Foy, route de l'Eglise)

SAMEDI, 1er FEVRIER

x — Rallye de la Jeune Chambre de Lévis (Départ Centre Récréatif de la Rive Sud)
20.30 — Election & Couronnement de la Reine (Colisée)
x 23.00 — Bal du Couronnement (Hôtel-Motel des Laurentides)

DIMANCHE, 2 FEVRIER

15.00 — Inauguration de Plaza Carnaval (Boul. Boucher, Lauzon)
x 20.00 — Joute de Hockey Springfield vs As de Québec (Colisée)

LUNDI, 3 FEVRIER

20.30 — Carnaval des Modes Du Pont-Syndicat de Québec (Château Frontenac)
20.30 — Danses de la Joie (Terrasse de Lévis)
20.30 — Danses de la Joie (Terrasse de Lévis)

MARDI, 4 FEVRIER

13.00 — Clinique de Sang du Bonhomme (Edifice de la Croix Rouge)
20.30 — Carnaval des Modes Du Pont - Syndicat de Québec (Château Frontenac)
20.30 — Danses de la Joie (Plaza Carnaval, Lauzon)

MERCREDI, 5 FEVRIER

20.30 — Ouverture officielle du Carnaval, Inauguration du palais de glace et Ouverture des Jeux inter-duchés (Palais de glace)
21.30 — Danses de la Joie (Palais de Glace)

DU 5 AU 18 FEVRIER

x — Village des Sports de Cartier (Patro Roc-Amadour)

DU 6 AU 15 FEVRIER

x — Tournoi International de Hockey Pee Wee (Colisée)

JEUDI, 6 FEVRIER

— Journée des Municipalités (Rue Saint-Joseph)
19.00 — Olympiades d'Hiver — Tournoi de Badminton (Quebec Winter Club)
20.00 — Inauguration de la Rue du Carnaval (Rue Sainte-Thérèse)
20.30 — Danses de la Joie (Palais de Glace)
20.30 — Jeux Carnavalesques (Place Jean-Talon)

VENDREDI, 7 FEVRIER

— Journée des Municipalités (Rue Saint-Joseph)
21.00 — Bal de la Régence (Château Frontenac)
21.00 — Danses de la Joie (Palais de Glace)

SAMEDI, 8 FEVRIER

x — Jitney Provincial de Curling du Carnaval (Club Jacques Cartier)
x 13.00 — Match de Quilles entre employés municipaux de Québec et de Montréal (Salle de Quilles Vallières)
13.00 — Olympiades d'Hiver — Courses de Luge (Plaines d'Abraham)
x 13.30 — Courses de Motos-Neige (Château Nancy)
x 13.30 — Défilé Opti-Jeunesse (Boul. Saint-Cyrille, de Claire Fontaine à Moncton)
13.30 — Championnat National Castrol de Motos sur Glace (Piste de Courses de Québec)
13.30 — Courses de Chiens, 1ère étape (rue Champfleury & ligne de transmission de l'Hydro jusqu'à Laval et retour)
x 18.30 — Souper Canadien (Casino Variété) (Jeune Chambre de Lévis)
20.00 — Défilé de Nuit (3ème Avenue, du Pont, boulevard Charest, rue Saint-Vallier et Marie de l'Incarnation)
x 20.00 — Soirée Carnavalesque de la Chambre de Commerce de Sainte-Foy (Holiday Inn)
21.00 — Danses de la Joie (Palais de Glace)
x 21.00 — Soirée Carnavalesque de la Chambre de Commerce de Beauport (Centre Montmorency Laval)

DIMANCHE, 9 FEVRIER

— Journée des Malades —Visite des Hôpitaux (Association de la Croix de Lorraine Inc.)
x — Jitney Provincial de Curling du Carnaval (Club Jacques Cartier)
13.30 — Olympiades d'Hiver — Patinage de Vitesse (Aréna de Sainte-Foy)
13.30 Olympiades d'Hiver — Sauts de Barils (Aréna de Sainte-Foy)
13.30 — Courses de Chiens, 2ème étape (rue Champfleury et ligne de transmission de l'Hydro jusqu'à Laval et retour)
13.30 — Grand Prix Esso (Plaines d'Abraham)
20.00 — Danses de la Joie (Palais de Glace)
x 20.15 — Opérette Monsieur Beaucaire par le Théâtre Lyrique du Québec (Académie de Québec)

LUNDI, 10 FEVRIER

— Journée des municipalités (Rue St-Joseph)
19.30 — Olympiades d'Hiver — Tournoi de Ballon-Balai (Patro Roc Amadour)
20.30 — Jeux Carnavalesques (Place Jean-Talon)
20.30 — Danses de la Joie (Palais de Glace)

MARDI, 11 FEVRIER

— Journée des Municipalités (Rue St-Joseph)
18.00 — Olympiades d'Hiver — Concours d'Haltérophile (Salle St-Malo)
18.30 — Danses de la Joie (Palais de Glace)
x 20.15 — Opérette Monsieur Beaucaire par le Théâtre Lyrique du Québec (Académie de Québec)
20.30 — Jeux Carnavalesques (Place Jean-Talon)

MERCREDI, 12 FEVRIER

— Journée des Municipalités, Montréal (Rue St-Joseph)
x 18.30 — Soirée Canadienne (Château Frontenac)
20.00 — Courses de Tacots (Rue d'Youville)
20.30 — Jeux Carnavalesques Place Jean-Talon)
20.30 — Pièce de théâtre. "Fin de partie" par La Marmite de Jonquière (Palais Montcalm)
21.00 — Danses de la Joie (Palais de Glace)

JEUDI, 13 FEVRIER

— Journée des Municipalités (Rue St-Joseph)
19.30 — Olympiades d'Hiver — Patinage Artistique (Aréna de Québec)
x 20.15 — Opérette Monsieur Beaucaire par le Théâtre Lyrique du Québec (Académie de Québec)
20.30 — Danses de la Joie (Palais de Glace)
20.30 — Jeux Carnavalesques (Place Jean Talon)
20.30 — Pièce de théâtre. "Fin de partie" par L'Atelier de Sherbrooke (Palais Montcalm)

VENDREDI, 14 FEVRIER

— Journée des Municipalités (Rue St-Joseph)
x — Tournoi d'Echecs du Canaval (Institut de Technologie)
20.30 — Danses de la Joie (Palais de Glace)
x 20.30 — Soirée Carnavalesque de la Corporation des Techniciens Professionnels (Au Grand Boulevard)
20.30 —Jeux Carnavalesques (Place Jean Talon)
21.00 — Bal de la Reine (Château Frontenac)

SAMEDI, 15 FEVRIER

x — Tournée d'Echecs du Carnaval (Institut de Technologie)
10.00 — Olympiades d'Hiver — Tournoi de Quilles (Salon Frontenac)
x 12.00 — Lunch Annuel des Clubs de Service (Château Frontenac)
13.00 — Courses de Motos-Neige (Piste de Courses de Québec)
13.00 — Défilé des Canots
13.00 — Olympiades d'Hiver — Ski (Plaines d'Abraham)
20.00 — Défilé de Nuit du Carnaval (Grande-Allée, St-Louis, du Fort, Buade, de la Fabrique, St-Jean, Chemin Ste-Foy, des Erables, St-Cyrille)
21.00 —Feu de Joie (Plaines d'Abraham, face au Musée)
21.00 — Danses de la Joie (Palais de Glace)
x 21.00 — Grande Discothèque du Carnaval (Manège Militaire)

DIMANCHE, 16 FEVRIER

x — Tournoi d'Echecs du Carnaval (Institut de Technologie)
13.00 — Olympiades d'Hiver — Ski (Plaines d'Abraham)
14.00 —Courses en Canots entre Québec et Lévis, et retour
20.00 — Danses de la Joie (Palais de Glace)
20.00 — Olympiades d'Hiver — Tournoi de Curling (Quebec Winter Club)
x 20.15 — Opérette Monsieur Beaucaire par le Théâtre Lyrique du Québec (Académie de Québec)

LUNDI, 17 FEVRIER

20.00 — Exposition des Chars Allégoriques (3ème Avenue)
20.00 — Jeux Carnavalesques (Place Jean-Talon)
20.30 —Danses de la Joie (Palais de Glace)

MARDI, 18 FEVRIER

x 20.30 — Bal des Sorciers (Hôtel-Motel des Laurentides)
20.30 — Danses de la Joie (Palais de Glace)
x 20.30 — Revue des Etudiants - Maitres (Palais Montcalm)
x 21.00 Mardi-Gras à Go-Go de l'Orchestre Symphonique de Québec (Château Frontenac)
21.00 — Election de la Duchesse par Excellence (Palais de Glace)
22.00 — Clôture du Carnaval (Palais de Glace)

Note: Les événements précédés d'un (x) sont l'initiative d'organisations indépendantes et sont inscrits à notre programme à leur demande.

Le Carnaval de Québec n'engage aucune responsabilité quant à la réalisation de ces attractions et événements. Ce programme est sujet à changements sans avis.

AU FRAIS POUR DE VRAI — Chargé de 20,000 livres de pâtisserie, ce camion a passé une bonne partie de la journée dans cette position peu familière, sur le boulevard Charest-Ouest, près du boulevard Henri-IV, à Sainte-Foy. Il a fallu le vider de son contenu pour parvenir à le dégager au cours de la soirée. L'accident s'est produit vers midi, hier.

Aucune hausse de la taxe foncière à Beauport

par Gérald OUELLET

Le budget de la ville de Beauport pour 1969 s'élèvera à $951,800 et le taux de la taxe foncière sera maintenu à son niveau de 1968, soit $1.00 du cent dollars d'évaluation.

C'est ce qu'a annoncé hier soir le conseil municipal de Beauport, en publiant ses prévisions budgétaires pour 1969. Le budget de $951,800 pour l'année est évidemment un budget équilibré et atteint ainsi un nouveau sommet (celui de 1968 s'élevait à $878,000.

Outre le revenu de la taxe foncière, qui se chiffrera par près de $390,000, les principaux revenus escomptés sont ceux de la taxe de vente ($250,000), des abonnements à l'aqueduc ($161,000), service de police ($22,500), les ordures ménagères ($40,000), ristourne du gouvernement sur le règlement d'emprunt, Beauport-Ouest ($39,680) et divers ($48,620).

Les plus importantes dépenses prévues en 1969 sont celles de l'administration générale, qui coûtera $184,000, les travaux extérieurs, $212,200, les services de police et des incendies, $142,800, remboursement de la dette, $153,174.20 et intérêts sur les emprunts, $259,625.80.

Par ailleurs, la dette de Beauport atteindrait $2,813,692.14 tandis que celle de Beauport-Ouest serait de $796,339.27.

La taxe d'eau sera portée de $30 à $40, soit une augmentation de $10 et ce pour aider à défrayer le coût de construction d'une deuxième conduite d'amenée sur la rue Seigneuriale (sur une distance de près de deux milles) et également pour l'achat de deux nouvelles pompes d'une capacité de 3,000 gallons à la minute pour l'usine de pompage.

Par contre, le conseil municipal a décidé d'abolir la taxe de "ramonage" qui rapportait annuellement à la ville, un revenu de quelque $3,000.

Le conseil a de plus décidé d'abandonner le "recensement annuel" dans la municipalité, se basant sur le fait que l'on utilise comme calcul pour les subventions) celui effectué par le gouvernement fédéral.

Commentant les prévisions budgétaires, le maire de Beauport, le Dr Gaston Tremblay, a déclaré qu'il s'agissait là du "plus bas budget de tous ceux prévus par les municipalités de la province qui comptent entre 10,000 et 16,000 habitants".

"De plus, nous sommes une des rares municipalités de la région à n'imposer aucune taxe spéciale", a poursuivi le Dr Tremblay.

Le maire Tremblay a parlé du "budget de restriction" qui sera appliqué par le conseil en 1969 en soulignant que "l'administration municipale est prise entre deux feux, puisqu'elle se doit d'être stricte tout en donnant toujours plus à des administrés".

Le maire Tremblay a enfin précisé que trois nouvelles industries se sont installées dans le parc industriel de la ville ce qui a pour effet de donner du travail à quelque 600 personnes. Il est à noter que l'implantation d'un parc industriel à Beauport est une initiative qui date de quelque mois seulement.

Et enfin, l'évaluation globale pour 1969 s'élève à quelque $39,000,000 (selon la valeur réelle), soit une augmentation de $1,000,000 sur le rôle d'évaluation déposé au début de 1968.

Il est à noter que le phénomène de la construction d'habitations à logements multiples se fait également sentir dans la ville de Beauport.

De plus, une étude est présentement en cours pour rénover tout le vieux secteur (historique) de cette municipalité de la Côte de Beaupré.

RIVE-SUD
NOUVELLES —
LA REDACTION
525-7131 JOUR
525-7136 SOIR
ABONNEMENT
GASTON TURGEON,
81A Boul. Jacques-Cartier
Lauzon, 837-5936.
Bureau de 8h.30 a.m. à 6 h. p.m.
Samedi 8 h. 30 à 12.00

Futurs mariés
Vous recherchez une maison de confiance ... une visite s'impose pour le choix de votre ameublement.
gd MEUBLES
gaston dussault
OUVERT LE SOIR
9 RUE COURCELETTE TEL.: 683-2327

ACHETEZ CHEZ TANGUAY
C'EST UN SPECIALISTE DE LA TELE-COULEUR
ZENITH ®
La qualité doit y être pour que le nom y soit apposé

TV COULEURS
Le CAVENDISH - Z4533W
Superbe console de style contemporain en bois franc de choix fini noyer huile. Système de syntonisation Super Gold Video Guard. Autoréglage de syntonisation AFC Zenith. Haut-parleur ovale de 9" et haut-parleur de 5" x 3" à cône double. Réglages concentriques de syntonisation VHF et UHF Zenith avec numéros de canaux illuminés. Dimensions du cabinet: Hauteur 31", Largeur 40⅞", Profondeur 19¾".*
ZENITH FAIT A LA MAIN
GARANTIE 2 ANS SUR LAMPE-ECRAN et 1 AN SUR TOUTES AUTRES PIECES

PERIODE D'ESSAI DE 3 JOURS
SERVICE 1 AN INCLUS

STEREO MODULAIRE "Le Troubadour"
AVEC RADIO AM/FM - STEREO et AMPLIFICATEUR 100 W. (crête) TRANSISTORISE

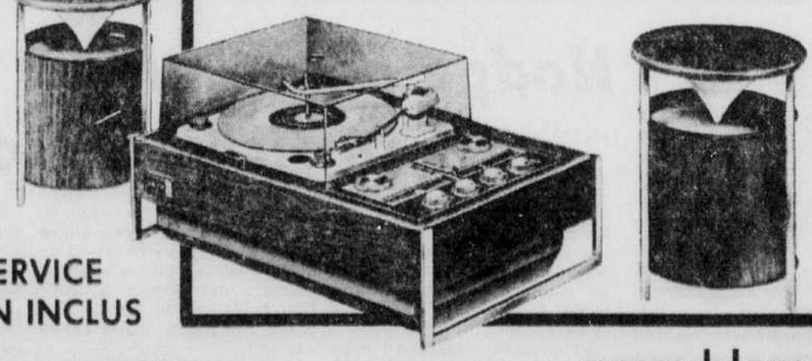

- Changeur de disques avec bras Micro-Touch
- Réglage exclusif des basses
- Prises d'entrée et de sortie pour magnétophone et écouteurs stéréos

MODELE 2590
ZENITH FAIT A LA MAIN

LIVRAISON PAR TOUT LE QUEBEC METROPOLITAIN
SERVICE RAPIDE dans tout le Québec métropolitain
36 mois pour payer
• TECHNICIENS EXPERTS EN TELE-COULEURS Raymond Baron Roger Robinson Gilles Duplain
• VENDEURS SPECIALISES EN TELE-COULEURS
ati
Ouvert tous les soirs jusqu'à 10 hres
ameublement tanguay INC
Rond-Point, Lévis - 837-2496

Ellyson annonce: Des Américains remplaceront les Canadiens comme arbitres de la Provinciale

par Claude LAROCHELLE

Des arbitres américains, avec l'exception d'un ou deux Canadiens, auront, à l'avenir, charge des joutes de la Ligue Provinciale de baseball, jetant sur le pavé les officiels canadiens, la plupart montréalais de langue française, qui jusqu'à la saison dernière avaient charge de mettre en force les règlements dans ce populaire circuit.

Ces arbitres, étrangers, neuf en tout, seront employés à plein temps par la Ligue Provinciale, durant l'été, et seront tous cantonnés au même endroit, à Magog au Dauville, à proximité des bureaux de la Ligue Provinciale, où ils seront tenus sur un pied d'alerte.

Il s'agit là d'un changement notoire avec les années passées alors que les arbitres de ce circuit étaient postés à distance des centres nerveux du circuit, et ne travaillant dans la Provinciale que comme "à-côté".

Tous les arbitres recrutés par la Provinciale pour l'été 1969 ont une excellente expérience passée puisqu'ils ont exercé leur métier, dans le baseball organisé, soit dans le calibre "A" ou dans le calibre AA".

Le président de la Ligue Provinciale, Yvon Ellyson, a soutenu, hier, que la formation d'un groupe d'arbitres attitrés uniquement à ce circuit, avait comme but premier la recherche de l'efficacité. Les officiels seront à la portée de la main de la direction du circuit et des équipes, et en tout temps à leur disposition.

SOUS UN MEME TOIT

C'est pourquoi, ils seront tous réunis sous un même toit, à faible distance de Sherbrooke où la Ligue Provincial entretiendra pour la première fois de son histoire, un bureau officiel avec personnel à plein temps. Ellyson effectue présentement des démarches afin de trouver un hôtel pour loger ses arbitres soit à Magog ou à Dauville.

"Les arbitres de Montréal ne seront pas heureux," reconnait le président Ellyson, "mais la formation de ce groupe nous permettra de faire une économie allant de $5,500 à $6,000, et nous y gagnerons énormément en efficacité".

Ellyson précise qu'il aura le loisir de réunir ses arbitres tous les jours s'il le juge à propos, que ceux-ci auront comme mission de remettre aux bureaux mêmes de la ligue leurs rapports, le lendemain des joutes, et qu'ils auront également charge de ramener avec eux après chaque rencontre, la feuille de statistique du marqueur officiel.

La poste qui était autrefois utilisée pour l'acheminement de ces documents sera éliminée, et la Ligue Provinciale sera ainsi mise rapidement en possession de toutes les informations nécessaires à régler les divers problèmes, et à tenir constamment à point les statistiques officielles.

Le président Ellyson a tenu à apporter la précision suivante: "Nous ne changeons pas d'arbitres parce que nous ne sommes pas satisfaits du travail de ceux que nous avions dans le passé. A mon avis, ils faisaient du bon travail. C'est d'abord une question de régie interne, et secondement le besoin de créer un dialogue entre la ligue et ses officiels, ce qui était impossible dans le passé."

Ellyson réfute également l'assertion que les Canadiens sont chassés en faveur d'arbitre américains.

"Il n'est pas question de se débarasser des Canadiens, dit-il, car nos arbitres ne seront pas nécessairement américains. Il est même probable que nous aurons un arbitre qui demeure à Vancouver. Mais tous nos arbitres sont passés par le baseball organisé."

JIM FANNING

Le président Ellyson a en outre fait savoir que le gérant général Jim Fanning des Expos de Montréal de la Ligue Nationale de baseball avait accepté de recevoir à son bureau de la Métropole les dirigeants de la Ligue Provinciale ainsi que les gérants généraux de chacune des équipes du circuit. Le rendez-vous qui reste à fixer aura comme fin l'élaboration d'ententes entre les deux partis afin d'établir une politique commune visant à faire progresser le baseball au Québec.

Enfin, la Ligue Provinciale poursuit ses préparatifs et elle devrait être en mesure de faire connaître son calendrier pour 1969 vers la fin de février. Entre-temps, samedi le 25 janvier, il y aura réunion de tous les marqueurs officiels du circuit.

CARREFOUR DES SPORTS

Claude LAROCHELLE

Ellyson fera face à la musique

"Je n'attends aucune sympathie. A Montréal, ils m'ont toujours accusé d'être anti-Canadiens. C'est complètement faux. Je n'ai aucun préjugé. Ce que je fais, je le fais seulement pour le bien de mon circuit, en l'occurrence la Ligue Provinciale de baseball dont je dois assurer la survie. Mais à Montréal, ils vont vouloir avoir ma peau. Mais avec ce nouveau système régissant les arbitres, nous allons avoir de l'efficacité, en plus de sauver de $5,500 à $6,000 par année."

C'est le commentaire que j'ai recueilli du président Yvon Ellyson à la suite de la décision de la Ligue Provinciale de baseball de mettre en place une structure d'avant-garde pour ses arbitres. Cette structure, pour tout résumer, chasse ni plus ni moins, tous les officiels canadiens, montréalais de langue française pour la plupart, qui tiraient d'importants revenus de leur travail derrière le marbre, et les remplace par des Américains qui eux travailleront à plein temps et seront cantonnés dans le même lieu, à Magog probablement, à proximité des bureaux du circuit, et au centre du rayon d'action du baseball provincial.

Ce projet n'a rien de neuf. Notre journal en a parlé, l'été dernier, mais son exécution va provoquer un terrible remous au sein de l'Association des arbitres de la Ligue Provinciale qui n'acceptera pas de se faire dépouiller par ces envahisseurs venus d'outre quarante-cinquième.

Yvon Ellyson, en dépit de son nom est un Canadien français, et si trop souvent, il agit à la manière d'un éléphant dans une boutique de porcelaine, on ne peut toutefois lui reprocher son courage, son ardeur, et son langage franc. S'il a endossé cette décision de l'exécutif de son circuit, c'est qu'il veut assurer la survivance de la Ligue Provinciale.

De même autrefois, il avait encouragé l'importation de joueurs de baseball étrangers, parce que les joueurs de baseball canadiens, par leurs exigences dépassant la mesure, menaçaient le circuit de s'écrouler dans un désastre financier. En agissant ainsi, Ellyson qui n'en n'est pas à son premier geste retentissant, démontre qu'il aime vivre avec le danger. Il s'attire des bosses.

Ce correctif était une nécessité

Si l'été dernier, il a posé un geste draconien et inexplicable, notamment envers Thetford, en faisant perdre aux Mineurs un grand nombre de joutes, je crois que la position qu'il adopte aujourd'hui au nom de son circuit est défendable.

Défendable même si cela prive d'un revenu substantiel bon nombre d'arbitres canadiens. Parce que la Ligue Provinciale, avec l'arrivée des Expos, aura une existence précaire, et qu'elle doit prendre tous les moyens pour extirper la "broche à foin".

Il était malheureusement notoire, l'été dernier, au stade municipal de Québec, que les arbitres retardaient énormément sur le calibre de la Provinciale. Certaines décisions frôlaient la bouffonnerie. Un correctif était d'une nécessité absolue.

Ce correctif le voilà puisque Ellyson me jure que son équipe d'arbitres est composée en entier d'officiels qui ont un passé dans le baseball organisé, soit dans le calibre "A" ou dans le "AA".

Mais il y a aussi l'efficacité. On imagine un peu les difficultés d'un arbitre s'envoyant dans le corps, après une longue journée de travail, une distance de 150 milles, pour officier ensuite avec précision une rencontre régulière de la Provinciale.

Evidemment, sur le plan informations et statistiques, grave lacune de la Provinciale, ce système d'arbitres ayant leur port d'attache à Magog apportera un second correctif. Au lendemain matin de chaque joute, l'officiel déposera au bureau du circuit et son propre rapport et celui du rapport officiel. La poste ne sera plus utilisée comme par le passé.

Bien sûr, on entend également éviter certains accrochages qui sont disgracieux entre spectateurs et arbitres. Yvon Ellyson aura sous la main son personnel d'arbitres pour des réunions quotidiennes, s'il le faut.

Si la Provinciale a vraiment recruté des officiels qui vont de paire avec son calibre et si l'efficacité dont parle Ellyson peut vraiment être obtenue, voilà sûrement une position défendable.

Devant la rude compétition qui s'annonce, ce circuit doit prendre tous les moyens pour améliorer son standing.

Ligue majeure junior du Québec

On parle encore, plus sérieusement cette fois, de la fusion des deux principales ligues juniors "A" du Québec, afin de former un circuit majeur de hockey junior... C'est une réalisation qui reçoit de plus en plus de partisans devant l'incroyable appui que reçoivent les Canadiens juniors de Montréal où la boxe fait son partage avec le hockey... Les jeunes Habitants ont vaincu Hamilton 5-0 devant une foule-record de 16,899 spectateurs réunis au Forum, dimanche soir.

C'est la joute d'étoiles, ce soir, au Forum, et la section ouest a peu de choses en commun avec le calibre des super-vedettes qui participent ordinairement à un tel spectacle, avec les exceptions de Jacques Plante, Glenn Hall et Bernard Parent, et l'on pourrait s'attendre normalement à un triomphe impressionnant de la formation de Toe Blake, mais l'expansion a apporté tant de surprises que personne n'ose affirmer une telle chose... J'avais Camille Henry au bout du fil, hier soir, et il a fait ce commentaire: "Si Scotty Bowman réussit à imposer le style de jeu qu'il nous demande à Saint Louis, l'équipe de l'Ouest ne sera pas humiliée. Je m'attends même à une partie très serrée, peut-être un match nul. Scotty est parti avec son plan et j'espère qu'il pourra le mettre à exécution."

Henry n'a fait que de rares apparitions depuis son retour au jeu. Il n'a pas demandé d'explications à Bowman... "Je n'ai pas à lui en demander. C'est lui qui qui décide," dit-il... Les Expos de Montréal présenteraient deux parties télévisées par semaine, l'une le mercredi, et la seconde le samedi, et ce n'est qu'à l'été qu'on pourra voir l'effet de ces images sur la Ligue Provinciale de baseball.

Première joute d'Etoiles des deux divisions

Un enjeu de $500 pour chaque gagnant

QUATRE GRANDS — Bobby Hull et Stan Mikita, des Black Hawks de Chicago, Bobby Orr, des Bruins de Boston, et Lorne Worsley, des Canadiens de Montréal, étaient réunis à la même table à l'occasion du diner annuel des étoiles de la ligue Nationale de hockey. Ces quatre grands noms du hockey ont été choisis sur la première équipe d'étoiles la saison dernière, et s'aligneront ce soir pour représenter la division Est, lors de la 22e joute d'étoiles, qui aura lieu à Montréal. (Téléphoto PC)

MONTREAL (PC) — La division Ouest de la ligue Nationale de hockey aura la chance d'opposer ses meilleurs joueurs à ceux de la division Est ce soir, lors de la 22e joute annuelle des Etoiles qui sera télédiffusée au Canada et aux USA à partir de 8h p.m.

Ce sera le premier affrontement entre les Etoiles de deux divisions, car, auparavant, les détenteurs de la coupe Stanley affrontaient les Etoiles des autres clubs.

Ce sera également la première fois où les participants seront rémunérés, soit $500 à chaque vainqueur et $250 à chaque vaincu.

Des 19 joueurs choisis sur chaque club, un seul sera absent tandis qu'un autre sera employé de façon limitée.

Le joueur de défense Pat Stapleton des Black Hawks de Chicago ne devait pas participer à la partie des Etoiles mais il était à Montréal hier soir et il a déclaré qu'il pourra jouer avec l'équipe de la division Est qui sera pilotée par Toe Blake.

Blessé à un oeil la saison dernière, Stapleton doit se soumettre à des examens médicaux périodiques. Après avoir rendu visite à son médecin au cours de la journée d'hier, il a obtenu la permission de jouer et a pris un avion en direction de Montréal. Stapleton a déclaré: "Mon oeil est correct et je pourrai jouer".

D'autre part, Tommy Ivan, directeur-gérant du Chicago, a déclaré hier que Bobby Hull, choix unanime à l'aile gauche, participera au match en dépit d'une fracture à la mâchoire qui l'a affaibli beaucoup ces derniers temps en raison d'une diète liquide.

CANONS

De son côté, Scotty Bowman, pilote de l'Ouest, opposera ses deux gardiens du St. Louis, Jacques Plante et Glenn Hall, aux gros canons mis à la disposition de Blake dans l'Est.

Les deux cerbères ont enregistré 10 blanchissages cette saison, cinq chacun, et affronteront les meilleurs compteurs que sont Phil Esposito, du Boston, Hull, le vétéran Gordie Howe, Jean Béliveau et Frank Mahovlich.

Howe, Hull et Bobby Orr, du Boston, ont été les seuls choix unanimes en récoltant 90 votes.

Le centre Red Berenson, du St. Louis, meilleur compteur dans l'Ouest, dirigera l'offensive de Bowman et Ed Van Impe, du Philadelphie, qui devait d'abord s'absenter en raison d'une blessure à une hanche, sera de la partie.

Blake utilisera Gerry Cheevers, du Boston, et Ed Giacomin, du New York, dans le filet, protégé par Orr, Tim Horton, du Toronto, J.-C. Tremblay et Ted Harris, des Canadiens.

Un autre examen demain

Drolet ne souffre pas de fracture

par Léonce JACQUES

René Drolet, le meilleur compteur des As et l'un des meilleurs compteurs de la ligue Américaine de hockey, sera-t-il en mesure de jouer contre les Barons de Cleveland dimanche soir prochain alors que les As entreprendront au Colisée une importante série de trois parties consécutives contre les Barons.

La réponse à cette question ne sera pas connue avant demain alors que Drolet retournera à l'hôpital pour un autre examen. Drolet a été blessé au genou gauche à la troisième période du match de samedi soir à Cleveland alrs qu'il a été bousculé par Wayne Schultz et il n'a pas été capable de jouer à Buffalo dimanche.

"J'ai le genou enflé" a dit Drolet hier soir." Je me suis rendu à l'hôpital dès notre retour de Buffalo . . . on m'a enlevé du sang dans le genou et on m'a dit de marcher avec des béquilles en attendant le résultat de l'examen de mercredi matin".

"J'ignore si je pourrai jouer dimanche soir" a dit Drolet "mais il est certain que je ne pourrais pas jouer dans le moment".

A son arrivée au bureau des As hier après-midi, Vic Stasiuk a déclaré que ses joueurs avaient affiché une belle tenue samedi soir à Cleveland mais il semblait moins content des efforts fournis dimanche soir à Buffalo.

Stasiuk a donné congé à tout son monde pour aujourd'hui mais les exercices réguliers reprendront pour de bon demain matin en vue de la prochaine visite des Barons.

Les Barons, qui ont un point d'avance sur les As et qui ont devancé ces derniers au deuxième rang de la division Ouest, seront les visiteurs au Colisée dimanche soir et mardi soir et les deux équipes s'affronteront de nouveau samedi le 1 février à Cleveland.

A l'heure actuelle, les Barons ont joué trois parties de moins que les As mais cet écart aura été comblé dimanche soir puisque les Barons recevront la visite des Clippers demain soir en plus d'aller jouer à Rochester vendredi soir et de recevoir la viste des Bisons samedi.

Par contre, les Americans de Rochester qui se retrouvent à quatre points des As en plus d'avoir joué une partie de moins que les Québécois iront jouer à Springfield samedi soir après avoir reçu la visite des Barons vendredi soir.

Avec Drolet au repos forcé, cela signifie que Stasiuk n'avait plus qu'un seul centre régulier pour le match de dimanche soir à Buffalo dans la personne de Serge Bernier et on ignore toujours si la direction des Flyers enverra du renfort aux As après avoir fait appel aux services du joueur de défense Ralph MacSweyn et à ceux de Rosaire Paiement, deux joueurs qui n'avaient pas été remplacés pour les parties de samedi et de dimanche à Cleveland et à Buffalo.

Drolet ne souffre d'aucune fracture au genou gauche mais sa présence sur l'alignement des As pour leur match de dimanche soir demeure un point d'interrogation pour le moment.

Hodge pense plus à son club qu'à sa fiche personnelle

BOSTON (UPI) — Kenneth Raymond Hodge est une jeune joueur de hockey qui préfère lancer des rondelles dans un filet plutôt que de passer son temps à massacrer l'adversaire.

Et comme résultat, l'ailier des Bruins de Boston, âgé de 25 ans, est en train de se révéler comme l'un des compteurs de la Ligue Nationale qui promet le plus.

Hodge s'est mérité une place dans le livre des records des Bruins de Boston au cours de la dernière fin de semaine quand il a réussi à trouver le fond du filet, déjouant ainsi les cerbères lors de six joutes consécutives. Durant cette période où tout allait pour le mieux, Hodge en a profité pour améliorer sa fiche de huits buts, avant d'être limité à deux assistances lors de la dernière joute.

Hodge, natif de Birmingham, en Angleterre, est venu à une joute près d'égaler le record de Johnny Bucyk, qui est le porte-couleurs des Bruins à avoir trouvé le fond du filet le plus grand nombre de joutes consécutives.

Il a par le fait même amélioré sa fiche de la mi-saison, ayant accumulé 21 points et 25 aides, pour un total de 46 points, ce qui le place au neuvième rang des compteurs. Ce total le place donc au deuxième rang des compteurs des Bruins, derrière Phil Esposito, qui lui occupe le premier rang des compteurs de la Ligue Nationale. Ces deux prolifiques compteurs ont aidé beaucoup la cause des Bruins, qui possèdent quatre points d'avance en tête de la division Est, et qui ont décroché en fin de semaine une 11e victoire consécutive.

Ce bonhomme de 6 pieds et deux pouces, 205 livres, connait cette année sa meilleure saison dans la Ligue Nationale, et la fiche qu'il présente à date est semblable à celle qu'il présentait la saison dernière alors qu'il avait disputé 12 joutes de plus.

Hodge a évolué durant deux saisons complètes avec les Black Hawks de Chicago et avait alors totalisé 16 buts et 58 aides. L'an dernier il a totalisé 25 buts et 31 assistances.

"Kenneth n'a pas encore connu ses meilleures années dans la Ligue Nationale," de commenter Harry Sinden, instructeur des Bruins. "C'est d'ailleurs parce qu'il avait beaucoup de potentiel que notre gérant général Milt Schmidt l'a engagé."

ESSAYEZ DONC DE TROUVER MIEUX

Que la SNO-PRINCE "69"

Equipée du fameux moteur Lloyd, 2 cylindres, 386 c.c., il en fait l'autoneige au roulement le plus doux, qui enchantera chaque propriétaire

L'ESSAYER, C'EST L'ADOPTER!

FABRIQUEE PAR

LES ENTREPRISES LIONEL INC.

PRINCEVILLE Qué., Canada

SABOURINADES SPORTIVES

Roland SABOURIN

Chronique de samedi publiée un mardi

A notre retour en ville, hier après-midi, nous avons été désappointé d'apprendre que des difficultés techniques avaient empêché la publication de la chronique que nous avions rédigée à Buffalo, N.Y., vendredi soir. Ce papier aurait été de nature a mieux préparer les amateurs pour la fin de semaine que les As ont connue dans la Ligue Américaine.

Après avoir intitulé le tout "Quant il y a panique à Philadelphie", nous écrivions:

"La victoire de 4-0 que les Canadiens de Montréal ont remportée contre les Flyers de Philadelphie, jeudi soir, n'a eu rien de bon pour les As de Québec. Comme ce nouvel échec des Flyers survenait juste 24 heures après une autre de 4-3 contre les Blues de Saint-Louis, il a eu un très mauvais effet sur le système nerveux du gérant général Bud Poile.

"La deuxième période du match contre les Canadiens n'était pas encore terminée qu'il avait commencé à téléphoner à la résidence de Vic Stasiuk pour lui dire de prévenir Ralph MacSweyn qu'il était demandé à Philadelphie. Stasiuk lui a rapporté que le gros joueur de défense était blessé et ne pourrait peut-être pas jouer avant quelques jours, mais cette information n'a pas fait reculer M. Poile.

"Puis quand le Tricolore a ajouté deux buts à la troisième période pour compléter un blanchissage de 4-0, il est devenu plus furieux. Il a téléphoné une autre fois au foyer de Stasiuk, lui annonçant cette fois qu'il voulait également Rosaire Paiement.

"Il aurait promis à Stasiuk de remplacer les deux hommes avant les deux joutes de fin de semaine à Cleveland et Buffalo. Je ne sais pas qui, mais nous allons avoir quelqu'un, nous a dit Stasiuk avant le départ du Colisée, hier matin. Et quand nous lui avons laissé entendre que nous ne croyions pas du tout à ces promesses, le pilote des As n'a pas été très heureux. Il m'a promis que j'aurais quelqu'un, et j'y crois, a répété Stasiuk sur un ton vigoureux.

"Au moment de rédiger ce papier, rien nous permettait de croire que la promesse serait remplie."

Les remplaçants ne sont pas venus

Puis avec le sous-titre "Des rappels qui ne sont pas justifiés", nous ajoutions:

"Nous n'avons aucune objection à ce que les messieurs de Philadelphie rappellent des joueurs des As. Après tout, ces athlètes leur appartiennent, et ils ont bien droit de s'en servir de la manière qu'ils jugent la plus profitable à leurs besoins. Cependant, nous n'approuvons pas les décisions prises au cours de la soirée de jeudi.

"Il n'y a aucun doute que le joueur de défense MacSweyn mérite une chance de jouer dans la Ligue Nationale. Cet athlète est infiniment supérieur à la plupart des membres de la brigade défensive des Flyers. Cependant, les Flyers ne font pas preuve de sagesse en faisant appel à ses services à un moment où il est ennuyé par une blessure à l'aine. Cet athlète ne pourra se faire justice dans les conditions actuelles.

"Quant au rappel de Paiement, nous ne voyons pas comment il peut aider la cause du Philadelphie. Si cet athlète n'était pas utile au club il y a un mois, il ne l'est pas plus dans le moment. Nous n'avons que de l'admiration et de l'amitié pour Rosaire, mais il n'est pas encore prêt pour le grand circuit. Franchement, nous croyons que c'est lui rendre un mauvais service que le rappeler juste au moment où il commençait à retrouver son aplomb.

"Il faut admettre que les Flyers ont une grosse fin de semaine avec des joutes contre Boston et Detroit. M. Poile avait raison d'être mécontent après avoir vu son club se faire battre en présence de la meilleure foule de la saison au Spectrum. Malgré tout, nous avons de la difficulté à croire que ses décisions aideront réellement les Flyers. Par contre, elles risquent de faire très mal aux As, et c'est là que nous ne sommes pas heureux.

"Notre humeur ne sera pas meilleure demain soir, si les As repartent pour Québec avec deux défaites, surtout sans avoir reçu des remplaçants pour MacSweyn et Paiement."

Autres potins en retrouvant Québec...

Il est inutile de vous dire que Stasiuk ne partageait pas le pessimisme que nous avons affiché vendredi, pas plus qu'il n'a apprécié les remarques que nous lui avons faites au sujet de la valeur de décision prise par son patron de Philadelphie . . . Malgré tout, nous aurions aimé voir les gars triompher pour lui au cours de la fin de semaine . . . Vic méritait certainement une meilleure considération devant l'importance de ces deux joutes . . . Malgré les défaites, il n'a pas maugréé une seule fois contre le fait que Philadelphie ne lui ait pas envoyé d'aide . . .

En toute justice pour les gars,ils auraient mérité de gagner la partie de samedi soir, à Cleveland, car ils ont fourni un effort de toute beauté . . . La rondelle a refusé de rouler pour eux pendant que le cerbère Ernie Wakely donnait une des meilleures performances de sa carrière . . . L'histoire a été fort différente à Buffalo, dimanche soir, alors que les Bisons ont été inspirés par Dennis Hextall . . . Nous aurons l'occasion de revenir sur ces deux rencontres avant la fin de semaine . . .

Les sportifs de Buffalo sont de moins en moins confiants d'obtenir la franchise du club Oakland, en dépit de la promesse de faite aux sportifs Knox . . . L'inconvénient est qu'ils ont fait une promesse identique à d'autres intérêts, particulièrement ceux qui aimeraient avoir un club majeur pour Vancouver . . . Jack Kent Cooke, propriétaire des Kings de Los Angeles, a déclaré qu'il avait l'assurance que cinq propriétaires voteront contre le transfert à Buffalo . . . Comme on le sait, il faut neuf votes sur 12 pour approuver la transaction . . .

Joe Crozier, qui est loin d'être très populaire à Rochester, N.Y., de ce temps-ci, a finalement assisté à une joute dans cette ville vendredi dernier . . . Selon des rapports, Joe aurait habilement évité de s'entretenir avec les amateurs de l'endroit . . .

Salomon répond à Imlach de se mêler de ses affaires

Sid Salomon III

SAINT-LOUIS (UPI) — Sid Salomon III, vice-président des Blues de Saint-Louis de la ligue Nationale de hockey, a tenu hier à répondre à Punch Imlach des Maple Leafs de Toronto qui a critiqué la direction des Blues pour la générosité dont elle fait preuve à l'égard des joueurs.

"Nous n'avons jamais eu l'intention de dire aux autres comment conduire leurs équipes" a dit Salomon. "Nous avons payé $2,000,000. pour cette franchise dans la ligue Nationale et je crois que nous avons le droit de diriger nos affaires comme nous l'entendons aussi longtemps que nous demeurons dans les limites des règlements comme nous l'avons toujours fait".

Les remarques de Punch Imlach ont été publiées dans le journal Star de Toronto et Imlach s'en est pris à Salomon et à son père, le président des Blues, pour leur générosité envers les joueurs de l'équipe des Blues. On sait que les Blues ont offert une voiture familiale à Red Berenson parce qu'il a réussi à marquer six buts dans une même partie. De plus, les Blues on offert des montres de $800. à d'autres joueurs du club et ils ont aussi offert un voyage en Floride à toute l'équipe à la fin de la saison dernière.

Imlach aurait déclaré à ce sujet :"Je crois que les membres de la famille Salomon patinent sur une glace très mince avec toute cette générosité. Les autres clubs de la ligue se retrouvent dans une position impossible et c'est une situation qui ne devrait pas exister".

Sid Salomon III a répliqué: "Nous traitons les autres de la même manière que nous voudrions être traités. En reconnaissant les exploits des joueurs et leur excellent travail, nous suivons la même formule qui nous a permis d'avoir du succès avec notre compagnie d'assurances".

Au sujet de la voiture familiale donnée à Berenson, Sid Salomon a ajouté: "Syd Howe a été le dernier joueur à marquer six buts dans une partie de la ligue Nationale et cela s'est produit il y a 24 ans. Dans mon livre, l'exploit de Berenson méritait d'être signalé de façon spéciale".

Il a ajouté :"Le voyage en Floride est une chose toute différente. Nous sommes propriétaires d'un hôtel en Floride et l'hôtel est à demi occupé à cette période de la saison. Nous y allons tous et nous nous amusons beaucoup".

La direction des Blues aurait déjà promis aux joueurs un autre voyage du genre en Floride à la fin de la saison et Salomon a ajouté :"Toute l'équipe ira en Floride à la fin de la saison même si nous terminons en dernière place".

Trois candidats au trophée PATRICK

NEW YORK (PA) — Eddie Shore, défenseur élu au Temple de la Renommée du hockey, Bobby Hull, du Chicago, et Al Leader, président de la ligue de l'Ouest pendant de nombreuses années, sont candidats au trophée Lester Patrick en 1969.

Ce trophée reconnait les services rendus au hockey aux USA.

Le vainqueur sera choisi par un comité comprenant Clarence Campbell, président de la LNH, Bill Wirtz, président du Chicago, Bill MacPhail, vice-président du réseau CBS, Pete Axthelm, de Newsweek magazine, et Jack Griffin, de l'UPI.

Les premiers récipiendaires ont été Jack Adams, ancien pilote et gérant général du Detroit, Gordie Howe, du Detroit et Tom Lockhart, président de l'Association américaine de hockey amateur et de la ligue de l'Est.

Esposito, sérieux concurrent pour Hull; Plante et Hall mènent le bal par 24 buts

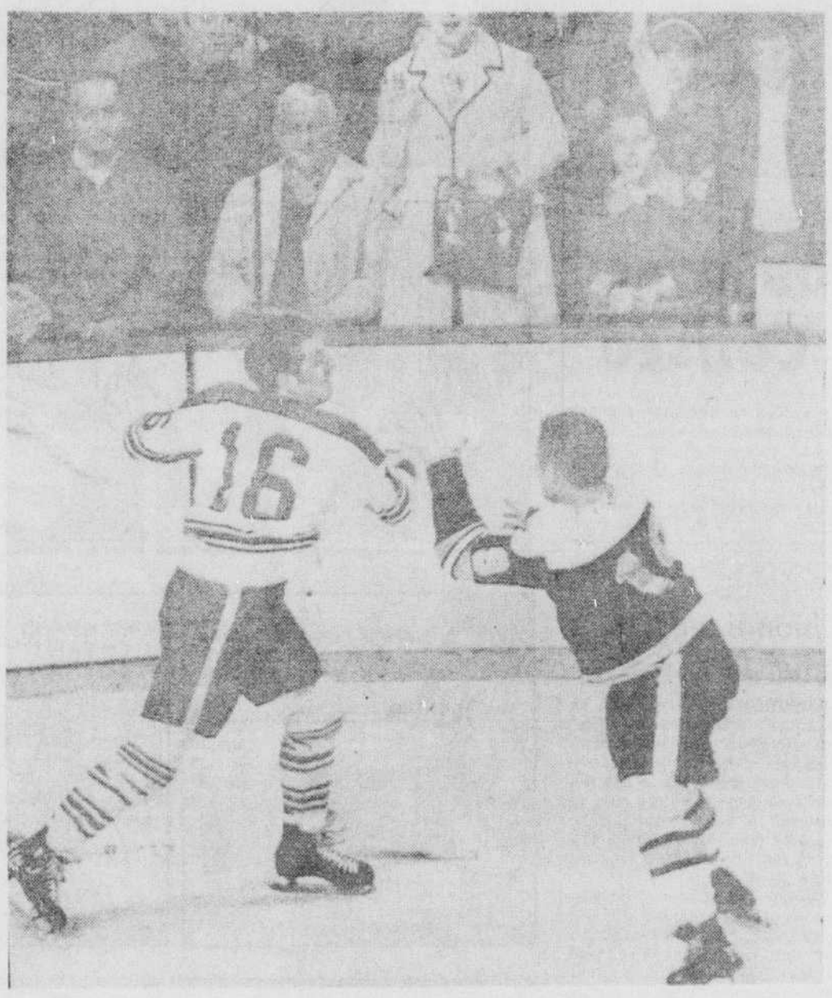

DEPLACEMENT D'AIR — Sous les yeux amusés d'une partisane des Bruins, Mike Walton (16) des Maple Leafs rate sa cible avec une foudroyante droite dirigée vers John MacKenzie des Bruins. La dispute aux poings a éclaté au cours de la deuxième période de la joute disputée au Garden de Boston où les Bruins devaient prolonger leur série de joutes sans défaite à onze d'affilée.

(Téléphoto PA)

MONTREAL (PC) — Aucun porte-couleur des Bruins de Boston n'a remporté le trophée Art Ross, emblème du championnat des compteurs dans la LNH, mais le centre Phil Esposito a des chances de mettre fin à cette situation cette saison.

Herbie Cain a été le dernier Bruins à remporter le titre en 1943-44, soit quatre ans avant le don du trophée en l'honneur de l'ancien directeur-gérant des Bruins.

Esposito a finalement devancé Bobby Hull, du Chicago, au premier rang la semaine dernière en portant son total à 29 buts et 38 aides, soit une avance de cinq points en 1ère place. Hull a conservé le 2e rang avec une avance de quatre points sur Gordie Howe, qui en est à sa 21e saison avec au moins 20 buts, suivi de Stan Mikita, du Chicago, et Red Berenson, du St-Louis, meilleur compteur de la division Ouest avec 50 points.

Cependant, les gardiens Jacques Plante et Glenn Hall, du St-Louis, continuaient de dominer la course au trophée Vézina avec une moyenne de 2.00 buts alloués par partie, soit une avance de 24 buts sur leurs plus proches rivaux.

Hockey

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale
Match des Etoiles à Montréal
Ligue Américaine
Springfield à Baltimore
Ligue Junior A du Québec
Shawinigan à Trois-Rivières
Ligue Senior Provinciale
Victoriaville à Sherbrooke
Chicoutimi à Granby
St-Hyacinthe à Ottawa
Ligue Junior B Québec-District
Roc-Amadour vs CTR
Sillery vs All. Sécurité

LIGUE NATIONALE

Division Est

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Boston	43	26	8	9	169	112	61
Montréal	44	25	12	7	148	114	57
Toronto	42	20	12	10	129	112	50
Chicago	44	23	18	3	160	155	49
Detroit	45	21	17	7	146	132	49
New York	44	22	18	4	129	112	48

Division Ouest

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
St-Louis	44	22	11	11	126	88	55
Oakland	46	16	24	6	111	146	38
Los Angeles	41	15	20	6	92	118	36
Philadelphie	45	11	23	11	95	125	33
Pittsburgh	45	10	28	7	115	158	27
Minnesota	45	9	29	7	101	155	25

LIGUE AMERICAINE

Division Est

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Hershey	41	22	16	3	167	129	47
Providence	41	20	18	3	149	161	43
Baltimore	38	17	15	6	137	146	40
Springfield	41	13	22	6	136	145	32

Division Ouest

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Buffalo	39	24	8	7	161	96	55
Cleveland	41	17	19	5	113	122	39
Québec	44	15	21	8	132	139	38
Rochester	43	14	23	6	142	170	34

LIGUE PROVINCIALE SENIOR

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Victoriaville	39	22	15	2	151	116	46
Chicoutimi	39	21	17	1	141	145	43
St-Hyacinthe	39	18	20	1	143	138	37
Granby	40	17	20	3	137	133	37
Sherbrooke	39	14	23	2	121	151	30
Ottawa	11	7	3	1	50	38	15

LIGUE JUNIOR "A" DU QUEBEC

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Shawinigan	36	25	11	0	191	145	50
Sorel	35	22	12	1	176	141	45
Drummond	35	17	18	0	153	157	34
Thetford	34	15	19	1	149	148	29
T.-Rivières	35	14	21	0	145	142	28
Québec	37	13	24	0	151	173	26

LES MENEURS

	B	A	Pts	Pun.
Esposito, Bos.	29	38	67	22
B. Hull, Chi.	30	32	62	33
Howe, Det.	21	37	58	30
Mikita, Chi.	17	38	55	21
Berenson, St-L.	21	29	50	27
Ullman, Tor.	22	24	46	26
Béliveau, Mtl	18	31	49	28
Delvecchio, Det.	17	32	49	4
Hodge, Bos.	21	25	46	39
Pappin, Chi.	20	26	46	31
Hicke, Oak.	17	28	45	56
Rousseau, Mtl	18	26	44	30
Wharram, Chi.	16	26	42	15
Courneyer, Mtl	24	17	41	18

GARDIENS DE BUTS

	MJ	BC	Moy.
Plante, St-L.	1,271	38	1.79
Hall, St-L.	1,362	50	2.20
G. Edwards, St-L.	4	0	0.00
Irons, St-L.	3	0	0.00
St-L., tot.	2,640	88	2.00
Villemure, N.Y.	180	5	1.67
Simmons, N.Y.	120	4	2.00
Giacomin, N.Y.	2,340	100	2.56
N.Y., tot.	2,640	112	2.55
Johnston, Bos.	540	18	2.00
Cheevers, Bos.	2,032	93	2.74
Junkin, Bos.	8	0	0.00
Boston, tot.	2,580	112	2.60
Bower, Tor.	626	25	2.40
A. Smith, Tor.	292	12	2.46
Gamble, Tor.	1,602	74	2.77
Tor., tot.	2,520	112	2.67
Worsley, Mtl	379	23	2.38
Vachon, Mtl	1,255	56	2.67
Esposito, Mtl	746	34	2.73
Wakely, Mtl	60	4	4.00
Mtl., tot.	2,640	119	2.70
Parent, Phi.	2,680	68	2.43
Favell, Phi.	1,020	55	3.23
Phi., tot.	2,700	125	2.78
Desjardins, LA	1,778	79	2.67
Rutledge, LA	682	37	3.25
LA, tot.	2,460	118	2.88
R. Edwards, Det.	872	34	2.34
Sawchuck, Det.	301	13	2.60
Crozier, Det.	1,527	84	3.30
Detroit, tot.	2,700	132	2.93
DeJordy, Chi.	1,569	75	2.87
Dryden, Chi.	971	49	3.03
Norris, Chi.	100	10	6.00
Chicago, tot.	2,640	135	3.07
G. Smith, Oak.	1,813	76	2.83
Hodge, Oak.	744	44	3.55
Worthy, Oak.	403	26	3.87
Oak, tot.	2,760	147	3.20
Manago, Minn.	2,258	121	3.17
Bauman, Minn.	132	10	4.55
Rivard, Minn.	280	23	4.93
Minn., tot.	2,700	155	3.44
Binkley, Pitt.	2,200	122	3.24
Daley, Pitt.	500	34	4.08
Pitt., tot.	2,700	158	3.51

BLANCHISSAGES: Plante, Hall, 5, Desardins, 4, G. Smith, 3, Giacomin, Cheevers, Bower, Vachon, Esposito, Dryden, 2, Gamble, Worsley, Parent, Favell, R. Edwards, DeJordy, Manago, 1.

PUNITIONS EN MINUTES: Boston, 693; Philadelphie, 582; Toronto, 528; Oakland, 522; Détroit, 514; Chicago, 477; Montréal, 468; Minnesota, 463; St-Louis, 455; New York, 445; Pittsburgh, 367; Los Angeles, 353.

AVEZ-VOUS ESSAYÉ FOCKINK?

fabricants de LE CÉLÈBRE GROS GIN

Fait d'ingrédients naturels importés et selon les recettes originales de Wynand Fockink, Hollande.

10 oz. $2.35 25 oz. $5.45 40 oz. $8.30

WF

WYNAND FOCKINK HOLLANDE

J. M. DOUGLAS & CO. LTD., MONTRÉAL, P.Q.

Avec 57 points, Harvey domine

Michel Harvey des Bears de Hershey a repris la possession exclusive du premier rang des compteurs de la ligue Américaine de hockey à la suite des rencontres disputées en fin de semaine.

En 41 parties, Harvey a marqué 25 buts et récolté 32 aides pour un grand total de 57 points, deux de plus que René Drolet des As et Jeannot Gilbert des Bears sur un pied d'égalité en deuxième place avec 55 points. Jean-Marie Cossette des Clippers de Baltimore est au quatrième rang avec 51 points.

Drolet vient au premier rang dans le département des buts avec 27 tandis que Gilbert est bon premier dans celui des assistances avec un total de 38.

	PJ	B	A	Pts	PM
M Harvey, Hershey	41	25	32	57	16
R Drolet, Québec	43	27	28	55	8
G Gilbert, Hershey	38	17	38	55	2
J Cossette, Balt.	38	20	31	51	22
G Trottier, Buffalo	39	30	17	47	15
D Gamble, Roch.	43	21	26	47	21
D McKenney, Prov.	41	20	26	46	6
R Ward, Roch.	42	21	23	44	10
T McCarthy, Roch.	43	19	24	43	10
W Marshall, Balt.	38	17	25	42	14

Sam Ellis avec les White Sox

CHICAGO (PA) — Le lanceur droitier Smmy Ellis, qui a remporté 22 victoires en 1965, a été obtenu hier des Angels de la Californie par les White Sox de Chicago.

Ellis, qui a 27 ans, a été échangé aux White Sox en retour de Bill Voss, un voltigeur, et de Andy Rubilotta, un lanceur gaucher des ligues mineures. Ellis avait remporté ses 22 victoires en 1965 avec les Reds de Cincinnati.

Bataille prévue concernant la franchise des Seals d'Oakland

BUFFALO, New York (UPI) — Les héritiers des magasins "5-10-15", Seymour et Northrup Knox tenteront à nouveau aujourd'hui d'implanter le hockey majeur à Buffalo, mais une bataille en règle est en perspective pour réaliser ce projet.

Les frères Knox, héritiers de F.W. Woolworth Compagny, ont passé la semaine dernière à faire la tournée des villes de la ligue Nationale de hockey, tentant de s'attirer l'appui nécessaire pour obtenir le transfert de la franchise des Seals d'Oakland à Buffalo.

La ligue Nationale est en faveur du transfert de la franchise. Le propriétaire des Seals, Van Gerbig n'a jamais réussi à vendre le hockey majeur aux citoyens de la ville de Californie.

La demande de Buffalo sera étudiée aujourd'hui quand les gouverneurs de la ligue Nationale de hockey se réuniront à Montréal. Une forte opposition est attendue de Jack Kent Cooke, propriétaire de l'équipe de Los Angeles qui veut que la franchise demeure sur la côte ouest.

Cooke a déclaré qu'il détient au moins cinq votes pour empêcher le transfert à Buffalo. Neuf des douze votes sont nécessaires pour l'approbation.

De plus, des intérêts de Vancouver font une campagne intensive pour obtenir la franchise d'Oakland. Les Canucks de Vancouver de la ligue de hockey de l'Ouest se sont joints au mouvement vendredi dernier avec l'intervention des brasseurs Labatt.

Labatt a fait un prêt de $680,000 à la franchise d'Oakland en avril dernier et a obtenu en retour une option pour acheter l'équipe. Mais Van Gerbig a apparamment ignoré l'option de Vancouver et a signé un contrat le 3 janvier dernier avec les frères Knox.

Buffalo et Vancouver ont été ignorées en 1966 quand la Ligue Nationale de hockey a élargi ses cadres à douze équipes mais la ville canadienne s'était vue promettre une franchise dans la prochaine expansion de la ligue.

Si Buffalo est encore exclue, ce sera le troisième revers du genre pour les frères Knox. Ils ont échoué dans leur tentative d'obtenir une franchise dans l'expansion en 1966 et furent encore battus par Montréal et San Diego en mai dernier quand la ligue Nationale de baseball a élargi ses cadres à douze équipes.

Le point fort de Buffalo est le support que les amateurs locaux ont accordé à l'équipe de la ligue Américaine de hockey. Les Bisons ont joué devant une moyenne d'assistance de 6,000 personnes cette saison. Avec une équipe de la ligue Nationale, croit-on, Buffalo attirera des foules jusqu'aux frontières canadiennes.

Les suppléments? Un cadeau de la maison!

Et voici les suppléments que les Messageries du CN offrent:

- Des trains marchandises express qui relient tous les grands centres.
- Des wagons chauffés au besoin.
- Des containers qui se prêtent au transport rail-route.
- Un réseau qui rejoint plus de clients dans les 10 provinces.
- Les colis de 10 tonnes sont livrés avec autant de facilité que ceux de 10 livres.
- Un même numéro de téléphone pour les Messageries aériennes et étrangères.
- Un représentant du service à la clientèle est toujours là pour vous conseiller et vous aider de mille façons.

Pour la collecte des colis, composez 694-2840.

Messageries CN

Bob Foster favori à 2 contre 1 pour conserver son titre

NEW YORK (AFP)—Le grand et sec Noir américain Bob Foster est donné largement favori pour conserver son titre de champion du monde des poids mi-lourds mercredi soir au Madison Square Garden contre son peu habile mais efficace aspirant Frankie DePaula.

C'est la première fois que le tentant du titre, dont la cote est de 2 contre 1 en sa faveur, défend sa couronne remportée le 24 mai dernier aux dépens du Biafrais Dick Tiger auquel il infligea le premier K.O. de sa carrière.

Démesurement grand pour un poids mi-lourd, très mobile, précis et opportuniste, Foster, âgé de 30 ans et père d'une famille de quatre enfants, doit aisément dominer un adversaire plus court, au bagage technique insuffisant et qui, surtout, manque d'expérience des grands combats.

Le champion du monde qui fut un brillant amateur avant d'aligner 33 victoires, dont 27 par K.O., en sept ans de professionnalisme (il fut battu quatre fois seulement), devrait encore utiliser son allonge, son jab du gauche et son punch pour maîtriser la force et l'ardeur de DePaula, toujours très dangereux dans les premiers rounds.

AVANT LA LIMITE

De par le style et l'efficacité des deux boxeurs, il est peu probable que le combat atteigne la limite des 15 reprises et tout semble jouer en faveur du champion du monde qui devrait enregistrer son treizième succès consécutif avant la limite, vraisemblablement même avant le sixième ou le septième round.

DePaula qui entraine à chacun de ses combats une importante foule de supporters, s'est signalé aux organisateurs du Madison Square Garden en remportant un succès-peu convaincant d'ailleurs — sur l'Argentin Juan Rivero (arrêt de l'arbitre au sixième round), mais le seul boxeur de classe qu'il ait jamais rencontré, Dick Tiger, lui infligea une sévère défaite aux points en 10 rounds en octobre dernier. Il compte 18 victoires, dont 13 avant la limite, pour six défaites et trois matches nuls, et est âgé de 28 ans.

Environ 1,500 spectateurs sont attendus au "Garden" pour ce combat qui sera télévisé dans tous les Etats-Unis et au Canada. Foster touchera 40 pour cent de la recette totale et DePaula, 20 pour cent.

Une pluie bénéfique pour Miller Barber, empochant $13,500 dans un tournoi écourté

NAPA, Californie (UPI) — Miller Barber a reçu sa part en disant que c'était l'un des faits du hasard et a pris la direction de Pebble Beach, Californie, où il se préparera en vue du tournoi pro-amateur Bing Crosby.

Barber, le vétéran professionnel de 38 ans de Sherman, Texas, a été déclaré hier vainqueur du tournoi de golf ouvert Kaiser d'un enjeu total de $135,000 et lequel dut être écourté à cause de la pluie. Barber gagne le tournoi avec un total de 135, neuf coups en-dessous de la normale.

Trois jours de pluie continuelle, atteignant parfois les proportions d'une pluie torrentielle, ont forcé l'interruption du tournoi pour la première fois dans l'histoire de la PGA.

"C'est vraiment une chance du hasard que d'être vainqueur d'un tournoi après seulement deux rondes" de déclarer Barber. "Je sais que c'est désappointant pour les autres joueurs mais il n'y a rien que vous puissiez faire. C'est simplement un fait du hasard. Vous devez accepter ce qui survient".

Aucun autre tournoi de 72 trous n'avait été contremandé auparavant et les golfeurs récompensés. Plusieurs tournois de 54 trous ont déjà dû être écourtés par l'intempérie et la première classique de 1937 n'avait pu être commencée mais à cette époque le tournoi était de 36 trous.

Les bourses du tournoi Kaiser ont été distribuées à 50 pour cent du total. Ainsi, Barber, qui est propriétaire de son propre club à Sherman, a gagné $13,500 au lieu de $27,000. Bruce Devlin d'Australie, qui finit un coup derrière Barber après deux rondes, a récolté $7,700 et Arnold Palmer, qui a terminé à un coup plus loin avec 137, a empoché $4,785.

"A vrai dire, vous n'êtes jamais satisfait de gagner un tournoi de cette façon-là" de dire Barber. "C'est injuste mais vous devez vous en remettre à ces choses-là dans le golf".

Barber a été favorisé cette fois mais il le fut moins il y a deux ans dans la classique de Westchester. Il avait joué une très bonne deuxième ronde qui avait été annulée par la pluie et quand elle fut reprise, il a tourné un 75 et ne parvint à se classer parmi les golfeurs éligibles pour la deuxième moitié du tournoi.

Actuellement, les professionnels se dirigent vers Pebble Beach et le tournoi Crosby commencera jeudi. Le tournoi Crosby a déjà eu sa part de malchance. Une année, une ronde avait dû être contremandée à cause de la neige et en deux autres occasions, à cause des vents trop violents et de la pluie.

En 1952, Jimmy Demaret avait gagné le tournoi écourté par la pluie. Le tournoi était de 54 trous à ce moment-là.

La classique de Westchester en 1967 avait été interrompue durant trois jours par la pluie et fut finalement complétée la semaine suivante. Habituellement pour les autres tournois durant l'année. Cependant, Jack Tuthill, directeur des tournois de la PGA, a déclaré que ce ne sera pas le cas en ce qui concerne le vainqueur du tournoi Kaiser. Toutefois, pour Barber, cette décision a relativement peu d'importance puisqu'il est déjà libéré de cette formalité pour 1969, après s'être classé huitième parmi les golfeurs qui ont récolté le plus de gains en argent dans le circuit de 1968.

Barber a reçu la confirmation de sa victoire à 8h. hier matin, puis s'est assis pour regarder l'investiture du nouveau président américain Richard Nixon à la télévision.

"J'ai travaillé fort pour son élection" de dire Barber, "et je suis content de le voir prononcer son serment d'investiture".

Miller Barber $13,500,	68-67—135
Bruce Devlin, 7,700,	69-67—137
Arnold Palmer, 4,785,	69-68—137
Bob Lunn, 2,917.25,	65-73—138
Charles Coody, 2,917.25,	70-68—138
Bobby Brue, 1,792.82,	71-68—139
Jim Colbert, 1,792.82,	71-68—139
Bob McCallister, 1,792.82,	69-70—139
Orville Moody, 1,792.82,	69-70—139
Jacky Cupit, 1,792.82,	66-73—139
Gene Littler, 1,792.82,	69-70—139
Lee Trevino, 1,792.82,	68-71—139
John Lotz, 1,792.82,	72-67—139
Jim Powell, 885.00,	71-69—140
Harold Henning, 885.00,	69-71—140
Jerry McGee, 885.00,	70-70—140
Howell Fraser, 885.00,	70-70—140
Tom Aaron, 885.00,	71-69—140
George Archer, 885.00,	72-68—140
Tom Shaw, 885.00,	72-68—140
Grier Jones, 885.00,	74-66—140
Dave Hill, 85.00,	68-72—140
Dave Hill, 885.00,	68-72—140
Tony Jacklin, 885.00,	69-71—140
Bert Yancey, 885.00,	71-69—140
Jim Wiechers, 414.97,	71-70—141
Frank Beard, 414.97,	71-68—141
Babe Hiskey, 414.58,	71-70—141
Ron Cerrudo, 414.97,	72-69—141
Babe Lichardus, 414.97,	73-68—141
Jim Bullard, 414.97,	72-69—141
Don Massengale, 414.97,	71-70—141
Jerry Abbott, 414.97,	71-70—141
Hugh Royer, 414.97,	71-70—141
Billy Casper, 414.97,	70-71—141
Dave Stockton, 414.97,	74-67—141
Howie Johnson, 414.97,	70-71—141
George Bayer, 414.97,	72-69—141
Dave Bayer, 414.97,	71-70—141
Dave Marr, 414.97,	71-70—141
Don January, 414.97,	72-69—141
Frank Boynton, 414.97,	71-70—141
Terry Dill, 414.97,	70-71—141

Nil Tremblay et Ken McKinnon avec les Old Timers, dimanche au Colisée

Tous les amateurs de hockey ont encore frais à la mémoire les nombreux exploits que Nil Tremblay a accomplis pendant sa carrière de hockey. Natif de La Malbaie dans le comté de

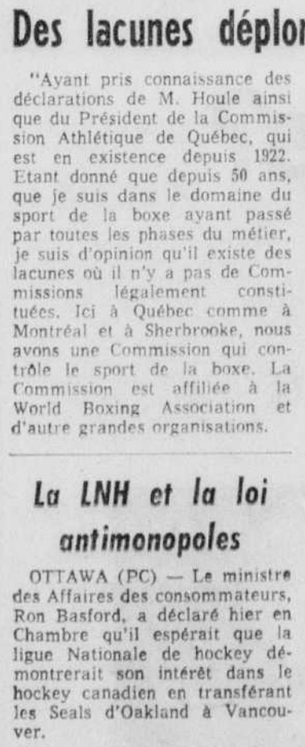

NIL TREMBLAY

Charlevoix, Nil est venu habiter Québec dès son jeune âge et il n'a pas tardé à se faire remarquer dans toutes les ligues dans lesquelles il a figuré. Un joueur extrêmement doué, Tremblay savait faire de belles passes et déjouait les gardiens de but facilement. C'est pourquoi il se maintenait toujours parmi les premiers compteurs de toutes les catégories dans lesquels il a évolué.

D'une taille normale, Nil n'était pas robuste mais il savait prendre soin de lui. Il a été le pivot de plusieurs lignes d'attaque et les éloges sur ce joueur de grand talent ont réveillé la haute direction du Canadien qui lui a offert un contrat alléchant pour devenir professionnel. Dick Irvin et Tommy Gorman ont fait de leurs pieds et de leurs mains pour que l'athlète local s'aligne avec les Richard, Lach, Blake, Bouchard, etc. Mais Nil qui adorait Québec et le hockey senior n'a jamais voulu passer sous la grande tente et a préféré laisser à la population de Québec la chance d'admirer son grand talent qui l'a conduit aux plus grands honneurs amateurs du Canada. Nil, qui a maintenant 45 ans, avait débuté dans le hockey organisé à Charlesbourg en 1937-38. Il passa ensuite au Bellevue juvénile en 1938-39. Il rejoignit les As juniors en 1939-40. En 1941-42, il joua pour le Morton intermédiaire pour enfin se hisser avec les As seniors pour lesquels il brilla avant de terminer sa carrière avec les Sénateurs d'Ottawa avec lesquels il mérita encore une fois la coupe Allan.

Nil Tremblay a accepté de prêter son concours pour cette partie des Old Timers parce qu'il sait que toutes les recettes nettes de cette journée seront versées aux oeuvres charitables du club Kiwanis.

MCKINNON

Ken McKinnon est un athlète qui a joué dans l'ombre de Alex. Bolduc et de Lionel Bouvrette, mais il était quand même un gardien de grand talent.

McKinnon qui a vu le jour à Montréal au mois d'août 1915, s'est aligné avec le Verdun Junior en 1934-35. En 1935-36 il passa au Royal 22ème Régiment de Québec et a toujours habité Québec depuis ce temps, sauf lorsqu'il s'aligna pour Glace-Bay de la ligue Senior des Maritimes avec lesquels il gagna le championnat de sa ligue en 1941-42.

En 1935-36, année pendant laquelle il s'aligna avec le 22ème, il refusa de signer et de se rapporter aux Rangers de New York pour un essai. Et pour prouver la grande valeur de Ken McKinnon, la direction des Rangers lui avait fait parvenir un passage sans retour Québec à Winnipeg. Les éclaireurs des Rangers étaient sûrs que Ken McKinnon ferait le grade. Même si Ken se demande souvent ce qui serait arrivé de lui s'il n'avait pas refusé une offre de $3,000.00 par année, ce qui était alléchant à l'époque, il n'a jamais regretté d'être demeuré à Québec, où il a eu l'occasion de rencontrer son épouse Jeanne avec qui il a uni sa destinée en 1942.

Chionoi en route pour le Mexique

BANGKOK (UPI) — Le champion poids-mouche mondial Chartchai Chionoi a complété ses exercices d'entrainement léger dimanche à son domicile de Bangkok alors qu'il se préparait à partir pour l'Italie en route pour Mexico où il risquera son titre contre l'aspirant Efren Torres.

Chionoi, son épouse et un partenaire d'entrainement qui est aussi son cousin, devaient partir hier soir. Il complétera ses préparatifs pour le match avec deux semaines d'entrainement sous la direction de son co-gérant italien Umberto Branchini.

Le champion a déclaré qu'il a l'intention de quitter Milan pour Mexico le 10 février. A cause de sa "santé instable", Chionoi avait demandé la remise de la bataille qui doit être présentée le 26 janvier et qu'il veut livrer le 23 février, mais il n'a encore reçu aucune réponse.

Tribune libre

Des lacunes déplorées dans la boxe

"Ayant pris connaissance des déclarations de M. Houle ainsi que du Président de la Commission Athlétique de Québec, qui est en existence depuis 1922. Etant donné que depuis 50 ans, que je suis dans le domaine du sport de la boxe ayant passé par toutes les phases du métier, je suis d'opinion qu'il existe des lacunes où il n'y a pas de Commissions légalement constituées. Ici à Québec comme à Montréal et à Sherbrooke, nous avons une Commission qui contrôle le sport de la boxe. La Commission est affiliée à la World Boxing Association et d'autre grandes organisations.

Ayant été à même de constater dans plusieurs circonstances où mes services avaient été demandés par les promoteurs tel qu'à Sorel à Trois-Rivières et à Granby qu'il y avait de grandes lacunes à être comblées et c'est pour cette raison qu'on devrait établir une loi pour que toutes municipalités ou villes soient contrôlées par une Commission et ces membres dûment qualifiés afin de protéger le public, les promoteurs, ainsi que les athlètes qui prennent part à ces rencontres de boxe. A titre de conseiller technique de la Commission de Québec et sur le comité de classement de la World Boxing Association, on a adopté ma suggestion de la prise des empreintes digitales de tous les boxeurs, gérants et entraineurs. La réglementation de la boxe soit à New York ou dans n'importe quelle ville des Etats-Unis émet des bulletins pour les suspensions et aussi pour les boxeurs qui sont inaptes à la compétition soit pour des raisons physiques ou toutes raisons.

C'est pour cela qu'on a une orientation pour tous les athlètes. Voilà messieurs en substance le mode d'opération qui assure un contrôle et une sécurité pour tous les intéressés, et c'est pour cette même raison que partout dans la Province de Québec où est annoncé un programme de boxe par un promoteur, une surveillance devrait être faite par les autorités compétentes dans ce domaine.

Gene Létourneau,
Conseiller Technique de la Commission de Québec.
Sur le Comité de classement de la World Boxing Association.

La LNH et la loi antimonopoles

OTTAWA (PC) — Le ministre des Affaires des consommateurs, Ron Basford, a déclaré hier en Chambre qu'il espérait que la ligue Nationale de hockey démontrerait son intérêt dans le hockey canadien en transférant les Seals d'Oakland à Vancouver.

Par ailleurs, il n'a pu affirmer que la LNH avait songé aux intérêts canadiens quand il s'est agi d'expansion et de transfert au sein de la ligue.

Le ministre a poursuivi avec une menace voilée: le Conseil économique du Canada fera un rapport prochain sur la loi des monopoles, recommandant des amendements." J'espère que, lorsque je devrai étudier ces amendements, les gouverneurs de la LNH m'auront prouvé qu'ils n'ont pas besoin d'être inclus. . ."

Les North Stars en difficultés, Wren Blair reprend le poste d'instructeur

par la Presse CANADIENNE

Quand Wren Blair a confié le poste d'instructeur des North Stars du Minnesota à John Muckler le 6 novembre dernier, l'équipe de la ligue Nationale de hockey faisait pitié.

Depuis, l'équipe n'a pas fait beaucoup mieux. C'est ainsi que Blair a repris le poste d'instructeur des North Stars dimanche, alors qu'il était déjà préoccupé par la fonction de directeur - gérant de l'équipe et Muckler reçut un congé de deux semaines avant qu'on lui confie d'autres fonctions encore indéterminées.

Le président des North Stars, Walter Busch a annoncé ce remaniement du personnel seulement quelques heures après que les North Stars eurent baissé pavillon par 3-1 aux mains des Blues de Saint-Louis, prolongeant leur série de joutes sans victoire à 14 d'affilée et leur série de défaites consécutives à huit joutes.

Les North Stars montraient une fiche de 3-6-1 quand Blair a rappelé Muckler du club Memphis de la ligue Centrale pour prendre la relève. Les North Stars ont gagné seulement six joutes sur 35 sous la direction de Muckler.

MONSIEUR PERKINS

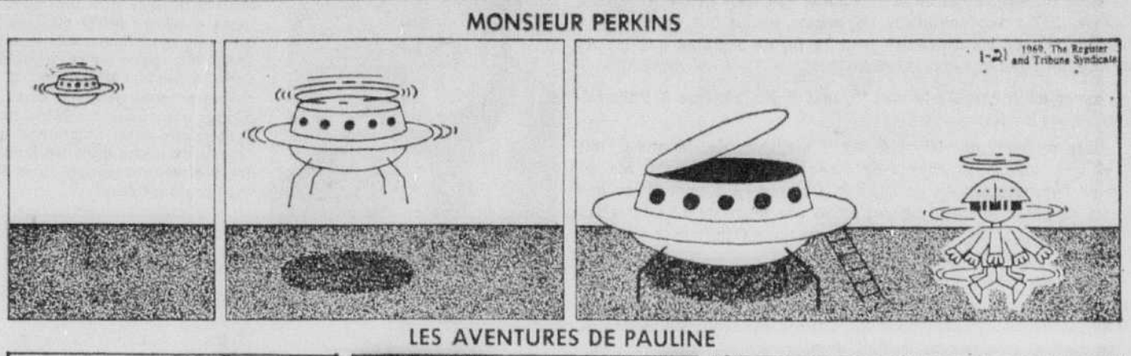

LES AVENTURES DE PAULINE

Dr BEAUDOC

MUTT et JEFF

GALOPIN

L'AGENT SECRET X-9

MARC DES BOIS

BATMAN et ROBIN

Hélène Richard et Michel Laprise champions au badminton

Hélène Richard et Michel Laprise ont remporté les principaux honneurs dans le tournoi de badminton Québec-District ouvert, qui s'est terminé dimanche après-midi, sur les courts du Quebec Winter Club.

En effet, ces deux compétiteurs décrochèrent le championnat des simples de la classe A. Hélène Richard a causé une certaine surprise en enlevant le titre à Dolorès Bilodeau en deux sets, 11-3, 10-0. La gagnante a disputé un excellent match pour forcer sa rivale à commettre des erreurs.

D'autre part, Michel Laprise a conservé sa couronne devant son frère Jean-Claude en deux sets, 15-1, 15-8. Le vainqueur s'est révélé en excellente condition pour couvrir très bien le court. Il était partout à la fois.

Dans le double des dames, après avoir perdu 15-11 au premier set contre Jeanne Hébert et Thérèse Plante, Claudette Méthot et Hélène Richard s'assurèrent du titre, 15-4, 15-4. Gaston Fréchette et Michel Laprise conservèrent leur championnat devant deux jeunes joueurs prometteurs, Jean Masson et Jacques Doré, 15-9, 15-11 en double masculin. Claudette et Claude Méthot ont eu du fil à retordre devant Jeanne Cantin et Jacques Langlais, 15-4, 10-15, 15-11.

Les titres furent assez bien partagés dans la classe D. Sonia Marmen, 16 ans, une compétitrice qui s'améliore de plus en plus, est la nouvelle championne grâce à sa victoire sur Noëla Jobin, 11-2, 11-5. Robert Arbour avait gagné le premier set contre Ignace Lagacé, 15-9. Cependant, Arbour se blessa au début de l'autre set pour abandonner. Les deux finalistes du simple, se sont réunis pour remporter les honneurs du double aux dépens de Guy Godin et Guy Bérard, de St-Hyacinthe, 7-15, 15-5, 15-5. Sonia Marmen et Lyne Morency ont dû jouer trois sets avant de disposer de Marthe Godin et Françoise Campbell, de St-Hyacinthe, 15-11, 10-15, 17-14.

Marthe et Guy Godin, de St-Hyacinthe, ont été victorieux sur Françoise Campbell et Jacques Archambault, de St-Hyacinthe, 15-10, 7-15, 15-10 en double mixte.

CLASSE C

Plusieurs jeunes joueurs se signalèrent pour les titres de la classe C. La jeune France Simard récolta le simple féminin contre Marthe Godin, de St-Hyacinthe, 11-4, 11-3. Richard Blouin a disposé de Guy Godin, de St-Hyacinthe, 15-10, 15-2. Ronald Denis et Steve Zalay, de Montréal sont les champions du double masculin grâce à une victoire sur G. Landreville et G. Michon, de St-Hyacinthe, 15-0, 18-13. M. Archambault et L. Tanguay, de St-Hyacinthe l'ont emporté sur France Simard et L. Bédard, 15-5, 15-7 en double féminin. Une équipe de Ville Vanier composée de Ghislaine Dumais et Yvan Robitaille triomphèrent en double mixte contre Suzanne Lamontagne et Gaston Robitaille, 10-15, 15-11, 15-7.

SAMEDI

Samedi, dans les semi-finales de la classe A, dans le simple féminin, Dolorès Bilodeau avait disposé de Jeanne Hébert, 11-8, 11-9 et Hélène Richard prit la mesure de Thérèse Plante, 11-2, 7-11, 11-3.

Chez les hommes, Michel Laprise eut le meilleur sur Gaston Fréchette, 15-10, 15-7 et Jean-Claude Laprise élimina Jean Masson, 15-3, 15-11. Dans le double masculin, Jacques Doré et Jean Masson avaient causé une surprise en éliminant la deuxième équipe classée, Jean-Marc et Claude Méthot, 15-12, 8-15, 15-9.

Au cours du tournoi plusieurs joueurs eurent l'occasion de se signaler. Gilles Gagnon et Fernand Drouin, deux juniors se sont comportés comme des vétérans, il en fut de même de Jeanne Cantin et Jacques Langlais.

Le prochain tournoi sera celui Inter-Duché, dont les inscriptions seront acceptées jusqu'à samedi le 25 janvier à 6 heures. Des essais auront lieu à compter de jeudi soir le 30 janvier, dans le duché de Montmorency. L'Association de badminton de Québec se prépare également pour son grand tournoi invitation du Carnaval qui aura lieu du 7 au 9 février au Quebec Winter Club.

CHAMPIONS DU DISTRICT — L'équipe de Pierre Greco du club Jacques-Cartier représentera le district de Québec dans le tournoi provincial de curling après avoir gagné le championnat du district et la coupe "Weyman". De gauche à droite, on voit le skip Pierre Greco, Dominique Labbé, troisième, Roland Villeneuve, deuxième, et Guy Lévesque, lead.

Tournoi provincial de billard à blouses

Le championnat provincial de billard à blouses sera disputé les premier et deux février prochain.

La première journée du tournoi se disputera à la salle Deroy, à Montmorency, pour se poursuivre le deux février à la salle Sam Renaud, située sur la rue St-Jean.

Ceux qui désirent participer à ce championnat doivent s'inscrire d'ici le 30 janvier, à la salle Deroy, au téléphone 667-2895, ou à la salle Sam Renaud, dont le numéro de téléphone est 522-0436.

Des trophées seront offerts par la brasserie Molson de même que de nombreux prix en argent.

Les Expos font un deuxième versement

MONTREAL (PC) — Les Expos, de Montréal, de la ligue Nationale de baseball, ont donné hier $6,000,000 comme deuxième versement pour leur entrée dans le circuit cette année.

Les $6,000,000 ont été réparties en 10 chèques de $600,000 à chacun des clubs de la ligue avant l'entrée de Montréal et San Diego l'été dernier.

Par ailleurs, les Expos ont annoncé la nomination d'un nouveau directeur, soit Charlemagne Beaudry, frère de Paul, vice-président du bureau de direction. Les deux frères sont des financiers très sportifs.

Le club avait déjà versé $1,200,000 le 14 août dernier comme premier paiement.

GERANT DE SERVICE DEMANDE

Franchise G.M. cherche Gérant de Service pour assumer les responsabilités de ce département. Expérience nécessaire. Salaire intéressant. Voiture fournie. Bénéfices habituels.

Ecrire à M. André Beaudoin.

DUVAL MOTORS (1960) Ltd.
529 EST, RUE JARRY — MONTREAL

Le Slalom des Futurs Champions est ouvert à tous les jeunes

Pour la troisième année consécutive, le Slalom des Futurs Champions, réservé aux jeunes skieurs et skieuses nés après le 31 août 1954, et qui avait remporté l'an dernier un immense succès alors que plus de 200 jeunes y avaient participé, sera tenu au Manoir Saint - Castin, samedi le 25 janvier à 10 heures a.m. précises.

Les compétiteurs sont divisés en huit classes (garçons et filles): Groupe I: 6 ans et moins; groupe II: 7 et 8 ans; groupe III: 9 à 11 ans; groupe IV: 12 et 13 ans. Le tracé pour les groupes I et II sera différent du tracé des deux autres classes. Aucune inscription ne sera acceptée le jour de l'épreuve qui est incorporée au programme Midget de la Zone de Ski de la Vallée du St-Laurent. L'épreuve est ouverte aux jeunes de l'extérieur et plusieurs demandes d'inscription ont été reçues à date.

Tous les jeunes désirant participer, membres ou non d'un club de ski, peuvent s'inscrire en composant 653-2714 ou 656-6406 d'ici jeudi le 23 janvier, 8.00 p.m. Les dossards seront remis aux compétiteurs à partir de 9.00 a.m. le jour de l'épreuve au chalet des Skieurs, au Manoir Saint - Castin. Aucun dossard ne sera remis après 9.45 a.m.

Tous les participants sont invités à assister à la distribution des trophées et des prix à 3.30 p.m. au chalet des Skieurs. Une plaque souvenir sera alors remise à chacun des participants par le commanditaire. Cette épreuve est sanctionnée par la Zone de Ski de la Vallée du St-Laurent en collaboration avec les Clubs de Ski Saint - Castin et Lac Beauport. Il est très important de noter que la date limite pour l'inscription est 8.00 p.m. jeudi le 23 janvier.

Musial serait le premier choix unanime au Temple

NEW YORK (UPI) — Stan Musial, trois fois vainqueur du titre du joueur le plus utile dans la ligue Nationale de baseball et l'un des plus dangereux frappeurs du baseball majeur pendant deux décennies, serait élevé aujourd'hui au Temple de la Renommée du baseball.

La seule question au sujet de l'élection de l'ex-joueur des Cardinals de Saint-Louis est de savoir si Musial sera le premier joueur à être élu unanimement au Temple.

Musial, qui au cours de sa carrière de 22 ans avec les Cardinals, a établi plus de 50 records du baseball majeur et dans la ligue Nationale, avait conservé une moyenne à vie de .331 au bâton. Cette impressionnante liste de records constitue un atout important pour Musial pour être le premier joueur à être élevé unanimement au Temple de la Renommée, via les votes des membres de l'Association des rédacteurs de baseball d'Amérique.

Il est à peu près certain de récolter le total nécessaire de 75 p.c. des votes pour être élu au Temple du baseball majeur.

Seulement deux autres joueurs, Roy Campanella, l'ex-receveur tout-étoile des Dodgers de Brooklyn dont la carrière avait pris fin dans un accident tragique il y a onze ans, et Lou Boudreau, le fameux arrêt-court de la ligue Américaine, ont des chances d'être élus.

Ces deux anciens joueurs étaient les plus sérieux candidats avec Joe Medwick qui avait été élu au Temple la saison dernière.

Au cours de ses 22 ans avec les Cardinals, carrière qu'il avait entamée en 1941, Musial a établi ou égalé dix-sept records du baseball majeur, trente dans la ligue Nationale et neuf records dans la classique des Etoiles.

Après avoir mérité un poste régulier avec l'équipe en 1942, Musial frappa pour .315 et l'année suivante, gagna le premier de ses trois titres du joueur le plus utile, finit en tête de la ligue chez les frappeurs avec une moyenne de .357, domina pour les coups sûrs avec 220, les doubles avec 48 et les triples avec 20. Il avait également été choisi le joueur le plus utile au cours des saisons de 1946 et 1948.

Musial a frappé pour une moyenne supérieure à .300 durant dix-sept saisons consécutives et il connut sa plus faible moyenne en 1959 lorsqu'il dégringola à .255. Après avoir connu deux saisons consécutives "sous le par" avec .275 et .288, Musial atteignit une impressionnante moyenne de .330 en 1962, à l'âge de 42 ans.

A sa dernière saison, il a conservé une moyenne de .255.

C'est la première année d'éligibilité de Musial au Temple de la Renommée du baseball. Pour être susceptible d'être élevé au Temple du baseball, un joueur doit être retiré de la compétition active depuis au moins cinq ans.

La candidature de Lombardi

LANSING (UPI) — Selon Mayo Smith, le gérant des Tigers de Detroit qui ont remporté l'automne dernier la Série Mondiale de baseball, le directeur-gérant Vince Lombardi des Packers de Green Bay pourrait bien être l'homme idéal pour devenir commissaire du baseball.

Réjean Desmeules suspendu pour un temps indéterminé

Le 25ième programme double de la ligue Junior "B" Québec - District sera présenté ce soir au Colisée à compter de 7.30 heures.

Le Patro Roc-Amadour qui a présentement cinq victoires consécutives, affrontera le C.T.R. dans la première rencontre. Le gérant de cette dernière équipe, Jacques Poirier a laissé savoir qu'il avait suspendu pour une période indéfinie le joueur de défense Réjean Desmeules pour indifférence au jeu et manque de sérieux. Le C.T.R. a connu plusieurs difficultés jusqu'à maintenant et il semble bien que la malchancce n'a pas encore quitté l'équipe. A l'opposé le Patro connait de retentissants succès.

Dans la deuxième rencontre, le Sillery rencontre le Alliance Sécurité. A la suite de la récente léthargie de l'équipe, le gérant André Marceau s'est mis résolument à la tâche dans le but de sortir l'équipe de sa torpeur. Il a fait signer un contrat au gardien Gilles Lachance, qui portait les couleurs du Sillery au début de la saison et a été congédié par la suite. Lachance qui était dans les filets de l'équipe dimanche ne peut être tenu responsable de la défaite aux mains du Patro. Il a exécuté plusieurs arrêts importants qui ont gardé son équipe dans la lutte. Trois autres joueurs de plus ont signé un contrat avec l'équipe. Ce sont Yvon Guillot, un robuste joueur de défense, Roger Aubé et André Filion, deux ailiers.

D'autre part, Brian Turpin, l'instructeur du Sillery, était fier de la performance de ses joueurs dimanche. Ils ont enfilé huit buts, leur plus haut total de la saison dans une joute, pour disposer du C.T.R. par 8 à 5 et ainsi se rapprocher à un seul point du troisième rang. Advenant une victoire de son équipe, reliée à une défaite du C.T.R., les hommes de Turpin reprendraient l'exclusivité du troisième rang.

ATELIER SPECIALISE, REPARATIONS DE TOUTE MARQUE DE TRANSMISSIONS AUTOMATIQUES

ATELIER SPECIALISE DANS LA RECONSTRUCTION DES CONVERTISSEURS (converters)

NOUVEAU A QUEBEC! REPARATION DE TOUT GENRE DE TRANSMISSIONS INDUSTRIELLES

TRANSMISSIONS AUTOMATIQUES DU QUEBEC LTEE
12 MARIE DE L'INCARNATION
Québec
TEL.: 527-9450
527-8145
Jour et nuit

LA GRANDE VENTE

LIQUIDATION ECHANTILLONS DE PLANCHER

Bat son plein

aux 3 magasins Maguire

FORMIDABLES SPECIAUX A NE PAS MANQUER

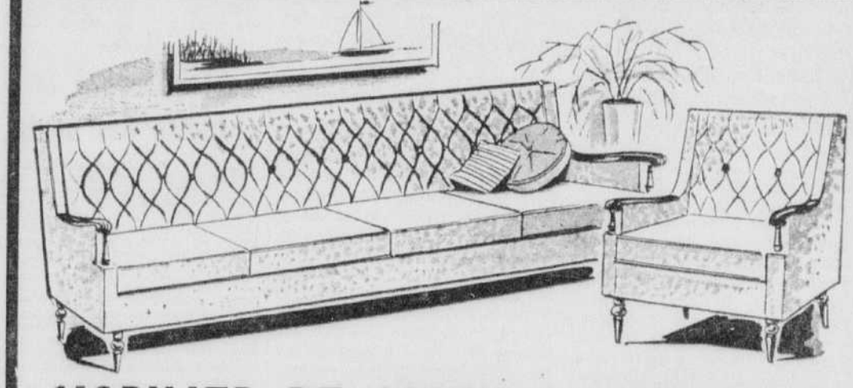

MOBILIER DE SALON 2 MORCEAUX

Style moderne, sofa à 4 places, dossier à dessins moulés, bras en bois fini noyer; magnifique fauteuil appareillé au sofa Materiel viscose de première qualité; choix de couleurs.

Prix de vente. Liquidation échantillons de plancher $249.95

Vos invités apprécieront la chaleur de votre nouveau salon

MOBILIER DE SALON 2 MORCEAUX

Style colonial, dossiers hauts pour un meilleur confort; matériel traité au Scotchgard, à dessins "Early American". Décorations de bois; fauteuil berçant et pivotant. Très confortable.

Prix de vente. Liquidation échantillons de plancher $329.95

HEURES D'AFFAIRES: Lundi de 1h. p.m. à 6h. p.m., mardi, jeudi et vendredi de 9h. a.m. à 10h. p.m., mercredi et samedi de 9h. a.m. à 5h. p.m.

Conditions faciles de paiement HAMCO

Aux 3 magasins Maguire

Sillery 681-4124 — Place Fleur de Lys 529-4915 — 653-4038

VENTE 25e ANNIVERSAIRE

présentement en cours

Chez

Delisle SPORTS enr.

ESCOMPTES DE 20% à 50%

sur toute notre marchandise saisonnière

BOTTES EN LOUP-MARIN (véritable) 50%

PANTALONS DE SKI 30%

CHOIX DE CAGOULES 25%

Venez profiter tôt de ces aubaines pour un meilleur choix.

Delisle SPORTS enr.

881 RUE ST-JEAN — QUEBEC - TEL.: 523-5513

A LEVIS

RINFRET AUTOS INC.
Dépositaire
VOLKSWAGEN
50 rue DELISLE
LEVIS
TEL.: 833-2133

Perspectives favorables à une nouvelle hausse du loyer de l'argent

par la PRESSE CANADIENNE

Reflétant une nouvelle fois la tendance à la hausse des coûts du loyer de l'argent, les banques ont porté la semaine dernière l'intérêt sur leurs prêts préférentiels de 6 3-4 à sept pour cent.

La décision était prévue après un geste semblable de la Banque du Canada, qui en décembre avait porté son taux d'intérêt de six à 6 1-2 pour cent.

On se demande maintenant ce qui adviendra.

Certains économistes prévoient une autre hausse prochaine des coûts du crédit.

Pour sa part, la Banque de la Nouvelle-Ecosse précisait la semaine dernière en annonçant la hausse de l'intérêt sur ses prêts que la décision était inévitable à cause de la situation aux Etats-Unis. Les banques américaines avaient h a u s s é leurs taux un peu plus tôt, pour une seconde fois en un mois.

Or, les banques canadiennes essaient de maintenir leurs taux au même niveau que ceux des banques américaines, sans quoi il y a invitation trop flagrante aux emprunteurs américains à venir chercher de l'argent au Canada.

Pour plusieurs, il faut même prévoir des nouvelles hausses de ces taux, surtout avec l'arrivée de l'administration Nixon à la tête des Etats-Unis, qui semble décidé à lutter contre l'inflation.

La hausse des taux des intérêts porte un coup dur entretemps au secteur de la construction. Dans plusieurs parties du pays, les prêts hypothécaires commenceraient à se faire rares, selon un rapport de la Société d'Assurance d'Hypothèques du Canada.

AUX BOURSES

Les titres ont atteint des niveaux fort élevés la semaine dernière aux bourses canadiennes, bien que l'activité ait ralenti vendredi.

Les principales valeurs industrielles ayant réalisé des gains ont été les produits chimiques, les raffineries de pétrole, les pâtes et papiers, les boissons et les compagnies de fiducie et de prêts.

Les mines ont également fait très belle figure. Les valeurs aurifères ont encore été échangées à des prix presque records.

A la Bourse de Toronto, l'indice des industrielles a progressé de 2.77 à 189.14 points. Son record de tous les temps est de 191.16 points, atteint il y a quelques semaines seulement. Le volume des échanges a été de 25,407,000 actions et les gains ont surpassé les reculs dans une proportion de 460 à 360.

Aux bourses Canadienne et de Montréal, l'indice composé a gagné 3.51 à 186.59 points. Il y a eu 10,278,000 actions échangées et le nombre des valeurs gagnantes l'a emporté sur celui des valeurs perdantes dans une proportion de 196 à 163.

Nouvelles brèves des sociétés

Merrill Island a fait une offre d'environ $5,000,000

On apprend dans les milieux boursiers que la société Merrill Island Mining Corp., de Montréal, a fait une offre pour acquérir les intérêts miniers contrôlés par M. J. Patrick Sheridan, de Toronto. Cette offre comporte un montant d'argent et l'échange des actions, ladite offre atteignant une valeur d'environ $5,000,000. L'offre implique les intérêts de M. Sheridan dans les sociétés suivantes: New Hosco Mines Ltd., Belleterre Quebec Mines Ltd., White Star Copper Mines Ltd., Kidd Copper Mines Ltd., The Shield Development Co. Ltd., et St. Lucie Exploration Co. Ltd., cette dernière société étant contrôlée par White Star. M. Sheridan a déclaré qu'il examinera l'offre laquelle expire le 30 janvier.

New Hosco avait subi une perte nette de $148,431 pour l'année qui a pris fin le 31 août 1968 comparativement à un profit de $1,176,651 l'année précédente. L'action de New Hosco se cotait, hier, au comptoir à $1.20 (off) et $1.30 (dem). A Toronto, Merrill Island a fermé à $4.80 en hausse de $0.40.

Merrill Island extrait du cuivre près de Chibougamau et a également fait des investissements substantiels dans différents secteurs de l'industrie minière.

Expansion d'une firme canadienne-française

Dufresne, McLagan, Daignault Inc., une firme de conseillers en administration de Montréal, qui a été mise sur pied il y a 40 ans, s'étend maintenant dans le Canada d'expression anglaise et dans les marchés internationaux. La firme a pénétré dans des marchés plus vastes par suite de sa longue expérience dans les travaux de conseil pour l'industrie du meuble et du bois ouvré au Québec.

M. L.-G. Daignault, président de la compagnie, vient d'ouvrir une succursale à Toronto pour s'occuper des tâches de plus en plus nombreuses de sa firme en Ontario. Une autre succursale, récemment fondée à Québec, s'occupe des travaux dans l'Est du Québec, qui sont également en plein essor.

La firme de M. L.-G. Daignault est la première firme canadienne-française affiliée à l'Association canadienne des conseillers en administration. M. Daignault a été nommé au conseil d'administration de l'Association.

Chrysler Canada Ltd. investira $9,000,000

TORONTO (UPI) — Chrysler Canada Limited a annoncé hier son intention d'agrandir, à un coût de $9,000,000 sa fonderie d'aluminium située en banlieue d'Etobicoke, en Ontario. M. Ron W. Todgham, président de la compagnie, a déclaré que l'expansion était nécessaire pour "satisfaire les besoins croissants de la corporation, dans son ensemble". La fonderie, qui est maintenant la plus importante du genre au Canada, fabrique des moteurs d'aluminium et des pièces de transmission destinés aux voitures fabriquées par Chrysler au Canada et aux Etats-Unis.

Ontario Steel en vedette à la Bourse de Toronto

Les actions de l'Ontario Steel Products ont pris la vedette hier à la Bourse de Toronto, avec un bond de $8.00 au milieu de l'après-midi alors qu'elles se transigeaient à $48.00. La hausse de cette valeur a fait suite à la nouvelle selon laquelle la North American Rockwell Corp. offrira $50.00 pour chacune des actions de l'Ontario Steel qui ne lui appartiennent pas encore. North American possède déjà environ 75 pour cent des actions de l'Ontario Steel.

Québec Uranium à la Bourse Canadienne

Les actions ordinaires de Québec Uranium Mining Corp. ont été introduites à la cote de la Bourse Canadienne à l'ouverture des affaires, hier. Le capital autorisé de la compagnie, qui a été incorporée il y a plus de deux ans, comprend 4,000,000 d'actions d'une valeur au pair de $1.00 chacune; de ce nombre, 1,800,009 sont émises et actuellement en circulation. L'action de la compagnie a été d'abord transigée à 78 cents, puis a monté à 84 cents avant de fermer à 81 cents.

Fonds mutuels

Cours transmis par la Presse Canadienne

Titres	Off.	Dem.
A.G.F. Special Fund	4.52	—
Andreae Equity	4.12	4.50
All Cdn Com	8.60	9.40
All Cdn Div	10.38	11.32
All Cdn Ven	10.34	11.52
American Growth	7.44	8.13
Associate Investors	5.72	5.78
Canada Growth	7.88	8.66
Canada Security	4.61	4.85
Cdn Channing Venture	6.01	6.59
Cdn Gas Energy	14.62	15.02
Cdn Investment Fund	4.56	5.00
Cdn Scudder Fund	21.64	21.64
Cdn See Growth	10.44	11.44
Cdn Trusteed	4.90	5.36
Canafund	63.62	66.80
xChase Fund	14.15	15.46
Collective Mutual	7.65	8.35
Commonwealth Intl	12.92	14.16
Commonwealth Intl Lever	17.02	18.65
xCompetitive Capital	10.85	17.86
Corporate Investors	6.56	7.17
Corporate Inv Stock Fund	6.46	7.06
xDividend Shares	3.95	4.33
Dominion Compound	5.17	5.62
xDreyfus	16.15	17.63
Entarea Investment	6.31	6.90
Federated Financial	6.89	7.59
Federated Growth	7.03	7.68
xFidelity Trend	28.28	30.74
Fraser Fund	12.57	12.62
Gis Compound	11.24	12.30
Gis Income	4.77	5.22
Growth Equity	8.99	9.85
Guardian Growth	10.63	—
Harvard	10.26	11.21
xKeystone Cust K-1	22.42	24.47
xKeystone Cust K-4	7.21	7.88
xKeystone Cust K-2	6.62	7.21
xLexington Research	18.24	20.04
Magna Carta	4.81	5.22
Maritime Equity	4.14	4.53
Molson M Fund	5.71	6.24
Mutual Accumulating	6.08	6.65
Mutual Bond	8.65	9.84
Mutual Bond Income	4.91	5.13
Mutual Growth	8.13	8.89
Mutual Income	6.46	7.06
Natrusco	14.94	15.56
Natural Resources	8.78	9.60
xOne William Street	17.44	17.44
Pension Mutual	11.49	12.56
Prêt et Revenu Mutuel	8.91	9.63
Prêt et Revenu Amér.	12.46	13.70
Principal Growth	6.42	7.01
xPutnam Growth	12.67	13.85
Regent Fund	13.07	13.19
Royfund	6.05	6.24
Taurus	8.17	8.98
xTechnol	8.95	9.75
Timed Investment Fund	6.99	7.02
United Accumulative	12.20	13.23
United American	2.24	2.56
United Venture	6.25	6.87
Universal Savings Equity	7.20	7.87
Western Growth	6.51	6.90
York Fund of Canada	5.28	5.73

(x) En monnaie américaine.

COURS DE VENDREDI

Titres	Off.	Dem.
Adanac	2.87	3.14
Beaubran	45.07	48.94
Champion Mutual	8.18	8.89
Executive Fund of Cda	9.04	9.49
Exec Inv Intl Ltd	8.49	8.91
Fonds Collectif A	7.98	8.72
Fonds Collectif B	5.18	5.34
Fonds Collectif C	10.24	11.19
Fonds Desjardins A	5.61	—
Fonds Desjardins B	4.24	—
Growth Oil and Gas	22.37	—
Investors Growth	12.31	13.39
Investors Mutual	5.83	6.34
Keystone Canada	8.70	9.56
Le Fonds P.E.P.	4.29	4.66
Provident Mutual	7.56	8.22
Prov Stock Fund	7.13	7.15
Radisson	4.62	—
Spec	11.92	13.02

FONDS AMERICAINS

Titres	Off.	Dem.
Affil Fund	9.10	9.84
American Bus	3.64	3.94
Boston Fund	9.32	10.19
Keystone Polaris	6.12	6.70
Mass Inv Growth	12.73	13.91
Wellington Fund	13.08	14.18

Concessions rouvertes au jalonnement

Sur la proposition du ministre des Richesses naturelles, M. Paul-E. Allard, le Conseil des ministres a autorisé la réouverture au jalonnement de deux concessions minières de 455 acres, situées dans les limites de la ville et du canton de Cadillac (Abitibi-Est). Suivant la loi des mines, ces concessions avaient été abandonnées en faveur de la Couronne, le 25 janvier 1968 mais la loi permet aussi au gouvernement de rouvrir au jalonnement ces terrains afin de permettre l'accès à la recherche de gisements miniers du sous-sol, mais à la condition que les intéressés obtiennent une permission écrite du ministre pour ce faire.

Cours moyens de Dow Jones

Ouv. Haut Bas Ferm. Chang.
Titres les plus actifs à la Bourse de New York

Titres	Ventes	Ferm.	Chang.
30 Ind.	935.58	939.40	927.09	931.25	—4.29
20 C.F.	267.84	270.22	266.83	269.08	+1.26
15 Util	134.45	135.45	132.08	134.27	—0.12
65 Tit.	336.98	339.02	334.44	336.62	—0.28

Volume des transactions: 10,900,000 actions.

A Londres, la moyenne des titres ordinaires a fléchi hier de 2.9 points à 509.00

Unit Fruit	521000	83½ + ⅝
Benguet	460700	18⅝ +3
Avnet Inc	161200	23¾ —1¾
Yngst Sheet	124100	50 +1¾
Unit Air Lin	121700	47⅜ + ⅞
INA Corp	110600	46⅞ +2¼
Natomas	109200	43⅝ — ⅜
Am Air Lin	108000	28⅝ + 1½
Grace Co	102300	45½ —1½
ESB Inc	87000	200 —7½
Am Motors	82300	12 + ¼
Chrysler	79600	55¾ —1
Freegt Sul	73700	39¾ — ⅝
Gen Tire	71900	21¼ — ¼

Tendance à la baisse des oeufs

Les prix des oeufs cotés par les grossistes aux détaillants manifestaient une légère tendance vers la baisse hier dans la métropole et s'établissaient comme suit: — A-Extra-Gros, 62.2 cents; A-Gros, 59.9; A-Moyens, 57.0; A-Petits, 47.6. Ces prix représentent les prix à la douzaine et en cartons.

Dans la région de Québec, les prix sont demeurés les mêmes, signale le service fédéral des marchés. Voici les prix des grossistes aux détaillants: Catégorie A-Extra-Gros, 65 à 66 cents; A-Gros, 63-64; A-Moyens, 60-61; A-Petits, 50-51. Ces prix représentent également les prix à la douzaine et en cartons.

Voici les prix des pommes de terre payés par les marchands de gros aux producteurs: Québec, no 1, $0.82 à $0.85 les 50 lbs; N.-B., no 1, $0.88 à $0.93 les 50 lbs.

Mines hors liste

Cours fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne.

Titres	Off.	Dem.
Amalg	3	—
Amer Chib	3	6
Bald Mtn	2	4
Beauport	12	15
Bracemac	10	13
Chesbar	64	68
Cuvier	2	5
Gaspex	20	25
GT Lakes Nickel	7¼	7¾
Hucamp	80	90
Kewagama	8	11
Lun. Echo	27	31
Main Oka	5	10
Martin Bird	1	2
Madex	10	20
Naganta	100	110
Nat. Malartic	200	215
Nemrod	60	70
New Associated	6	8
New Insco	17	20
New Lorie	8	10
New Miller	3	5
Nipiron	25	30
New Baska	10	14
Olympia	5	10
Quejo	4	6
Rand Malartic	2	4
Ste-Helene	5	10
Tamara		5
Titanium		5
Thun Bay	325	350
Vercheres		20
Young Davidson	16	19

Transaction de $16,000,000

Noranda Mines offre d'acquérir 400,000 actions de B.C. Forest

Noranda Mines Limited a annoncé qu'elle fera une offre pour l'acquisition de 400,000 actions ordinaires de B.C. Forest Products Ltd. Cette offre d'une valeur d'environ $40.00 l'action comprend un montant d'argent ainsi qu'un échange d'actions.

Incidemment, l'action de B. C. Forest a grimpé de $3.37 1-2 pour se transiger à $34.62 1-2 après une brève interruption des transactions lorsque la Bourse de Toronto a ouvert ses portes, hier. De son côté, Noranda marquait une baisse de $0.25 et se transigeait à $34.75 au milieu de l'après-midi. A la clôture de la Bourse, B.C. Forest s'inscrivait à $35.50, en hausse de $4.25 tandis que Noranda accusait une baisse de $0.25 à $34.75.

Cette transaction, si elle est complétée, représentera une valeur globale de $16,000,000. Il y a présentement 3,700,000 actions ordinaires en circulation de British Columbia Forest. L'offre de Noranda comprendra la moitié d'une action de Noranda et un montant de $22.50 en argent pour chaque action de B.C. Forest.

B.C. Forest Products fabrique de la pâte et du papier journal ainsi que des produits forestiers en C.-B. Environ 1,000,000 de ses actions sont détenues par la Scott Paper Co. et la Mead Corp., par l'intermédiaire de la Brunswick Pulp and Paper Co. Noranda a déclaré que si son offre est acceptée, elle-même et Mead Corp détiendront près de 50 pour cent des actions en circulation de B.C. Forest.

BOURSE DE MONTREAL

Cours transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
Abitibi	16868	$10½	10	10⅜	+ ⅛
Alcan	6315	$31⅝	31¼	31¼	+ ¼
Alcan 4¼ pr	25	$36¼	36¼	36¼	— ¼
Algoma	1726	$20½	20	20½	+ ⅜
Alum 4 pr	150	$16½	16½	16½	+ ½
Alum 4½ pr	200	$35½	35½	35½	
Aquitaine	280	$16½	16½	16½	— ¼
Argus C pr	430	$13¾	13¾	13¾	— ¼
Asbestos	1718	$26⅝	26⅝	26⅝	— ⅛
Atl Sug	325	$6⅝	6¼	6½	
Bank Mont	2625	$16¼	16	16	— ¼
Bank NS	1629	$25½	25⅜	25½	+ ⅛
Banq CN	2680	$13¾	13⅜	13½	+ ⅛
Bq Deparze	310	$10½	10½	10½	+ ⅛
Banq Prov	375	$10½	10⅜	10½	+ ⅛
Bell Cda	4253	$46⅝	45¾	46⅛	+ ⅜
Brazil	200	$18	18	18	— ⅛
BC Forest	1350	$35	34½	35	+2⅛
Brinco	2871	$5⅞	5¾	5⅞	
Burns	100	$20¾	20¾	20¾	+ ⅛
CAE Ind	1288	$11¾	11	11	— ¼
Cal Pow	400	$26¾	26¾	26¾	
Cal P 540 pr	100	$110	110	110	—1
Can Cem	582	$23	22¾	23	+1
CD Sugar	250	$41¼	41¼	41¼	
Can Pack	100	$21	21	21	
Can Per Mtg	100	$11¼	11¼	11¼	+ ½
Can Stmp L	100	$34¼	34	34½	+ ½
Can Brew	14044	$10	9¾	10	+ ⅛
Can Hydro	425	$25⅝	25	25⅜	+ ⅛
Can Im BC	5555	$23	22¾	22¾	+ ⅛
Can Ind Ltd	3295	$15	15	15	+ ⅛
Can Int Pow	100	$36	36	36	
Can Marconi	500	$7¼	7¼	7¼	
Can Pa I p	2105	$30¾	30¼	30¾	
Can Pa I wt	2560	705	700	700	+5
C P R	1145	$78	77¾	78	— ⅛
Can Tire A	125	$64½	64½	64½	— ⅛
Can Vickers	225	$10½	10½	10½	+ ⅛
Canron	400	$20	19¾	20	
Cent Del R	550	$15⅜	15⅜	15⅜	— ⅛
Chemcell	550	$11¾	11⅝	11⅝	— ⅛
Chem 175 pr	503	$29½	29¼	29½	— ⅛
Cominco	1425	$37	36¾	36¾	— ¼
C Bathurst	1110	$22⅝	22¼	22⅝	
C Bath wts	512	380	365	365	—15
C Textile	350	$14¼	14¼	14¼	
Cons Glass	1829	$21	21	21	
Coronatn	4275	355	345	350	+10
Corpex	250	$8½	6¼	6½	— ½
Courvette	2250	9¼	9¼	9¼	— ¼
Cr Zell A	1197	$23½	23¼	23½	+1¼
Crush Int	50	$28	28	28	+ ¼
Cygnus A	100	$8¾	8¾	8¾	— ¼
Denault	140	$19¾	19¼	19¼	
Denison	249	$72½	72½	72½	—1¾
Dist Seag	425	$51	50¾	50¾	— ¼
Dome Pete	390	$91½	91	91½	+6
Dom Bridge	954	$19⅝	19⅜	19⅝	— ⅛
Dom oil pr	155	$13¾	13¾	13¾	+ ⅛
Dom Corset	200	$10¼	10¼	10¼	+ ⅛
Dofasco	1825	$22⅜	22⅜	22⅜	+ ⅛
Dom Glass	1225	$17⅜	17¼	17⅜	— ⅛
Dom Stores	1136	$16¼	16	16	
Dom Text	795	$15	15	15	+ ⅛
Domtar	2485	$12¾	12½	12½	
Du Pont	450	$35⅝	35	35⅜	+ ⅜
Enamel A	825	$7⅜	7⅜	7⅜	— ⅛
Falcon	1476	$107	107	107	
Fam Players	100	$71	71	71	+1
Fin Collecin	875	$24	23¾	23¾	— ⅛
Fleetwood	200	$22½	22½	22½	
Fraser	200	$18¾	18¾	18¾	+ ⅛
Fulcrum	19375	$6¼	6	6¼	
Glengair	6810	260	250	260	+10
Gt Lk Pap	525	$25	24¾	25	
Gulf Oil	155	$46	46	46	
Hardee	1000	150	150	150	+91
Hollinger	150	$32½	32½	32½	+ ½
Home A	1781	$29½	28¾	29½	+1⅛
Home B	330	$29¾	29	29	+ ¾
Horne Pit	850	405	395	405	+8
HudBay MS	500	$79	78¼	79	+1⅝
HudBay Co	1050	$24	24	24	+ ¼
Husky Oil	700	$24⅜	24¼	24¼	— ⅛
Imp Oil N	17656	$21¾	21½	21⅝	
Imp Tob	1652	$15	14¾	15	+1
Imp Tob pr	800	$5	5	5	
Ind Accept	2124	$25¼	24¾	24¾	
Int Bus Mach	15	$325	325	325	+3
Int Nickel	6240	$42⅛	41¾	41¾	— ⅛
Int Util	2025	$45⅜	45½	45½	
Int Ut 1.32pr	100	$45½	45¼	45½	— ⅛
Inter PL	2850	$21	20¾	21	
Invest G A	4033	$10	9¾	9¾	+ ⅛
Jamaica PS	7700	75	75	75	
James Un St	212	$12¼	12¼	12¼	+ ⅛
Labatt	4224	$25	23¾	25	+ ⅛
Labatt pr	550	$26	25¾	25¾	— ⅛
Lamont A	2800	$5½	5¼	5½	+ ⅛
Lau Fin	270	$6⅝	6⅝	6⅝	+ ⅛
Levy Ind	250	$36	36	36	+1
Loblaw A	540	$7¾	7¾	7¾	+ ⅛
Loblaw B	810	$7¼	7¼	7¼	— ⅛
Loeb M	1135	$9⅝	9½	9½	— ⅛
Maclaren A	400	$19⅝	19½	19⅝	+ ⅛
Macmillan	2700	$33	32¾	33	+ ⅛
Marche Un	1500	$12¾	12	12	
Maritime E	525	$24¾	24½	24½	— ⅛
Maritime T	200	$18	18	18	
Markbor	250	$8¾	8¾	8¾	+ ⅛
Mass Ferg	2807	$24	23¾	24	+ ⅛
Melchers	250	$12¾	12¾	12¾	— ⅛
Miron 6 pr	590	465	450	450	—10
Molson A	275	$26	25¾	25¾	— ⅛
Mont Trust	100	$13	13	13	
Moore Corp	3380	$32¾	32¼	32½	— ⅛
Mussens	1225	$8½	8½	8½	
Nat Cont	400	$11¾	11¾	11¾	+ ⅛
Nat Drug	100	$8¼	8¼	8¼	+ ⅛
Niagara W	1000	$24	24	24	+7
Noranda	3925	$35	34¾	34¾	— ⅛
Nor Cent G	690	$17	17	17	+ ⅛
NS LP	205	$8¼	8¼	8¼	+ ⅛
Oilvie pr	60	$27½	27½	27½	
Oshawa A	1004	$35¾	35¼	35¾	— ⅛
Pac Petrol	710	$26¾	26¼	26¼	— ⅜
Petrofina C	1400	$19	18¾	18¾	— ¼
Place	200	$7¾	7¾	7¾	— ⅛
Pow Corp	825	$11⅞	11¾	11¾	— ⅛
Pow S pr	545	$12¼	12	12¼	
Price	1777	$14⅜	14⅛	14⅛	
QN Gas	150	$14¼	14¼	14¼	+ ⅛
Que Pb	3117	$15⅜	15¼	15⅜	
Que Pb 4½	125	$12¼	12¼	12¼	+ ⅛
Radio Eng	1245	$46½	46	46½	+ ⅛
Reitman	1100	$16¼	16	16	+1
Rio Algom	283	$30¼	30¼	30¼	+ ⅛
Rolland A	200	$8¾	8¾	8¾	
Rothmans	800	$22	21¾	22	
Royal Bk	2076	$26½	25¾	26¼	+ ⅛
Royal Tr	2025	$26¾	26¼	26¼	— ⅛
SL Cem A	275	$29	29	29	— ⅛
Scott Las	210	$25¾	25	25	—1
Shell Can	2450	$30	30	30	+ ⅛
Simpsons	2373	$24	23¾	24	+ ⅛
Simp Sears	200	$21¾	21¾	21¾	+ ⅛
Sogemines	578	$16½	16⅜	16⅜	— ⅛
Steel Can	4817	$26⅜	26	26⅜	+ ⅛
Steinbg A	652	$14¼	14¼	14¼	+ ⅛
Texaco Can	800	$31	31	31	+ ⅛
Tor Dom	2915	$22	21¾	22	— ⅛
Traders GA	1500	$10¾	10¼	10¼	— ⅛
Trans C PL	965	$28¾	27¾	28	+ ⅛
Trans C 5%	40	87	87	87	
Trans Mt PL	800	$14¾	14¾	14¾	— ⅛
Traid	1000	410	400	400	
Trizec	2800	260	260	260	
Un Carbid	300	$20¾	20⅝	20¾	— ⅛
U Ant Pf A	100	$19	19	19	
Un Wabun	1023	$17¾	17	17⅛	+1
Velcro	345	$48	47⅝	47⅝	+ ⅛
Versafood	300	$22¾	22¾	22¾	+ ⅛
Viau	450	$16¾	16¼	16¼	— ⅛
Wajax	825	$16	15¾	15⅞	— ⅛
Walk GW	1070	$41¾	41⅜	41¾	+ ⅛
Web Knp	200	42	42	42	+3
Weldwood	1465	$27¼	26⅝	27¼	+ ⅛
Weston	1200	$19½	19	19	— ⅛
Zellers	300	$15¾	15½	15¾	— ⅛

Volume des transactions: 5,720,000 actions.

BOURSE AMERICAINE

Cours fournis par la Presse Associée et transmis par la Presse Canadienne

Ventes

Tit.	Div.	en '00	haut	bas	ferm.	chang.
Aerjt	.50a	11	31	30½	30½	— ⅛
AirW		83	18⅝	18¼	18⅜	— ⅛
Asamera	O	831	23⅝	22	22⅞	— ⅛
BanffO		264	14½	14	14	— ⅛
Barnes		8	24⅝	23⅞	24⅛	
BellPh	2.50	4	43¾	43¼	43¾	+ ⅛
Beth	.10g	32	19¾	19¼	19¾	— ⅛
Brazil I		116	16¾	16¼	16⅜	
Camp Ch		234	10¼	10	10¼	
CdnGrid		77	18⅜	17¾	18¼	+ ⅛
CdnHome		162	11⅜	11	11⅜	+ ⅛
C Javelin		295	16¾	16⅛	16⅜	— ⅛
CdnSup		68	57	55⅜	55⅞	—2
Cominco	1.40	33	58¼	58	58¼	+ ⅛
CubicCp		40	22	21¾	21¾	— ⅛
DataProc		112	57⅜	55⅜	55⅜	
Digital		22	165½	160½	165½	+3½
Dome Pet		28	85¾	82¾	85⅝	+2¾
Domtar	.60	68	13¾	13½	13¾	+ ⅛
Dynalec		370	18¼	17¾	18¼	+ ⅛
Fed Res		144	11¾	11¾	11¾	+ ⅛
FordCan	5a	210	275	275	275	
Genisco		40	11¾	11	11¾	
GiantYk	.40	98	13	13⅜	13⅜	
Holgr	1.20	6	51	50¾	50¾	— ⅛
Husky	.20e	318	27¾	26¾	26¾	— ⅛
ImpCh	.30e	2	8	8	8	— ⅛
Imp Oil	2a	9	81¼	80½	80½	
ImpTC	.70a	79	17	15⅞	16⅜	+1½
Kaiser In		648	20¾	20¼	20¾	+ ⅛
Kilem	.60e	66	10	9¾	10	+ ⅛
Lesaco		312	127½	126	125⅝	+1½
LTVAer	.80	30	40	39½	39¾	+ ⅛
LTVEl	.50	87	18⅝	18¼	18⅜	+ ⅛
LTVLt	.20e	39	14	13¾	14	+ ⅛
Merrill I		1414	5¼	5	5¼	+ ⅛
MohawkA		677	12¾	12½	12½	+1⅛
MohawkD		27	65¾	64⅜	65⅜	+ ⅛
Molybd		79	36¾	34⅜	36¼	+ ⅛
NVideo		62	14¾	14¼	14⅜	+ ⅛
NCdn Oils		258	8¾	8½	8⅝	+ ⅛
Okonit I		11	27½	27½	27½	— ⅛
Peel Eld	.07g	16	45¾	43¾	43¾	— ⅛
PhilipsEl		17	41¼	41	41	— ⅛
Preston	.25a	3	17⅜	17⅜	17⅜	
RIAlg	.40	2	28	27¾	28	+ ⅛
Scurry Rn		65	27¾	26¾	27¼	+1⅛
ShattDenn		24	8¾	8½	8⅝	+ ⅛
SlickCp	.22	6	37¾	37¾	37¾	+ ⅛
SolitronA	.12	112	27¾	26¾	26¾	—1
Stanrk		675	5¼	5	5 5-16	+5-16
StCan	3.20	1	24½	24½	24½	— ⅛
SterlPr		55	10¼	9¾	9¾	— ⅛
Syntex	.40	221	63¾	62½	63¼	+ ⅛
Tech Tp		81	7¼	6¾	6¾	— ⅛
Telefl	.40	8	19	18¾	19	+ ⅛
Tonka	.40	76	50¾	49¾	50¾	+ ⅛
ToolRE		119	68¾	65¾	65¾	—1⅞
Trnsair		9	7	6¾	7	
Vernit		122	65¼	60¾	63¼	+4
Warn 7A	.50	280	46¼	44¾	46⅛	+1½
WestNuc		21	22	21¾	21¾	+ ⅛

Volume des transactions: 5,720,000 actions.

Obligations étrangères

Allemagne	5½%	1969	99.00
Autriche	6½%	1977	98.00
Autriche	5¾%	1985	86.50
Australie	5½%	1981	87.00
Belgique	5½%	1972	97.75
Canada	2¾%	1974	80.00
Chili	3 %	1993	50.875
Colombie	3 %	1970	94.00
Crédit Foncier	5½%	1979	93.25
Cuba	4 %	1977	19.50
Danemark	6¾%	1982	98.00

BOURSE DE TORONTO

Cours transmis par la Presse Canadienne

MINES

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
Acera	4000	20	19	20	
Acme Gas	1020	25½	25	25	
Advocate	210	300	300	300	
Aetna I	55800	410	375	390	+20
Agena M	71699	15	13½	14	+ ½
Agnico	700	170	166	170	+ 4
Akaite	14200	80	75	75	— 5
Am Larder	2200	31	31	31	
Ang Ruyn	8400	98	95	95	+ 1
Ang U Dev	8400	94	89	91	— 3
Area	6400	370	340	350	—20
Argosy	1500	79	75	79	+ 4
Armore	4200	21½	21	21½	+ ½
A Arc	20900	19½	18	18	
Asso Pore	801	47	47	47	+ 1
Atl C Cop	1500	60	58	58	— 2
Aunor	400	400	390	400	+ 5
Bankeno	6817	$10¾	980	10½	+ 80
Bnkfld	14633	13	11½	12	
Barat	3650	90	86	86	— 4
Bellet	17560	28½	26	26	— 1
Bthlm	12150	$18	17¾	17¾	— ¼
Black Bay	500	10	10	10	+ ½
BL Hawk	5100	120	117	117	— 3
Bunty	16818	25	24	24	
Bralorne	2275	260	255	260	+ 8
Br Reef	17900	56	52	56	+ 4
Brunswk	7500	845	825	830	—10
Bunker H	4300	19½	18½	19	— ½
Cadillac M	700	67	67	67	
Calmor IB	2000	104	104	104	+ 4
Cam Mine	9900	56	55	56	+ 1
Camflo	1200	580	570	570	—10
Camp Chib	1700	945	926	930	+ 5
Camp RL	225	$34½	34½	34½	— ½
C Tung	5400	170	167	167	— 1
C Jamieson	500	120	120	120	
Cdn Keely	2000	6½	6½	6½	
C Lencourt	6750	24½	24	24	— ½
C Malart	4500	17½	17½	17½	— ½
C Nisto	19300	73	70	70	— 1
Candore	3000	20	20	20	
Can-fer	9800	270	255	255	+ 5
Capt	54085	21	18½	21	+12
Casslar	2066	$17¾	16¾	17¾	— ¾
Cent Pat	9800	235	225	232	+12
Chemalloy	1500	420	415	415	—25
Chestville	6800	23	22	23	+ 1
Chib-K	52200	28	27	28	+ 1
Chib M	8000	79	70	76	+ 6
Chim	11700	187	183	183	— 3
Chrom	1200	190	185	185	+ 5
Coch W	28000	164	146	162	+14
Coin L	83500	45½	37	44	+ 5
Co Met	11312	21	20	20	
Coniagas	3000	52	51	51	+ 1
Conigo	10100	50	48	50	
C Shaw	28200	41½	40	40	+ 2
C Bell	10600	11	10½	11	
C Callinan	8500	15	14½	14½	
Con Fardy	4233	570	540	555	+ 5
C Marben	200	510	510	510	—10
C Mrsn	21775	700	670	695	+35
C Neg	18000	45	41	44	+ 2
C Nichl	12000	15	13	13	+ 2
C Rambler	3500	107	105	107	+ 2
C Red P	31007	23½	22	23	+1½
Conwest	5950	980	970	975	+15
Coprcorp	3307	65	64	64	+ 1
Cop Fields	5600	139	137	137	—
Cop Man	7014	21½	20	20	—1½
Coulee	13611	45	43	43	—1½
Courvan	6000	28½	26	28½	+1½
Craigmt	865	$11	10¾	10¾	— ¼
Catland	8000	27	27	27	
Crowbank	9900	40	39	39	— 3
D'Aragon	5500	30	28	29	
Deer Horn	2500	26	26	26	
D'Elda	14300	100	95	96	— 2
Denison	1797	87¾	72½	72½	— 1
Dicknsn	1244	290	285	290	— 5
Discovry	700	225	220	225	— 1
Dome	800	$80	79	80	+ 1
Donal	21800	42	40	42	+1½
Dumale	1834	45	42	43	— 4
Dynasty	4235	$15	14¾	14¾	
East Mal	400	290	290	290	
E Sull	13121	805	770	805	+35
Endako	775	$13¾	13½	13½	— ¼
Fwest T	1000	16	16	16	
F Mar	312	189	189	189	+ 4
F Nat U ran	2016	170	165	168	+ 3
F Orenada	2000	26	25	25	— 1
Fort Rel	15600	163	151	152	— 9
Frobex	16550	210	207	209	— 1
Gnt Masct	18125	300	290	294	—11
Giant k	1880	$14¾	14¼	14¾	— ¾
Glenn Exp	4000	19	18	19	
Goldray	2200	330	325	325	
Goldrim	4100	63	61	62	
Gortdrm	770	430	425	425	
Gradore	500	18	18	18	
Gdroy	14800	67	64	65	+ 2
Grandue	1410	$10¾	10¾	10¾	— ¼
Granisle	1500	$12¾	12½	12½	
Green Pat	9500	235	225	232	+12
Guleh	11250	22	20	20	— 2
Gulf L	25700	12	10½	11½	— ½
Gunnar	9129	315	310	310	— 5
Hallnor	900	435	435	435	
Hastings	3500	98	95	98	+ 5
Hdway	43600	18½	17	18	
Heath	3000	8	7½	7½	— ½
High-Bl	1300	480	475	475	
Hollinger	500	$32¾	32½	32¾	+ ½
Huds Bay	1462	$79½	77¾	79½	+1½
Hydra Ex	3040	32	31	32	+ 1
Int Bibis T	6000	56	54	56	+ 2
Int Mogul	4201	$18¾	17½	18	+ ¾
Iron Bay T	1040	460	460	460	— 5
Irish Cop	1500	14½	14	14½	
Iso	1600	185	181	191	+ 6
Jelex	94700	76	71	73	+ 3
Joliet	6500	34	32½	34	+1½
Jonsm	11000	20½	20	20	
Jorex Ltd	1700	190	187	190	
Joutel	4060	93	89	89	+ 1
Jowsey	22888	112	99	112	+11
Kam Kis	14700	235	230	235	
Kerr Add	5028	$18¾	17¾	18	— ¾
K Anacon	1419	80	80	80	
Kid Cper	11400	57	51	53	— 2
Kilembe	x25	$10	10	10	
Kirk Twn	10000	66	62	62	— 4
Kopan	13500	15	14½	14½	+ ½
Lab Mln	125	535	35	35	+ ¼
L Dufault	2750	745	730	735	— 5
Lakehead	3100	55	53	53	
L Shore	2588	700	690	700	—15
La Luz	7320	$11¼	11	11	— ¼
Langis	2000	19½	19½	19½	+ ½
Leitch	7350	274	262	262	—10
LL Lac	2806	485	475	485	+25
Louvi	16500	20	18	19	
Lytton	53185	225	205	210	
Macassa	1000	198	198	198	+ 3
Macdon	2000	22	19½	19½	— 2
Madeline	8328	570	540	570	+20
Madsen	8700	160	154	155	+ 4
Malartic	600	143	142	142	— 8
Man Ba	87180	156	148	152	+ 4
Marchant	2200	70	70	70	
Martin	3500	33	32	32	— 1
Matar	15000	17½	16¾	16¾	— 1
Mattagmi	2647	$18¼	15¾	16½	+ ¾
Maybrun	1000	14	14	14	+ 1
Mc Adam	6500	127	122	123	— 3
Mc Intyre	975	$95	94½	95	
McWat	7800	69	65	67	— 1
Mentor	800	130	130	130	
Merrill	7205	500	430	480	+40
Meta U	11700	37	36	36	+ 1
Miclri	28000	91	89	90	
Mic Ore	15285	23	21½	22½	— ½
Moneta P	1000	170	170	170	+20
Mt Wright	2000	22	22	22	
Multi-Mi	9800	238	228	228	+ 8
N Ath	11674	28½	27	28½	+ ½
New Bld	3000	6	6	6	— ½
New Cal	6700	34	33	34	+ 1
Newconx	6135	885	835	880	+49
N Gvue	13000	10	9	9	— 1
N Harri	41200	17½	16	16	+ 1
N Impri	22805	289	270	275	—12
N Kelore	3500	9	8	8	
Nlund	11090	31	29½	31	+ 1
N Mvia	21000	23	22	22	
Newner	4000	12	11½	12	+ 2
N Que Ragl	500	$10¾	10¾	10¾	+ ¼
N Sen	28500	40½	39	40½	+ ½
Nick Rim	8500	17	16	16	—1½
Nor Acme	6000	32	31	32	— 1
Norbaska	3500	49½	46	49½	— ½
Norgold	9700	9½	9½	9½	
Norlex	2000	20	20	20	+ ½
Norcal	28800	22	20	20	— 1
N Cold	13500	145	144	145	
N Gate	10010	$17¾	16¾	17¾	+ ¾
N Rank	3500	59	57	58	— 1
N Rock	4500	39	37	39	+ 3
North Can	7900	112	101	105	+ 1
N Beauc	1500	62	60	60	— 2
Nudul	7350	20	19	20	+1½
Obaska	1000	12	12	12	+ 1
Obrien	12300	41	41	41	
Opemska	2790	970	950	970	— 5
Orchan	7625	435	425	425	— 5
Osisko	6500	49	47	49	
Pamour	900	330	320	325	
Paramaq	1000	10	10	10	+ 1
Patino	2095	$34¾	34½	34¾	+ ¼
Pce Exp	10050	213	206	213	+ 4
Pick Crow	4878	31	30½	31	
Pine Point	7800	$47¼	46½	46¾	— ½
Placer	1000	$33¼	32¾	33	
Pow Ron	1000	44	44	44	+ 3
Preston	317	$18¾	18½	18¾	— ¼
Pyramid	5050	100	98	100	+ 4
Que Chib	2800	72	71	71	— 1
Que Lith	200	510	510	510	—25
Que Man	5000	24	22	22	
Q Matta	32460	174	167	168	— 2
Que Sturg	1000	32	32	32	+ 1
Quonto	7500	7	6¾	6¾	
Radiore	2100	62	60	61	— 2
Rayrock	2725	310	300	300	—10
Reeves	100	165	165	165	+19
Rio Algom	3565	$30½	30	30	
Rio 580 pr	50	888	88	88	
Rio Alg c w	1050	$15½	15	15	— ¾
Rix Athab	6000	34½	34	34½	
Roman	1410	$22¾	22¾	22¾	+ ¼
Ryanr	30000	14	13½	13¾	
St Fabn	125300	34	31	33½	— ½
Sarimco	7000	19	18½	18½	+ ½
Satellite	8502	43	40	42	+ 2
Sherr	41968	$10¼	960	960	—22
Sigma	100	665	665	665	—45
Silvrfld	1400	370	345	365	+ 5
Sil Miller	7300	18	17	17	— ¼
Silmq	20000	43	41	42	
Sil Stand	8300	170	164	170	+ 7
Sisco	600	355	355	355	+ 5
Stanrck	1340	550	530	550	— 5
Steep R	4200	650	635	650	+20
Sud C	51500	64	62	63	+ 1
Sulliv	26720	655	625	655	+15
Sunburst	2000	9	9	9	
Teck Corp	7470	645	615	620	—20
Texmt	68100	96	90	90	+ 2
Texore	6300	36	34	35	
Tex-Sol	x100	25	25	25	
Thom L	1300	44	44	44	+ 1
Tombill	7710	160	155	160	
Torbrit	3000	140	135	135	— 5
Tormt	89707	12½	10	12	+ 2
Towne	1000	34	33½	34	+ 2
Tribag	8200	149	145	148	
Tin C	17000	13	12½	13	
U Mining	500	34½	34½	34½	+ ½
U Asbestos	x35	815	815	815	
U Buffad	21600	48	46	46	
Un Keno	1000	700	675	675	—25
U Mindam	2000	35	35	35	+ 2
Upp Can	3500	255	235	250	+ 5
Urban	20000	23½	22	23	+1½
Vespar	2800	125	120	120	— 4
W Min	16680	390	370	380	+15
Wilco	7700	35	33	35	+ 1
Willroy	6000	108	100	100	— 4
Win-Eld	2000	14	14	14	+ ½
Wr Harg	6510	385	370	370	—20
Yk Bear	2650	870	865	870	+ 20
Young HG	8500	10½	9½	10	
Yuko C	25200	250	234	249	+3½
Zenmc	23525	24	21	24	+ 3
Zulapa	7625	19½	17½	17½	—1½

HUILES

Alminex	1010	590	580	590	+10
A Led	24400	19½	18	19	
Asamera	410	$25¾	24¾	24¾	— ¼
Banff	2966	$15¾	15	15¾	+ ¾
Banff nxpt	158	900	900	900	—100
Braisa	100	545	545	545	+ 5
Calvert	15700	50	49	49	
CS Pete	28525	505	495	500	
CS Pete w	820	700	290	300	
C Dehl	300	480	475	480	+10
C Ex Gas	109	930	930	930	—30
C Gridoli	1217	$16¼	16	16	+ ¾
C Gridoli p	950	828	28	28	+ ¾
C Homestd	100	$11½	11½	11½	—¼
C Homest p	x50	$22	22	22	
Cdn Pet	20480	55	49	49	
Cdn Sup O	3225	$57	59½	56½	—1½
Cdn Trient	156	$13¾	13¾	13¾	
Cent Del	2295	816	15½	15½	— ½
Charter Oil	8350	$15¼	14	14	—1¼
Chieftan D	1785	925	895	915	+20
C East Cr	1662	435	425	435	
Dynam	76350	285	260	265	—20
Dresdn Pt	16500	775	775	780	
Gr Plains	1710	$30¼	29	30	+ ¼
Gt COilsds	267	910	910	910	—15
Int Helium	6850	155	154	154	+ 4
Midcon	1345	63	60	63	+ 3
Mill C	44065	375	345	360	—15
N Pete	15950	900	850	900	
N Cont	5880	305	270	270	—10
N Nay	15500	15	16	18	+ 2
NC Oils	300	900	900	900	—15
Nthld	43350	132	126	128	— 2
Numac	9255	$10⅜	10	10	
Okalt	15700	33½	30½	32	
Palliser	200	235	210	235	+35
Permo	134420	170	155	170	+ 8
Peruv	2200	170	155	170	+15
Petrol	7500	158	152	152	— 5
Pinnacle P	4800	239	220	230	—10
Place G	13700	210	195	197	— 3
Ponder	1000	79	79	79	+ 4
Ranger	4600	$17½	17¾	17¾	+ ¾
Scurry Rn	4097	$40½	38	40	+ 2
Spooner	7300	600	565	595	+15
Triad	23545	410	395	405	+ 5
U Canso	1222	705	700	705	+ 5
U Canso w	1500	350	345	350	+10
Un Reef P	9200	110	90	90	— 1
Vando	23500	18	15½	18	+ 3
Wespac	8700	39	39	39	+ 2
Wstales	154	$14¼	14¼	14¼	— ¾
W Decalta	5375	580	555	560	— 5
W Pech w	2100	370	200	200	—10
World Wde	900	800	800	800	+25

DISTRIBUTION PRIMAIRE

CHall e	47765	68	62	68	+ 5
L Osu	1000	24	24	24	+1¼

INDUSTRIES

Abitibi	23286	$10½	10¾	10½	+ ¼
Abitbi 7½p	125	$56	56	56	— ¼
Acklands	1845	$15	14¾	14¾	— ¼
Acklnd 2p	750	$15	15	14¾	— ¼
A.G.N.M.	25	$81	60	60	—1¼
Agra V	12112	$7½	6¾	6¾	+ ¼
Aimco Ind	450	$17¾	17	17	— ¾
Alta Gas T	1089	$37¾	37¼	37¼	+ ¼
Alta Gas p	415	884	83¼	83¼	+ ¾
Alta G D p	665	$129	119¾	119¾	
Alta Gas w	1050	710	700	700	— 5
Alta Nat	150	$24¼	24¼	24¼	— ¼
Algo Cent	125	$10	10	10	
Algoma St	2914	$20¾	20	20¾	+ ¼
Algy	280	86	6	6	— ¼
Algoma w	400	70	60	70	+10
Alon Al	11846	$31½	31¼	31¼	+ ¼
Alcan pr	845	$36½	36	36	— ¾
Almin 2p	760	$30¾	30¼	30¼	
Anglo-cn	1016	37	37	37	
Anthes C p	200	882	82	82	— ¼
Aquitaine	865	$16¾	16½	16½	— ¼
Argus	115	$21¾	21¼	21¾	— ¼
Args 250 p	100	$38	38	38	
Args 260 p	125	$38¾	38¾	38¾	+ ¼
Argus B pr	100	$37	37	37	— ¼
Arg C p	13225	$15¾	14¾	15¾	+ ¾
Asbestos	1950	$26¾	26¼	26½	— ¾
Ash Temp	230	$17	17	17	
Ash Temp B	250	88½	8¼	8½	
Atco Ind	465	$34¼	23½	23½	—1¼
Atl Sugar	4375	66¾	6¾	6¾	
Auto Elec	4215	$22½	22	22	— ¼
BACM Ind	550	$19	18¾	19	+ ¼
BahC D	12100	100	95	95	— 5
Bk Mtl	14101	$16¼	16	16¼	
Bank N S	1469	$25½	25¼	25½	+ ¼
Bartaco	240	$18¾	18¾	18¾	
Beaver L	1460	$19¼	19	19	
Becker B p	569	$15¾	15¾	15¾	— ¼
Belding Wt	1100	380	375	375	— 5
Bell Canad	7909	$46¾	45¾	46¼	+ ¼
Bldng Bros	1220	820	20	19¾	— ¼
Bow Valy	2400	$29¾	28¾	29¾	+ ¾
Bow Vlly w	1016	$24¼	24¼	24¼	+ ¼
Bow-in pr	215	$39½	39	39½	+ ¼
Bramalea	2945	$10¾	10¾	10¾	— ¼
Bramal w	1900	935	925	925	—40
Brazilian	1657	$18	17¾	17¾	— ¼
BC Forest	5397	$35½	34¾	35½	+¼¼
BC Frest p	25	$44¾	44¾	44¾	
BC Pack B	705	$17	15½	17	+ 1
BC Sugar	300	$44	43¾	44	
BCPh 4¾ p	65	$68	66	68	—1¾
BCPh 5¾ p	50	$84¾	84¾	84¾	+ ¾
BCPh 4.84	200	$18	18	18	+ ¾
BCPh 5.15	25	$75	75	75	
BCPh 6.80	100	$25	25	25	— ¾
Brinco	5930	$5¾	5¾	5¾	
Bullocks A	200	$5	5	5	
Buntin Rld	475	$11¼	11	11¼	+ ¼
Burns Fds	225	$20¾	20¾	20¾	
Burrard	105	$8	6	6	+ ¼
CAE Ind	1346	$11¼	11	11	— ¼
Calgary P	435	$26¾	26½	26¾	+ ¼
Calvert Dis	600	175	170	175	+ 5
Cambridg	950	80	8¾	8¾	— ¼
CD Sugar	325	$41½	41¼	41½	— ¼
Can Bread	420	$19½	19	19	
Can Cem	735	$33	32	32½	+ ½
C Forgng A	100	350	350	350	
Can Malt	225	$20¼	20¼	20¼	— ½
Can Malt p	840	91	91	91	
C Nor West	160	881	80	81	
C Packrs	2200	821	20¾	20¾	
Can Perm	3465	$11½	11¼	11½	+ ¼
C Safway p	25	888	88	88	
CSL	145	$34½	34	34½	+ 1
C Brew	37650	$10¾	9¾	10	+ ¼
C Brew Bp	350	$40½	40¾	40½	
CB Alum A	225	$11¼	11¼	11¼	
Cdn Can A	700	884	8¼	8¼	
C Chem w	750	380	380	380	— 5
CC Manag	1000	846	46	46	+ ½
C Curtis	6425	225	225	225	
Cn Food 2p	30	845	45	45	— 4
C Foundd pr	x75	$137	13¾	13¾	
CG Invest	620	865	64¼	65	+ ¼
C Gidle	16580	$27	24	26	+2½
C Hydro	2866	$25½	25	25½	+ ¼
C Hydro pr	150	$15¾	15¾	15¾	
C Imp Bnk	3909	$22	22¼	22	+ ½
C Ind Gas	800	$23½	23¼	23½	— ¼
CIL	2109	$15¼	14¾	14¾	
C Interurb	930	87¾	7¾	7¾	+ ¼
C Intrurb p	750	$13	12¾	12¾	
C Marconi	1500	87¾	7¾	7¾	+ ¼
CP Inve pr	6184	$30½	30¼	30½	+ ¼
CP Inve wt	8619	705	690	700	
CPR	4050	$78¼	77¾	78	
CPR 5% pr	700	89¾	9¾	9¾	— ¼
CPR 1YK P	400	87¾	7¾	7¾	
C Refract	1250	$11¼	11	11	+ 1
Cdn Salt	800	18	17¾	17¾	— ¼
Cdn Tire	224	$74¾	74	74¾	
Cdn Tire A	530	865	64	64	— 1
C Utilties	250	$43½	42½	43½	+ ¾
Vickers	150	$10½	10½	10½	+ ¼
C Vickers	150	$10½	10½	10¾	+ ¼
CWN G 4 pr	625	$12	12	12	
CWN 5½ p	230	$15½	15½	15½	— ½
Canron	675	$20	19¾	20	
Cap Bdg	12029	86¾	6¾	6¾	+ ¼
Cara	580	$15½	15½	15½	
Carrier JD	2015	$14¼	14	14	— ¼
Cassidy L	100	89¼	9¼	9¼	— ¼
CDRH Ltd	7352	$13¾	13¾	13¾	+ ¼
Chemcell	2722	$11¾	11¾	11¾	
Chem 175 p	270	$26¾	26¼	26¼	— ¼
Chrysler	245	$58¾	58¾	58¾	—1¼
CHUM A	5440	$19¼	19¼	19¼	— ½
Cimco A	100	$15	15	15	
Clairtn	16555	255	235	245	
Clairtn w	1050	165	160	165	
Coch-Dun	100	$42	42	42	+ 2
Codville A	700	88	7¾	7¾	— ¼
Columbia	925	85¾	8½	8¾	+ ¼
Columbia p	300	$14¼	14¼	14¼	— ¼
Cominco	2854	$37¾	36½	37	+ ¾
C Savings	300	$14¼	14¼	14¼	
Compro	2300	86¾	3¾	3¾	+ ¼
Comb Ins	90	$8⅜	8¼	8¾	—1¼
Computr	190	$25½	24¾	24¾	— ¼
Con Bath	2050	$23¾	22¾	23½	+ ¼
Con Bath p	500	$20	19¾	20	+ ¼
Con Bath w	1010	375	365	375	— 5
Con Bldg	4615	480	465	470	— 5
Con Bldg p	200	86½	6½	6½	
Con Bldg w	648	170	165	165	— 5
Con Textile	305	$14¼	14¼	14¼	
Cons Ga	8402	$19¼	19¼	19¼	
Con Gas A	210	$90	90	90	
Con Glass	29	$20¾	20¾	20¾	
Corby vt	210	$30¾	30¾	30¾	
Corby B	100	$31	31	31	+ ½
Coron	14975	360	315	345	
Coronin p	857	$34	31	34	+3¾
Coron 120p	985	$27	26	27	+ 2
Coronin 2p	1407	$9½	9¼	9¼	+ ¼
Coron 2w	1850	90	80	83	+ 3
Cosmos	200	87	6¾	6¾	— ¼
Courvet gp	500	$5¾	5¾	5¾	— ¼
Craig Bit	380	370	355	355	—15
Crain R L	3400	$16½	16¼	16½	
Crestbrk	2400	$14¾	13¾	13¾	— ½
Crwn Trst	85	$65	63¾	63¾	— ¾
Crow Nest	125	$43¾	43½	43¾	+ ½
Crush Intl	700	$27¾	27½	27¾	+ ¼
Cygnus A	2830	88¼	8¼	8¾	+ ¾
Cygnus B	665	$9½	9½	9½	
Cygnus pr	25	$34	34	34	+ 1
Dale-R	400	$14¾	14¾	14¾	— ¼
Debbld B p	45	$93½	93½	93½	
Delta Elec	900	350	310	330	+25
Dist Seag	655	851	50¾	50¾	— ¾
Dome Pete	1392	$9½	9½	9¾	+2¾
D Bridge	1970	$19¾	19¾	19¾	— ¼
D Can Gen	125	$100	99¾	99¾	+9¾
Dofasco	7455	$22¾	22¼	22¾	+ ¾
Dom Glass	3075	$17¼	17¼	17¼	
Dom Lime	x20	265	265	265	
Dosco	210	$10¾	10½	10¾	
Dom Store	2670	$16¼	15¾	16	+ ¼
Domtar	10432	$12¾	12½	12¾	+ ¼
D Textile	500	815	15	15	
Donlee M	2095	$21¾	21¾	21¾	+ ¼
Dupont	260	$35¾	35½	35¾	+ ¼
Dylex Div	3065	825	25¾	26	— ¼
Dylex D A	8780	$24¾	23¾	23¾	— ¾
Econ Inv p	x20	$38½	38½	38½	
Eddy Mtch	x100	$24½	22	24¼	
E-L Fin	4290	$12¼	12	12	
E-L Fin w	6335	725	610	720	+120
Electro Rd	1300	$18¼	17¾	18¼	+ ¾
Emco	330	$21	20¾	21	+ ¾
Emp Life	900	$27	26¾	26½	
Erie D	275	842	40	41¾	+1¾
Erie D A	275	842	41	42	+2¾
Exquisite	2400	$9¾	9¼	9¾	+ ¼
Exquite w	8900	145	125	135	+ 5
Falcon	2909	$107½	107¼	107¼	— ¼
Fam Play	380	$71	70½	71	+ 1
Fanny	x25	$33	33

LES ANNONCES CLASSÉES

LE SOLEIL

Votre annonce remise avant 4h.15 sera publiée le lendemain

Heures d'affaires 8h.30 à 4h.30

529-9231

"Le Soleil", fondé en 1896, est imprimé au no 390 est, rue Saint-Vallier, à Québec, par Le Soleil Limitée, qui en est l'éditeur. Seule La Presse Canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans "Le Soleil".

En plus de ses nombreux correspondants, "Le Soleil" est abonné à la Presse Canadienne, La Presse Associée, Reuter, France-Presse et United Press International ainsi qu'aux services de Téléphoto de la Presse Canadienne et de La Presse Associée.

"Le Soleil" est membre de plusieurs associations et groupements professionnels dont les principaux sont : L'Association des Quotidiens de Langue Française (AQLF), "Canadian Daily Newspaper Ppblishers Association" (CDN PA), "Audit Bureau of Circulation" (ABC), Union Internationale de la Presse Catholique (UIPC), "Commonwealth Press Union" (CPU), Institut International de la Presse (IIP), "Newspaper Advertising Executives Association" (NAEA) et "Institute of Newspaper Controllers and Finance Officers" (INCFO).

La direction du journal "Le Soleil" ne peut garantir la publication d'une annonce à la date exigée par le client, mais elle s'efforce toujours de se rendre à son désir. La direction du journal "Le Soleil" n'assume aucune responsabilité des ennuis, des pertes pécuniaires ou des dommages attribuables à une erreur ou à une inexactitude dans l'illustration ou le texte d'une annonce.

TARIF D'ABONNEMENT

LE SOLEIL

Vente au numéro, 10c l'exemplaire, les cinq premiers jours de la semaine, et 15c, le samedi, avec "Perspectives".

Livraison par porteur aux endroits ci-dessous: Ancienne-Lorette, Beauport, Bélair, Camp Valcartier, Cap-Rouge, Champigny, Charlesbourg, Charny, Château d'Eau, Chevalier, Courville, Giffard, Lac-St-Charles, Les Saules, Lévis, Loretteville, Montmorency, Notre-Dame des Laurentides, Neufchâtel, Orsainville, Québec, Sillery, St-David, St-Romuald, St-Emile, Ste-Foy, Village Huron, Ville Duberger, Ville de Vanier 55c par semaine ou $27.50 par année payable à nos bureaux ou à l'un de nos représentants.

Sept-Iles, Baie-Comeau, Hauterive, Chute-aux-Outardes et Forestville 60c par semaine ou $30.00 par année, payable à nos bureaux ou à l'un de nos représentants.

Régions du Saguenay et Lac-St-Jean 40c par semaine ou $22.50 par année, payable à nos bureaux ou à l'un de nos représentants.

Dans les autres centres où la distribution se fait par porteur 40c par semaine ou $20.00 par année, payable à nos bureaux ou à l'un de nos représentants. Le même tarif s'applique à nos abonnés qui demeurent dans un de ces coins, et qui préfèrent recevoir Le Soleil par la poste.

LIVRAISON PAR LA POSTE :

a) pour les numéros publiés jusqu'au 31 mars 1969 :

Dans les comtés suivants du Québec: Abitibi, Arthabaska, Beauce, Bellechasse, Bonaventure, Champlain, Charlevoix, Chicoutimi, Dorchester, Frontenac, Gaspé, Kamouraska, Lac-St-Jean, Lavioletta, Lévis, L'Islet, Lotbinière, Matane, Matapédia, Mégantic, Montmagny, Montmorency, Nicolet, Portneuf, Québec, Rimouski, Saguenay, St-Maurice, Témiscouata, Témiscamingue, et les comtés suivants du Nouveau-Brunswick : Gloucester, Madawaska, Restigouche : $1.25 par mois pour une période de plus d'un mois, $1.50 pour une période d'un mois.

Ailleurs au Canada : $2.10 par mois pour une période de plus d'un mois, $2.30 pour une période d'un mois.

Etats-Unis : $3.35 par mois pour une période de plus d'un mois, $3.50 pour une période d'un mois.

Pays étrangers : $5.00 par mois.

b) pour les numéros publiés à partir du 1er avril 1969 :

Dans les comtés suivants du Québec: Bonaventure, Gaspé, Kamouraska, Matane, Matapédia, Rimouski, Saguenay, Témiscouata et les comtés suivants du Nouveau-Brunswick: Gloucester, Madawaska, Restigouche, 1 an: $25.00; 6 mois: $15.00; 3 mois: $8.50; 1 mois: $3.50.

Dans les autres comtés du Québec: 1 an: $30.00; 6 mois: $17.50; 3 mois: $10.00; 1 mois: $3.50.

Ailleurs au Canada : 1 an : $50.00; 6 mois : $27.50; 3 mois : $15.00; 1 mois : $5.50.

Pays étrangers : 1 an : $60.00; 6 mois : $32.50; 3 mois : $17.50; 1 mois : $6.25.

SERVICES

104 ARGENT A PRETER

VOUS AVEZ DES PROBLEMES

D'ARGENT ?

Un emprunt en première ou deuxième hypothèque est-elle la solution idéale ? . . .

NE RISQUEZ PAS D'AGGRAVER VOTRE SITUATION FINANCIERE. CONSULTEZ-NOUS. IL EXISTE D'AUTRES MOYENS QUE VOUS AVEZ INTERET A CONNAITRE !

Ce message s'adresse aux propriétaires de maisons seules, commerces, etc. etc.

VILLES & CAMPAGNES

La compagnie

THIBEAULT & ASSOCIES

Inc.

285 St-Joseph Est - Québec

Tél.: 522-6464, soir: 623-0508

TOUTES VOS DETTES EN UN SEUL PAIEMENT

EQUILIBRONS votre budget. Aucune demande refusée, jusqu'à $5,000. Sécurité Budget Enr., 388 du Roi, 523-5929. quo-21J

PRETS SUR GAGE

$5 A $1,000, consentis immédiatement. Tél. 683-2751. quo-10

SAMSON, SAMSON, GASCON, MERCIER & POITRAS, NOTAIRES 970 Avenue Cartier, 524-2495, soir 656-6834, 1re et 2e hypothèques, Québec banlieue. quo-25

PREMIERE hypothèque sur propriété résidentielle, commerciale, Québec, banlieue, Baillargeon, Carrier, Laforce, notaires, 38 Desjardins. 525-4637. quo-27

PREMIERE, deuxième hypothèques. Gaston Barette, courtier licencié, 529-7564, soir 683-0614. quo-28

POUR vous servir, première ou deuxième hypothèque, résidentielle ou commerciale. André Lepage, courtier, 40 Desjardins, Québec 4, 525-6042, soir 651-1221. quo-25

POUR tous vos problèmes d'hypothèque, pour construction, rénovation, finition sous-sol, consolidation dettes, consultez-nous. Première, deuxième hypothèque. Consultez-nous. Service rapide, 683-4394, soir 626-1513. quo-5

NOUS avons fonds à placer, pour prêts, 1re, 2e hypothèques, petit ou gros montant, taux courants, 681-2802. Société Immobilière Frontenac Inc., courtiers, 1535 Garnier, Québec. quo-5

PARTICULIER, je serais intéressé à prêter en 1ère et 2e hypothèques, par tranches de $2,000 à $20,000, aux taux bancaires. Achèterais les hypothèques et les balances de vente sur propriété. Je peux vous donner une réponse le même jour. Appeler en tout temps, 626-4188. quo-6

2e hypothèque, Québec, banlieue. Tél. 623-0571, après 6 heures. quo-10

107 ASSURANCES

NOUS assurons les risques même les plus difficiles : automobile, incendie, vol, responsabilité vie, salaire etc., couverture immédiate (V 2 C), (V 30 C) (F. 15). Paiements faciles, aucun cas refusé. Service 24 heures. Tél. 653-2888. quo-25

110 MEDECINS

Dr CHARLES Rinfret, voies urinaires, petite chirurgie, maladies vénériennes, 855 Est St-Joseph. Tél. 524-4061. quo-14

112 HOPITAUX

POUR mères célibataires, service social professionnel, consultation, placement, orientation médicale ou sociale. Prendre rendez-vous avec le directeur du Service Social aux parents non mariés, 45 d'Auteuil, Québec 4, C.P. 129 Haute-Ville, 529-1751. 24-10

114 FLEURISTES

FLEURS toutes occasions. Au Domaine des Fleurs Enr. 975, 3e Avenue. Ouvert soir. 524-9090, 522-7761. quo-5

Avez-vous déjà placé une annonce classée? Essayez en une aujourd'hui.

122 VACANCES-VOYAGES

COMPAGNES, compagnons sportifs. Croisière voilier de luxe : Barbade, Martinique, autres îles enchantées. $495, compris l'avion Montréal - Antigua. 12-26 avril 1969. Renseignements: Gérard Langlois, C.P. 2233, Québec 2. 828-9115. quo-21

PASSAGERS demandés pour Miami, départ 1er février. Tél. 683-8397. quo-21

123 PERDU-TROUVE

BAGUE Chevalière avec initiale C.M. certie de 3 diamants, perdue de 480 Est, 42e Rue, place des Seigneurs, jusqu'à l'épicerie Trans-Québec, rue des Peupliers, St-Albert. Généreuse récompense. 626-6446. quo-23

CANICHE gris, miniature, appartenant fillette, perdue dimanche après-midi, près Relais. Récompense, 527-1162, 849-8970. quo-23

UN sac, un bâton, perdus, boul. Ste-Anne, 827-3555, bureau 681-0171. quo-27

133 PERSONNELS-NON RESPONSABILITE

ALCOOLIQUES anonymes. Ecrivez secrétaire, Case Postale 1861 Québec, tél.: 524-6108. quo-8

135 ENSEIGNEMENT-COURS

COURS d'orgue, piano, guitare, aussi location d'instruments musique. Marcel Côté Musique, 480, 3e Avenue, 522-6478. quo-3

MAITRISEZ la langue anglaise. Les verbes anglais sur cartes. 524-4726. quo-22

ECOLE Bluteau, jour, soir, 7e à 13e années. Certificat ministère de l'Education. 473 Canardière, 524-3215. quo-17

143 REPARATIONS-ENTRETIEN

INGLIS, RCA, KENMORE

REPARATIONS et service lessiveuse et sécheuse, Québec Service de Laveuses Inc., 213, 3e Avenue, 529-8479. quo-30

REPARATION laveuses, pièces. Foyer des Laveuses, 144 St-Vallier Ouest, 529-9648. quo-28

REPARATIONS toutes marques: réfrigérateurs, poêles, lessiveuses, télévisions, ouvrage garanti; prix raisonnable, service 12 heures, 529-3522. quo-1

FINDLAY, poêle et fournaise, vente, service, pièces. Tél. 837-9739. quo-23

144 CHAUFFAGE

NETTOYAGE de brûleurs, vente, service Lynn Kermac. Pièces assorties. Réparations carburateurs et pompes. Parent, 198, 3e Avenue, 524-4990. quo-29

NETTOYAGE poêle, pot, ajustement carburateur, ouvrage garanti. M. Dubois, 626-6366. quo-6

148 EXTERMINATION VERMINE

MATHIEU Extermination Enr. Spécialiste extermination insectes, coquerelles, punaises, rats, souris. 582, 15e Rue, Québec, 522-1661. quo-12

155 CARTES PROFESSIONNELLES

POUR rencontres sérieuses, consultez Mme Langlois, 390, 25e Rue, 525-7458. quo-6

160 AGENCES MATRIMONIALES

VEUVES, veufs, célibataires, pourquoi rester seuls? Consultez Mme Adrien Langlois, 390, 25e Rue. Téléphonez, 525-7458. quo-30

AGENCE matrimoniale licenciée, hommes, femmes, qui désirez fonder un foyer, ou refaire votre vie. M. et Mme Tardif, 228, 3e Avenue. Tél. 523-6843, 522-3261. quo-4

POUR faire rencontre, consultez Mme Dubord, 1772, 4e Avenue, 525-9810. quo-10

CELIBATAIRES, veufs, divorcés, pour mariage d'amour réussi, consultez l'Institut d'Orientation Matrimonial, 910 Belvédère, Québec, 683-7459. quo-11

POUR rencontres consultez Marie-Claire, 298, 5e Rue. Tél. 522-6523. quo-17

PASSEPORT pour l'amitié. Club rencontres Normandie, 50 Sainte-Ursule. Tél. 523-3279. quo-3

162 PHOTOGRAPHES

ATTENTION futurs mariés, réservez votre photographe immédiatement, pour éviter des déceptions. Couleur et noir et blanc. Pierre Gagné, membre de l'Association des photographes professionnels. 626-8798. quo-27

PHOTOGRAPHIES mariage: $35 album compris, couleur $56. Studio Paquet, 626-3411. quo-2

185 NON CLASSIFIEES

PRENEZ avis que l'assemblée générale annuelle des membres de la Corporation des Pilotes pour le Hâvre de Québec et au-dessous sera tenue le 28 janvier 1969, à 9h. 15 a.m., au Motel des Laurentides, 350 Boul. Ste-Anne, Beauport, P.Q. Les rapports du président et du secrétaire-trésorier y seront donnés et l'élection des administrateurs aura lieu à cette assemblée.

Secrétaire-trésorier quo-27

DIVERS À VENDRE

202 MEUBLES

INVITATIONS AUX FUTURS MARIES

VOYEZ les nouveaux ensembles d'ameublement pour 3 pièces, comprenant mobilier chambre, complet avec sommier et matelas, mobilier cuisine 5 pièces, mobilier salon, chesterfield ou divan-lit, offert au bas prix de $369, ou $479, ou $589. Pour ameublement neuf de qualité. Facilité paiement jusqu'à 36 mois pour payer si désiré. Henri Turcotte Ltée, 330 de la Couronne. Tél. 529-3365. quo-24

CROTEAU LIMITEE

175 ST-JOSEPH EST

525-8155

LE Centre d'Economie pour meubles, appareils électriques, neufs et usagés, bas prix, crédit facile. quo-3

ENCHERES MARCEAU ENR.

ACHETONS, échangeons, vendons meubles neufs et usagés de toutes sortes, 110 rue St-Paul, 692-0317. quo-29

FOYER DU MEUBLE

FIANCES, ameublement complet, $649, mise de côté. Jour, soir, 144 St-Vallier Ouest, 529-9648. quo-3

L'USAGE notre spécialité : télévisions, réfrigérateurs, poêles, lessiveuses, garantis, 529-3522, 522-5020. quo-1

CONTINUEZ versements, ménages provenant de finance. Grégoire, 529-9640. quo-3

A qui la chance? De se procurer ménage neuf, valeur régulière $1850 pour aussi peu que $1,092. Demander Audet, quo-5 1108.

MENAGE complet, bague et jonc gratuits pour aussi peu que $30 mois. Demander Harvey, 626-1102. quo-5

ACHETONS, vendons, échangeons, neufs, et usagés. Foyer des Aubaines, 239 St-Vallier Ouest, 523-3760. quo-8

203 TAPIS-TUILES

TAPIS, gros et détail, nylon DuPont, marque Peerless, Kraus, Brinton, Axminster, Corenet, à partir de $3.95 la verge. 623-2585. quo-31

TAPIS, balance rouleaux, toutes grandeurs, Ozite, moitié prix, posage. 525-9146. quo-6

SABLAGE, vernissage, planchers bois franc, travail sans poussière, garanti. 623-4176. quo-14

206 MACHINES A COUDRE

CENTRE DE COUTURE MONTCALM

VENTE et réparation, toutes marques. Estimé gratuit, 1758 Canardière, 661-4117. quo-24

CENTRE PFAFF

VENTE, pièces, service, autorisés Pfaff. Cours, réparation, toutes marques, 529-4323. quo-12

CENTRE SINGER

VENTE machines coudre usagées Singer. Pour réparation et location, S'adresser 324 Est St-Joseph, 522-8128. quo-4

REPARATION, toutes marques machine à coudre, estimé gratuit domicile, 623-3404. quo-31

SURPLUS d'inventaire à liquider, machine à coudre, partir $17.90. 524-9767. quo-4

209 PIANOS-ORGUES

L'ORGANISTE Juliette Méloche, enseigne sur son orgue, 451, 3e Avenue. quo-7

J'ACHETERAIS piano, petit, ou maximum 52", hauteur, d'un particulier, 623-5785. quo-23

VENDEUR autorisé des pianos Heintzman, Téléphoner Paul Bégin Enr. 839-8351. quo-14

BONS pianos 52" hauteur aussi un 48" et 36". 837-0816. quo-27

210 RADIOS-TV-STEREOS

TV $25 et plus, avec garantie, service à domicile. 1317, 3e Avenue. 524-6487 ou 525-6878. quo-24

40 TELEVISIONS, $25.00, $75.00, $10.00 additionnels, garantie 12 mois, location, montant versé, crédité, écrans neufs garantis 12 mois $22.90, 681-3496. quo-28

TELEVISIONS portatives ou meubles $25, et plus, $10, additionnels garantie 12 mois, 3 mois crédités, achat, Réparation domicile, 529-3522, 522-3020. quo-1

TV couleur, au prix coûtant, modèle 1967. Demander Harvey, 626-1102. quo-5

215 MACHINES A ECRIRE

I B M

OU toutes autres marques, louer ou acheter. Machines écrire, calculer. Jacques Couturier Inc., 300 Côte d'Abraham, 529-9393. quo-31

DACTYLOGRAPHES neufs, à louer, modèles récents, 522-6876. Gérard Poulin, 1961 Inc., 770 Côte d'Abraham. quo-22

CLEMENT & Clément Inc., exclusif, Underwood, $7.50 mois, 3 mois $18. 555 Charest Est, 529-9244. quo-31

DACTYLOGRAPHES à louer $7.50 par mois, ou 3 mois $18. Gérald Martineau, 480 Dorchester, 525-5156. quo-10

DACTYLOGRAPHES Olympia, Underwood, Royal, E. Lacouline, 530 d'Abraham, Tél. 522-1539. Location $7.50 par mois, 3 mois $18.00. quo-14

224 LIVRES-TIMBRES-MONNAIES

LIVRES de tous genres, achetons, vendons, échangeons. Comptoir du Livre, 29 Est St-Vallier. Tél. 525-6402. quo-17

Vos messages sont transmis quotidiennement à des milliers de personnes avec la plus grande diligence quand vous utilisez les annonces classées du Soleil.

230 MARCHANDISES-NOUVEAUTES

MARCHANDS, colporteurs, portez attention. Demandez notre nouveau catalogue illustré, envoyé gratuitement, vous démontrant assortiment au complet de marchandises sèches, vêtements et chaussures pour hommes, dames et enfants. Aussi marchandises à la verge et coupon. Une visite vous convaincra de l'immense choix à des prix défiant toute compétition. Montreal Jobbing Limitée, 857-859 Est St-Joseph, Québec, P.Q. quo-23

ATTENTION marchands, colporteurs, jobbers. Achetez votre stock au prix du manufacturier: paletots, habits, pantalons, chemises, lingerie, dames et enfants, robes, ma'teaux, costumes, coupons marchandises à la verge, chaussures. Demandez catalogue gratis. La Cie Assh Inc., 342 Est St-Joseph, Québec. quo-23

248 ANIMAUX

RAVISSANTS Caniches, nains blancs, soyeux, bouclés, Bichons Ténériffes. L'Isletville, 247-3392. quo-21J

CHIHUAHUA, Caniches, Poméraniens, Cockers, Beagles, Doberman Enr. Achetons chiens. 661-6668. quo-4

CHATS, chiens toutes races, garage Goulet, Quatre Chemins, Charny, 839-9164. quo-7

CHIENS Poméraniens, à vendre. Tél. 842-2569. quo-30

POMERANIEN, mâle, enregistré, 3 1-2 mois. Tél. 524-4746. quo-23

CANICHES jouet gris charcoal 2 mois enregistré aussi mâle pour accouplement 524-2185. quo-21

CHIEN de chasse Labrador, pure race, mâle, âge 1 an 5 mois. Tél. 626-5495. quo-21

BERGER Allemand, Boxer, Beagle, chiens domestique, pension lavage, 872-2266. quo-14

BERGER Allemand, 6 mois, à vendre. Tél. 522-2954 quo-27

PETIT Caniche gris, $50, $75. Soir demander Chambre 33, 655-4923. quo-21

VENDONS, achetons, chiens toutes races. Tél. 681-0457. qu-17

259 INSTRUMENT DE MUSIQUE

ST-CYR & Frère, instruments de musique, 734 Est, St-Joseph, 522-1223. quo-16

GUITARES classiques, neuves, occasion unique, directement importateur, $120. Tél. 683-8524. quo-21

P. GAGNE Frères, vente, réparation, spécialité accordéon, 302 Durocher 525-8601. quo-15

260 MATERIAUX DE CONSTRUCTION

MATERIAUX, neufs et usagés de toutes sortes, prix d'aubaine. 842-1911. quo-4

CENTRE de Rénovation Inc., 200 rue de l'Eglise St-Romuald, bois, matériaux de construction, pinceaux gratuits avec achat peinture Pittsburg. 839-8813. quo-11

Ne perdez pas des dollars en résultats. Redigez bien votre annonce classée.

266 CHASSE-NEIGE

ARIENS 6 H.P. Neuves, usagées. Vente, Service, Rousseau & Frères, 2325 du Colisée. 529-5711. quo-4

CHASSE-neige, marque Gravely, très bon ordre. S'adresser à: 842-7272. quo-24

275 DIVERS

RICHARD MEUBLES

ACHETONS, échangeons, vendons, meubles et accessoires électriques de toutes sortes. Echantillons de plancher, 1-2 prix. 5 rue Hermine. 523-9804. quo-4

REPRISE DE FINANCE

ENREGISTREUSES, téléviseurs, machines écrire, à coudre, balayeuses, polisseuses, accessoires électriques, projecteurs, appareils photographiques, équipement de golf, skis, malles voyages, radios, pick-up, stéréo, 683-2751. quo-4

200 CARTES POSTALES

IMPRIMEES avec votre nom et adresse, à $2.00. Ecrire à Baron Entreprise, Bon-Pasteur, Notre-Dame des Laurentides. quo-27

A SACRIFIER

FOURRURES, rats-musqués, visons, moutons, capes, étoles, 683-2751. quo-17

PREFINI Ire qualité, chêne glacier, $3.75, Noyer Bahama, $4.50. 842-1912. quo-23

CONTINUEZ versements, $21.53 par mois, ameublement complet. Grégoire, 529-9640. quo-24

VENEER neuf 4 x 8, $2.85 la feuille. Tél. 842-1911. quo-22

SPECIAL, polyon, polypropylène, tissus à verge, nouveaux bonnets, $5, 623-3551. quo-29

COMPTOIR viande, ouvert, ferme, laitier, fruits, légumes, chambre froide, acier, trancheur, délicatisseur, moulin viande, tablettes, parfaite condition. Termes. 656-0038. quo-3

BALAYEUSE et polisseuses, prix très réduit, véritable aubaine. 681-7150. quo-3

MEUBLES faillite, reprises de finance, échantillons maisons modèles, surplus etc. Foyer des Aubaines, 239 St-Vallier Ouest. 522-3760. quo-3

REPRISE finance 3 ameublements neufs. M. Bourret, 529-9640, entreposage gratuit. quo-3

BANCS 12 pieds longueur avec appui-dos, 30 pièces, avec malles, $19.95, tables, chaises bois, 175 St-Joseph Est, 525-8155. quo-3

FOAM isolant, première qualité, un pouce, $68, 1,000 pieds, 842-1913. quo-3

CENTRE des aubaines, 58 St-Joseph, Lauzon, 835-9065. Vente, achat, échange, meubles, accessoires électriques, neufs, usagés. quo-3

MAGNIFIQUE ameublement complet de salon de coiffure. Tél. 626-7365. quo-4

12 COUVERTS vaisselle, 12 couverts coutellerie, les 2 services $15. Tél. soir, 524-3198, jour, 523-2380. quo-5

ECOULEMENT marchandise usagée, toutes sortes, réfrigérateur, laveuse, etc. 524-7108. quo-5

MIROIRS 30 x 60, $20, 28 x 48, $10. Tél. 623-6924. quo-6

REPASSEUSE électrique, lave vaisselle, spécial $89 chacun. 338 St-Vallier Ouest. quo-6

BISCUITS Economisez jusqu'à 50 pour cent, achetez à livre Biscuiterie Québec, 466 Canardière. Tél. 524-4311. quo-7

100 REFRIGERATEURS et poêles usagés, en parfaite condition, à écouler, propre, garantie écrite. Termes si désiré. Robitaille, 304 Canardière, 529-9488. quo-6

PORTES extérieures et châssis, neufs, provenant de faillite, aubaine. 842-1912. quo-8

SET chambre, artisanal, pin, $300, parc, porte-bagage d'auto, 661-4969. quo-10

LAVEUSE ordinaire, état neuf, sécheuse, divan, poêle, lit, couchette, 837-0816. quo-21

MACHINE écrire, additionneuse, calsse enregistreuse, bon ordre. Gaston Lirette, 842-4425. quo-11

LINGE d'enfant très propre, très bon marché, de bébé à 12 ans. 626-9305. quo-22

GRANDE réduction sur vêtements pour enfant, magasin 1100 rue St-Jean, succursale 387 Bernatchez. Tél. 683-8188. quo-22

STEREO, en très bon état, $275, cause départ. Tél. 653-2354, entre 6 et 9 heures. quo-22

COFFRET sûreté commercial, à vendre. 2815 Boul. Laurier. quo-13

BOUCHERIE fermée, ameublement complet, directement propriétaire. 837-9251. quo-13

SCIE à viande attendrisseur à viande, balance calculatrice, hache-viande, trancheuse à viande, tous de marque Hobart, reconditionnés et garantis. Victor Butcher's Supply Inc., 775 Côte d'Abraham, Québec. Tél. 522-4315. 62-28

REFRIGERATEUR marque Bélanger, servomatic, $130. Tél. 681-7354. quo-23

BATTERIE de cuisine, 17 morceaux, 188, 3 plis, acier inoxydable, valeur $139, vente $50, 524-3198. quo-23

275 DIVERS

STROOL-O-Chair, $150 ou carrosse seulement $50. Tél. 681-3283. quo-24

DUPLICATEUR Gestetner, modèle 300, état neuf, avec toutes et pleines garanties, 1 mois d'usage, 822-2267, M. Côté. quo-23

ROBE mariée, en poult-charme, avec manteau dentelle, capuchon manchon, 13-14 ans. 524-1674. quo-24

REFRIGERATEURS, poêles, laveuses, sécheuses Roy, tapis balance de rouleaux, posage Ozite, neuf, bas prix 525-9146. quo-14

TELEVISION colonial Admiral, 23 pos. état neuf, $200. 842-6424. quo-21

ROBES, manteau dame, différentes grandeurs, manteau fourrure, 42-44. 623-0600. quo-21

SOUFFLEUSE neige Rheo, parfait ordre, 842-5418. quo-24

PUPITRE ou secrétaire, articles carnaval, petit orgue, accordéon-piano. 623-9748. quo-24

MENAGE complet, au meilleur prix en ville, défions toute compétition, sur rendez-vous seulement, demander M. Michaud, 626-1108. quo-14

SET salon, 3 sections, propre, 2 autres fauteuils. 527-1264. quo-21

REVETEMENT aluminium, $0.50 du pied, estimé gratuit. Tél. 661-6745. quo-24

CHAISE-lit, bleue royal, idéale pour boudoir, état neuf, 522-3316. quo-21

BUREAU-secrétaire, roll top, antique, propre, $50, aussi vitrine, 837-0816. quo-21

ROBE mariée, 7-8 ans, longue, blanche, traine, voile long, diadème, pour printemps-été, 653-0864. quo-21

MACHINE coudre White, automatique, 1966, zig-zag, boutons, boutonnières, garantie 5 ans, $25, (meubles), 667-0258. quo-21

SKIS et bottes de ski, laveuse Connor télévision. Tél. 681-9339. quo-21

POELE électrique 220, prix $75. Tél. 523-6991. quo-21

POELE, réfrigérateur, laveuse, set chambre coucher, bureau, télévision Tél.: 661-7105. quo-15

ROBE de mariée, d'été, grandeur 12 ans, soir 523-2479. quo-22

SET salle manger, 9 morceaux, 2 chaises jaunes, commode, bureau, lustre cuivre, verre taillé, horloge murale, console chêne, vitrine, bahut, pupitre classe, etc. 683-0531. quo-23

MANTEAUX chat, homme et dame, prix raisonnable, 626-6181, 626-2784. quo-21

FOURNAISE à pot, à vendre, avec réservoir. Tél. 522-8572. quo-21

2 CITIZENS-bands radio, 12-110V, pratiquement neuf, Compagnon, Etats-Unis $189, prix $75. 626-1578. quo-21

SET cuisine, set chambre, laveuse, set boudoir, bonne condition. 623-9607. quo-27

AMEUBLEMENT complet de salon, propre, aubaine. Tél. 653-9807. quo-27

APPAREIL stéréo, comprenant amplificateur, 80 watts, am-fm table Garrard, stéréo, stéréo-Pak, caisse de résonnance, 3 mois de service. Après 4 heres. 626-5279. quo-23

ROBE mariée, 12, voile, diadème manchon, prix raisonnable accepté. 663-4458. quo-27

POLISSEUSES et balayeuses usagées, à vendre. 626-6590. quo-27

MACHINE à cigarettes, très bon ordre, bon prix. 523-1212. quo-25

MANTEAU mouton rasé, dernière mode, gr 10 ans, prix discutable. 683-0402. quo-23

CONGELATEUR, R.C.A. 2 ans d'usure, très propre. 842-2224. quo-23

BALAYEUSES et polisseuses neuves et usagées, toutes marques, garantie. 682-1645. quo-17

LAVEUSE ordinaire, un an d'usage, très bon état, $80. 683-1218. quo-27

SET salon, parfait ordre, Après 5 heures, 653-4553. quo-27

MANTEAU rat musqué, naturel, 12-14, très propre, $40. 661-1554. quo-23

PALETOT hiver, gris pâle, 40, excellent état, $30. Tél. 661-3874. quo-25

GUITARE électrique et amplificateur, vendre ou échanger, pour projecteur 8 mm, 699 des Chênes Est, appt 6, après 6 heures. quo-22

MEUBLES, bonne condition, départ. Tél. 524-4121. quo-23

AMPLIFICATEUR stéréophonique, 36 watts, avec calasses de résonnance $150. 626-3545. quo-22

MANTEAU mouton rasé, brun foncé, 14 ans, très propre, 683-5446. quo-23

MACHINE à coudre portative, $25. Parfait ordre. Tél. 522-6942. quo-22

VENTE d'écoulement sur toute marchandise 1968. Réfrigérateurs 9 pi. cu., semi-automatique, $149, 14 pi. cu., manuel, $209. Automatiques 2 portes, $250. Télévisions $109, en couleur $419. Stéréo $129. Set de salon $129. Laveuses automatiques $249. Set de chambre $109. Set cuisine $49. Fauteuils $29. Etc. Escompte appréciable sur modèles 1969. Robitaille, 304 Canardière, 529-9488. quo-17

REFRIGERATEUR automatique, 17 pieds cubes, parfait ordre, $65. Tél. 653-8693. quo-23

REFRIGERATEUR, laveuse à linge, poêle électrique. Louis Lagueux, 651-5816. quo-24

288 VENTES SPECIALES (COMMERCES)

SPECIALITE, pour vos robes de laine crochetées ou bonnets, Mme Lajoie, 523-6342. quo-24

290 DIVERS A LOUER

LEA Nadeau Enr., robes mariées, demoiselles d'honneur, bal, manteaux, vente, louer, 2017, 1ère Avenue, 524-3724. quo-27

CREATIONS Carmen, Québec Enr., robes mariées, location, vente, L'Ormière, 842-6339. quo-31

VAISSELLE, coutellerie, et verrerie à louer, toutes occasions, Champlain Vaisselle, 381 Boul. Charest Est. 525-7905 quo-11

C'est facile de rédiger une bonne annonce classée: Evitez les abréviations et les devinettes. Ne sacrifiez rien d'important.

EMPLOI

300 HOMMES DEMANDES

OPPORTUNITE

VENTE

$10,000 à $20,000 PAR ANNEE

Notre compagnie canadienne bien établie, vous offre un emploi digne, prestigieux et très rémunérateur, en vous invitant à faire partie de son personnel de vente.

L'expérience de vente n'est pas nécessaire, si vous en avez l'idée. Notre programme comprend : Une période d'entraînement, ainsi qu'un plan d'assurance-maladie, etc.

Nous avons des consultants à plein temps, qui gagnent régulièrement de $250. à $500. par semaine et à temps partiel $150. à $300. Pour entrevue confidentielle, veuillez vous adresser au Motel Le Carillon, boul. Laurier, Ste-Foy, mercredi et jeudi entre 10 a.m. et 4 hrs p.m. M. Rouleau. quo-23

DRAKE PERSONNEL

Vous êtes ingénieur ou vous avez un cours technique en électricité et aimeriez être représentant avec des conditions formidables, il faut aussi être parfaitement bilingue, âgé de 24 à 34 ans.

Une importante compagnie d'assurance recherche un représentant bilingue à Québec, très bonne condition de travail.

Vous avez une très bonne formation en chiffre une connaissance assez approfondie d'équipement de bureaux, êtes parfaitement bilingue et aimeriez faire de la représentation et de l'administration et enfin êtes âgé de 30 à 40 ans, Appelez-nous immédiatement.

522-2031 quo-21

JEUNES HOMMES DEMANDES

POUR travail plaisant au téléphone, si vous avez plus de 21 ans, présentez-vous 359 est boul. Charest, suite 202, 10 hrs a. m. et 2 hrs p. m. demander M. Bernatchez quo-23

APPOINTEMENTS FOURNIS

OUI, nous fournissons appointements chez prospect qualifié. Attention nous disons bien appointements fournis. Aucune sollicitation, aucun porte à porte, les clients sont prévenus de votre visite. Pas de vente à pression. Si vous êtes intéressés à travailler 5 heures par jour, 5 jours par semaine, nous sommes prêts à vous payer.

$245 PAR SEMAINE

Assurance-groupe et salaire, vacances payées. Vous devez avoir une automobile, être libre immédiatement. Demandez le gérant des ventes à 3417, 1ère Avenue, Québec 3, 2e étage, limite de Cité de Charlesbourg, à 2 heures p.m. précises. quo-27

Jeunes hommes ambitieux

FOURNISSONS cours de personnalité avec garantie de revenu de $300 pour le 1er mois, avec la chance de faire plus. A tout jeune homme de 20 à 35 ans, ayant une mine soignée, et voulant se faire une carrière dans la vente professionnelle. Pour entrevue, téléphoner, 529-0356 ou 523-5200 ou écrire dépt. 859 Le Soleil. quo-23

Compagnie internationale

AYANT son siège social à Paris, et opérant dans 45 pays au monde, venant de s'établir au Québec, a besoin de 2 gérants des ventes, et 10 représentants pour couvrir la province. Le candidat doit être sérieux, langage et apparence soignée, références exigées. Nous offrons tous avantages sociaux et très bon salaire, avancement très rapide pour hommes de valeur. Se présenter entre 10 hres et midi, 1 et 3 hres, à 368 du Roi, 3e étage, gauche. quo-21

DALMY'S

RECHERCHONS jeune homme ambitieux, sens des affaires, pour prendre gérance de nouveau magasin centre d'achats Chicoutimi, bon salaire, faire application : Dalmy's Place Laurier, Ste-Foy, voir M. Caille. quo-22

ASSISTANT-GERANT

JEUNE homme, 21 ans et plus, apparence soignée, de préférence bilingue, se présenter après 7 p.m. Cinéma Odéon, 300 rue Dupont. quo-21

ARRETEZ

SITUATION permanente, possibilité d'avancement à cinq hommes, 22-35 ans, présentant bien, avec auto pour compagnie en expansion, aucune expérience nécessaire, entraînement à Québec, plus de $10,000 par année à ambitieux. 522-8291 M. Blaise. quo-23

KAR-BAR

NOUVEAU produit dans l'automobile, représentant demandé. Tél. 522-4336. quo-22

CUISINIER DEMANDE,

(SHORT order cook). S'adresser en personne seulement, inutile de téléphoner, Relais de la Place d'Arme, 16 rue Ste-Anne. quo-27

VENDEURS D'AUTOMOBILES

DEMANDES pour distributeur Volkswagen, à Québec. La préférence sera donnée à ceux ayant de l'expérience dans cette ligne, âgé de 23 et plus, mariés de préférence. Salaire, commission et bénéfices sociaux usuels. Véhicule neuf fourni. Se présenter en personne seulement. Chez Laval Volkswagen, 777 boul. Charest Ouest, demander R. St-Pierre, gérant des ventes. quo-21

300 HOMMES DEMANDES

SUCCES ASSURE

NOTRE produit toujours en demande croissante assure à nos vendeurs revenu exceptionnel, seulement hommes sérieux, possédant auto, temps plein ou partiel, appeler entre 10 et 11 heures a.m. à: 623-9235 et 5 à 7 heures p.m. à: 663-9144. quo-25

ATTENTION, attention, capital requis $25. Besoin 10 bons hommes débrouillards, travailleurs pour vendre toutes sortes de marchandises. Ecrire A. Veronneau, 1251 Est, Boul. Dorchester, Montréal. quo-22

RECHERCHE homme sérieux pour vendre radio, stéréo, dans les magasins, expérience nécessaire. Ecrire pour renseignements, Alfred Veronneau, 1251 Est Boul. Dorchester, Montréal. quo-22

VENDEUR d'expérience, requis immédiatement, pour distribution de breuvage à domicile. Sur routes établies. Excellent salaire et commission. Eau Vive D'Oka, 1500, 2ie Rue, Charny. quo-21

ON demande hommes de service à temps partiel dans la ville de Québec et dans le comté de Lévis. Le travail consiste à l'entretien et le nettoyage de chambres de toilette, âge entre 25 et 40 ans, auto nécessaire, rémunération avantageuse. Ecrire au Gérant de Service, C.P. 153, Station E, Montréal. quo-21

GUITARISTE-chanteur de musique populaire pour le lundi seulement à l'année, bon salaire, appeler entre midi et 5 hrs 525-6416, demander M. Gréco. quo-21

HOMMES av

LOGIS

LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER

350 FEMMES-FILLES DEMANDEES

SERVEUSE de bonne apparence, demandée, travail régulier. Bar-Restaurant Elite, 54 Couillard, 522-0384. quo-22

COUTURIERE demandée avec expérience. Tél. 522-2347. quo-14

SERVEUSE demandée. S'adresser au Buffet Central, 590 rue Racine, Loretteville. Tél. 842-3631. quo-21

FILLE de table demandée, restaurant Diana, 849 rue St-Jean. quo-21

COUTURIERE sans expérience, chaussure ou vêtement, stage de formation avec allocation à certaines conditions. Sylvio Roy, 681-5088. quo-22

FILLE de chambre, avec ou sans expérience. Tél. jour, 849-4468, soir, 626-3306, demander Mme Dufresne. quo-23

JEUNE fille demandée pour travailler dans cafétéria, le samedi et dimanche seulement. Inf. 849-4468. quo-22

TRAVAIL 3 soirs par semaine, $6 l'heure, auto nécessaire. Tél. entre 10 heures et 4 heures, 667-2044. quo-21

MAITRE-coiffeuse demandée, avec clientèle, rue St-Jean, bon salaire, 524-7288 jour, 523-5060 soir. quo-23

CHARLESBOURG, fille demandée, pour comptoir-lunch, avec expérience. Tél. 626-3101. quo-22

JEUNE fille pour ouvrage général de bureau. Institut Littéraire, 453 Charest Est. quo-21

353 INFIRMIERES-GARDES-MALADES

AUXILIAIRE licenciée service de jour, temps régulier, 527-4643 avant 5 heures. quo-21

AUXILIAIRE licenciée, demandée, pour service dans hôpital privé. 527-4216. quo-27

Une insertion dans les annonces classées du Soleil coûte peu et donne des résultats rapidement

358 SERVICE DOMESTIQUE

OUVRAGE général, bon salaire, 25 ans et plus. Tél. 653-9644. quo-3

BONNE demandée, âgée 23 ans et plus, préférence de la campagne, ayant expérience et références, ouvrage général, 3 enfants, congés et salaire discutables. 505, 66e Rue Ouest Charlesbourg. quo-22

GARDIENNE pour bébé, 2 ans. Après 7 heures, 626-9244. quo-21

AIDE familiale, 3 enfants d'âge scolaire, chambre seule, télévision, bon salaire, travail à l'année, vacances payées, rue Poitier, Ste-Foy, 651-3738 ou fin semaine, 849-8961. quo-1

AIDE familiale Ste-Foy, 3 jeunes enfants, dont un à l'école, logée, bonnes conditions travail. 656-0234. quo-23

CUISINE (diner, souper), service domestique, 4 adultes, $50 semaine, non logée, indemnité transport, position stable, paroisse Ste-Martyrs. 681-0193. quo-23

AIDE familiale, foyer agréable, 4 enfants, logée, nourrie, Sillery, Québec, salaire $35 à $50 par semaine, selon qualifications. Ecrire en mentionnant le plus de détails possibles, Dépt. 852 Le Soleil. quo-24

SILLERY, ouvrage général, 2 enfants âge scolaire, télévision, bain privés, références exigées. 527-1425. quo-21

AIDE familiale dans la trentaine, logée ou non, bon salaire. 653-8550, après 6 heures. quo-21

GARDIENNE demandée, à Loretteville, 2 enfants, soirées et fin semaine libres, logée si désiré, 842-5109. quo-24

FILLE demandée, famille avec enfants, âge scolaire, références exigées, 683-4888. quo-24

BONNE demandée, 2 enfants, bon chez-soi. Tél. 683-1396, 683-0374. quo-27

OUVRAGE général, famille d'adultes, bon chez-soi, travail année. 527-2874. quo-23

FILLE, ouvrage général, coucher dehors, 949 des Erables, appt 1. quo-17

FILLE sérieuse pour travaux ménagers dans Ste-Foy, un enfant. 653-2436. quo-23

STE-PETRONILLE, I.O., aide familiale, 3 enfants, bonne condition de travail, chambre seule, télévision, fins semaine libres. 828-2672. quo-27

FILLE demandée, ouvrage général maison, 2 enfants d'âge scolaire. 653-2024. quo-23

ON demande aide ménagère, logée, nourrie, bon salaire, 2186 Marie-Victorin, Sillery. 683-8200. quo-23

AIDE familiale, un enfant, du lundi au vendredi, après 7 heures, 823-8880. quo-22

GARDIENNE résidant... d'enfants demandée, à Duberger Nord. 1 enfant 5 ans. Après 5:30 heures, 527-6543. quo-23

AIDE-familiale, bébé 1 1-2 an, chambre seule, bonne condition travail, Giffard. Soir: 661-9402. quo-27

359 SERVICE DE GARDERIE

JARDIN Belvédère, garderie d'enfants, service professionnel, 24 heures par jour. 964 avenue Moncton. Tél. 683-8808. quo-27

GARDERAIS bébés ou enfants pendant semaine, Ste-Foy, 651-6005. quo-21

JARDIN Bleu, gardons enfants, surveillés continuellement. 1750 Benoit XV. 525-6323. quo-13

GARDERAIS enfants, à la journée, préférence mardi au samedi. 653-9660. quo-27

ST-PASCAL, dame garderais enfant tout âge. Tél. 661-9137. quo-27

GARDERAIS enfant, chez-moi, pour accommoder les mamans s'absentant pendant la journée. 626-7043. quo-21

DAME avec expérience, garderait enfant, à la semaine, 626-2998. quo-27

365 HOMMES DEMANDENT EMPLOI

DENEIGEMENT, nous nettoyons, couvertures, entrées et transportons la neige. 523-4120. quo-6

DEBLAIERAIS cour à prix modique. Tél. 683-8925. quo-6

FOUR menuiserie, construction ou réparation. Appelez 832-4065. quo-23

MENUISIER d'expérience, 20 ans, réparation, construction, finitions sous-sol, 822-1177. quo-8

MENUISERIE générale, réparation diverse, construction armoires modernes. Estimé gratuit. 663-4701. quo-10

J'AIME le travail, lave murs, plafonds, planchers, peintures, références. 325-6038. quo-23

MENUISIER prendrait toute réparation, construction, finition sous-sol, 683-3043. quo-21

HOMME prendrait des cours et couvertures et entrées à entretenir, pour l'hiver, 522-7316. quo-23

HOMME de maintenance et ménage, 5:30 heures. Tél. 524-9347. quo-21

HONNETE, fiable, bilingue, entretien maison privée, bureau, prix raisonnable. 522-6923. quo-24

MENUISIER demande ouvrage dans finition de sous-sol, prix raisonnable. 872-9354. quo-27

FEMME de ménage, demande emploi à la journée. Tél. 661-2167. quo-23

HOMME marié, demande emploi chauffeur camion, prendrait tout travail. 525-4669. quo-23

CUISINIER expérimenté, cherche emploi dans Québec ou la Banlieue, 524-2036. quo-23

366 FEMMES-FILLES DEMANDENT EMPLOI

HAUTE couture, Création Françoise, diplômée, vêtements tous genres, 524-8228, 527-8129. quo-11

FRENDRAIS ouvrage de bureau ou dactylo, à domicile. Soir, 529-7272. quo-21

FRENDRAIS dactylographie à la maison, 523-1438. quo-21

JEUNE dame avec expérience, demande travail réceptionniste. S'adresser à 522-1184. quo-23

JEUNE fille demande emploi, bilingue, possédant 12e année, 663-6729. quo-22

FEMME de journée, demande emploi à la journée. Tél. 522-2823. quo-21

JEUNE fille universitaire, avec expérience comme gouvernante, cherche famille d'expression française, à Québec, pour perfectionner son français. Propose échange de références. Ecrire Heather Myrans, 309 King Street, Oakville, Ontario. quo-23

367 COUPLES DEMANDENT EMPLOI

COUPLE demande emploi, comme concierge, expérience et bonnes références. 524-8944. quo-23

POUR SEULEMENT

$3.84

Vous pouvez placer une annonce de 10 mots ou 2 lignes durant 6 jours

410 QUARTIER CHAMPLAIN

VOUS CHERCHEZ UN LOGEMENT?

TELEPHONEZ 523-4121. Habitat Service Enr., agence de location de logements, 368 du Roi, 3e étage. quo-21?

3 PIECES, moderne, non chauffé. S'adresser semaine, 9 à 5 heures, 5 côte Dinan, 692-1086. quo-11

2 1-2 PIECES, moderne, avec toute commodité, meublé ou non. Entre 6 et 9 hres, 524-6335. quo-24

1er, 2 PIECES, très propre, meublé, réfrigérateur, chauffé, 522-8383. quo-21

411 QUARTIER LIMOILOU

PLACE STE-ANNE

5 - 4 - 3, NEUFS

PRES école, église, centre d'achats Canadière, chauffés, électricité, éclairage, eau chaude inclus, stationnement, buanderie, piscine, libre immédiatement et 1er mai. Voir concierge, appt 2, 1775 rue Ernest Lapointe, angle 18e Rue. Informations jour: 527-5126 ou 527-9088, soir: 663-9077. quo-6

STE-ODILE

2½, 4, 5 PIECES, NEUFS

PRES église, école, entrée laveuse, tapis, service autobus, stationnement, chauffage électrique inclus dans le prix du loyer. 623-3948. quo-13

"PLACE DES SEIGNEURS"

1 1-2, 4 1-2, 5 1-2 PIECES, piscine, tennis, badminton, tabagie, salon coiffure, chauffage électrique, inclus dans le prix du loyer. 626-3512, 626-6425. quo-3

4½, 5½, NEUFS

QUANTITE limitée, réservez dès maintenant. 626-3513, 626-6425. quo-4

Limites Québec Charlesbourg

4 1-2 PIECES, neuf, moderne, insonorisé, chauffé, eau chaude fournie, buanderie, stationnement prise, libre immédiatement. 623-5391. quo-14

LIBRE 3 pièces, chauffé, tranquille, 1er étage, stationnement. 626-3318, 522-5032. quo-3

2 LOGEMENTS, 5 pièces, plus salle bains, chauffés à l'année, face centre d'achats Charlesbourg, 626-7112. quo-24

LOGEMENTS 4, 5 pièces, $125, $135, eau chaude fournie. 529-9738. quo-5

STE-ODILE, 4 grandes pièces, neufs, eau chaude fournie, stationnement, $110, $125, libre février. 340 Ouest des Lilas, appt 1. 623-5743 quo-6

FLAT 2 pièces, moderne, chauffé, meublé, $77, 1er mai. 523-0088. quo-10

STE-ODILE, 2 1-2, 3, 4, 5 pièces, très beau choix pour mai, meublé si désiré, 653-7458, 626-6692. quo-25

4 PIECES, chauffé, 1er février, $93. Habitat Service, 523-4121, 651-5695. quo-10

2475-2485-2495 RUE Champfleury, quatre 5 pièces, $105 et $110, chauffés, libres 1er mai, jour: 529-5972, soir 661-4204. quo-21

2690 RUE Vitré, quatre 4 pièces, chauffés, libres 1er mai, $105, et $110. Jour 529-5972, soir 522-5842. quo-21

35 RUE des Lilas Ouest, trois 4 pièces, chauffés, libres 1er mai, $115. Jour 529-5972, soir 626-3908. quo-21

ST-PIE X, mai, 5 pièces, chauffé, logement propriétaire 1er plancher, tapis, stationnement, $150. Tél. 661-5336. quo-12

LOGEMENT 4 pièces, plus salle bains, entrée 220, repeint, libre immédiatement. S'adresser 1635 ave François 1er, ou 275 boul. Hamel. quo-23

MAI, 5 pièces, chauffé, 1er, $100. 1127 Chauffe, appt 1. quo-21

ST-PIE X, 4 et 5 pièces, eau chaude, 661-6263, 661-8401. quo-14

3 PIECES, chauffé, 1er février. 2680 de la Ronde. 661-8911. quo-21

2e AVENUE, 5 pièces, chauffé, 2e étage, $100 par mois, libre le 1er mai 1969. 683-1571. quo-21

4 GRANDES pièces, $110, façade, meublé si désiré, 529-5595, 626-9883. quo-21

24e RUE, 4 pièces, chauffé, 2e étage, $95 par mois, libre le 1er mai 1969. 683-1571. quo-21

2e AVENUE, 6 pièces, chauffé, 1er étage, $130 par mois, libre le 1er mai 1969. 683-1571. quo-21

RUE des Chênes Ouest, 4 pièces, chauffé, eclairé, demi sous-sol, $110 par mois, libre le 1er mai 1969, 683-1571. quo-21

2 PIECES, salle bains, neuf, meublé, chauffé, éclairé, 2151 rue Lemay, 623-1150. quo-21

STE-ODILE, 5 grandes pièces, eau chaude fournie, $130, piscine. 623-2081. quo-21

4 1-2 PIECES, chauffé, 2e étage, St-François D'Assise tél.: 522-6314. quo-1

MAGNIFIQUE 4 pièces, chauffé, eau chaude fournie, stationnement, grandes pièces, construction neuve, situé proximité tous services. 145, 26e Rue. 529-4094, visible après 5 heures. Aussi 3 pièces luxueux, meublé et non meublé, tapis, électricité, eau chaude gratuits, prêt 1er mai. quo-17

4 PIECES, chauffé, eau chaude, très propre, 1er mars. 626-8766. quo-27

LOGEMENTS neufs, 4 et 5 pièces, libre 1er mars, Ste-Odile, 118 Ouest des Lilas. 623-1972. quo-6

3 PIECES, $85, $90, 4 pièces, $95, $100, chauffé, neufs, 1-2 personnes, entrée laveuse, sécheuse, céramique, stationnement. 529-7784, 524-2869. quo-27

PETIT 3 pièces, meublé, non chauffé, semaine $14. Tél. 661-1724. quo-27

POUR tous vos problèmes de logements, 3, 4, 5 pièces, Limoilou, Charlesbourg. 529-9738, 626-5919. quo-15

BARDY, 3 1-2, meublé, chauffé, propre, demi-sous-sol, adultes. 661-2468. quo-25

412 QUARTIER MONTCALM

PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN

350 CHEMIN Ste-Foy, Québec 6. Un immeuble résidentiel de choix, offrant un service complet et pourvu des commodités les plus modernes. Visible aux intéressés à partir de midi, tous les jours, excepté le dimanche. quo-15

LES APPTS LAVALETTE

874 AVENUE Dessane, un 5 pièces, pour 1er mai. 681-2422. quo-12

1105 BELVEDERE, 3 pièces, moderne, chauffé, garage, buanderie automatique, équipé, poêle, réfrigérateur, laveuse valseuse, libre immédiatement. 527-5126, 527-9088. quo-1

4-5-6 PIECES, face Plaines, épreuve jeu, garage disponible, 3 pièces, rue Learmonth, 390 chemin St-Louis, appt 16, 681-8680. quo-11

LE BARONET Enr., 110 Ouest Grande-Allée, 2 1-2, meublé, chauffé, $150, libre immédiatement. S'adresser appt 106. Tél. 522-2865. quo-21

COIN Sherbrooke, franciscains, 1 pièce, meublé, entrée privée, poêle, réfrigérateur, hide-bed, tapis, balcon, laveuse sécheuse. Après 5 heures, 522-2569. quo-23

AVE Brown, 8 pièces, 2e plancher, balcon, $175. Ecrire Dépt. 854 Le Soleil. quo-21

ST-SACREMENT, 3 pièces, près hôpitaux, autobus, meublé si désiré, 683-7406. quo-6

5 PIECES, chauffé, 2e, mai, 6 pièces, refait neuf, immédiatement, meublé ou non. Meubles vendre. Soir, 243 des Franciscains, 683-0786. quo-17

1 1-2 PIECE, chauffé, meublé, libre 1er février. 574 Fraser, entre 7 et 8 hres. 681-8086. quo-22

6 PIECES, chauffé, eau chaude, moderne, très propre, rue Lockwell, $175. 524-4121. quo-27

5 PIECES, chauffé, plus salle bains, demi-sous-sol, 720 Calixa-Lavallée, libre immédiatement. S'adresser M. Georges Drolet, 750 Calixa-Lavallée, appt 1. 683-0637. quo-23

413 QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE

LIBRE immédiatement, 6 pièces, non chauffé, $65. Rue St-Olivier, 523-3936. quo-24

HAUTE-Ville, appartement moderne, meublé, entrée privée, buanderie, 525-8278, 623-5115. quo-17

RUE St-Jean, 2 pièces, $90 mois, stationnement, $10 mois, 683-2015. quo-27

414 QUARTIER ST-ROCH

LOGEMENTS NEUFS

2 1-2 MEUBLES, chauffés, tapis mur à mur, service concierge, buanderie et remise au sous-sol, près Gare Centrale, 198 Est, Arago, 651-0771. quo-7

414 QUARTIER ST-ROCH

RUE St-Dominique, 4 pièces, semi-chauffé, 3e étage, $65 par mois. 683-1571. quo-21

JACQUES-Cartier, chambre à louer, avec poêle. Tél. 529-5576. quo-21

FLAT à louer, 3 pièces, très propre. Tél. 522-2892. quo-25

416 CHARLESBOURG

416 CHARLESBOURG

CHARLESBOURG

Appartements 2½ - 4 - 5

Stationnement, Entrée laveuse, sécheuse

tapis, près église, écoles

Tél.: 623-3948

416 CHARLESBOURG

CHARLESBOURG

APPARTEMENTS, 2 1-2, 4, 5, stationnement, entrée laveuse, sécheuse, tapis, près église, écoles. Tél. 623-3948. quo-17

4 PIECES, complètement neufs. Tél. 623-0261. quo-27

STE-Cécile, 8740 ave de Laval, face école, église, terrain jeux, 4, 2 pièces, neufs, avec tapis, $120 mois, 623-9985, 626-2984. quo-3

APPARTEMENTS de luxe, 2, 3, 4 pièces, épreuve feu, ascenseur, intercom, tapis mur à mur, complètement insonorisé, etc. $90 à $150, tout inclus, 527-6823, 681-3527. quo-31

RUE des Longchamps, coin 94e Rue Ouest, 4 pièces, neuf, tapis, eau chaude inclus, $115, libre immédiatement. 626-2984, 623-9985, 623-1030. quo-6

FLAT 1 1-2, meublé, chauffé, éclairé, $65. 8135 1ère Avenue. 626-2783. quo-10

4 PIECES, chauffé, 1er étage, 1er février, $100. Habitat Service, 523-4121, 651-5695. quo-12

ST-RODRIGUE, 4 pièces, chauffé, neuf, tapis, libre immédiatement, 626-6733. quo-11

ST-RODRIGUE, 4 pièces, neuf, chauffé, libre immédiatement. Tél. 626-4877. quo-1

LIBRE mars, 5 pièces, chauffé, entrée laveuse, sécheuse, $110. 626-0948. quo-12

3 1-2 PIECES, moderne, fermé, $90, chauffé, éclairé, eau chaude, stationnement privé, libre février. 626-5381, soir. quo-23

4 1-2 PIECES, neuf, moderne, chauffé, libre immédiatement. Tél. 626-3572. quo-23

4 1-2 PIECES, chauffé, 1er mars, 341, 47e Rue Ouest. 623-1931. quo-23

74e RUE, 4 1-2 pièces, neuf, chauffé, entrée laveuse, sécheuse, tapis, stationnement, libre immédiatement, 524-4189. quo-13

ST-RODRIGUE, 4 pièces, chauffé, libre immédiatement, $110, stationnement. 623-1561, 623-5531. quo-13

41e RUE Ouest et Abbé Trudel, 2, 3, 4, 5 pièces, $115 à $140. Anger & Parent Inc. 623-4024, soir 681-1902, 527-2024. quo-13

4 PIECES, chauffé, entrée laveuse, sécheuse, stationnement, eau chaude, électricité, vilanges, taxes, $95. 626-3150. quo-27

5 GRANDES pièces, moderne, $130, chauffé, eau chaude fournie, libre 1er mars. 626-4581. quo-27

6 PIECES, chauffé, éclairé, demi sous-sol, 1er février. 626-7280. quo-27

4 PIECES, chauffé, stationnement, entrée laveuse, sécheuse, $105 mois. 626-2263. quo-25

417 RIVE-SUD

LAUZON, Ste-Bernadette, 3 pièces, chauffé, bain, libre immédiatement, 839-8557. quo-22

ST-ROMUALD, 4 pièces, neuf, prêt immédiatement, entrée laveuse, sécheuse, 839-6058. quo-3

LEVIS, 2 1-2 pièces, 4 1-2 pièces, neufs, chauffés. Informations, 837-3469, 837-1192. quo-6

LEVIS, 2 1-2 pièces, 4 1-2 pièces, neufs, chauffés. Inf. 837-3469, 837-1192. quo-6

ST-DAVID, logement 4 pièces, 607 Commerciale, libre immédiatement. 837-5260. quo-7

5 PIECES, plus salle bains, chauffé, eau chaude, Charny, 833-2378. quo-21

4 PIECES, construction 5 ans, libre immédiatement, St-David. 837-0853, 837-6259. quo-22

CHARNY, 5 pièces, moderne, chauffé, aduite seulement. Tél. 832-2750. quo-21

LEVIS et St-Romuald, 3 1-2, meublé ou non, 4 1-2, 5 1-2 pièces, neufs, chauffés, tapis, vue sur fleuve, 839-6230. quo-13

BIENVILLE, 3 pièces, neuf, chauffé, meublé, libre immédiatement. 839-8557. quo-14

BIENVILLE, 3 pièces neuf, chauffé, belle vue fleuve, $75. 839-8557. quo-14

ST-DAVID, 2 flats, 2 1-2 pièces, meublés ou non. Tél. 837-5640. quo-28

418 SILLERY

GRAND duplex, chauffé, eau chaude, peinturé, garage, immédiatement, $200. 526-1736. quo-27

419 STE-FOY

LA CONCIERGERIE LA MIEUX CONCUE POUR VOTRE CONFORT ET AGREMENT vous PRESENTE PLACE DE LA CONCORDE

3, 4 OU 5 pièces, très modernes, meublés si désiré. Cuisine en "Teck de Formica". Grand salon de 12x21, grande chambre principale, de spacieux garde-robes (Walk In), ascenseur, incinérateur, piscine intérieure, bain Sauna, grande terrasse, grand balcon individuel, garages, câblé, système intercom, à l'entrée principale. Excellente insonorisation, buanderie commune sur chaque étage. Service de concierge. A quelques pas du Centre d'achats, de l'école, de l'église et de l'arrêt d'autobus. Informations: Raymond de Rosa, 3180 boul. Neilson, appt 100. quo-6

651-4643

CONCIERGERIE

LE CHATEL

RUE McCARTNEY

face au Château Bonne-Entente

1 1-2, 3, 3 1-2, 5 ou 5 1-2 PIECES, meublées ou non meublées. Conception originale. Appartements vastes et luxueux. 100 p.c. insonorisés. Balcons individuels, tapis mur à mur dans les corridors. Piscine intérieure, bain Sauna. Buanderie automatique, service de concierge, incinérateur, stationnement avec prise de courant. Proximité des écoles, de la cité universitaire, des centres d'achats et de l'église. Informations:

651-2516 quo-17

INCOMPARABLE

4½, 5½, NEUFS

PRES Université, école, centres d'achats, bureau de location, 938 avenue Bourgogne, appt 2. 651-5455, 653-4945. W. Légaré Inc. quo-31

PLUS GRANDS, MEME PRIX

4 1-2, 5 1-2, NEUFS, plus grands pour le même prix ailleurs. Ouvert aux visiteurs, 938 avenue Bourgogne, appt 2. 651-5455, 653-4945. W. Légaré Inc. quo-31

"PLACE CHATEAUGUAY"

5½ - 4½ - 3½ - 2½ NEUFS

TERRASSE panoramique sur le toit, balcons privés, piscine chauffée, bains sauna, ascenseur, buanderie, garage intérieur, meublé si désiré, concierge, tout à l'électricité, à l'épreuve du feu. Angle Duchesneau et France-Prime. Location immédiatement. 651-0793. quo-25

OUVERT AUX VISITEURS

VISITEZ les nouveaux appartements, 4 1-2, 5 1-2, pièces, à 938 ave Bourgogne. Division formidables grandes pièces. 651-5455, 653-4945. W. Légaré Inc. quo-31

415 QUARTIER ST-SAUVEUR

3 PIECES, 220, salle bains, $55. 484 Hermine. quo-22

LIBRE, quatre pièces, salle bains, 220, non chauffé, $60 mois. 188 rue Chevrière, appt 5. quo-21

UNE ANNONCE CLASSEE NE COUTE PAS CHER

416 CHARLESBOURG

419 STE-FOY

4½, 5½, NEUFS

908 AVENUE Bourgogne, près Quatre-Bourgeoys, grandes pièces, balcon individuel, incinérateur, téléchèque, piscine, proximité centres d'achats. Cité Universitaire, écoles. Information: 651-5455, W. Légaré Inc., 653-4945. quo-31

LIBRE

4 1-2 PIECES, meublé ou non, rue de Bourgogne, buanderie, conciergerie. 529-6821. Entre 6 et 8 heures soir: 653-7479. quo-3

LIBRE

DE Bourgogne, à 2 1-2, semi meublé, ou meublé, neuf, 529-6821, soir, 653-7479, Fiducie Prêt & Revenu. quo-29

PARC ST-LOUIS

QUARTIER tranquille, rue St-Castin, 6 pièces, laveuse, sécheuse fournies, 3 chambres, maison de 3 logements. Occupation 1er juillet 1969. Prix $160 par mois. 656-0234. quo-21

LE DANUBE

A LOUER, pour le 1er mai, 1 1-2, 2 1-2, 3 1-2, 4 1-2 pièces, poêle, réfrigérateur, eau chaude. S'adresser 2399 chemin Ste-Foy, appt 2 ou Tél. 681-9873. quo-21

LE MARICOURT

LUXUEUX 2 et 5 pièces, buanderie, piscine et garage intérieur. Service conciergerie, 651-1018. quo-31

PLACE ST-LOUIS

5 1-2 PIECES, libre immédiatement, 7 pièces, à deux étages, pour mai ou avant, buanderie, incinérateur, piscine intérieure. S'adresser 3450 chemin St-Louis, appt 104. quo-4

Libre immédiatement

4 1-2 PIECES, 2e étage, 859 Mgr Grandin, près centre d'achats, stationnement, buanderie, concierge. 653-0121. quo-23

LIBRE

LUXUEUX 4 1-2, neuf, rue Bourgogne, Ste-Foy, 529-6821, soir 653-7479. quo-4

Développement Pasteur

5 1-2, 4 1-2, 3 1-2, 2 1-2, MEUBLES si désiré, services électriques, angle Chemin Ste-Foy, La Suète, 653-5291. quo-1

Place de Bourgogne

5 1-2, 4 1-2, 3 1-2, 2 1-2 MEUBLES si désiré services électriques, angle Chemin Ste-Foy, Boul. Duplessis, 653-5291. quo-1

Immeubles des Seigneurs

6, 5, 3, 2 1-2, ELEVATEUR, piscine, garage, services électriques, angle Boul. Laurier, Henri IV, 651-3653, 653-5291. quo-1

Carrefour 4-Bourgeois

5 1-2, 4 1-2, 3 1-2, 2 1-2, MEUBLES si désiré services électriques, angle Boul. Duplessis, Quatre-Bourgeois, 653-5291. quo-1

Jardin des Seigneurs

5, 3, 2 1-2, 1 1-2, MEUBLES si désiré, piscine, tennis, garage. 1186 Lavigerie, appt 2, 653-5291. quo-1

781 AVE ROUGEMONT

LOGEMENTS neufs, 2 1-2, 3 1-2, 4 1-2, 5 1-2 pièces, chauffés, service concierge. Jour, 529-1410, soir, 653-4534, 683-8885. quo-14

LIBRES IMMEDIATEMENT

DEPART 4 1-2, 5 1-2, rue Concorde, buanderie, tapis salon, piscine, conciergerie, stationnement, $135, et $145. 683-4034. quo-10

PRIX réduit, 4 1-2 pièces, stationnement, autobus, boul. Neilson, 525-7981, 653-8963. quo-29

RUE Montpetit, 4 1-2 pièces, éclairé, chauffé à l'électricité, libre, Montréal Trust, 529-8841, Michel Dion, 681-4747. quo-29

763 NORVEGE, 2e, grand 5 1-2 pièces, $140, 1er février, 653-3751. quo-27

CARREFOUR des Quatre-Bourgeois, 5 1-2 pièces, libres, tous services compris, électricité incluse, piscine, conciergerie, 653-8002. quo-29

MAISON appartements de luxe, piscine intérieure, conciergerie etc., 3 pièces meublé, 1er février, 4 pièces, meublé, 26 février, 3 pièces, non meublé, 1er janvier, 4 pièces, non meublé, 1er mars. Yvon Tremblay, 651-5667. quo-29

4 1-2 PIECES, neuf, entrées laveuse, sécheuse, stationnement, 3015 rue de la Roche, appt 6. 653-7332. quo-3

596 NORVEGE, 4, 4 1-2, neufs, modernes, insonorisés, près autobus, libres immédiatement, mai, 527-8868, 683-9166. quo-23

5 GRANDES pièces, dans quadruplex neuf, rue des Mélèzes, près chemin Ste-Foy. J.-A. Vachon, courtier, J. Archambault, 653-7956. quo-3

RUE Laforêt, 5 pièces, libre février, stationnement, piscine, conciergerie. 656-0546. quo-4

CHEMIN Ste-Foy, près centre d'achats de la Colline, 1er mai, 4, 5 pièces, $120, $130, incluant stationnement, piscine. 653-2204, 656-1289. quo-10

3, 3 1-2, 4 PIECES, entièrement meublés, dans conciergerie des plus moderne, piscine intérieure, ascenseur, sauna. Raymond De Rosa Inc. 651-4643. quo-5

CARREFOUR Quatre-Bourgeois, 2 1-2, 3 1-2, 4 1-2, 5 1-2 pièces, tapis, service compris, électricité incluse, piscine extérieure. 930 Bégon, appt 4. 653-8002. quo-6

RUE D'Entremont 2 1-2, 3 1-2, 4 1-2, 5 1-2, neufs, piscine, stationnement, buanderie, près écoles, centre d'achats. Jour, 656-6605, soir, 651-3985 ou 837-5677. quo-6

LIBRE immédiatement, magnifique 5 pièces, 1er étage, $125 mois. 656-0876. quo-10

3-5 PIECES, neufs, coin Quatre-Bourgeois, Pie XII. 653-8069. quo-10

RUE D'Entremont, 4 1-2, libre, neuf, stationnement, concierge. 653-7332 et 656-0066. quo-10

3-6 PIECES, neufs, modernes, insonorisé, libre, 3465, Marlcourt. 653-8065. quo-10

5 PIECES, $145 mois, chauffé, dans quadruplex neuf, 719 de Brabant. 656-6867.

LOGEMENTS 5 1-2 pièces, près Route de l'Eglise, l'un 1er mars, l'autre 1er mai, $125. 653-3286. quo-21

TRIPLEX 4 1-2, $135, électricité fournie, libre 1er février. Tél. 656-6830. quo-21

3 PIECES, neuf, Quatre-Bourgeois, Pie XII, libre. 651-6369. quo-12

DES Mélèzes, magnifique 5 pièces, chauffé, construction neuve, arrière centre d'achats, près Chemin Ste-Foy, 653-5723. quo-12

3 PIECES, neuf, Quatre-Bourgeois, Pie XII, libre. 651-6369. quo-22

SOUS-louer, 4 pièces, libre février, $118. Parc Neilson. 656-6065. quo-22

4 1-2, LIBRE mars, stationnement, piscine, chauffage, électricité compris, $135. Rue Bourgogne, après 6 heures, 653-9600. quo-12

6 GRANDES pièces, entrée laveuse, sécheuse, libre, Place Philippe, 681-2375. quo-1

2 1-2 PIECES, meublé, piscine intérieure, service concierge. Tél. 653-4690. quo-3

4 PIECES, semi-chauffé, libre immédiatement $95, Habitat Service 523-4121, 651-5695. quo-12

5 PIECES, dans maison jumelée, meublé ou non, près centre Laurier, 2956 Montréal, Ste-Foy, 653-8616, après 7 heures ou 651-5277. quo-21

5 PIECES, $150. S'adresser à 766 des Mélèzes, appt 3. 651-0897, soir et fin semaine. quo-24

4 1-2 PIECES, sous-louer, 955 Léonard, près Myrand, $95 par mois, libre 1er mars. 683-9890. quo-24

RUE Duchesneau, 2 1-2, meublé, 4 1-2, libres, stationnements, piscine intérieure, concierge, 651-1719 ou 653-8002. quo-15

848 PIERRE Maufay, appt 3, moderne, 4 1-2 pièces, libre mai, balcon, chauffage électricité, $95. 527-5859 quo-22

SOUS-louer, 1er février, au 1er septembre, 2 1-2 pièces, complètement meublé, piscine extérieure. 653-9011. quo-23

PLACE Beloeil, 4 pièces, chauffé, $110 mois, 1er avril. 535-2517 jour, 527-5452 soir, fins semaine. quo-27

419 STE-FOY

4 1-2, NEUF, à louer, pour concierge. Ave Norvège. 527-1104. quo-23

4 PIECES, meublé, hydro comprise, $170. 3173 Boul. Neilson. 653-9990. quo-27

4 PIECES, libre immédiatement, $115 mois. Tel. 653-8851. quo-27

JOLI sous-sol, 4 pièces, chauffé, très confortable, 1er mai, $125. 525-6823. quo-23

620 DE Brabant. Immeuble neuf, comprenant 4 logements, chauffés, deux 4 pièces, deux 7, entrée laveuse, sécheuse, service concierge, stationnement, prise, cour arrière, 653-3955, 653-5900. quo-23

LOGEMENT 5 pièces, dans maison jumelée, meublé ou non, près centre Laurier, 2956 rue Montréal, Ste-Foy, jour 651-5277, soir 653-8616. quo-23

4 PIECES, chauffé, stationnement, piscine extérieure, libre 1er mai, $125. 529-9738. quo-27

L'ELYSEE 5 1-2, 3 1-2 meublé ou non. Jour, 683-7474, soir, 525-5427. quo-14

420 BANLIEUE

Luxueux, prix modique

LOGEMENTS, 4 1-2 pièces, eau chaude fournie, tapis partout, situé face Régionale Orleans, Giffard, 663-3585. quo-11

PLACE VANIER

2, 3 1-2, 4 1-2, 5 1-2, LUXUEUX, tous les services inclus, chauffés à l'électricité, près école, église, autobus, centre d'achats, 681-6257, après 9 heures, 527-7309. quo-10

ORSAINVILLE

2 1-2, 4 PIECES, service laveuse, sécheuse. Tél. 683-8227. quo-7

VILLENEUVE, 5 pièces, neufs, modernes, chauffés, libres immédiatement. 667-3833. quo-30

BEAUPORT, 4 pièces, eau chaude fournie, libres 1er février. 828-2736. quo-3

BEAUPORT, Loretteville, magnifiques 4 pièces neufs, chauffés, tapis salon. 829-2424. quo-4

VILLENEUVE, logements, 5 pièces, neufs, eau chaude, tapis salon. 626-4975. quo-6

COURVILLE, 4 1-2 pièces, neuf, moderne, libre immédiatement. 663-9738. quo-7

VILLENEUVE, 4 pièces, neuf. Tél. 663-6035. quo-7

GIFFARD, 2 1-2, 3 1-2, 4 1-2, 5 1-2, neufs, stationnement avec prise, buanderie, chauffé, eau chaude fournie, près écoles, autobus, centre d'achats, 663-7998. quo-10

GIFFARD, début février, sortie boul. Métropolitain, sous-sol, 4 pièces, chauffé, eau chaude, 667-0528. quo-21

LORETTEVILLE, 4 pièces, chauffé, eau chaude fournie, tapis, entrées laveuse, sécheuse, près école, autobus, marché, aussi 2 1-2 pièces, chauffé, meublé ou non, tapis, eau chaude fournie, 842-5722. quo-31

BEAUPORT, 2 pièces, neufs, chauffés, meublés, éclairés. Tél. 829-2424. quo-11

GIFFARD, site idéal, garçonnière 2 1-2 pièces. Logements 4 1-2, neufs, tapis. Tous services inclus, mars. 661-5266. quo-12

LORETTEVILLE, 2 1-2 pièces, neuf, meublé, électricité incluse, stationnement, prise, $115, libre 26 janvier. 683-9109, 683-3927. quo-23

4 PIECES, chauffé, $100 par mois. 19 St-Jules, Beauport. quo-13

ST-EMILE, 2 pièces, chauffé, éclairé, foyer, $90 mois, février. 842-1787. quo-23

BEAUPORT, rue Duchesnay, 4 pièces, chauffé, $98. Tél. 667-0170. quo-13

5 GRANDES pièces, eau chaude, 220, libre 1er février. 683-3113. quo-24

GIFFARD, 4 pièces, moderne, chauffé, près autobus, école, tapis. 661-4246.

4 PIECES, plus salle bains, chauffé. Tél. 849-8201 ou 849-8139. quo-23

GIFFARD, 2425 Alexandra, appt 1-2, 4 pièces, chauffés, $100. quo-27

GIFFARD, 2 1-2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, stationnement avec prise, libre 1er février. 667-0473. quo-23

887 NON chauffé, 1er février, 4 pièces, très propre. 681-7044. quo-23

4 PIECES, chauffé, près hôpital St-Michel, libre 1er février. 667-3122. quo-23

COURVILLE, flat meublé, 2 pièces, chauffé eau chaude, thermostat, entrée indépendante, stationnement avec prise. 667-2038. quo-17

421 Meublés

ST-SACREMENT, 1 pièce, chauffé, meublé, éclairé, propre, permis cuisine, 683-2751. quo-4

ST-PIE X, 4 pièces, moderne, février et mai. 661-9362. quo-11

2 PIECES, février, luxueux. 104 Ouest des Pins, appt 202. quo-25

3 1-2 PIECES, boul. Henri-Bourassa, près hôpital Enfant-Jésus, 529-1412, après 5:30 heures. quo-21

FLAT à louer, près usines Valcartier. Tél. 842-7085. quo-22

2 P

463 QUARTIER LIMOILOU MAISONS A REVENUS

STE-ODILE, 3220 Ave Dumas, plain-pied, neuf, 5 pièces plus 2 flats sous-sol. 626-6965. quo-21

STE-CLAIRE Assise, 4 logements, 4, 3 pièces, $23,000, acompte $6,000. Demandez Gilles Therriault, 529-2575. J.-A. Turmel Inc., courtier. quo-27

LIMOILOU, 3 logements, 5 pièces, chauffés, propres, prix $22,500, acompte $5,000. Demandez Roger Turmel, 529-2575. J.-A. Turmel Inc., courtier. quo-27

ST-FRANCOIS d'Assise, 4 logements, 4 pièces, non chauffés, $18,500, acompte discutable. Gilles Therriault, 529-2575. J.-A. Turmel Inc., courtier. quo-27

ST-FRANCOIS d'Assise, propriété 2 logements, de 6 pièces, garage, prix d'aubaine. Alexandre Hamel, 527-9181. Antoine Morin Associés, courtiers. quo-23

464 QUARTIER MONTCALM MAISONS SEULES

ST-SACREMENT

PRES Collège des Jésuites, magnifique cottage, 2 étages, 8 pièces, sous-sol fini, foyer naturel, excellente construction, garage, terrain paysagé, libre immédiatement. Paul-D. Moisan, 681-2856, Montreal Trust, courtiers, 529-8841. quo-21

Vous êtes expropriés ?

ST-SACREMENT, 6 pièces, brique, près école. Mme Edgar Lemieux, 651-0728. Antoine Morin Associés, courtiers. quo-23

COTTAGE, 7 pièces, 4 chambres, abri d'auto, piscine, bien situé. Mme Cloutier, 527-2986. Quebec Land Realty, courtiers, 529-8456. quo-21

ST-COEUR de Marie, 11 pièces, 5 chambres, foyer. Mme Tremblay, 527-7332. Immeubles Cartier, courtier, 681-6389. quo-27

ST-SACREMENT, cottage, pierre, 8 pièces, 4 chambres, foyer, garage, près CEGEP, ordre parfait. Alexandre Hamel, 527-9181. Antoine Morin Associés, courtiers. quo-23

BOUGAINVILLE, cottage, stucco, 8 pièces, 4 chambres, foyer, garage, ordre parfait, occupation immédiate. Alexandre Hamel, 527-9181. Antoine Morin Associés, courtiers. quo-23

ERNEST-Gagnon, 7 pièces, plus salle familiale, chambre soubassement. Mme Tremblay, 527-7332. Immeubles Cartier, 681-6389. quo-27

465 QUARTIER MONTCALM MAISONS A REVENUS

PROFESSIONNEL

GRANDE-Allée, voisin parlement, magnifique édifice, pierre, avantageux pour bureau professionnel. Mme Labrecque, 651-6020. Jerry St-Arnault, courtier, 522-4732. quo-22

JEANNE D'Arc, 2 logements chauffés, brique solide, directement propriétaire. 681-5526. quo-30

RUE Aberdeen, maison 6 logements, chauffés, garages. Succession Morel, 527-1732. quo-4

5 LOGEMENTS, 5 pièces, brique, financement 7 pour cent. Société Immobilière Québec-Métropolitain, courtiers, 653-4588, 529-0047. quo-22

NOTRE-DAME-Chemin, huit logements cinq pièces, quatre chauffés, quatre non chauffés, près église et Avenue des Erables, très propre. Jean-Yves Lessard, 529-9551, 651-3868, Ant. Morin Ass., courtiers. quo-23

LOCKWELL, maison moderne, très bonne condition, 4 logements, très bons revenus, 524-4121. quo-27

ST-SACREMENT, 3 petits logements, deux 4 pièces, un 2 pièces, près église, hypothèque 7 pour cent. Mme François Villeneuve, 527-0420. Fiducie, Prêt & Revenu, courtiers, 529-0751. quo-23

5 LOGEMENTS, rue Désy, près chemin Ste-Foy, propriété refaite à neuf, 2 ans, $4,000 comptant, hypothèque 6 1-2 pour cent. Mme Jean Castonguay, 527-7325. Fiducie, Prêt & Revenu, courtier, 529-0751. quo-23

466 QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE MAISONS SEULES

AVENUE Laurier, 9 pièces, garage double, possibilité logement ou chambres. Société Immobilière Québec-Métropolitain, courtiers, 651-2355, 529-0047. quo-22

467 QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE MAISONS A REVENUS

RUE St-Jean, reprise de finance, 7 logements, plus commerces, revenu brut $10,680. Dominique Chamberland, 875-3640. Société d'Administration et de Fiducie, courtiers, 683-1571. quo-21

535 ST-JEAN, excellent placement, 15 logis chauffés, rapportant $12,876, Jean Chevrier, 623-3002, Société d'Administration, courtiers. quo-24

468 QUARTIER ST-ROCH MAISONS SEULES

PROPRIETE située aire no 10, à sacrifier au-dessous évaluation municipale. Joseph Lapointe, 663-3261. Société d'Administration et de Fiducie, courtiers, 683-1571. quo-21

469 QUARTIER ST-ROCH MAISONS A REVENUS

BONNE propriété, 6 logements, revenu brut $4,440, aussi St-Sauveur, 7 logements, revenu brut $3,678. Joseph Lapointe, 663-3261, Société d'Administration et de Fiducie, courtiers, 683-1571. quo-21

5 CINQ pièces, non chauffés, $12,000, acompte $3,000. Balance avec Caisse populaire. Gingras, courtiers, 522-1295. quo-21

ST-ROCH, 11 revenus, chauffé, meublé, intérieur refait neuf, $37,500, acompte $6,500, revenu $8,567. J.-A. Turmel Inc., courtier, 529-2575. quo-27

MAISON brique, 2 logements, site central, $8,000. Mme Bewick, 653-2118. Fiducie, Prêt & Revenu, courtier, 529-0751. quo-23

471 QUARTIER ST-SAUVEUR MAISONS A REVENUS

PROPRIETE, paroisse St-Joseph, 4 pièces, salle bains, un bachelor, meublé, $10,000, $9,000, non meublé. 663-4468. quo-4

4 LOGEMENTS, 5-3 pièces, brique, garage, remises 1953. Société Immobilière Québec-Métropolitain, courtiers, 651-2355, 529-0047. quo-22

RUE Bayard, 7 logis non chauffés, revenu annuel $5,000, prix $27,000. Harris Gingras, courtiers, 522-1295. quo-21

NOTRE-Dame Grace, 2 logements, 4, 5 pièces, $12,000, acompte $3,500. Demandez Gilles Therriault, 529-2575. J.-A. Turmel Inc., courtier. quo-24

ST-SAUVEUR, 6 logements, 5, 4 pièces, prix $23,000, acompte $9,000, revenu annuel $3,864. J.-A. Turmel Inc., courtier, 529-2575. quo-27

472 CHARLESBOURG MAISONS SEULES

AUBAINE EXTRAORDINAIRE

8 GRANDES pièces, neuf, directement entrepreneur, brique, pierre, thermos, 1 hypothèque. $1,200 comptant, prix à compter de $16,900. 661-3764, 623-3211. quo-23

OUVERT AUX VISITEURS

DIMANCHE, 2 à 5, venez visiter 5 maisons neuves, léger comptant, 1146 Paul VI, par 71e et 16e Avenue. Mme Roberge, 623-9625, W. Légaré courtiers. quo-25

CHARLESBOURG

MAISON neuve, 5 pièces, en face écoles, église, prête à être occupée ou pour mai. Aucun comptant, payable comme votre loyer, 626-3912, 681-6163. quo-23

A QUI LA CHANCE ?

PLACE Turgeon, 6 pièces, 3 chambres, abri d'auto, hypothèque 6 1-2 pour cent, remboursement $123.41, capital, intérêt, taxes. Paul-D. Moisan, 681-2856, Montreal Trust, courtiers, 529-8841. quo-21

6 PIECES, $21,000

PAROISSE St-Jérome, près nouvelle école polyvalente, construction 1965. Possibilité 3 pièces additionnel au sous-sol. Harris Gingras, courtier, 522-1295. quo-21

$19,300

8 PIECES, 5 chambres, construction récente, peu comptant. Mme Cloutier, 527-2986, Quebec Land Realty, courtiers, 529-8456. quo-21

$4,000. COMPTANT

ST-RODRIGUE, bungalow, 5 pièces, libre 1er mai. Fernand Poulin, 837-0371, Quebec Land Realty, courtiers, 529-8456. 624-23

Près écoles, magasins

PAROISSE Ste-Cécile, bungalow, 3 chambres coucher, entrée asphaltée, grand terrain, $15,300. Mlle Yvette Cousineau, 623-2331, Fiducie, Prêt & Revenu, courtiers, 529-0751. quo-23

472 CHARLESBOURG MAISONS SEULES

DIRECTEMENT, propriétaire, 6 pièces, libre. 7040, 5e Avenue Est. 626-5155. quo-7

RUE CORNOUAILLE, magnifique cottage 1 1-2 étage, 6 pièces, 4 chambres, abri-auto, brique émaillée, tapis mur à mur, hypothèque 6 1-4 p.c. Libre immédiatement, conditions faciles. Mme Simone Clément 651-1009, 626-0055, Maurice Carrier Inc, courtier 656-6771. quo-8

STYLE colonial, neuf, pierre et brique, 6 pièces, $2,300 comptant. Appeler pour visiter, Laurent Lessard, 837-9809, 653-4945, W. Légaré, courtiers. quo-22

BUNGALOW, 8 pièces, sous-sol fini, intérêt 7 pour cent. Annette St-Pierre, 653-3761. Claude Chalifour, courtier, 656-9844. quo-23

CHARLESBOURG, cottage canadien, transfert, 6 1-4 pour cent, mensualités $115. Nicole Desjardins, 623-0407. Claude Chalifour, courtier. quo-23

BUNGALOW, 5 pièces, 7 pour cent, mensualités $120, tapis inclus. Nicole Desjardins, 623-0407. Claude Chalifour, courtier. quo-23

RUE Doucet, magnifique bungalow pierre, vue sur ville. Société Immobilière Québec-Métropolitain, courtiers, 653-4588, 529-0047. quo-22

4 CHAMBRES coucher, intérêt 6 3-4 pour cent, $106 taxes incluses. Société Immobilière Québec-Métropolitain, courtiers, 872-1719, 529-0047. quo-22

PLACE Charente, près école, 6 pièces, salle diner, cause transfert. Royer, courtiers, 653-4041, 623-1792. quo-24

PRIX raisonnable, très belle propriété, 6 pièces, terrain paysagé. Roch Doré, courtiers, 651-4583. quo-21

TRES jolie propriété, prix très raisonnable. Roch Doré, courtiers, 651-4583. quo-21

3 MAISONS neuves, styles modernes, 6 pièces, près école primaire, secondaire, conditions faciles. Ilha Drouin, 653-3076. W. Légaré, courtiers, 653-4945. quo-24

CHOIX de 20 maisons, différents styles, prix $15,000 à $20,500, livraison sur demande, conditions faciles. Robar Construction Inc., 623-0406. quo-24

6 MAISONS en construction, 5 et 6 pièces, acomptes à partir de $600, mensualités $165, toutes taxes comprises. Maison modèle à visiter. Renseignement rue Sologne Terrasse Bon Air. Raymond Jobin, Courtage Immobilier Yves Germain, courtiers, 623-7463. quo-21

SPLIT-LEVEL, 6 pièces, salles de jeux et lavage, $16,500, acompte $800, mensualités $162. Taxes comprises. Raymond Jobin, Courtage Immobilier Yves Germain, courtiers, 623-7463. quo-21

1,614 Rue Rouleaux, Bourg de la Reine, 4 pièces, plus salle bains, terrain boisé, 692-1329. quo-21

5 PIECES, salle bains, salle lavage, extérieur pierre, granite et brique, abri d'auto, 7 pour cent d'intérêt, $164 mois. Tél. 626-8041. quo-27

ST-JEROME, plain-pied, 5 pièces, très luxueux, pierre taillée, abri d'auto, $21,500, acompte $8,500. J.-A. Turmel Inc., courtier, 529-2575. quo-27

ST-RODRIGUE, près centre d'achats, 2 logements, 4 pièces, chauffage eau chaude. Comptant discutable. Bacque & Lizotte, courtiers, 842-1533 ou 651-5711. quo-27

CHARLESBOURG, 74e Rue Est, maison 5 pièces, abri d'auto, intérêt 7 pour cent, comptant discutable. Bacque & Lizotte, courtiers, 842-1533, 651-5711. quo-27

JARDINS Laurentiens, bungalow 1967, pierre, brique, 5 pièces, 3 chambres, foyer, abri d'auto. Alexandre Hamel, 527-9181, Antoine Morin Associés, courtiers. quo-23

473 CHARLESBOURG MAISONS A REVENUS

AMPLEMAN, bungalow 1964, belle construction, 3 grandes pièces, plus logement sous-sol, départ. Mme Labrecque, 651-6020. Jerry St-Arnault, courtier, 522-4732. quo-22

PLACE Nobel, près 47e Rue, magnifique résidence, 1963, 5 pièces, plus logement 4 grandes pièces sous-sol, hypothèque 6 1-2 pour cent, $24,000. Mme Labrecque, 651-6020, Jerry St-Arnault, courtier, 522-4732. quo-22

MAISON 5 revenus avec tabagie et salon de coiffure, neuf, très bien situé, rentable. Clément Gosselin, Courtage Immobilier Yves Germain, courtiers, 837-6000, 529-8121. quo-24

24 LOGEMENTS, construction neuve, tous loués, bon placement. Camille Germain, Courtage Immobilier Yves Germain, courtiers, 529-8121, 651-1234. quo-21

DEUX logements, 6 pièces, chauffé, terrain. Lucien Leclerc, courtiers, 523-3174. quo-24

PLUSIEURS maisons revenus à Lauzon, Bienville, Lévis. Paul Bégin, 839-8557. quo-14

ATTENTION professionnels, près Avenue Doucet, magnifique style canadien, 7 1-2 pièces, plus logis, 4 pièces, loué $100 à convertir en bureaux. Pierre Jean Chevrier, 623-3002. Société Administration et Fiducie, courtiers, 683-1571. quo-21

2 LOGEMENTS, 5 pièces, eau chaude, accepterait échange. Société Immobilière Québec-Métropolitain, courtiers, 872-1719, 529-0047. quo-22

2 LOGEMENTS, 4 pièces, très bon état, prix et conditions avantageux. Roch Doré, courtiers, 651-4583. quo-21

BEAU placement, avantageux, avons conciergeries, revenu net 15 pour cent, après remboursement hypothécaire. Roch Doré, courtiers, 651-4583. quo-21

ST-RODRIGUE, 2 logements, 4 pièces, chauffage air chaud, bardeau amiante, 1956, garage, $17,000, acompte discutable. Demandez Gilles Therriault, 529-2575. J.-A. Turmel Inc., courtier. quo-27

ST-RODRIGUE, 2 logements, 6, chauffé, moderne, près centre d'achats, école, $21,500, acompte $2,000. J.-A. Turmel Inc., courtier, 529-2575. quo-27

MARIA Goretti, terrain zone commerciale, 15 logements, 120 par 100, près école, prix $13,200. J.-A. Turmel Inc., courtier, 529-2575. quo-27

Les annonces classées du Soleil vous font récupérer plus d'argent.

474 RIVE-SUD MAISONS SEULES

VUE SUR FLEUVE

ST-NICOLAS, dix pièces, construction 1ère qualité, conviendrait pour bureau professionnel et résidence. Monique Lessard, 651-3868, Antoine Morin Associés, courtiers. quo-23

LEVIS, Lauzon, St-David, maisons neuves, léger comptant, balance comme loyer, terrains vendre. Dallaire Entreprise, 837-9695. quo-23

ST-ROMUALD, St-David, Lévis, maisons à vendre, léger comptant. Gilbert Boilard, constructeur, 837-4203, 837-0173. quo-21

ST-ROMUALD, 5 1-2 pièces, pierre et brique, construction 3 ans, bien située, prêt 6 3-4, 839-6792. quo-24

LAUZON, rue de la Lande, bungalow, 5 pièces, livraison sur demande, faites offre. Laurent Lessard, 837-9809, 653-4945, W. Légaré, courtiers. quo-22

LAUZON, maison style canadien, 1 1-2 étage, 4 chambres, magnifique vue sur fleuve et île d'Orléans, valeur: $20,000, 20 de la Millice, place Guillaume Couture, 837-8747. quo-13

BUNGALOW neuf, semi split-level, haut 4 pièces, sous-sol 2 pièces, 2 salles de bains, acompte $880, balance sur hypothèque, $16,300. Clément Gosselin, Courtage Immobilier Yves Germain, courtiers, 837-6000, 529-8121. quo-24

MAISON 5 pièces, sous-sol fini, acompte raisonnable, St-Rédempteur. E. Boudreau, Courtage Immobilier Yves Germain, courtiers, 839-8421, 529-8121. quo-21

LEVIS, 10 pièces, 6 chambres, brique, Carrier, 837-8671, Royer, courtiers. quo-24

ST-ROMUALD, rue Beaupré, 5 pièces, brique, Carrier, 837-8671, Royer, courtiers. quo-24

ST-ROMUALD, 7 pièces, impeccables, garage, près fleuve, Idéal pour famille nombreuse. Roger Rhéaume, agent, Trust Royal, courtier, 656-9660, soir 653-0457. quo-22

475 RIVE-SUD MAISONS A REVENUS

LEVIS, 6 logements, $10,000 comptant. François Roy, courtier, 681-0221, 626-3212. quo-21

MAISON à très bon revenu, près hôpital de Lévis, avec toutes accommodations, 837-9749. quo-11

SITE commercial, coin St-Georges et St-Antoine, bâtisse 5 logements, plus poste commercial, libre à l'acheteur, terrain 14,440 pcs carrés. Jean Chevrier, 623-3002, Société d'Administration, courtiers. quo-21

PLUSIEURS bungalows, maisons à revenus, commerces, terrains, commercial ou résidentiel. Clément Gosselin, Courtage Immobilier Yves Germain, courtiers, 837-6000, 529-8121. quo-24

LEVIS, 3 locations dont un 7 pièces, libre pour l'acheteur, revenu net $3,300, acompte $4,000. Robert Blais, 663-9140, Société d'Administration et de Fiducie, courtiers, 683-1571. quo-21

ACOMPTE $5,000, rue Wolfe, Lévis, 4 logements, dont deux grands 8 pièces, brique, garage, revenu $4,020. Jean Chevrier, 623-3002, Société d'Administration et de Fiducie, courtiers, 683-1571. quo-21

476 SILLERY MAISONS SEULES

OCCUPATION 1er MAI

BUNGALOW, cinq grandes pièces, salle jeux, garage, $28,000. Monique Lessard, 651-3868, Ant. Morin Associés, courtiers. quo-23

7 CHAMBRES COUCHER

MAGNIFIQUE maison familiale, 11 pièces, 2 foyers, garage. Hypothèque à bonnes conditions. Mme Jean Garneau, 681-6992, Antoine Morin Associés, courtiers. quo-23

DIRECTEMENT propriétaire, cause départ, 1110 Marguerite-Bourgeoys, près St-Cyrille, 2 étages, 7 grandes pièces, 4 chambres, tapis, plus sous-sol complètement fini avec foyer, garage 2 étages, terrain paysagé, excellente construction $28,000, comptant $8,000. Tél. 527-3502. quo-39

DIRECTEMENT du propriétaire, maison 1 1-2 étage, 14 pièces, près Université, hypothèque 8 pour cent. Tél. 683-9089. quo-11

SILLERY, 1785 Boul. Laurier, libre immédiatement, cottage 8 pièces, belle familiale, garage. Jean Chevrier, 623-3002, Société d'Administration et de Fiducie, courtiers, 683-1571. quo-21

PRES église St-Charles, bungalow, 7 pièces, brique garage, $23,500. Jean Chevrier, 623-3002, Société d'Administration, courtiers. quo-24

CONVIENDRAIT à professionnels, près église St-Charles-Garnier, beau cottage, 10 pièces, plus salle familiale, garage, brique. Jean Chevrier, 623-3002, Société d'Administration et de Fiducie, courtiers, 683-1571. quo-21

TRANSFERT, magnifique résidence, 6 pièces, sous-sol fini, terrain formidable, piscine. Mme Lauzon, 527-7183, Quebec Land Realty, courtiers, 529-8456. quo-22

RUE Bourbonnière, magnifique 6 pièces, extérieur pierre, sous-sol fini. Mme Hecker, 525-8983, Quebec Land Realty, courtiers, 529-8456. quo-22

ST-CYRILLE, directement propriétaire, 8 pièces, 4 chambres à coucher, 527-7876. quo-14

SILLERY, magnifique propriété, 9 pièces, grand terrain, sous-sol fini, foyer. Immeubles Belvédère, courtiers, 681-6358. 613-22

LUXUEUSE maison, transfert, toute offre raisonnable acceptée, libre immédiatement. 681-7966. quo-21

RUE Chaumont, luxueux 9 pièces, soubassement fini, garages. Mme Tremblay, 527-7332, Immeubles Cartier, courtier, 681-6389. quo-27

BUNGALOW, brique, 7 pièces, cuisine rénovée, sous-sol fini. Mme Cloutier, 527-2986, Quebec Land Realty, courtiers, 529-8456. quo-23

PROFESSIONNELS. Luxueux 15 pièces, construction pierre 1968, garage double, bureau au soubassement. Mme Edgar Lemieux, 651-0728, Antoine Morin Associés. quo-23

BUNGALOW brique 5 pièces, sous-sol aménagé. Mme Jean Garneau 681-6992, Antoine Morin Associés, courtiers. quo-23

FACE église St-Charles Garnier, 7 pièces, Immeubles Finance Cartier, 681-6389. quo-27

DES Hospitalières, 9 pièces, complètement rénové, 1968, près centre d'achats, terrain boisé. Rodolphe Corneau, 667-3999. quo-27

ATTRAYANT cottage, parfait état, près Mérici. Mme Jean-Paul Hardy, 527-7662. Antoine Morin Associés, courtiers. quo-23

477 SILLERY MAISONS A REVENUS

3 LOGEMENTS $18,000, $3,000 comptant. Société Immobilière Québec-Métropolitain, courtiers, 653-0442, 529-0047. quo-22

478 STE-FOY MAISONS SEULES

BELLE OCCASION

RUE Toronto, bungalow, 3 chambres, abri d'auto, brique et pierre, 2 salles bains, sous-sol, cuisine, salon, 2 chambres, réfrigérateur, cuisinière inclus. Bonnes conditions. Mme Simone Clément 651-1009, 626-0055, Maurice Carrier Inc., courtier, 656-6771. quo-8

STE-GENEVIEVE

BUNGALOW, 5 pièces, sous-sol fini. Mme Hecker, 525-8983, Quebec Land Realty, courtiers, 529-8456. quo-22

FAUT VENDRE

MAGNIFIQUE BUNGALOW, 5 pièces, près centres d'achats, hypothèque 6 1-2 pour cent, capital, intérêt, taxes, $115 par mois, acompte $4,000. Paul-D. Moisan, 681-2856, Montreal Trust, courtiers, 529-8841. quo-21

5 CHAMBRES

MAISON familiale, neuf pièces, garage double, terrain boisé. Monique Lessard, 651-3868, Antoine Morin Associés, courtiers. quo-23

PRES HOPITAL LAVAL

STYLE canadien, 7 pièces, buanderie 1er étage. Mme Cloutier, 527-2986, Quebec Land Realty, courtiers, 527-8456. quo-22

STYLE CANADIEN

7 PIECES, sous-sol fini, abri d'auto, vue sur Laurentides. Paule Côté Chalifour, 681-5643, Quebec Land Realty, courtiers, 529-8456. quo-23

Inscription nouvelle

STYLE canadien, 9 pièces, surplombant bois Boulogne, près Marymount, terrain paysagé. Mme Jean-Paul Hardy, 527-7662. Antoine Morin Associés, courtiers. quo-23

DEPART

ST-LOUIS de France, bungalow, spacieux, très propre, 5 chambres à coucher, près école. Mme Jean Castonguay, 527-7325, Fiducie, Prêt & Revenu, courtier, 529-0751. quo-23

HYPOTHEQUE 6¼%

PRES école St-Mathieu, fonctionnel, style normand, 8 pièces. Jacqueline Fleury, 523-0206, Antoine Morin Associés, courtiers. quo-23

MAISON NEUVE

STYLE canadien, pierre, 4 chambres coucher, foyer, rue résidentielle de choix, prix raisonnable. Mme Bray, 527-4777, Fiducie, Prêt & Revenu, courtier, 529-0751. quo-23

$19,500

6 PIECES, brique, foyer, abri d'auto, terrain très bien paysagé. Mme Guay, 653-2958, Fiducie, Prêt & Revenu, courtier, 529-0751. quo-23

$18,000

JOLIE maison brique, 3 chambres coucher, bien située, dans Parc Nelson. Mme Elisabeth Edgar, 651-4935, Fiducie, Prêt & Revenu, courtiers, 529-0751. quo-23

PLACE VIGER

BUNGALOW, près école St-Mathieu, 5 chambres coucher, cuisine exceptionnelle, salle familiale attenante, buanderie. Mme Françoise Villeneuve, 527-0420, Fiducie, Prêt & Revenu, courtiers, 529-0751. quo-23

ACOMPTE $3,400

BUNGALOW, 6 grandes pièces, salle diner, garage, près écoles. Mme Henriette Byrne, agent, Trust Royal, courtier, 656-9660, soir 527-7001. quo-22

MAISON CANADIENNE

SUPERBE vue sur les Laurentides, 11 pièces, chauffage électrique, garage et entrée en pins, asphalte, mur en pierre. Charles Roberge, agent, Trust Royal, courtier, 656-9660, soir 653-9452. quo-22

STYLE CANADIEN

COTTAGE, pierre, 6 pièces, foyer, sous-sol fini, près écoles. Mme Henriette Byrne, agent, Trust Royal, courtier, 656-9660, soir 527-7001. quo-22

3064 D'AMOURS

6 PIECES, sous-sol fini, 3 pièces, garage, grand terrain. Charles Roberge, agent, Trust Royal, courtier, 656-9660, soir 653-9452. quo-22

SI LE BESOIN IMMEDIAT

BUNGALOW, huit pièces, quatre chambres, salle familiale, bar, chambre lavage, terrain paysagé. Fonds disponibles pour refinancement. Pour appointement, Léo Bernier, agent, Trust Royal, courtier, 656-9660, soir 661-8104. quo-23

BOIS BOULOGNE, magnifique villa de montagne, 5 chambres, 2 foyers, cuisine, salle manger, salle lavage, tapis mur à mur, terrasse, galerie, terrain paysagé, occupation immédiate, J.A. Vachon courtier 655-7956. quo-3

BOIS Boulogne, 4 chambres à coucher, libre 1er mai, $26,500, hypothèque 7 pour cent, directement propriétaire, 653-3895. quo-25

MAISON construction moins d'un an, style colonial, 6 pièces, directement du propriétaire, $8,000 comptant, 651-6461. quo-11

6 PIECES, bien située, acompte $4,000. Sylvère Desrochers, courtier, 681-8271. quo-22

CHEMIN Ste-Foy, St-Thomas d'Aquin, 12 pièces, 3 salles bains, foyer, garage, piscine, grand terrain, idéal foyer vieillards, professionnel. Alfred St-Hilaire, 653-9107, Rouleaux, courtier. quo-25

PARC Horizon, bungalow, 3 chambres, pour mai. Mme Roberge, 656-0782, W. Légaré, courtiers, 653-4945. quo-23

478 STE-FOY MAISONS SEULES

STYLE canadien, neuf, 4 chambres, libre immédiatement. Demander Mme Roberge, 656-0782, W. Légaré, courtiers, 653-4945. quo-23

2714 RUE Beauvoir, bungalow, 7 pièces, foyer, boisé. Annette St-Pierre, 653-3761. Claude Chalifour, courtier, 656-9844. quo-23

BUNGALOW, 7 pièces, salle diner, foyer, intérêt 6 3-4 pour cent. Annette St-Pierre, 653-3761. Claude Chalifour, courtier, 656-9844. quo-23

ST-LOUIS France, bungalow, 8 pièces, salle de jeux, intérêt 7 pour cent. Annette St-Pierre, 653-3761. Claude Chalifour, courtier, 656-9844. quo-23

PARC Horizon, bungalow, 6 pièces, construction extraordinaire. Mme Vézina, 651-1127. Claude Chalifour, courtier. quo-23

ST-DENIS, 8 pièces, salle de jeux, faut voir, demandez: Mme Duchaine, 683-2197. Claude Chalifour, courtier. quo-23

STE-FOY, aubaine, 5 pièces, terrain boisé, $18,000, demandez: Mme Duchaine, 683-2197. Claude Chalifour, courtier. quo-23

BUNGALOW, près écoles, centre d'achats, 4 chambres, propre. Claudette l'Heureux, 832-0271. Claude Chalifour, courtier, 656-9844. quo-23

ST-LOUIS de France, maison 7 pièces, $19,000, libre immédiatement. Société de Fiducie du Québec courtier 529-0557. J.M. Rondeau, 683-7071. quo-13

ST-LOUIS France, bungalow, six pièces, très propre, sous-sol fini, abri propriétaire transféré. Monique Lessard, 651-3868, Ant. Morin Ass., courtiers. quo-23

COTE ROSS, salle à diner, 8 pièces, foyer, garage, terrain boisé. Paulette Lachance, 651-4855, Royer, courtiers. quo-24

ST-YVES, rue tranquille, 7 pièces, foyer naturel, sous-sol aménagé, garage, piscine chauffée. Monique Lessard, 651-3868, Ant. Morin Ass, courtiers. quo-23

PRES Chemin St-Louis, beau style canadien, 10 pièces, foyer, Jean Chevrier, 623-3002, Société d'Administration, courtiers. quo-24

AUBAINE, maison 9 pièces rue des Talus, comptant $3,000. Camille Germain, Courtage Immobilier Yves Germain, courtiers, 529-8121, 651-1234. quo-21

STE-GENEVIEVE, bungalow, 6 ans, très propre, près écoles, $18,000, acompte $4,000. Armand Morand, Courtage Immobilier Yves Germain, courtiers, 653-3337, 529-8121. quo-21

PARC Horizon, magnifique propriété, moderne, style canadien, 11 pièces, 2 foyers, garage, grand terrain, Jean Chevrier, 623-3002, Société d'Administration, courtiers. quo-24

PRES Boul. Laurier, St-Yves, bungalow, brique, 6 pièces, garage, grand terrain paysagé, aubaine, $21,000. Jean Chevrier, 623-3002, Société d'Administration, courtiers. quo-24

BUNGALOW, $21,000, neuf, gazon, abri, $146, capital, intérêt, taxes. Ilha Drouin, 653-3076, W. Légaré, courtiers. quo-24

STE-BENOIT, style canadien, 6 pièces, magnifique terrain boisé, patio, piscine. Paule Côté Chalifour, 681-5643, Quebec Land Realty, courtiers, 529-8456. quo-21

DUPLEX, 6 pièces, comptant $8,400. Société Immobilière Québec-Métropolitain, courtiers, 653-0442, 529-0047. quo-22

JUMELEES, 1968, pierre et brique, deux 6 pièces, foyer, terrain paysagé, clôturé, très peu de comptant. Inf. Ilha Drouin, 653-3076. W. Légaré, courtier, 653-4945. quo-24

STE-URSULE, impeccable construction 1966, sept pièces, Mme Jean-Paul Hardy, 527-7662, Antoine Morin Associés, courtiers. quo-23

MAISONS superbes, foyers, garare, endroit résidentiel. Mme Edgar Lemieux, 651-0728, Antoine Morin Associés, courtiers. quo-23

$23,500. PRES école anglaise, 6 pièces, soubassement aménagé, 2 salles bains. Mme Françoise Roy, 681-3916, Immeubles Finance Cartier, courtiers, 681-6389. quo-27

FOURNIER, bungalow, 6 pièces, proximité autobus, centre d'achats, écoles anglaises, françaises. Mme Yves Letarte, 681-0351, Immeubles Cartier, courtier, 681-6389. quo-27

3061 JONQUIERE, 3 chambres coucher, salon, salle manger, cuisinette, sous-sol fini, salle jeux, chambre, bureau salle lavage, 18,650, 651-2363. quo-27

$21,500, RUE Boulogne, 8 pièces. Immeubles Finance Cartier courtiers, 681-6389. quo-27

STYLE Canadien, 10 pièces, foyer. Immeubles Finance Cartier, courtier, 681-6389. quo-27

PRES Académie, confort parfait, dans ce 12 pièces. Construction de choix, garage double. Jacqueline Fleury, 523-0206. Antoine Morin Associés, courtiers. quo-23

TRANSFERT ! Coquet 3 chambres coucher, grand terrain. Mme Marcelle Thivierge, 681-3163. Antoine Morin Associés, courtiers. quo-23

ROUVILLE, attrayant bungalow, 10 pièces, foyer, garage. Mme Marcelle Thivierge, 681-3163. Antoine Morin Associés, courtiers. quo-23

BUNGALOW en brique, quatre chambres coucher, foyer, dinette. Demande $20,000. Sheila Gagnon, 651-4414, Antoine Morin Associés, courtiers. quo-23

STYLE canadien, 5 chambres, salle familiale, foyer, prix demandé, $38,500. Mme Edgar, 651-4933, Fiducie, Prêt & Revenu, courtier, 529-0751. quo-23

PROPRIETAIRE transféré, grand bungalow, pierre, 52x27, 4 chambres coucher, sous-sol fini, très bon prix. Mme Berwick, 653-2118, Fiducie, Prêt & Revenu, courtier, 529-0751. quo-23

479 STE-FOY MAISONS A REVENUS

GRANDE FAMILLE

ATTENTION libre prochainement, 8 pièces, commodités, moderne, plus revenus intéressants au soubassement. Mme Marcelle Thivierge, 681-3163, Antoine Morin Associés, courtiers. quo-23

3 LOGEMENTS, brique, moderne, près centre d'achats, $35,000. Claude Chalifour, courtiers, Hélène Roy, 656-9844, 651-3895. quo-16

BUNGALOW, pierre, 8 pièces, foyers, salle familiale, attenante cuisine, revenus sous-sol. Mme Marcelle Thivierge, 681-3163, Antoine Morin Associés, courtiers. quo-16

BOUL. Neilson, 8 logements, bonne construction, gros revenu. Fernand Bollard, 661-2403, Claude Chalifour, courtier. quo-23

RUE Brabant, beau 4 logements, 4-5 pièces, Fernand Bollard, 661-2403, Claude Chalifour, courtier. quo-23

COTTAGES jumelés, près écoles primaires, secondaires, centre d'achats, Claudette l'Heureux, 832-0271, Claude Chalifour, courtier, 656-9844. quo-23

6 LOGEMENTS, rue Chanoine Scott, près autobus et magasins, Camille Germain, Courtage Immobilier Y. Germain, courtiers, 529-8121, 651-1234. quo-21

TRENTE-DEUX logements, chauffés, hyp. 7 p.c., construction 1965, loués 100 p.c., excellent rendement. Jean-Yves Lessard, 529-9551, 651-3868, Ant. Morin Ass, courtiers. quo-23

STE-GENEVIEVE, bungalow 6 pièces, avec revenus, prix raisonnable. Mme Lauzon, 527-7183, Quebec Land Realty, courtiers, 529-8456. quo-22

8 LOGEMENTS, modernes, près centres d'achats, directement propriétaire, 626-1364. quo-14

24 LOGEMENTS, récents des plus modernes, six 2 1-2, six 3 1-2, neufs, 4 1-2, trois 5 1-2, piscine extérieure, revenu $42,000, hypothèque 7 1-4 pour cent. Raymond De Rosa Inc., courtiers, 651-4643. quo-17

PRES Collège Bellevue, 4 logements 1962, un 7 pièces, trois 3 1-2 pièce, revenu $440 mois, stationnement, 7 pièces libres à l'acheteur. Mme Françoise Villeneuve, 527-0420, Fiducie, Prêt & Revenu, courtiers, 529-0751. quo-23

5 PIECES, revenu au sous-sol, garage. Mme Jean Garneau, 681-6992, Antoine Morin Associés, courtiers. quo-23

PIERRE-Maufay, grand 7 pièces, deux 4 pièces, possibilité bureau, soubassement, garage, 3 voitures. Mme Yves Letarte 681-0351, Immeubles Cartier courtier. quo-27

480 BANLIEUE MAISONS SEULES

BOUL. L'ORMIERE

PLAIN-PIED, facade pierre, modèle au choix, aucun comptant. Robar Construction, 842-7862, 525-1377. quo-11

LES SAULES

MAISON neuve, 5 pièces, pour 1er mai, aucun comptant, mensualités $124 par mois, capital, intérêt, taxes compris, 681-6163, 626-3912. quo-23

ATTENTION LOCATAIRE

Il nous reste encore quelques maisons dans Charlesbourg, Orsainville, Les Saules, prêtes pour 1er avril 1969. Aucun comptant, avec mensualités les plus basses, prix défiant toute compétition, 626-3912, 681-6163. quo-23

LIBRE 60 JOURS

ORSAINVILLE, rue des Peuches, 5 pièces, garage sous-sol fini, foyer, prix $818,000, hypothèque 6 1-4 pour cent. André Thibault, 623-2436, Montreal Trust, courtiers, 529-8841. quo-21

480 BANLIEUE MAISONS SEULES

LES SAULES

BOUL. Masson, maison seule, 5 1-2 pièces, grandeur 24 x 40, 3 chambres, salon, grande cuisine 12 x 19 fini clapboard, masonite, sous-sol préparé, très belle vue sur ville. 681-5531. quo-27

MAISON DE CHOIX

MAISON style colonial, 12 pièces, garage double, voisin hôpital, aubaine. Appointement Léo Bernier, agent, Trust Royal, courtier, 656-9660, soir 661-8104. quo-23

VENEZ VOIR

GIFFARD, bungalow, tout pierre, 4 chambres sur 2 étages, immense terrain paysagé, libre pour acheteur, vendeur déménagé. Offre sérieuse sera considérée. Léo Bernier, agent, Trust Royal, courtier, 656-9660, soir 661-8104. quo-23

VILLE L'Ancienne-

VÉHICULES-MOTEURS

619 AUTOS A VENDRE 619 AUTOS A VENDRE

Léger comptant – Echange accepté

1968 Cadillac Fleetwood tout équipée Prix spécial

1964 Chevelle H.-T. $695

1968 Chevrolet H.-T. 4 portes, 8 cyls, équipée $2,795

1967 Chevrolet coach 8 cyls, autom., $1,395

1964 Buick Sabre, H.-Top équipée $1,195

1965 Ford XL, conv., tout équipée $1,395

Plusieurs autres modèles de 60 à 68

ROGER BARRE AUTOS LTEE

Centre de l'auto et camions usagés
Chevrolet — Oldsmobile — Epic

1095 de la Canardière, Tél.: 529-3331

TURMEL AUTO

VOLVO 144, 1967, automatique; Volvo 1968, 142, bas millage; Rambler 1966, décapotable; Ford 1966, automatique; Epic 1966; Chevrolet 1967, sedan; Plymouth 1965, hard-top; Parisienne 1965, hard-top, 2 portes; Chevrolet 1965, automatique; Station Volvo 1963; Acadian Beaumont, 1964, 8; Rambler 1964, décapotable, 1385 Dorchester, 522-2793. quo-24

RINFRET AUTOS

1366 VOLKSWAGEN, autobus, moteur neuf, garantie 6,000 milles, 1966 Volkswagen 1300, 1964 Vauxhall Viva, 50 rue Dellisle, Lévis, 835-2133. quo-23

CARILLON AUTOS INC.

AUCUN comptant, choix de 30 voitures de qualité, 1962 à 1968, 401, 1ère Avenue, 529-1323. quo-24

CADILLAC 1964, directement propriétaire, jamais opérée l'hiver, bas prix, 837-2661. quo-23

2 METEOR Montcalm, décapotable, 1967, très bas millage, bas prix. Tél. 529-9741, jour ou soir. quo-21

PLYMOUTH 1968, sièges baquets, bas millage, directement propriétaire, 626-7817, soir. quo-21

RENAULT R-10, automatique, 1968. Tél. 626-7410, 522-4086, Jean. quo-21

VOLKSWAGEN 1965, modèle 1500. Tél. 837-3067. quo-21

BUICK Sabre, sedan, 1966, parfait ordre. Tél. 872-9508. quo-21

ENVOY Epic de luxe, état neuf, 5,000 milles, particulier, 653-2434. quo-21

AUSTIN 850, 1963, très bonne condition, $300. Tél. 527-6120. quo-21

CHRYSLER 1966, Windsor 2 portes, pneus neufs, excellente condition, 653-2039. quo-22

1964 VOLKSWAGEN Station-wagon, très propre. Tél. 527-2110. quo-22

STUDEBAKER 1964, aubaine, 683-1018. quo-14

D'UNE particulière, Envoy Epic 1967, 9,000 milles, tout équipée pour hiver, parfait ordre, 653-4788. quo-22

METEOR S-33, 1966, hard-top, 2 portes, sièges baquets, moteur 425, mécanique, carrosserie, très propre, 822-1888 ou 693-6167. quo-22

BEAUMONT, 1966, 327-275 H.P., 4 vitesses, décapotable, 33,000 milles, positraction, radio. 837-0474. quo-23

DATSUN 1600, 1969, seulement 1,500 milles, modèle de luxe. 681-6978. quo-27

MUSTANG 1965, 289 pcs cubes, 4 vitesses, bonne condition, $950. Après 6.30 heures, 523-2382. quo-23

PONTIAC 6, 1961, transmission ordinaire, propre, bon ordre, $250. 626-3069. quo-23

VOLKSWAGEN 1967, de luxe, équipée, parfaite condition, auto fournie. 837-3517. quo-23

ZEPHIR 1960, 6 cylindres, très propre, moteur parfait, $200. 661-4237. quo-25

PEUGEOT, sedan, 1968, 404, automatique, 22,000 milles, en très bonne condition, prix raisonnable. Soir, 833-2766. quo-27

RAMBLER Classic 1964, sedan, 4 portes, 6 manuel, $600. 623-9423. quo-27

ISUZU Bellet, 1965, parfaite condition, très propre. Tél. 529-1876. quo-23

VOLKSWAGEN 1967, 22,000 milles, état neuf. 527-5440. quo-27

CHEVROLET Super Sport, 1965, hard-top, 2 portes, toit vinyle, automatique, radio, 33,000 milles, moteur neuf 327, jamais sorti l'hiver, vrai bijou, $1,650. 626-5828. quo-23

DODGE 1963, Station-wagon V-8, transmission automatique, parfait ordre, 527-8615. quo-27

PARTICULIER Meteor Rideau, 1965, V-8, automatique, radio, servo-direction, pneus neufs, 33,000 milles, excessivement propre, $1,450. 623-4414. quo-27

1967 DODGE Coronet, six, automatique, radio, spécial $1,650. Conditions 626-6331. quo-27

1967 PONTIAC, sedan 8 automatique, servo-direction, spécial $1,790. 626-6331. quo-27

1964 COMET, 8 automatique, radio, condition finance, échange accepté. 626-6331. quo-27

1963 FORD Fairlane, 500 automatique, radio, spécial $475. 626-6331. quo-27

1961 VOLKSWAGEN très propre, spécial $800. Condition. Roy Automobiles, 626-6331. quo-27

1967 MUSTANG, décapotable, 8, automatique, radio, 17,000 milles, conditions 626-6331. quo-27

Nouveaux Rover et Triumph
G. T. 6 et Spitfire

AUSSI CHOIX DE CHARS USAGES
TOUJOURS LA MEME ADRESSE

BOIVIN & GUAY ENR.

346 Boulevard Hamel — Tél.: 527-4096

PLYMOUTH 1966, 6, automatique, servo-freins, direction, radio, $1,300. 529-4594. quo-22

CHEVROLET Impala, 1968, hard-top, entièrement équipée, 8,000 milles. 523-3282. quo-23

COMET, S, 1965, radio, automatique Volkswagen 1965, radio, 529-3383, 653-7342. quo-22

VALIANT 1965, $550, 6 ordinaire. Tél. 651-2853 ou 527-3534. quo-23

BUICK Wildcat 1965, décapotable, sièges baquets, équipement complet, état neuf, 839-8283. quo-21

METEOR 1968, bas millage, V-8, équipée, cause auto fournie. Soir, 626-7696. quo-24

CORVAIR 1961, très propre, le soir seulement. Tél. 629-9770. quo-21

CONSUL 315, 1963, radio, prêt hiver. Tél. 623-3374. quo-21

RAMBLER 1960, accidentée, bonne condition mécanique, bien chaussé, $40. 523-4834. quo-21

CHEVROLET 1954, à vendre $75. Tél. 663-7753. quo-24

SPECIAL, aubaine, Chrysler 1966, en parfaite condition. 651-5951. quo-21

MUSTANG 1969, neuve, Fastback, vitesses au plancher, 250 pouces cubes, prix $2,982. Yvon Richard, 525-8181. quo-23

METEOR 1964, automatique, radio, 6 pneus neufs, aubaine $725, 842-5944. quo-23

TRANSMISSION 4 vitesses, avec shifter, Hurst, pour Chevrolet, $175. 692-1287. quo-24

FORD Galaxie 1962, hard-top, 4 portes, très bon ordre, échangerais pour stéréo. 523-3405. quo-21

CHEVELLE SS, 1967, 396 po. cu., hurst, mag, tac, 22,000 milles. Tél. 625-1809. quo-21

1965 PLYMOUTH 8 cylindres, automatique, coach 2 portes, radio, belle aubaine, 661-3577. quo-21

RAMBLER 1965 automatique, 2 Honda sport 1966 et 1967. 683-1425. quo-24

1964 PONTIAC sedan 4 portes, automatique, radio, un bijou. 626-3317, 625-7608. quo-21

VIVA de luxe 1966, très propre, $650. Mécanique parfaite, 626-5631. quo-21

DODGE 1956, très bon ordre, $100, soir: 681-4319. quo-22

FORD Falcon, 1967, très propre, bonne condition, toute offre raisonnable acceptée, 667-1466. quo-28

CHEVROLET Biscayne, 1965, transmission manuelle, 28,000 milles, propriétaire unique, 667-0836. quo-27

PONTIAC Laurentien 1964, 8, automatique, radio, 38,000 milles, état neuf, jamais sorti l'hiver, vrai bijou, $1,050. Tél. 626-5828. quo-23

VOLKSWAGEN, 1966, radio, chaufferette, état général parfait, aubaine, $895. 524-0680. quo-27

PLYMOUTH 1960, Comet, station 1964, visibles après 5 heures, 661-9144. quo-27

JEEP, 4X4, mécanique parfaite, tél. 529-3767. quo-17

GALAXIE 1964, Décapotable, 8, automatique, équipée. Condition, échange. 661-9204. quo-27

PONTIAC 1963, 8ix, automatique, radio, échange accepté, finance. 661-9203. quo-27

MUSTANG 1967, Hard-top, toit vinyle, 8, automatique, échange. 661-9204. quo-27

AUCUN comptant, pour automobile, si bonne position, 1050, Capucins, 529-9012. quo-27

1961 à 1968, CHEVROLET, Pontiac, Ford, Buick, Aucun comptant, 529-9012. quo-27

1963 VALIANT, 6, automatique, $40.00 mensuellement, 1050, Boul. Capucins, 529-9012. quo-27

CHEVROLET 1957, à vendre, $125. Tél. 525-1897. quo-23

CHEVROLET 1964, Sedan, 8, automatique, radio, très propre, échange, 661-9203. quo-27

Une annonce de 10 mots ou 2 lignes placées dans ces rubriques coûte seulement $2.16 pour 3 jours.

621 AUTOS DEMANDEES

HUDON Autos, achetons tous modèles, 1400 Dorchester, coin l'Espinay, 525-4769. quo-21J

ACHETONS autos, argent comptant. Turmel Automobile, 1385 Dorchester. Tél. 522-2793. quo-27

ACHETONS, vendons, échangeons autos. Edmond Autos, 250 Croix-Rouge, 529-5834. quo-4

ACHAT, vente, autos usagées, Roy Automobile, 4165, 1ère Avenue. 626-6331. quo-4

ACHETONS comptant tous modèles. Aussi vente, échange. Beaulé Auto 25, 3e Avenue. quo-7

ACHETONS autos, argent comptant, Carillon Autos, 401, 1ère Avenue, 529-1323. quo-15

ACHETONS, vendons, échangeons, automobiles, toutes marques, Autorama, 1880 D'Estimauville, 661-9204. quo-15

630 CAMIONS A VENDRE

2 CAMIONS GMC, 1966, 10 roues, boîte 16 pds, dompeuse, 651-2280. quo-21

2 CAMIONS tandem avec palette, roto-born sur chenille diesel, 527-5863. quo-24

POWER-Wagon, 1 tonne, avec gratte à neige, parfaite condition, $850. 872-1221. quo-22

CAMION 1 tonne, Chevrolet avec gratte, en très bonne condition, 844 Boul. Pie XII, Ste-Foy. quo-23

640 ACCESSOIRES D'AUTOS ET CAMIONS

CARRIER Auto Parts Enr., Pintendre, pièces usagées, autos, camions, 837-4778. quo-25

RADIOS d'autos, neufs, toutes marques, au plus bas prix, 663-7332. quo-28

MAURICE Poirier, pièces neuves, usagées, 589, 1ère Avenue, 529-0661. quo-12

SPECIALISTES pare-chocs et grilles d'automobiles usagés et reconditionnés, assortiment complet d'ailes et hoods, récents modèles. Edgar Croteau, 14, 3e Avenue. 524-7791. quo-12

MOTEUR Volkswagen 1500, 1964, au complet, $75. Tél. 681-1626. quo-23

644 SERVICE AUTOMOBILE

VOLKSWAGEN

VENTE, réparation, service nuit. Jos. Lahoud Automobiles, 24 Dorchester, 529-9051. quo-10

LUDGER Ferland Enr., parties d'automobiles neuves, usagées, vitres, 661, 1ère Avenue, 524-2920. quo-21J

FORD, ouvrage garanti, mécaniciens experts, pièces authentiques. W. Martin Ltée, Rond-Point Lévis, 837-8801. quo-15

MAURICE Poirier, pièces neuves, usagées, 589, 1ère Avenue, 529-0661. quo-21J

SPECIALITES, ressorts, bushing, dix roues, Roch Auto Spring Inc., 81 Route Kennedy, Lévis, 837-2733, 837-3774. quo-6

RESSORTS d'automobile, Alphonse Blondeau Ltée, 145 boul. des Cèdres, 629-6941. quo-21J

VOLVO Turmel Autos, neuves et usagées, 1385 Dorchester, 522-2793. quo-27

PEUGEOT, vente, service pièces, Alouette Automobile, 332 Ave St-Sacrement, 683-2967. quo-7

TOYOTA neuves, Charlesbourg Autos, 7925 boul. Bourassa, Charlesbourg, 623-9843. quo-8

G.M. Giguère Auto, vente, réparation, Boul. Hamel, coin Dorchester, 529-1351. quo-12

FORD, ouvrage garanti, mécaniciens experts, pièces, authentiques, W. Martin Ltée, Rond Point Lévis 837-8801. quo-15

656 GARAGES-STATIONNEMENT A LOUER

PLACE SAMUEL CHAMPLAIN
350 CHEMIN Ste-Foy, près des Erables, espace chauffé, porte électrique, aussi remisage yacht, remorque, etc. quo-13

656 GARAGES-STATIONNEMENT A LOUER

GARAGE chauffé, déneigé, 809 des Jésuites, coin Chemin Ste-Foy. 653-0996. quo-29

SILLERY, Parc Falaise, 2528 Monceau, garage chauffé prix raisonnable 651-5489. quo-30

BOUL. Charest, 1,250 pi. car., 3 portes, chauffé ou non. Tél. 842-3181. quo-21

LE BARONET Enr. 110 Ouest Grande-Allée, garage chauffé, $25 mois, libre immédiatement. S'adresser appt 106. Tél. 522-2865. quo-21

CENTRE commercial, St-Roch, espace libre, mois, sur terrain stationnement. 523-3387. quo-13

663 MACHINERIE A VENDRE

SOUFFLEUR à neige, vendre ou échanger, pour auto, camion, 822-1613. quo-22

MACHINERIE bois, avec moteur, planeur, corroyeur, mortoiseur, shaper, etc., 653-2606. quo-14

PELLE, souffleuse Sicard, rouleau 30". Tél. 842-2841. quo-14

REBATISSAGE, chaines, rouleaux, idlers, sprockets et réparation générale. 653-3524. quo-27

TRACTEUR Formall Super A, bon état, tél.: Ste-Hénédine 935-3246. quo-27

684 AUTOS-NEIGE

SKIDOO, neufs, usagés, vente, réparation, service L.-K. Cantin Inc., 688 St-Vallier Ouest. 681-6786. quo-24

SNOW-Cruiser, 16 forces, neuves, usagées. Vente-Service Rousseau & Frères Inc., 2325 du Colisée, 529-5711. quo-4

DEPOSITAIRE autos-neige, Boa-Ski, Garage André Bélanger, 3367 boul. Hamel Ouest, Les Saules. 527-0749. Ventes, réparations, neufs et usagés. quo-4

YAMAHA 1968, 24 h.p. état neuf $750 tél.: 692-1300. quo-10

SNOW-Cruiser, à vendre. Tél. 872-9815. quo-21

SNOW-Cruiser, 1968, quelques heures service seulement. Soir, 656-1565. quo-21

SNOW-Cruiser 1968, 21 pouces de traction, parfait état, $550. Maison d'Armes à Feu de Québec, 692-1300. quo-11

SKI-DOO Bombardier, 16 forces, 1968, comme neuf. Entre 6 et 8, soir. 226 Giguère, 527-0381. quo-21

MOTO-neige, McCulloch, 1967, 16 forces, parfait ordre, $325. 653-0753. quo-22

SNOW-Cruiser, avec ou sans roulotte, à vendre, aubaine. 524-6804. quo-23

BOMBARDIER 1969, Snow-Cruiser, 1966, 1967, Moto-Ski 1968, 1966. 505, 17e Rue. 529-0631. quo-14

MOTO-SKI 1965, avec remorque, bon prix, bon ordre. 626-9861. quo-21

AUTO-neige Super Olympic, 15 forces, 1967, avec carriole, réservoir, couverture, tout $500. 681-3352. quo-27

REMORQUE simple pour ski-doo ou autres utilités, $65. 623-0868. quo-27

DIABLE-Rouge, 1967, état neuf. 622-2886. quo-27

MOTO-SKI 1968, 15 forces, peu usagé, cause santé: 651-3574. quo-23

686 ROULOTTES

TENTES-roulottes, 1969 "Rembec" toit rigide, tout équipées, prix réduit. Avons besoin tentes-roulottes usagées. Visitez Expo Ste-Foy, 651-0955, 529-5857. quo-28

CLAUDE Vachon, location roulottes Enr. 3461 des Platanes, Orsainville. 626-3589. quo-3

ARMAND Remillard Ltée, le plus important vendeur de roulottes au Québec. Nouvelle adresse, 2220 Boul. Hamel, Route 2, Duberger. 527-9878. quo-7

ROULOTTE motorisée, exposée centre d'achats Ste-Foy, démonstrateur fabriqué Québec. quo-7

CAMPER tout équipée, à sacrifier avec camion, $1,000. Tél.: 527-9125. quo-27

"Nous ne négocierons jamais avec un ennemi qui occupe notre sol..."
– Nasser

LE CAIRE (AFP, Reuter, UPI)—"Nous ne céderons aucune parcelle de territoire arabe et nous ne négocierons jamais avec un ennemi qui occupe notre sol" a déclaré hier soir le président Nasser au cours de son intervention à l'Assemblée nationale égyptienne.

"L'ennemi, a-t-il poursuivi, ne se retirera pas tant que nous ne le forcerons pas par les armes. Il n'y a aucun espoir de promouvoir une solution politique à moins que l'ennemi ne se rende compte que nous sommes capables de le repousser." "C'est pourquoi, a ajouté le président Nasser, nous accordons la priorité à la consolidation du front militaire".

Le président Nasser a précisé que le front intérieur avait été également consolidé mais que "les conditions de la lutte limitaient les possibilités de changement dans ce domaine." Le colonel Nasser a à ce propos révélé que le ministre de la guerre, le général Mahomed Fawzy ferait un rapport sur la situation militaire devant les députés réunis à huit clos.

ELOGE DE L'AIDE SOVIETIQUE

Il a fait l'éloge de l'aide militaire soviétique sans laquelle a-t-il dit "tous nos plans d'avenir n'auraient pas dépassé le stade de simples voeux". Il a également rendu hommage à l'Arabie saoudite, au Koweit et La Libye pour leur aide financière accordée conformément aux résolutions de la conférence au sommet de Khartoum de septembre 1967.

Evoquant la possibilité de la tenue d'une nouvelle conférence au sommet, le président Nasser a déclaré: "Des contacts sont en cours avec toutes les capitales arabes et le temps viendra ou cette conférence deviendra une nécessité urgente."

Le président Nasser a ajouté que du point de vue politique l'action commune arabe aurait pu être plus efficace et que la situation exigeait une coopération plus étroite entre les capitales arabes.

HOMMAGE VIBRANT AUX PALESTINIENS

Le chef de l'Etat égyptien a ensuite rendu un hommage vibrant aux organisations de résistance palestiniennes et a réaffirmé que la RAU mettait toutes les possibilités au service des commandos palestiniens. Mais, a-t-il ajouté, "l'activité des palestiniens ne doit être sujette à aucune tutelle extérieure et doit découler directement de la volonté du peuple de Palestine". Il a encore précisé que la RAU appuyait sans réserve l'action politique des organisations palestiniennes. C'est ainsi, a-t-il souligné que la RAU comprend le refus de ces organisations d'accepter la résolution du conseil de sécurité de novembre 1967. Cette résolution, a-t-il indiqué, est peut-être suffisante pour éliminer les séquelles de l'agression, mais elle ne peut assurer l'avenir et le sort de l'entité palestinienne".

Le président Nasser a rendu ensuite un vibrant hommage au général de Gaulle qu'il a qualifié "d'une des plus prestigieuses personnalités de notre génération". L'attitude honorable de la France, a-t-il ajouté, est devenue plus nette lorsque le général de Gaulle a décidé l'embargo sur toutes les armes à destination d'Israël.

Enfin, le président a remercié les cinq Etats socialistes — la République démocratique allemande, la Bulgarie, la Tchécoslovaquie, la Hongrie et la Pologne — qui a-t-il dit, continuent de refuser à renouer les relations diplomatiques avec Israël et coopèrent avec les Arabes".

Evénements prédits pour 1969

BERLIN (AFP) — Disparition du mur de Berlin, attentat manqué contre le président Nixon, départ du général de Gaulle de la scène politique, nouvelle tentative de suicide de Brigitte Bardot, fin honteuse de la carrière des Beatles, abandon d'Onassis par Jackie: tels sont les principaux événements prédits pour l'année 1969 par le "mage de Tobrouk", Vittorio Scifo, voyant sicilien de 31 ans.

Le mage, qui prétend avoir prédit en son temps la mort de Marilyn Monroe, le mariage Onassis - Kennedy et l'invasion de la Tchécoslovaquie, séjourne actuellement à Berlin - Ouest pour y organiser une rencontre de 8,000 voyants du monde entier en vue d'écarter par leurs "forces spirituelles conjuguées" une catastrophe atomique "qu'il pressent".

Inculpé d'incitation au meurtre de M. Smith

SALISBURY (AFP) — Le révérend Ndabaningi Sithole, dirigeant du parti nationaliste africain Zanu, a été conduit hier matin devant un juge de la Haute Cour, pour être inculpé d'incitation au meurtre contre la personne du premier ministre, M. Ian Smith.

Outre l'inculpation d'incitation au meurtre, le révérend devra se défendre contre deux autres accusations: conspiration en vue de meurtre et incitation à la violence.

On ignore encore la date du procès, mais on pense qu'il pourrait débuter le 3 février.

Echos de l'investiture

WASHINGTON (AFP) — Les Etats-Unis n'ont pas eu de président pendant 15 minutes hier. Constitutionnellement, le mandat de M. Lyndon Johnson prenait fin exactement à midi le 20 janvier. Son successeur, M. Richard Nixon n'a prêté serment qu'à midi 15. Il est vrai que M. Spiro Agnew avait été investi à 11h55 et qu'il était ainsi au pouvoir pendant ce "Trou". En 1949, M. Truman avait prêté serment avec 29 minutes de retard, en 1953, M. Eisenhower avec 32 minutes et en 1961, John Kennedy avec 51 minutes. Mais, en 1957, M. Eisenhower pour son second mandat avait juré fidélité à la Constitution à l'heure militaire, midi juste.

Le déjeuner offert par le Congrès au président Richard Nixon comportait une coupe de fruits de Californie (Etat dont il est originaire), un rôti de boeuf newyorkais (son Etat d'adoption), une salade et des petits fours.

Toutes les traditions disparaissent: si les deux présidents, les vice-présidents et leurs suites mâles portaient la jaquette, le "huit reflet" avait disparu. Quant aux parlementaires, ils portaient les uns des chapeaux texans à larges bords de couleur claire, des chapeaux mous et même des toques de fourrure pour se protéger du froid.

Les Etats-Unis ont, une nouvelle fois, trois anciens présidents encore en vie. Cela ne s'était pas produit depuis la mort de M. Herbert Hoover. Il s'agit de M. Harry S. Truman, âgé de 84 ans, qui vit à Independance dans le Missouri, de M. Dwight D. Eisenhower, âgé de 78 ans, qui est en convalescence après sa septième attaque cardiaque à l'hôpital militaire Walter Reed à Washington et de M. Lyndon Baines Johnson, âgé de 60 ans, qui se retire au "Ranch LBJ" au Texas.

M. Maurice Vézina

M. Maurice Vézina, employé à la Davie Shipbuilding, époux de Jeannette Tardif, est décédé le 18 janvier, à Bienville, à l'âge de 42 ans. Il demeurait à 9, Jean-Talon, Bienville.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: France, Nicole et Chantal Vézina; sa belle-mère: Mme H. Tardif; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Roméo Vézina (Marthe Martel), M. et Mme Roger Vézina (Rita Bissonnette), M. et Mme Robert Vézina (Suzanne Robinson), M. et Mme J.-C. Beaubien (Fernande Vézina), M. et Mme Léo Couturier (Georgette Vézina), M. et Mme Fernand Ruest (Thérèse Vézina), Mme Jacques Lemieux (Florianne Vézina), M. et Mme Raymond Bissonnette (Liliane Tardif), M. et Mme Emery Brodeur (Yvette Tardif).

La dépouille mortelle est exposée chez Gilbert & Turgeon Ltée, 9 Commerciale.

Les funérailles auront lieu mercredi à 10h, en l'église de Bienville et l'inhumation aura lieu au cimetière de Lauzon.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Gilbert & Turgeon Ltée, 9 Commerciale, Lévis. —

Mme A. Simard

Mme André Simard, née Gisèle Ménard, est décédée le 19 janvier, à Chicoutimi, à l'âge de 39 ans et 3 mois. Elle demeurait à 1341 rue Bégin, Chicoutimi.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses soeurs: Mme Raymond Gingras (Marie-Paule, de Québec), Mme Paul Lavoie (Georgette, de Chicoutimi), Mme Jacques Cossette (Gemma, de Montréal) et un frère: M. Jean-Paul Bédard, de Chicoutimi. Ses belles-soeurs: Mlle Marie-Paule Simard, de Québec, Rév. Soeur Bernadette Simard, Congrégation St-Coeur-de-Marie, Mlle Berthe Simard, de Québec, Rév. Soeur Estelle Simard, Congrégation St-François d'Assise, Mlle Rolande Simard, de Québec. Ses beaux-frères: Alexandre, Adélard, Maurice, René de Québec, Raymond de Montréal, et M. Henri Simard, pharmacien, de Chicoutimi.

La dépouille mortelle est exposée au salon Gravel & Fils, 304 rue Racine Est, Chicoutimi. Le corps sera transporté mercredi matin au salon funéraire de Chambord et les funérailles auront lieu mercredi à 4h, en l'église de Chambord et l'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Gravel & Fils, Chicoutimi. —

Mme Jules Ferland

Mme Jules Ferland, née Marie-Louise Savard, épouse de feu Jules Ferland, est décédée

le 19 janvier, à Québec, à l'âge de 86 ans et 9 mois. Elle demeurait à 671, 3ième Rue.

Elle laisse dans le deuil, ses nièces et neveux: M. et Mme Félix Ferland (Carmelle Cantin), M. et Mme Daniel Plamondon (Louise Ferland), M. et Mme Philias Ferland (Bela Lapierre), M. et Mme Adélard Ferland (Simone Guillemette), M. et Mme Roland Ferland (Cécile Dompierre), Mme Pau-Emile Dufour, M. Antonio Guilbault.

La dépouille mortelle est exposée à 224, Ouest rue St-Vallier. Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures a.m., en l'église de Sacré-Coeur - de - Jésus et l'inhumation aura lieu au cimetière St-Charles.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Sylvio Marceau Inc., 224, Ouest rue St-Vallier. —

Les Noirs auront des postes . . .

NEW YORK (AFP) — "Plusieurs Noirs se sont vu offrir des postes de responsabilité dans le Cabinet de M. Nixon mais ils ont préféré refuser" déclare M. Robert Finch, le nouveau ministre de l'Intérieur, dans une interview publiée hier par l'hebdomadaire "Life".

La raison de ce refus, ajoute M. Finch, est qu'ils avaient peur de passer pour des "Oncle Tom" aux yeux des dirigeants des organisations noires militantes.

Le ministre de l'Intérieur assure néanmoins "qu'il y aura des Noirs aux postes de responsabilité dans l'administration Nixon. Je vous le garantis. Et ils seront nommés à ces postes en raison de leur compétence et de leurs qualifications et non pas simplement parce qu'ils sont Noirs".

LE DEFILE — Un brillant défilé a parcouru hier la Pennsylvania Avenue à l'occasion de l'investiture de M. Richard Nixon comme 37ème président des Etats-Unis, à Washington. La formation en "V" est constituée de motocyclettes de la police métropolitaine. La limousine du président Nixon fait partie du deuxième groupe du cortège, immédictement derrière la fanfare militaire.

(Téléphoto PA)

Richard Nixon hérite de lourds problèmes de politique étrangère

par Francis LARA, de l'AFP

WASHINGTON (AFP) — Le nouveau président des Etats-Unis — à peine installé dans le fauteuil laissé vacant par Lyndon Johnson — a l'intention de se préoccuper immédiatement des lourds problèmes de politique étrangère dont il hérite de l'administration démocrate.

Il accordera, affirment ses conseillers, la priorité absolue au Vietnam, au Moyen-Orient et à la limitation des armements nucléaires détenus par les deux super-puissances, les Etats-Unis et l'Union soviétique: trois dossiers volumineux que M. Dean Rusk s'est empressé de léguer hier, à son successeur, M. William Rogers, en lui souhaitant bonne chance.

M. Richard Nixon, dans son discours d'investiture, s'est soigneusement gardé de sortir de la réserve qui fut sienne tout au long de sa campagne électorale. Il s'en est tenu à des considérations philosophiques très générales qui témoignent d'une prudence extrême. Son allocution reflète toutefois un optimisme certain, une volonté de faire face aux grandes crises d'un monde de cosmique et le double désir de désengager les Etats-Unis du chausse-trappe vietnamien et d'engager un dialogue fructueux avec le Kremlin, celui-là même qu'avait si souvent prôné son prédécesseur.

Tandis que le 37e président des Etats-Unis déclarait sur les marches du Capitole: "Avec ceux qui sont prêts à se joindre à nous, coopérons à la réduction du fardeau des armements", le gouvernement soviétique affirmait sa volonté d'amorcer un échange sérieux de points de vues sur cette question importante.

Voilà donc en principe réunis les éléments d'un dialogue, sinon au sommet dans l'immédiat, du moins à un échelon technique élevé. Fidèle au thème de sa campagne, qui est aussi le fil conducteur du discours d'investiture, M. Nixon se déclare convaincu que l'ère des confrontations étant révolue, le monde entre aujourd'hui, et avec lui, dans celle des grandes négociations. Mais il a de nouveau insisté sur un aspect quelque peu troublant de son bréviaire politique en réaffirmant que, dans le domaine nucléaire, il doit y avoir une indiscutable supériorité de l'arsenal américain. L'équilibre préconisé autrefois par M. McNamara ne suffit plus.

M. Melvin Laird, le nouveau secrétaire à la Défense, a laissé entendre la semaine dernière que des négociations bilatérales devaient être soigneusement et même longuement préparées à l'avance pour avoir une chance raisonnable de déboucher sur un accord. L'ouverture du dialogue américano-soviétique n'est donc pas pour l'immédiat. Par contre, indique-t-on dans l'entourage du nouveau président, M. Nixon va s'empresser de faire savoir aux dirigeants soviétiques qu'il est prêt à établir rapidement des contacts suivis avec eux. "Que toutes les nations sachent, a-t-il dit hier, que pendant cette administration, toutes les lignes de communications seront ouvertes". Ouverture implicite également à la Chine populaire, lorsque M. Nixon déclare: "Nous recherchons un monde grand ouvert. . . un monde où plus aucune nation, grande ou petite, ne vivra dans un isolement hargneux".

M. Nixon, qui se veut le champion de la réconciliation nationale et internationale, espère incarner ce rôle difficile d'apôtre de la paix qui a si tragiquement échappé à Lyndon Johnson.

Johnson quitte Washington à bord du "Air Force One"

WASHINGTON (AFP) — L'ancien président Lyndon Johnson a quitté Washington à bord du quadriréacteur "Air Force One" sur lequel il avait prêté serment à l'aéroport de Dallas après l'assassinat du président Kennedy, le 22 novembre 1963.

Les honneurs militaires ont été rendus à l'homme qui vient de quitter le pouvoir tandis que la clique de l'aviation jouait une dernière fois en son honneur "Salut au chef" et l'hymne national américain.

Une foule de plus de 2,000 personnes était réunie à l'aérodrome militaire d'Andrews, dans le Maryland — d'où M. Johnson est si souvent parti en ses multiples voyages — et l'ont vivement applaudi ainsi que Mme Lyndon Johnson.

Plusieurs placards portant les mots "Vaya con Dios" brandis par des Américains d'origine mexicaine, souhaitaient ainsi par cette vieille formule espagnole, bonne chance à M. Johnson.

Pendant plusieurs minutes, M. Johnson a serré des mains, s'est mêlé à la foule pour ce départ, le premier depuis son retour à la vie privée. M. George Christian, son porte-parole, accompagnait l'ex-président.

A LOUER

2 locaux pour bureaux, commerces ou salles d'échantillons. Environ 800 p.c.

Place Naviles, Quatre Bourgeois
Tél.: 651-1270 - 651-3272

avis

Par respect pour le décès de
M. M. J. O'BRIEN
président de
CAROF LTEE
cet établissement sera fermé mercredi le 22 janvier 1969, jour des funérailles jusqu'à 1 heure

DECES DU R.P. MICHEL COTE, O.P.

Le 19 janvier, à l'âge de 47 ans, est décédé, après une courte maladie, le R.P. Michel Côté, O.P. Procureur et Hospitalier de la Maison Montmorency, à Courville, depuis 1956, le Père Côté avait pris une part importante à la mise en marche et à l'établissement de cette institution. Après le T.R.P. Georges-Henri Lévesque, O.P., fondateur de la Maison Montmorency, peu d'hommes ont contribué autant que le Père Côté à rendre cette Maison accueillante pour tout groupement civil ou religieux. Plus d'un congressiste aimera garder de lui un souvenir pieux et reconnaissant. Des messes au lieu des fleurs ou dons à la Fondation du Québec des maladies du coeur et du poumon. —

Montréal : l'OACI a tenu hier une réunion extraordinaire afin d'étudier les plaintes formulées par le Liban à l'endroit d'Israël

MONTREAL (PC) — Le conseil de l'Organisation de l'Aviation civile internationale formé de 27 membres a tenu, hier, une réunion extraordinaire afin d'étudier les plaintes formulées par le Liban à l'endroit de l'Etat d'Israël concernant les récentes attaques contre leurs avions.

Le Liban, qui est un pays membre du conseil de l'OACI, a demandé la tenue d'une réunion à la suite du raid d'un commando israélien effectué sur l'aéroport de Beyrouth, le 28 décembre dernier, au cours duquel 13 avions civils furent détruits.

Israël a soumis une contre-plainte accusant le Liban d'être responsable d'une attaque terroriste contre un appareil de la compagnie aérienne El Al survenue le 26 décembre à Athènes.

Un porte-parole de l'OACI avait déclaré que la première question serait de décider si l'on allait permettre l'entrée des journalistes à la réunion.

Il est possible, a dit un porte-parole, que le Liban désire que la séance soit accessible aux journalistes afin que cette question soit rendue publique, alors qu'Israël pourrait demander que la séance soit tenue à huis clos afin d'éviter la publicité dans le cas où une motion de censure serait adoptée.

PRINCIPALE QUESTION

Le porte-parole a refusé de spéculer sur la façon dont s'orienterait le débat et combien de temps il durerait. Il croit que l'une des principales questions sera de déterminer si un véritable état de guerre existe entre Israël et le Liban.

"Si l'état de guerre existe, alors l'OACI en tant qu'organisation civile, n'a plus d'influence. Nous allons tenter de savoir si le problème est du ressort de l'OACI".

Le Dr Assad Kotaite, qui représente le Liban à cette assemblée, est aussi son représentant attitré au sein du conseil de l'OACI. Le représentant d'Israël aux Nations unies, le Dr Shabtai Rosenne, doit assister à cette réunion, de même que le capitaine Hagai Kafri, pilote de l'aviation israélienne, qui fut attaqué par des terroristes à Athènes.

M. Rosenne a déclaré que le conseil n'avait pas le pouvoir de décréter des sanctions contre Israël.

Le Liban se considère comme étant en état de guerre avec Israël, a dit le Dr Rosenne, et en vertu de la constitution de l'OACI, les différentes clauses des accords internationaux conclus par l'OACI n'affectent pas la liberté d'action des Etats membres qui sont en guerre.

La plainte libanaise est fondamentalement politique, a déclaré le Dr Rosenne, et l'OACI n'est pas en mesure de régler des problèmes politiques.

La réunion a été ouverte aux journalistes peu après le début, soit après que les membres eurent voté en faveur de cette décision.

"Déclaration de portée historique"

NATIONS UNIES, N.Y. (AFP) — Le secrétaire général U Thant a proposé hier que l'Organisation des Nations Unies célèbre son 25ème anniversaire, le 24 juin 1970, par l'adoption d'une "Déclaration de portée historique" reflétant les progrès accomplis par l'ONU dans les divers domaines de son activité et les problèmes restant à résoudre.

S'adressant à la première réunion du comité chargé de préparer la commémoration de cet anniversaire, U Thant a suggéré qu'elle ait lieu à deux niveaux, international par une réunion spéciale de l'assemblée générale à New York, à laquelle seraient conviés les chefs d'Etat et de gouvernement, et national par des cérémonies dans les pays du monde afin de "rapprocher les peuples de l'organisation et de sa charte qui fut rédigée en leur nom".

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

DU PERSONNEL

MINISTERE DES INSTITUTIONS FINANCIERES, COMPAGNIES ET COOPERATIVES

1—DIRECTEUR DES ENQUETES — Traitement initial jusqu'à $17,500 selon la compétence. Postes à Québec et Montréal. Concours 68S-1364.

— Planifier et coordonner l'élaboration des normes et des programmes et superviser leur application et leur contrôle.

— Plusieurs années d'expérience dans le domaine des enquêtes reliées aux faillites, aux fraudes et aux valeurs mobilières.

2—RESPONSABLES DE SECTION — Traitement initial jusqu'à $14,600 selon la compétence. Postes à Québec et Montréal. Concours 68CC-2103.

— Un responsable sera nommé à chacun des secteurs d'activité suivants :

— compagnies de fidéicommis (fiducie)

— compagnies de finances et prêts

— caisses d'épargne et de crédit

— associations coopératives

— Diriger les activités de vérification et de contrôle des opérations comptables et financières d'un des groupes ci-haut mentionnés. Superviser le travail d'une ou de plusieurs équipes d'inspection. Certains responsables exerceront des tâches d'analyse, de contrôle et de projection financière.

— Expérience progressive dans le domaine de l'inspection et de la vérification, et aptitudes manifestes au travail de direction.

3—AGENT DE LA GESTION FINANCIERE — Traitement initial jusqu'à $11,800 selon la compétence. Postes à Québec et Montréal dans un des secteurs d'activité suivants :

— inspection et vérification comptable des institutions financières, compagnies et coopératives;

— élaboration de règles budgétaires et étude de projections financières;

— exécution d'enquêtes dans les cas de fraudes, faillites et valeurs mobilières.

— Concours 68PS-2103.

A tous les postes décrits ci-haut, le candidat doit détenir un diplôme universitaire, de préférence en sciences commerciales ou administratives, ou être membre d'une association reconnue de comptables professionnels.

4—RESPONSABLE DES PROCEDES ADMINISTRATIFS — Traitement initial jusqu'à $15,000 selon la compétence. Poste à Québec. Concours 68PR-2108.

— Planifier et coordonner les programmes nécessaires à l'identification, l'analyse et l'élaboration de solutions alternatives à des problèmes d'organisation et d'administration.

— Diplôme universitaire en sciences appliquées ou en sciences de l'administration et plusieurs années d'expérience dans le domaine des procédés administratifs à un niveau de direction et de conception de projets.

5—DIRECTEUR DES INSPECTIONS — Traitement initial jusqu'à $15,500. Poste à Québec.

— Planifier et coordonner les activités nécessaires à l'élaboration ainsi qu'au contrôle des normes et des programmes d'inspection et de vérification.

— Diplôme universitaire et expérience progressive de l'administration et de la vérification publique à un niveau de direction et de conception.

— Concours 68S-1365.

6—ENQUETEUR JURIDIQUE — Traitement initial jusqu'à $11,800. Poste à Montréal.

— Exécuter tout travail de recherche et d'étude à caractère juridique, d'analyse de dossiers et de documents relatifs aux corporations en regard des lois réglementant les institutions financières, compagnies et coopératives.

— Licence en droit et de préférence être membre de l'Ordre des Avocats. Posséder plusieurs années d'expérience dans le domaine du droit corporatif. Une connaissance des sciences commerciales est souhaitable.

— Concours 68PI-2111.

7—ENQUETEUR — Traitement initial jusqu'à $11,800. Poste à Montréal.

— Sous direction, faire enquêtes afin de déceler les fraudes ou infractions aux lois relevant du ministère.

— Diplôme universitaire et plusieurs années d'expérience dans le domaine des enquêtes judiciaires. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue peuvent suppléer à l'absence du diplôme exigé.

— Concours 68PE-2111.

— S'inscrire avant le 24 janvier 1969.

AGENT DE COMMERCE EXTERIEUR — Traitement initial jusqu'à $12,850. Ministère de l'Industrie et du Commerce. Postes à Montréal.

— Contribuer à l'expansion des industries du Québec sur les marchés extérieurs; fournir l'assistance technique à l'exportation. Effectuer des études de marchés pertinentes. Participer à l'organisation de missions commerciales et d'expositions industrielles à l'étranger.

— Diplôme universitaire de préférence en sciences commerciales ou administratives. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine des exportations, de la recherche et de la mise en marché peuvent suppléer à l'absence du diplôme.

— Concours 69PE-2102. S'inscrire avant le 31 janvier 1969.

COMPTABLE LEGISTE — Traitement initial jusqu'à $12,850. Office du développement de l'est du Québec. Poste à Rimouski.

— Conseiller les agents de développement industriel affectés au travail d'inventaire, d'évaluation et de promotion industrielle dans la région du Plan de Développement de l'Est du Québec en regard des problèmes comptables et juridiques.

— Diplôme universitaire en droit ou en sciences commerciales. Le candidat devra être un comptable possédant des connaissances jurifiques ou un juriste familiarisé avec les sciences comptables.

— Concours 69PL-2102. S'inscrire avant le 31 janvier 1969.

AGENT DE RECLAMATIONS A LA COMMISSION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL — Traitement initial de $5,150 à $6,250 selon la compétence. Postes à Québec.

— Recueillir les renseignements pertinents à l'établissement des réclamations à la suite d'accidents de travail. Etablir l'admissibilité et la nature des indemnités.

— Avoir réussi la IIe année d'études dans une institution officiellement reconnue et posséder neuf (9) années d'expérience partiellement reliée à la fonction. Une scolarité plus avancée peut compenser pour une partie de l'expérience.

— Concours 69P-5408. S'inscrire avant le 31 janvier 1969.

AGENT D'EVALUATION TECHNIQUE — Traitement initial de $5,892 à $10,290 selon la compétence. Postes à Québec et Montréal.

— Etablir la valeur du déplacement ou de l'altération de toute propriété pour la construction de routes, de ponts et d'immeubles.

— IIe année d'études, 10 ans d'expérience dont cinq (5) en évaluation des immeubles.

— Concours 69P-5404. S'inscrire avant le 31 janvier 1969.

Les personnes qui désirent prendre part à ces concours doivent **s'inscrire directement à la Commission de la fonction publique du Québec** en remplissant le questionnaire "demande d'emploi" qu'on peut se procurer aux bureaux de la Commission :

710, Place d'Youville, suite 700, Québec 4

1454, rue de la Montagne, Montréal 25

et aux bureaux locaux des Ministères dans chaque région.

Seules les candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études sont considérées. Prière d'indiquer la fonction qui vous intéresse et le numéro de concours correspondant. Si vous posez votre candidature à plus d'une fonction, il est essentiel de soumettre une demande d'emploi distincte dans chaque cas.

DES OFFRES

SERVICE GENERAL DES ACHATS

PROJETS Nos	DESCRIPTION	LIVRAISON
4028	1 plieuse à bois, hydraulique	Victoriaville
4029	1 sableuse à moulures	Victoriaville
4030	1 sableuse automatique à pièces tournées	Victoriaville
4031	1 tour automatique à couteau arrière	Victoriaville
4032	1 tour automatique à reproduire	Victoriaville

Clôture des soumissions : 14 février 1969 4.00 p.m. temps réglementaire.

PROJETS Nos	DESCRIPTION	LIVRAISON
4026	Appareil à auscultation simultanée et accessoires	Sherbrooke
4027	Appareil à phonocardiographie et accessoires	Sherbrooke

Clôture des soumissions : 7 février 1969 4.00 p.m. temps réglementaire.

Pour tous ces projets, les documents nécessaires sont obtenus au Service Général des Achats, Bureau des appels d'offres, tél. : 693-5438, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Le Directeur général,
Paul Brissette, Ingénieur

Paquet

Gagnez un voyage au Club Méditerranée d'Agadir

pour 2 personnes via

AIR FRANCE

Séjour gratuit de 2 semaines de soleil

Enregistrez-vous à notre Salon de la Mariée du 30 décembre au 31 mai 1969 ou mallez-nous cette formule d'inscription.

CONDITIONS DU CONCOURS

- Remplissez cette formule d'inscription à notre Salon de la Mariée (2e étage) ou à notre magasin de Place Laurier.
- Inscrivez vos nom, adresse et numéro de téléphone au verso de vos factures ou fac-similés. Invitez également vos parents et amis à déposer leurs factures à votre nom.
- Toutes les factures d'achats (ou fac-similés) datés du 30 décembre au 31 mai 1969 sont valables.
- Déposez vos preuves d'achats dans une boîte spéciale au salon de la Mariée (2e étage) ou au magasin de Place Laurier.
- Les membres de notre personnel ne peuvent participer à ce concours.

COUPON D'ENREGISTREMENT

Nom de la future mariée.....

Adresse actuelle.....

Téléphone..... Paroisse .....

Adresse future.....

Mois et date de naissance.....

Date du mariage.....

Nom du futur marié.....

Adresse .....

Une nouveauté pour la mariée '69

Une charmante robe blanche en tissu ligoda style princesse appliquée de guipure lacée de ruban de teinte pastel, rose, bleu ou blanc. Manches 3/4. 8 à 16 ans.

89.99

Paquet, Salon de la Mariée, rayon 74 B, deuxième étage.

Mlle Gilberte Plamondon

Mlle Gilberte Plamondon, fille de feu Alfred Plamondon et feu Célina Gravel, est décédée le 20 janvier, à Québec, à l'âge de 63 ans. Elle demeurait à 5149, des Blaireaux, Orsainville.

Elle laisse dans le deuil son beau-frère, M. Emile Dombrowski. Ses neveux et nièces: Roger, Gilles, Fernand, André, Noël, Lucille Dombrowski, M. et Mme Alain Bernier (Elyane), M. et Mme Rodrigue Gagnon (Murielle).

La dépouille mortelle est exposée à 253, est St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 janvier à 3 heures, en l'église de St-Pierre - Aux - Liens et l'inhumation aura lieu au cimetière d'Orsainville.

La direction des funérailles a été confiée à la maison La Cie Hubert Moisan de Québec. —

CARRIERES et PROFESSIONS

COMPTABLE

Notre entreprise est à la recherche d'un homme entre 30 à 35 ans jouissant d'une dizaine d'années d'expérience dans la comptabilité, pour travail à Québec. Bonnes références requises. Adressez votre curriculum vitae à :

Dépt 2035, Le Soleil

SECRETAIRE

bilingue

avec sténo et dactylo, demandée par un important distributeur d'équipement lourd pour contracteurs. Salaire selon expérience. Bonnes conditions de travail. Plan d'assurance-sante, vacances annuelles, etc.

Ecrire, mentionnant âge, degré d'instruction et expérience, à

DEPT 2036, LE SOLEIL

On demande Expert

pour diriger département de

TAPIS (section contrats)

ECRIRE:

DEPT 2026, LE SOLEIL

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE TILLY

demande

DES JEUNES FILLES D'EXPERIENCE

Pour ouvrage général de bureau. Les candidates devront avoir une bonne connaissance du français et de la dactylographie. Très bonnes conditions de travail, position permanente, plan d'assurance-santé, fonds de pension, vacances annuelles, etc. Les demandes d'emploi devront clairement indiquer l'âge et le degré de scolarité, et être adressées a:

M. J. SAUVAGEAU, c.a.

C.P. 244, Ste-Foy, Québec 10e

RELATIONS PUBLIQUES

Le Canadien National requiert les services d'un agent de relations publiques pour diriger l'aspect français de son programme de relations publiques dans les Maritimes. Le candidat choisi aura une formation universitaire, de l'expérience en journalisme et un bon français écrit. Il devra également pouvoir parler anglais. Faites parvenir votre candidature à:

M. D. V. Lacombe
Directeur des relations publiques
Canadien National
Moncton, N.-B.

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE TILLY

demande un

DIRECTEUR DES SERVICES DE L'EQUIPEMENT

LE POSTE:
Faire la surveillance des écoles en construction, diriger les services d'entretien des bâtisses, des achats, du transport des élèves et des services auxiliaires.

LE CANDIDAT:
Ingénieur senior expérimenté.

LES CONDITIONS:
Salaire avantageux, bonnes conditions de travail, position permanente, plan d'assurance-santé, fonds de pension, vacances annuelles, etc.
Les demandes seront traitées confidentiellement et doivent être accompagnées de la photo du candidat et de son curriculum vitae détaillé; elles seront adressées au soussigné le ou avant le 3 fevrier 1969.

J. SAUVAGEAU, c.a.
C.P. 244, Ste-Foy, Québec 10e

OFFRES D'EMPLOIS

DIRECTEUR DES SERVICES PROFESSIONNELS

LE POSTE

Responsable au directeur général, il doit coordonner le travail des spécialistes participant à l'évaluation psychologique, médicale, sociale et pédagogique des enfants ainsi que le travail des responsables de services directs.

LE CANDIDAT

Il possède un diplôme universitaire ou l'équivalent dans l'une des sciences de l'homme. Il a une expérience antérieure dans le domaine de l'enfance inadaptée et dans le domaine de l'administration. De plus, il considérera cette offre comme l'occasion unique de mettre ses talents à l'épreuve, afin de progresser dans sa carrière.

LE SALAIRE

Le salaire est déterminé suivant les qualifications et l'expérience. Les bénéfices marginaux sont avantageux. Ecrire et donner un curriculum vitae complet et le salaire désiré. Discrétion assurée.

ECRIRE A : La Villa des Lys Inc.
Apt 1 - 70 rue Sacré-Coeur
Alma
Att. Me Gaston Harvey

DIRECTEUR GENERAL ADMINISTRATEUR

LE POSTE

Responsable au Conseil d'Administration, le directeur général a la responsabilité d'adapter et d'Administrer les politiques du Conseil d'Administration, lesquelles entrent dans un plan d'ensemble établi par le Ministère de la Famille et du Bien-Etre Social dans le domaine de l'enfance inadaptée. Il devra donc organiser, coordonner et contrôler les services administratifs et professionnels.

LE CANDIDAT

Il possède un diplôme universitaire de préférence en administration ou l'équivalent. Il a à son actif une grande expérience dans le domaine de l'enfance inadaptée et de l'administration. De plus, il considérera cette offre comme l'occasion de mettre ses talents à l'épreuve, afin de progresser dans sa carrière.

LE SALAIRE

Le salaire est déterminé suivant les qualifications et l'expérience. Les bénéfices marginaux sont avantageux. Ecrire et donner un curriculum vitae complet et le salaire désiré. Discrétion assurée.

ECRIRE A : La Villa des Lys Inc.
70 rue Sacré-Coeur, Suite 1
Alma
Att. Me Gaston Harvey

Les décès

BEDARD(Eugénie) — A Charlesbourg, le 18 janvier 1969, à l'âge de 78 ans, est décédée Eugénie Martel, épouse de feu J.-Albert Bédard; mère de Georges-Henri, soeur de Marie-Louise (Mme Joseph Bédard), Alphonse, Joseph Laurent, Alzilie (Mme Siméon Drolet), Imelda (Mme Adolphe Drolet), Jeanne (Mme Wilfrid Côté). Il demeurait à 165, 67ième rue Est, Charlesbourg. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9h.00. Départ de la résidence finéraire

Arthur Cloutier & Fils Ltée
6450, Boul. Henri-Bourassa,
Charlesbourg

à 8h.46 pour l'église St-Jérôme de l'Auvergne et de là au cimetière Charlesbourg.

BEAUMONT (Délia) — A Pont-Rouge, le 20 janvier 1969, à l'âge de 85 ans, est décédée Délia Vallière épouse de feu Hilaire Beaumont, mère de Noël, Alexandre, Gilles, Cyprien, Jean-Baptiste, Robert, Léger, Robella (Mme Hormidas Nadeau) Clarina (Mme Philippe Leclerc) Catherine (Mme Mendoza Godin), Alpheda (Mme Maurice Morasse), Marie-Ange (Mme Rosaire Boilard. Elle demeurait à 56 rue Du Collège, Pont-Rouge, comté Portneuf. Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 hres. Départ de la résidence funéraire

Julien & Fils Enrg.,
247 Dupont Ouest, Pont-Rouge

à 9h.45 pour l'église Ste-Jeanne et de là au cimetière paroissial.

BOUCHARD (Marie-Ange) — A Québec, le 19 janvier 1969, est décédée Marie-Ange Mathieu, épouse de Roméo Bouchard (Barbier), mère de Roger; soeur de Mme Patrick Veilleux (Bernadette), Mme Marcel Bergeron (Véronique), Mme Maurice Mathieu (Huguette), Dominique, Alexandre, Raymond Bolduc. Elle demeurait à 122 Boul. Central-Ville Duberger. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9hres. Départ du foyer funéraire

J. Bouchard & Fils Ltée,
1290, 1ère Avenue

à 8h.35 pour l'église St-François Xavier et de là au cimetière St-Charles. Trajet en autos.

BUTEAU (J.-Albert) — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 20 janvier, à l'âge de 83 ans, est décédé J.-Albert Buteau époux de Mérilda Gaudreau père de Juliette (Mme Paul Doucet), Estelle (Mme Paul Huard). Il demeurait à 178 De la Gare, Montmagny. Les funérailles auront lieu mercredi, à 2h.30. Départ des salons funéraires de la

Maison Laurent Normand,
115 rue St-Louis à Montmagny

à 2h.15 pour l'église St-Thomas et de là au cimetière paroissial.

CHABOT (Lauréat) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 20 janvier 1969, à l'âge de 73 ans, est décédé Lauréat Chabot, employé civil à sa retraite, époux de Rose-Alma Gagnon, père de Adrien, Roland, Jacqueline, Monique, Pauline, Rosaire, Pierre, Denise, Philippe et Laurette. Il demeurait à Ste-Justine, cté Dorchester. Les funérailles auront lieu jeudi, à 3 heures p.m. Départ de la résidence funéraire de

Odilon Cassidy & Fils,
à Ste-Justine,

à 2.45 heures pour l'église de Ste-Justine et de là au cimetière paroissial.

COCKBURN (Francis Jeffery) — A Québec, le 20 janvier 1969, à l'âge de 76 ans, est décédé Francis Jeffery Cockburn époux de Hélène Catherine Raphaël père le Daphne (Mme Bruce Renaud), frère de Mme J.C. Hope. Il demeurait à 80, Grande-Allée est. Les funérailles auront lieu jeudi, à 11 hres. Départ du

salon
St. Brigid's Home,
80, Grande-Allée est

sous la direction de la Maison Lépine Ltée à 10h.45 pour l'église St-Patrick et de là au cimetière Ste-Brigitte de Laval.

Nouvelles de décès en page 33.

Il existe actuellement en service en Inde 603,000 appareils téléphoniques, soit une augmentation de 200 p.c. en 10 ans.

CHALIFOUR (Philippe) — A Beauport, le 18 janvier 1969, à l'âge de 83 ans, est décédé Philippe Chalifour, époux de feu Anna Daigle, père de Mariette, frère de Arthémise (Mme Edouard Vachon), Anne (Mme Alfred Binet). Il demeurait au 35 Mgr Déziel, Beauport. Les funérailles auront lieu mardi, à 4 heures. Départ de la résidence funéraire de

Wilbrod Robert Inc.,
738 Ave Royale,

à 3.45 heures pour l'église de Beauport et de là au cimetière paroissial.

CHANTAL (Pierre-Arthur) — A Québec, le 19 janvier 1969, à l'âge de 74 ans, est décédé Pierre-Arthur Chantal, ex-artiste verrier, époux de Bernadette Bilodeau, frère de Jules, Marcelle, Thérèse. Il demeurait au 254 Boul. Benoit XV. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures. Départ du foyer funéraire de

J. Bouchard & Fils Ltée,
1290, 1ère Avenue,

à 9.50 heures pour l'église St-François d'Assise et de là au cimetière St-Charles.

COTE (Michel, o.p.) — A Québec, le 19 janvier 1969, à l'âge de 47 ans, est décédé le Rév. père Michel Côté, né André, de la maison Montmorency, Courville, fils de Georges Côté et de Géraldine Blouin, frère de Roger, Marcel, Paul et Pierre-F., Denise (Mme Jean Delâge), Louise (Mme Jean Hamel). Il demeurait au 2490 ave Royale, Courville, maison Montmorency. Les funérailles auront lieu mercredi, à 11 hres. Départ du

Funérarium Lépine
300 Chemin Sainte-Foy

à 10h45 pour l'église Saint-Dominique et de là au cimetière de la communauté, à Saint-Hyacinthe, où un libera sera chanté avant l'inhumation.
"Que vos offrandes se traduisent par des messes, ou encore, dons à la Fondation du Québec des maladies du coeur et des poumons".

RIVE-SUD NOUVELLES —

LA REDACTION
525-7131 JOUR
525-7136 SOIR

ABONNEMENT
GASTON TURGEON,
81A Boul. Jacques-Cartier
Lauzon, 837-5936.
Bureau de 8h.30 a.m. à 6 h. p.m.
Samedi 8 h. 30 à 12.00

DALLAIRE (Ulysse) — A Québec, le 21 janvier 1969, à l'âge de 72 ans, est décédé Ulysse Perron dit Dallaire, époux de Annette Dassylva, père de Gérard, Rolande (Mme Robert Poirier), Rachel, Jeannette (Mme Maurice Dufour), Yvon, Claude. Il demeurait au 382, 17e Rue. Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures. Départ du

Funérarium Lépine Ltée,
318 Canardière,

à 8.45 heures pour l'église St-Esprit et de là au cimetière St-Charles.

DANIS (Thérèse) — A L'Hôpital St-Joseph de la Tuque, le 19 janvier 1969, à l'âge de 49 ans, est décédée Thérèse Danis, fille de Mme Valmore Danis (née Emélia Plante), soeur de Jacques, Marcel, Canil, Françoise (Mme Clément Bilodeau). Elle demeurait à 528 rue Caron, La Tuque. Les funérailles auront lieu le 22 janvier, à 10 hres. Départ de la résidence funéraire

Perreault & Fils Inc.,
602 rue Commerciale,
La Tuque

à 9h.45 pour l'église St-Zéphirin et de là au cimetière paroissial.

DES ROCHES (J.-M. Léon) — A Québec, le 19 janvier 1969, à l'âge de 59 ans, est décédé J.-M. Léon Des Roches, employé civil à Nicolet, vétéran de la guerre de 1939 à 1945, époux de Mariette Fiset fils de M. Mme J.-Léon Des Roches, père de Gaston, Raymond, Maurice, frère de Paul-Henri Des Roches, Marcelle (Mme Paul-Emile Lafrance), Donat. Il demeurait à 2095, rue Maufils. Les funérailles auront lieu jeudi, à 10h. Départ de la résidence funéraire de

Sylvio Marceau Inc.
224 Ouest rue St-Vallier

à 9h.45 pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

DEVOST (Wilfrid) — A l'Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup, le 19 janvier 1969, à l'âge de 57 ans, est décédé Wilfrid Devost, épicier, époux de Ednée Laliberté, père de Francine, Louise et Jacques. Il demeurait au 238 rue Lafontaine, Rivière-du-Loup. Les funérailles auront lieu mercredi, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire de

Gilles Bernier,
226 rue Lafontaine,
Rivière-du-Loup,

à 2.45 heures pour l'église de St-Patrice et de là au cimetière paroissial.

DRAPEAU (Bernadette) — A Québec, le 20 janvier 1969, à l'âge de 75 ans, est décédée Bernadette Drapeau, soeur de Jean-Baptiste, Claire, Louis de Gonzague et Gérard. Elle demeurait autrefois à Lévis. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 hres. Départ de la résidence funéraire

Gilbert & Turgeon Ltée,
269 St-Georges

à 8h.45 pour l'église Christ-Roi et de là au cimetière Mont-Marie.

DUCHESNEAU (Séraphine) — A Loretteville, le 20 janvier 1969, à l'âge de 82 ans, est décédée Séraphine Falardeau épouse de Alphonse Duchesneau, mère de Antoinette (Mme Jean-Baptiste Daigle), Alphonse, junior, Blanche (Mme Alphonse Barbeau), Armand, Jeanne d'Arc (Mme Anselme Genest), Robert, Stella (Mme Albert Robitaille), Françoise (Mme Jean-Marc Lefebvre), Patrick, Marie-Marthe (Mme Roland Durand), soeur de Albert, Adélard, Jean-Baptiste. Elle demeurait à 276 Boul. Bastien. Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 hres. Départ de la résidence funéraire

Antonio Falardeau & Fils
30 St-Joseph

à 9h.45 pour l'église Loretteville et de là au cimetière paroissial.

FERLAND (Marie-Louise) — A Québec, le 19 janvier 1969, à l'âge de 86 ans, est décédée Marie-Louise Savard, épouse de feu Jules Ferland. Elle demeurait au 671, 3e Rue. Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures. Départ de la résidence funéraire de

Sylvio Marceau Inc.,
224 Ouest rue St-Vallier,

à 8.45 heures pour l'église du Sacré-Coeur de Jésus et de là au cimetière St-Charles.

GAGNON (Victor) — A Ste-Foy, le 20 janvier 1969, à l'âge de 55 ans, est décédé Monsieur Victor Gagnon autrefois propriétaire de Gagnon Transport, époux de Dame Françoise Juneau fils de Madame Louis Gagnon (Corinne Simard), père de Marc, Gilles, Guy, Denis, Claude, François, frère de Robert, Marius, Jean-Yves, Roger, Martha, (Sr Louise de Jésus), Marie-Berthe (Sr Monique de Jésus), Monique (Mme André Moisan), Yolande (Mme Alfred Legendre). Il demeurait à 837, Ave Rochette. Les funérailles auront lieu vendredi, à 9h.00. Départ de la résidence funéraire

Arthur Cloutier & Fils Ltée,
1025, route de l'Eglise

à 8h.45 pour l'église St-Thomas-d'Aquin et de là au cimetière St-Charles.

GAGNE (Yvonne) — A Québec, le 20 janvier 1969, à l'âge de 61 ans, est décédée Yvonne Larouche, épouse de feu Charles Gagné, fille de Mme Joseph Larouche, mère de André (Jacques), Jean-Claude, Raymonde, Rita (Mme Rémy Dufour), soeur de Adélard, Sylvio, Robert, Philippe, Anita (Mme Adélard Marier), Mariette (Mme Hector Maltais). Elle demeurait au 2525 de la Ronde. Les funérailles auront lieu jeudi, à 10.30 heures. Départ du foyer funéraire de

J. Bouchard & Fils Ltée,
1740 Ave Bardy,
angle Canardière,

à 10.20 heures pour l'église St-Pie X et de là au cimetière de Bienville.

GAGNON (Yvette) — A Québec, le 21 janvier 1969, à l'âge de 51 ans, est décédée Yvette Gagnon, fille de feu Louis Gagnon et de Diana Gadoury, soeur de Raymond. Elle demeurait au 501, 15e Rue. Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures. Départ du foyer funéraire de

J. Bouchard & Fils Ltée,
115, 80e Rue Est,
Charlesbourg,

à 8.30 heures pour l'église de St-Fidèle et de là au cimetière St-Sauveur.

REV. PERE GRANGER (Arthur-Marie) — A Québec, le 19 janvier 1969, à l'âge de 65 ans, est décédé Rév. Père Arthur-Marie Granger o.p. fils de feu Arthur Granger et de feu Victorine Vermette; frère de Mme Emile Girard, Sr Louise Granger S.N.J.M., Mme Emile Filion, Mme Germain Valcourt, Mme Philippe Parent, Sr Bertheline S.N.J.M. Il demeurait au Couvent des Dominicains, 175 Grande-Allée Ouest. Les funérailles auront lieu mercredi, à 11 hres. Départ du

parloir des Pères
Dominicains,
175 Grande-Allée Ouest

sous la direction de la Maison Lépine Ltée à 10h.55 pour l'église Saint-Dominique et de là au cimetière de la communauté, Saint-Hyacinthe où un libera sera chanté avant l'inhumation.

HUOT (Gérard) — A Montréal, le 16 janvier 1969, à l'âge de 48 ans, est décédé Gérard Huot, époux de Jeanne Lévesque, père de Manon, Jean-Pierre, Lise, frère de Georgette (Mme Sansfaçon), Anita (Mme Philippe L'Héreault), Gabrielle (Mme George-Henri Bilodeau, Roger, Rolande (Mme George Lemelin), Normand. Il demeurait à 1905 rue Beaudry, Montréal. Les funérailles ont eu lieu samedi.

LAFRANCE (Emile) — A Québec, le 18 janvier 1969, à l'âge de 65 ans, est décédé Emile Lafrance, employé civil au Fédéral, époux de Madeleine Roy, père de Michèle; frère de Paul, Raoul, Gaston, Aimée (Mme Paul-Emile Labrecque). Il demeurait à 1150 1ère Avenue. Les funérailles auront lieu mercredi 22 janvier, à 9h. Départ de la résidence funéraire

Cie Hubert Moisan
1187 1ère Avenue

à 8h.50 pour l'église St-François d'Assise et de là au cimetière Belmont.

LALLEMAND (Bertha) — A Ste-Foy, le 20 janvier 1969, à l'âge de 80 ans, est décédée Bertha Vaillancourt, épouse de feu Odina Lallemand, mère de Isola (Mme Donald Fontaine), Marguerite (Mme Louis Marchetit), Jean-Paul, Madeleine (Mme Paul Lepage), Gabriel, soeur de Eugénie (Mme Georges Fournier), Léonce, Edmond. Elle demeurait au 3266 Rosemont, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu vendredi. Départ de la résidence funéraire de

Arthur Cloutier & Fils Ltée,
1025 Route de l'Eglise,
Ste-Foy,

pour l'église Ste-Geneviève et de là au cimetière Belmont.

LANGLOIS (Ovide) — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 18 janvier 1969, à l'âge de 76 ans, est décédé Ovide Langlois, époux de Marguerite Barde, père de Rosaire, Roland, Maurice, Gérard, Raymond, Jean-Marie, Raynald, Yvette, Marie-Jeanne (Mme Maurice Gamache), Lorraine, frère de Emile. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de

Laurent Normand,
115 rue St-Louis,
Montmagny,

à 9.45 heures pour l'église de St-Thomas et de là au cimetière paroissial.

LEBRUN (Hélène) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 20 janvier 1969, à l'âge de 11 ans, est décédée Hélène Lebrun, étudiante, fille de Conrad Lebrun et de Irène Raymond, soeur de Denis. Elle demeurait au 31 rue Richard, St-Romuald. Les funérailles auront lieu mercredi, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire de

Claude Marcoux Ltée,
96 rue de la Fabrique,
St-Romuald,

à 2.45 heures pour l'église de St-Romuald et de là au cimetière paroissial.

LeBOEUF (Robert) — A Québec, le 18 janvier 1969, à l'âge de 45 ans, est décédé Robert Leboeuf, c.a., de LeBoeuf & Fillion, époux de Ruthie Lawlor, père de Jean, Michel, Louise, René, Madeleine, Jeannine, Hélène, frère de Angèle (Mme J.-Aimée Roberge), Pierre et M. l'abbé Marc LeBoeuf. Il demeurait au 1370 de Callière, Québec. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10h. Départ de la résidence funéraire

Arthur Cloutier & Fils Ltée
975, avenue
Marguerite-Bourgeoys

à 9h45 pour l'église Saint-Sacrement et de là au cimetière Belmont.

MICHAUD (Rose-Anna) — A Québec, le 18 janvier 1969, à l'âge de 77 ans, est décédée Rose-Anna Turcotte, épouse de feu Napoléon Michaud; mère de Lucille (Mme Vve Henri Leblond), Gérard, Philippe, Marie-Anne (Mme William Watt), Eugène, Laurence (Mme Germain Bender), Fleurette (Mme François d'Auteuil), Françoise (Mme Albert Marmen), Bruno, Jean-Paul, Aimé, Marie-Paule (Mme Roger Pageau), Gilles; soeur de Napoléon Turcotte, Anna (Mme Paul-Emile Raymond). Elle demeurait à 2A Avenue Boisclerc. Les funérailles auront lieu mercredi 22 janv. à 10.00 Départ de la résidence funéraire

Cie Hubert Moisan
1187, 1ère Avenue

à 9h.50 pour l'église Ste. Claire d'Assise et de là au cimetière Saint-Charles.

O'BRIEN (Michael Joseph "Jos.") — A Québec, le 18 janvier 1969, à l'âge de 66 ans, est décédé Michael Joseph "Jos." O'Brien, président de Carof Limitée et représentant de manufacturier, fils de feu William O'Brien et de feu Ellen Driscoll, frère de W.-Gérard. Il demeurait au 1554, Côte Gignac, Sillery. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9h. Départ des salons mortuaires de

Saint Brigits Home
80, Grande-Allée est

sous les soins de la Maison Arthur Cloutier & Fils Ltée à 8h55 pour l'église Saint Patrick et de là au cimetière Saint Patrick.

PAQUET (Michel) — A Montréal, le 18 janvier 1969, à l'âge de 21 ans, est décédé Michel Paquet, fils de Henriette Bugeaut et de Jean-Maurice Paquet, gérant de la Compagnie L.M. Landry (goutières), frère de Jean-Claude, Hélène (Mme François Gutmann). Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de

René Thériault Ltée,
1120 Est rue Jean-Talon,

à 9.45 heures pour l'église St-Jean-Berchmans et de là au cimetière de la Côte des Neiges.

PELLETIER (Soeur Maria) — A Beauport, au Centre Interprovincial des Soeurs Servantes du St-Coeur de Marie, le 19 janvier 1969, à l'âge de 74 ans, est décédée Soeur Maria Pelletier, en religion Soeur St-Cyprien. Les funérailles auront lieu le 21 janvier, à 2 heures, à la Chapelle du Centre Interprovincial et de là au cimetière de la Communauté.

PLAMONDON (Gilberte) — A Québec, le 20 janvier 1969, à l'âge de 63 ans, est décédée Gilberte Plamondon, autrefois de Notre-Dame de Jacques-Cartier, fille de feu Alfred Plamondon et de feu Célina Gravel. Elle demeurait au 5149 des Blaireaux, Orsainville. Les funérailles auront lieu mercredi, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire de la

Cie Hubert Moisan,
253 Est St-Joseph,

à 2.45 heures pour l'église St-Pierre aux Liens, et de là au cimetiere d'Orsainville.

SANFAÇON (Frédérick) — A Loretteville, le 18 janvier 1969, à l'âge de 82 ans, est décédé subitement Frédérick (Pit) Sanfaçon, époux de feu Délina Moisan, père de Fernande, frère de Exilia (Mme Arthur Genest), Marie-Louise (Mme Alfred Genest), Alma, Clara (Mme Wilfrid Dion). Il demeurait au 146 rue Racine, Loretteville. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de

Antonio Falardeau,
30 rue St-Joseph,

à 9.45 heures pour l'église de Loretteville et de là au cimetière paroissial.

SIMARD (Gisèle) — A Chicoutimi, le 19 janvier 1969, à l'âge de 39 ans, 3 mois, est décédée Mme André Simard née Gisèle Ménard. Elle demeurait à 1341 rue Bégin, Chicoutimi. Les funérailles auront lieu mercredi, à 4h. Le corps sera transporté mercredi matin au salon funéraire de Chambord, et de là au cimetière paroissial. Direction: Gravel & Fils, Chicoutimi.

THERRIEN (Alfred) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 20 janvier 1969, à l'âge de 88 ans, est décédé Alfred Therrien, époux de feu Aurélie Bernier, mère de Marie-Reine (Mme Auguste Lacroix), Albert, Anita (Mme Gaston St-Laurent), frère de Maria (Mme Amable Roberge). Il demeurait au 12 rue Labrie, St-Romuald. Les funérailles auront lieu jeudi, à 2.30 heures. Départ de la résidence funéraire de

Claude Marcoux Ltée,
96 rue de la Fabrique,
St-Romuald,

à 2.15 heures pour l'église de St-Romuald et de là au cimetière paroissial.

THIBAULT (Raoul) — A Québec, le 20 janvier 1969, est décédé Raoul Thibault, époux de Florida Caron, père de Sr. Réjeanne, C.N.D. de Toronto, Yolande (Mme Hervey Morin) de Montréal, Marina (Mme François Pagé) Ste-Foy, Nicole (Mme Luc Lachance) Ste-Foy, Marie-André (Mme Nelson Rojas), Arthabaska. Il demeurait à St-Eugène de L'Islet. Les funérailles auront lieu jeudi, à 10h.00. Départ de la résidence funéraire

Kirouac & Fils
à 9h.45 pour l'église St-Eugène et de là au cimetière paroissial.

VEZINA (Maurice) — A Bienville, le 18 janvier 1969, à l'âge de 42 ans, est décédé Maurice Vézina, employé à la Davie Shipbuilding, époux de Jeannette Tardif, père de France, Nicole et Chantal. Il demeurait au 9 Jean Talon. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de

Gilbert & Turgeon Ltée,
9 Commerciale,

à 9.45 heures pour l'église de Bienville et de là au cimetière de Lauzon.

Service anniversaire

POIRIER — Mercredi le 22 janvier à 9 hres a.m. en l'église St-Pascal de Maizerets sera chanté le service anniversaire de Mme Adelphis Poirier (Marie Anna Cormier).

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Remerciements

FORTIN — Mme Odilon Fortin et sa famille remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de Monsieur Odilon Fortin soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

HOUDE — La famille Eugène Houde remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de Mme Eugène Houde soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

Sincères remerciements à Jean XIII pour faveur obtenue avec promesse de publier. M.L.

Remerciements à Jean XIII pour faveur obtenue.
Mme R. S.

La ronde quotidienne que fait un facteur dans l'exercice de ses fonctions s'appelle officiellement un 'itinéraire'. On dit aussi, entre facteurs: "course", "piste", "ronde", "parcours", etc.

CARRIERES et PROFESSIONS

Traitement jusqu'à $14,493

ADMINISTRATEUR,

division des systèmes de pointe

Direction de l'informatique, Ministère des Transports, Ottawa (Ontario)

Planifier, orienter et coordonner l'activité globale de la Division des systèmes de pointe. Il s'agit d'étudier et d'encourager l'utilisation des techniques fondées sur l'ordination scientifique, de voir à fournir des services d'ordination scientifique et à élaborer des systèmes scientifiques fondés sur l'ordination pour aider les statisticiens, économistes, ingénieurs et analystes de recherches, etc. du ministère.

Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme supérieur de mathématiques et pouvoir coordonner le travail des spécialistes de la matière traitée et de l'ordination scientifique. Sans être essentielle, la connaissance des deux langues officielles constituera un avantage pour les candidats.

Fonction publique du Canada

Faites parvenir votre curriculum vitae aux
CADRES DES SCIENCES BIO-PHYSIQUES, COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE, OTTAWA 4 (ONTARIO).
Veuillez mentionner le numéro de référence 69-1950.

Traitement jusqu'à $11,500

INGENIEUR ELECTRICIEN

Ottawa

LE CONSEIL DE LA RADIO-TELEVISION CANADIENNE demande un ingénieur électricien en vue d'aider le conseiller technique sur les questions relatives aux politiques en matière de radiodiffusion. L'ingénieur aidera à la préparation des études techniques demandées par le Conseil et, en relation avec les représentants supérieurs du ministère des Transports, il analysera les demandes de permis d'exploitation de nouvelles stations et les demandes de modifications à apporter aux installations. Il entreprendra aussi des études sur les progrès de la technologie moderne, par exemple la diffusion par satellites et la télévision à prépaiement ainsi que sur les conséquences de ces nouveaux aspects sur les politiques.

LES CONDITIONS DE CANDIDATURE comprennent un diplôme universitaire sanctionnant des études reconnues en génie ou les titres de compétence permettant d'exercer comme ingénieur professionnel dans une province ou un territoire du Canada; environ quatre années d'expérience dans les techniques de radiodiffusion ou secteurs connexes. La connaissance des deux langues officielles est essentielle.

Veuillez adresser toute correspondance et demande de renseignements a:

Fonction publique du Canada

M. J.A.F. VIENI, ING.,
CADRES DES SCIENCES APPLIQUEES,
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA,
OTTAWA 4 (ONTARIO). TELEPHONE: 613-992-2459.
Veuillez indiquer le numéro 69-202-8.

DIRECTEUR ADMINISTRATIF (MEDECIN)

L'Association des médecins de langue française du Canada cherche des candidats pour un nouveau poste de Directeur administratif, à son bureau de Montréal, à la suite de la revision de sa charte et de ses structures ainsi que d'une orientation nouvelle et dynamique.

Ce cadre supérieur relèvera directement du Conseil d'administration et du Comité exécutif; de façon générale, le Directeur administratif sera chargé des fonctions suivantes:

- établir et maintenir de bonnes communications avec les membres de la profession médicale ainsi qu'avec divers organismes publics et sociétés privées;
- animer et coordonner les divers comités mis sur pied par l'association;
- rédiger des textes et présenter des communications sur divers sujets, au besoin, et traiter la correspondance spéciale et importante;
- coordonner l'organisation du congrès annuel;
- veiller au bon fonctionnement du secrétariat et du bureau de l'Association.

Les candidats à ce poste devront être médecins et posséder de bonnes aptitudes à la communication écrite et orale en langue française; ils devront, de plus, être familiers avec le fonctionnement d'organismes d'animation et d'associations du même genre; ils devront enfin avoir une connaissance suffisante de la langue anglaise.

C'est en toute confidence, suivant l'éthique professionnelle, que nous recevrons les candidatures à ce poste.

On est prié de donner des renseignements complets en ce qui concerne l'éducation, l'expérience et le salaire demandé.

Inscrire la référence 9999.02 sur son envoi et l'adresser à l'attention de M. Jean M. Mireault.

Price Waterhouse & Associés
conseillers en administration

3, place ville marie, montréal 113

Place Laurier seulement

Paquet

Heures d'affaires à Place Laurier: de 9h.30 à 5h.30 excepté les mardi, jeudi et vendredi fermeture à 9h.30 p.m.

nettoyage final

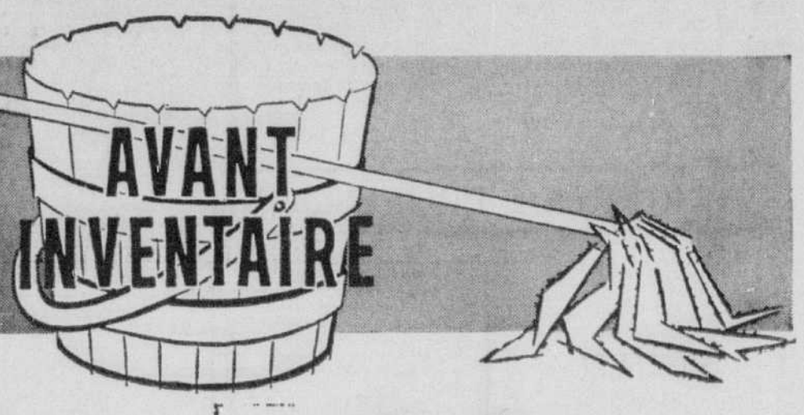

Luxueux complets
fortrel et laine

Pour hommes et jeunes gens. Vert, gris, bleu, uni ou à rayures. 37 à 44.

Rég. 79.99 **59.88**

Paquet, confection pour hommes, Place Laurier.

Confortables gilets
coton et fortrel

à col roulé et col régulier pour hommes et jeunes gens. Manches longues. Bleu, vert, or, à rayures verticales.

Rég. jusqu'à 7.95 **2.88**

Paquet, mercerie pour hommes, Place Laurier.

Pantalons
de velours côtelé

Pour hommes. Confection soignée. Coupe impeccable. Vert, brun, or, tan. 28 à 36.

Rég. 9.99 **6.88**

Paquet, vêtements sport pour hommes, Place Laurier.

Canadiennes
en nylon matelassé

Pour hommes. Chaude doublure en similifourrure d'orlon. Capuchon amovible. Vert, marine, brun, bleu moyen. 34 à 46.

Rég. 24.99 **15.88**

Paquet, vêtements sport pour hommes, Place Laurier.

PLACE LAURIER

Canadiennes
en molleton

Pour garçons. Chaude doublure en similifourrure d'orlon. Capuchon amovible. Vert. 12 à 16.

Rég. 19.99 **9.88**

Paquet, confection pour garçons, Place Laurier.

PLACE LAURIER

Bottillons de cuir
pour hommes

Intérieur entièrement doublé de mouton, semelle antidérapante. 3 oeillets. Noir. 7 à 11½.

Rég. 13.99 **9.88**

Paquet, chaussures pour hommes, Place Laurier.

PLACE LAURIER

33 1/3 %
sur bottes
pour dames

Choix de cuir ou suède. Hauteur: jusqu'au genou. Formidable rabais de 33⅓%. 5 à 10.

Paquet, chaussures pour dames, Place Laurier.

PLACE LAURIER

25%
sur bottes d'hiver

Pour enfants, garçons ou filles. Teintes assorties. 8 à 4. Prix variés.

Paquet, chaussures pour enfants, Place Laurier.

PLACE LAURIER

50%
sur accessoires
pour dames

Choix de manchons, collets, pagodes pour bottes, confection de simili-fourrure: vison ou mouton de perse. Prix variés.

Paquet, foulards, Place Laurier.

PLACE LAURIER

Ensembles d'hiver
pour enfants

2 pièces pour garçons ou filles. Pantalons de nylon, anorak en Borg ou en "pile orlon". Brun, vert, bleu, beige. 2 à 6X.

Rég. 19.99 à 29.99 **10.88 à 15.88**

Paquet, L'A.B.C., Place Laurier

PLACE LAURIER

Canadiennes
en molleton

Pour fillettes et adolescentes. Rouille, marine, à carreaux, beige, vert. Fillettes: 7 à 14. Adolescentes: 8 à 14X.

Rég. 18.99 à 34.99 **13.88 à 25.88**

Paquet, La Jeune Québecoise Junior, Place Laurier.

PLACE LAURIER

Soutiens-gorge
longs et courts

Solde de lignes. Confection de dentelle. Blanc et beige. A: 1/32, 2/34. B: 1/32, 1/34, 2/36, 1/38, 1/40. C: 1/32, 2/34, 2/36, 1/44. D: 1/32, 2/34, 1/42, 5/44.

Rég. 4.00 et 6.00 **2.88**

Paquet, vêtements de base pour dames, Place Laurier.

PLACE LAURIER

Gaines-culottes
et gaines régulières

Solde de lignes. Plusieurs modèles, désassortis. Blanc. P.M.G.

Rég. 7.00 à 9.00 **4.88**

Paquet, vêtements de base pour dames, Place Laurier.

PLACE LAURIER

Manteaux d'hiver
en worsted et tweed

Pour dames et jeunes filles. Confection soignée.

Rég. 119.99 à 159.99 **77.88**

Paquet, manteaux pour dames, Place Laurier.

PLACE LAURIER

Ensembles de nuit
en nylon et coton

Pour dames et jeunes filles. Plusieurs modèles. Or, turquoise, rose, bleu; P. et M.

Rég. 24.99 à 29.99 **16.88**

Paquet, lingerie pour dames, Place Laurier.

PLACE LAURIER

Ensembles de nuit
en nylon et coton

Pour dames et jeunes filles. Solde de lignes. Blanc, bleu, rose, jaune. P. et M.

Rég. 34.99 à 39.99 **22.88**

Paquet, lingerie pour dames, Place Laurier.

PLACE LAURIER

Ensembles de pyjamas
imprimés

Comprenant pyjama et robe de chambre. Imprimé rose ou bleu. P. et M.

Rég. 19.99 **9.88**

Paquet, lingerie pour dames, Place Laurier.

PLACE LAURIER

Nuisettes
en coton imprimé

Pour dames et jeunes filles. Choix de bleu, rose, vert, jaune. P.M.G.

Rég. 10.99 **4.88**

Paquet, lingerie pour dames, Place Laurier.

PLACE LAURIER

Solde de
robes shift

Différents styles. Choix de tricot, lainage, toile, tissu métallique ou voile de coton. Gris, vert, marine, lilas, blanc, jaune, lamé. 5 à 15.

Rég. 10.99 à 16.99 **6.88**

Paquet, vêtements sport pour dames, Place Laurier.

PLACE LAURIER

Solde de
robes shift

Différents modèles. Tissus variés: tricot, lainage, toile, métallique, voile de coton. Gris, violet, or, blanc, bleu. 5 à 15.

Rég. 16.99 à 26.99 **10.88**

Paquet, vêtements sport pour dames, Place Laurier.

PLACE LAURIER

Ensembles sport
pour dames et jeunes filles

Comprenant ensembles avec jupe et ensembles avec pantalons. Lainage, tricot, toile, coton. Teintes unies, à carreaux ou rayées. Marine, brun, vert, jaune, noir/blanc. 8 à 18.

Rég. 19.99 à 24.99 **10.88**

Paquet, vêtements sport pour dames, Place Laurier.

PLACE LAURIER

Ensembles sport
pour dames et jeunes filles

Comprenant ensembles avec jupe et ensembles avec pantalons. Lainage, tricot, toile, coton. Teintes unies, à carreaux ou rayées. Marine, brun, vert, jaune, noir/blanc. 8 à 18.

Rég. 25.99 à 35.99 **19.88**

Paquet, vêtements sport pour dames, Place Laurier.

PLACE LAURIER

Deux lots
robes pour dames

Solde de lignes. Lainage, velours et tissus de fantaisie. Choix de modèles. Teintes en vogue.

Rég. 21.99 à 29.99 **8.88** Rég. 19.99 à 25.99 **10.88**

Paquet, robes pour dames, Place Laurier.

PLACE LAURIER

50% sur robes chics

Provenant de notre grand salon. Choix de beaux modèles pour dames et jeunes filles. Différents tissus. Teintes variées. Tailles désassorties.

Rég. 35.00 à 100.00 **17.50 à 50.00**

Paquet, robes pour dames, Place Laurier.

PLACE LAURIER